

Les
exportations
en
plus
grand



TABLE DES MATIÈRES

2	Faits saillants de la performance
2	Profil de la Société
3	Compte de la Société – Faits saillants de 2005
3	Revue des cinq derniers exercices – Faits saillants
4	Message à l'actionnaire
6	Message du président du Conseil
8	Perspective économique
10	Profils clients / partenaire
20	Principes directeurs
26	Performance par rapport aux objectifs
33	Objectifs stratégiques de 2006
37	Message aux investisseurs
42	Conseil d'administration
44	Équipe de la haute direction
45	Gouvernance
53	Revue financière de 2005
54	Rapport de gestion
84	Responsabilité à l'égard des rapports financiers
85	Rapport du vérificateur
86	États financiers consolidés
89	Notes afférentes aux états financiers consolidés
114	Revue des dix derniers exercices
120	Glossaire de termes financiers
121	Bureaux et représentations d'EDC
122	Vision et Valeurs

Créer de la valeur pour les exportateurs et les investisseurs canadiens

L'évolution rapide du climat des affaires produit une situation stressante pour les exportateurs et les investisseurs canadiens, tout comme pour leurs clients étrangers, sans grand remède à l'horizon. Dans ces conditions, EDC améliore ses produits et services pour suivre le rythme des besoins changeants de ses clients.



Aider les exportateurs canadiens à établir des chaînes d'approvisionnement mondiales.

Appuyer les entreprises canadiennes qui veulent s'implanter sur les marchés émergents.

Rapprocher les vendeurs des acheteurs.

Veiller à ce que les exportateurs et les investisseurs canadiens aient accès aux ressources financières dont ils ont besoin.

Profil de la Société

À EDC, toutes les actions sont guidées par le mandat de la Société, qui est de « soutenir et développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international ».

EDC devient ainsi partenaire des initiatives canadiennes de développement du commerce international. Comme société d'État relevant du Parlement et appliquant des principes commerciaux, elle travaille en partenariat avec le gouvernement et avec le secteur privé pour donner plus de visibilité aux entreprises canadiennes et leur permettre de mieux réussir à l'étranger.

Grâce à ses stratégies de gestion des risques et à ses opérations de trésorerie, EDC peut offrir cet appui sans compter sur l'argent des contribuables. Elle obtient son financement en prélevant des commissions sur ses services, en appliquant des intérêts sur ses prêts et en émettant des titres d'emprunt sur les marchés financiers. Ces instruments sont pleinement garantis par le gouvernement du Canada.

Outre cette force financière, EDC élabore des produits novateurs, crée des réseaux internationaux et présente une analyse approfondie de la conjoncture économique mondiale – secteur par secteur et pays par pays – qui l'aident à rester centrée sur les besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens et sur les opportunités qui leur sont offertes.

RÉALISATIONS DE 2005

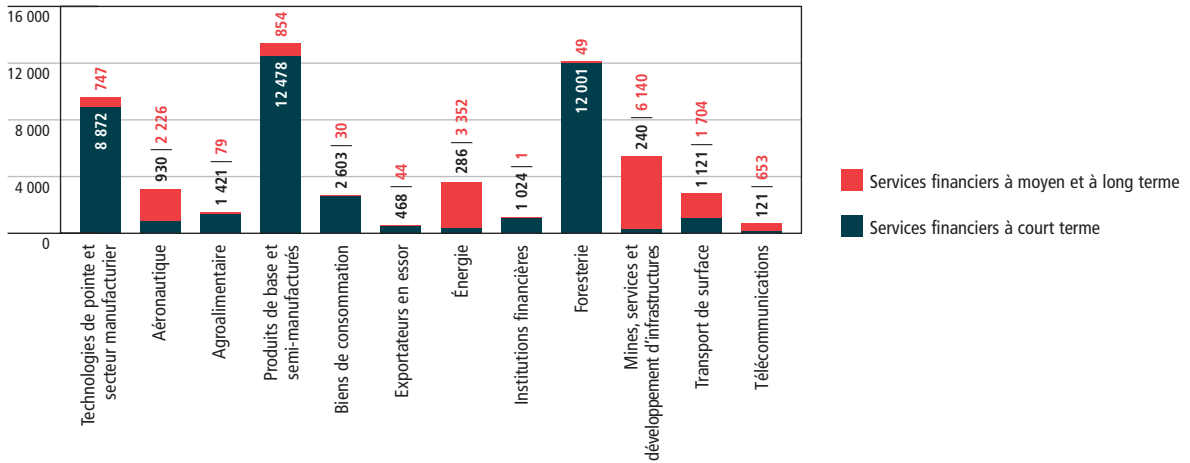
Consciente des défis que doivent affronter ses clients et compte tenu de la conjoncture sur les marchés mondiaux d'exportation, EDC a accéléré l'examen de ses produits et services en 2005 pour découvrir de meilleures façons de servir les exportateurs et les investisseurs canadiens. Au nombre des faits saillants de la performance d'EDC en 2005, on compte les suivants :

- ▶ 6 828 clients servis, dont 6 203 PME
- ▶ 57,4 milliards de dollars en appui à des exportations et des investissements étrangers sur 171 marchés, soit quelque 12 % des exportations canadiennes totales de biens et services
- ▶ 13,3 milliards de dollars en appui financier à des exportations et des investissements sur 137 marchés émergents, soit plus de 30 % des exportations canadiennes totales de biens et services vers les marchés émergents
- ▶ 15,5 milliards de dollars en appui à des exportations et des investissements par des PME
- ▶ 37 % des exportations canadiennes appuyées au Brésil, en Russie, en Inde, en Chine et au Mexique
- ▶ 1,29 milliard de dollars de bénéfice net
- ▶ 2,6 milliards de dollars en nouvel investissement direct à l'étranger (IDE)
- ▶ 19,7 milliards de dollars d'actif total
- ▶ 5^e année consécutive : parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada selon la liste établie par le magazine *Maclean's*.

Compte de la Société – Faits saillants de 2005

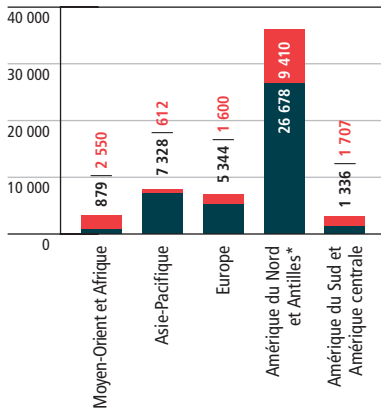
Volume d'activités par secteur industriel

(en millions de dollars)



Volume d'activités par marché géographique

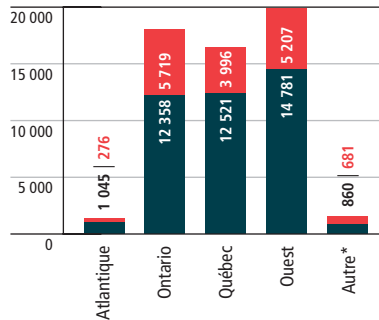
(en millions de dollars)



* Comprend le Mexique

Volume d'activités par région canadienne

(en millions de dollars)

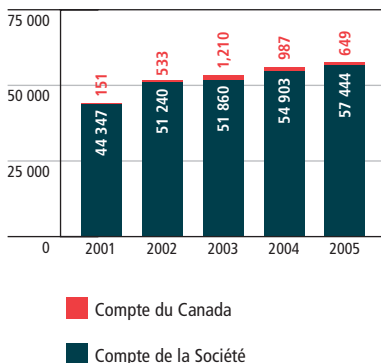


* Volume non attribué à une région précise du Canada

Revue des cinq derniers exercices – Faits saillants

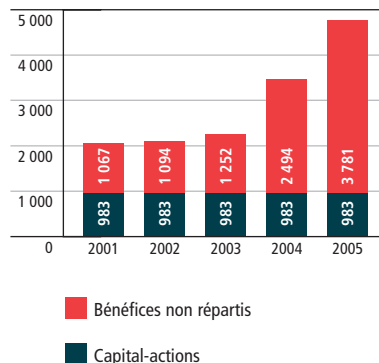
Volume d'activités

(en millions de dollars)

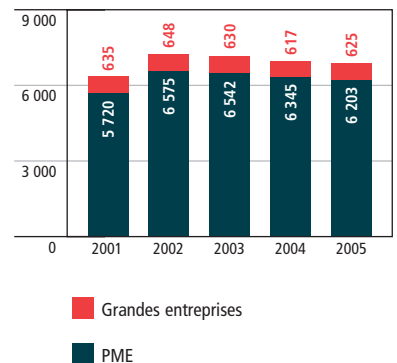


Avoir de l'actionnaire

(en millions de dollars)



Clients servis



Faire plus d'affaires, avec plus d'entreprises canadiennes, sur plus de marchés

En 2005, EDC a appuyé un volume record de ventes à l'exportation et d'investissements à l'étranger, d'activités sur les marchés émergents et d'activités en partenariat avec le secteur financier privé. Néanmoins, les défis que doivent relever ses clients pour faire face à la concurrence mondiale sont plus importants que jamais, d'où la volonté d'EDC de relever ses services pour continuer de répondre aux besoins en rapide évolution de ses clients.

Les exportateurs et les investisseurs canadiens ont continué de profiter de la vigueur de l'économie mondiale pendant la majeure partie de l'année, malgré les difficultés dues à la force du dollar canadien et aux cours élevés de l'énergie. La confiance des exportateurs a cependant chancelé vers la fin de l'année, lorsque le ralentissement de l'économie mondiale a commencé à se faire sentir. Cherchant des ressources qui pourraient les aider à exporter et à investir à l'étranger, 6 828 entreprises canadiennes se sont tournées vers EDC. Elles ont ainsi pu réaliser au total des ventes et des investissements à l'étranger de 57,4 milliards de dollars, ce qui représente une hausse de 4,6 % par rapport à 2004. Ce volume équivaut à une contribution de 37,4 milliards de dollars, ou de quelque 3,4 %, au PIB canadien de 2005. Les activités commerciales et les investissements facilités par EDC ont par ailleurs permis de maintenir plus de 457 000 emplois, c'est-à-dire environ 2,8 % des emplois à l'échelle nationale.

Je suis très satisfait de la performance d'EDC en 2005. Nous avons acquis 2 300 nouveaux clients sur l'ensemble de nos produits et services, ce qui traduit une hausse de 11 %. Les visites régulières aux utilisateurs de l'assurance à court terme ont porté fruit : 90 % d'entre eux ont décidé de rester avec nous, un record. Par ailleurs, notre volume d'activités sur les marchés émergents a grimpé de 15 % par rapport à 2004 et s'est chiffré à 13,3 milliards de dollars. Toutes nos gammes de produits ont profité de la présence accrue des exportateurs et des investisseurs sur ces marchés.

Le volume d'activités qu'EDC réalise en partenariat avec les banques et les sociétés de cautionnement grâce à son programme de financement à moyen et à long terme et à celui de l'assurance-crédits documentaires, a atteint un chiffre record de 9,5 milliards de dollars en 2005, c'est-à-dire une hausse de 20 % par rapport à 2004. Tout compte fait, EDC réalise plus de la moitié de son volume total d'activités en collaboration avec des institutions financières canadiennes et internationales. Grâce à un solide cadre financier et à une surveillance étroite des dépenses administratives, nous avons obtenu de bons résultats au titre des ratios sinistres-primes et de viabilité financière et du ratio d'efficacité brute.

Enfin, le bénéfice net de 2005 s'est élevé à 1,29 milliard de dollars. C'est la deuxième année de suite qu'EDC enregistre un bénéfice net supérieur à un milliard de dollars. Dans les deux cas, ce résultat est dû à la diminution du portefeuille des prêts et à l'amélioration des conditions mondiales du crédit; il en est résulté une reprise sur provision pour pertes sur créances. Cette situation, qui n'est pas inhabituelle, reflète le caractère cyclique de l'économie et des conditions de crédit, les bonnes opérations de nos clients et les nouvelles exigences du commerce. Actuellement, EDC dispose de capitaux supérieurs à ce dont elle a eu besoin jusqu'à maintenant pour se protéger contre les risques inhérents à ses activités. Elle s'en servira pour augmenter l'appui qu'elle offre aux exportateurs et aux investisseurs, notamment pour poursuivre des débouchés sur les marchés émergents où les risques sont plus élevés.



Rob Wright

Président et chef de la direction

Le plan d'affaires 2006 d'EDC, fermement appuyé par son Conseil d'administration et par son actionnaire, met en relief la détermination de la Société à faire plus pour les exportateurs et les investisseurs canadiens. Nous sommes résolus à mieux nous brancher sur les exportateurs et les investisseurs, à tirer le maximum de notre capital, à faciliter le commerce d'intégration et à étendre notre portée sur les marchés mondiaux. Chacun de ces objectifs vise un seul but : faire plus d'affaires, avec plus d'entreprises canadiennes, sur plus de marchés étrangers.

Pour mieux nous brancher sur les exportateurs et les investisseurs, nous devons connaître leurs besoins particuliers et les aider par tous les moyens dont nous disposons. Nous avons instauré une structure reposant sur nos connaissances des secteurs industriels afin de mieux intégrer les services opérationnels et le groupe du développement des affaires. Nous nous servirons de notre capital pour appuyer des transactions qui, auparavant, dépassaient notre cadre de référence en matière de gestion des risques. Conscients que dans un marché mondial intégré, les investissements à l'étranger sont essentiels à la productivité et à la compétitivité de nombreuses entreprises, nous renforcerons notre soutien à ces investissements.

Par ailleurs, nous étendrons notre rayonnement sur les marchés mondiaux afin d'épauler encore mieux les entreprises au Brésil, en Russie, en Inde, en Chine, au Mexique, et sur tout marché émergent qui présentera des débouchés intéressants pour les Canadiens. Et bien sûr, nous continuerons à soutenir la croissance des exportations sur des marchés établis comme les États-Unis. Certes, ces objectifs sont ambitieux, mais nous devons les atteindre si nous voulons qu'EDC évolue au rythme des besoins de ses clients et contribue toujours plus à leur réussite.

En terminant, j'aimerais rendre hommage à Gilles Ross, premier vice-président, Services juridiques, et secrétaire d'EDC, qui a pris sa retraite en février 2006 après 36 ans de service à EDC, dont un mandat de président par intérim juste avant ma nomination. J'ai énormément bénéficié des conseils de Gilles au cours de ma première année à EDC et il ne fait aucun doute que sa sagesse et son expérience vont beaucoup nous manquer. Ayant affiché une véritable passion envers le mandat d'EDC, qui est d'aider les entreprises canadiennes à réussir à l'étranger, il nous inspirera toujours par son exemple. Nous lui souhaitons une excellente retraite et le remercions de son dévouement indéfectible envers les exportateurs et les investisseurs canadiens.

Le président et chef de la direction,

Rob Wright

Aider les clients à relever les défis de l'avenir



L'année 2005 a été très chargée pour le Conseil d'administration et la haute direction d'EDC. En effet, la Société a obtenu des résultats records par rapport à plusieurs indicateurs de performance, a accueilli un nouveau président et chef de la direction, a entrepris une réorganisation en profondeur pour s'assurer de servir le mieux possible les exportateurs et les investisseurs et a rehaussé ses politiques en matière d'environnement et de divulgation. J'estime que toutes ces réalisations, et bien d'autres encore décrites dans le présent rapport annuel, montrent qu'EDC remplit bien son mandat d'appuyer les exportateurs et les investisseurs canadiens. Je suis également d'avis qu'EDC répond aux attentes de son actionnaire, telles qu'elles ont été communiquées au Conseil par le ministre du Commerce international à l'automne de 2005.

C'est en avril de l'an dernier que le gouvernement du Canada, sur la recommandation du Conseil d'administration, a nommé un président et chef de la direction permanent à la tête d'EDC. Je suis très heureux d'accueillir Rob Wright qui poursuivra à EDC sa brillante carrière dans la fonction publique. M. Wright a pris la relève de Gilles Ross, qui a agi pendant sept mois en tant que président par intérim avec toute l'efficacité et tout le professionnalisme qu'on lui connaît. Au nom de chaque membre du Conseil d'administration, j'aimerais d'une part remercier M. Ross d'avoir permis à EDC de tenir son cap pendant cette importante période de transition et d'autre part souligner ses 36 années de loyaux services à la Société.

L'équipe de direction et le Conseil d'administration travaillent à mieux harmoniser les services et les équipes sectorielles d'EDC afin d'aider les clients à relever les défis de l'avenir. Voilà une grande priorité, car le commerce international ne peut plus se ramener à un simple échange de marchandises entre deux pays. Les entreprises canadiennes doivent désormais faire concurrence à des compagnies qui ont investi dans des chaînes d'approvisionnement mondiales afin d'augmenter leur productivité et de consolider leur avantage concurrentiel. Un nombre croissant d'entreprises canadiennes investissent directement à l'étranger afin de rester dans le coup, et il est crucial qu'EDC ait l'équipe et les outils nécessaires pour aider tous ses clients à se tailler une place sur les marchés mondiaux tissés d'une forte interdépendance.

L'actionnaire d'EDC appuie entièrement l'ambitieux Plan de la Société, par lequel elle souhaite mieux se brancher sur les exportateurs et les investisseurs, tirer le maximum de son solide capital, faciliter le commerce d'intégration et étendre sa présence sur les marchés internationaux. Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à comprendre l'importance de se « mondialiser » pour soutenir la concurrence, et EDC doit continuer d'adapter ses services et le soutien qu'elle offre sur les marchés où ses clients font affaire pour pouvoir répondre à leurs besoins en évolution rapide. C'est essentiellement au moyen de son Plan de la Société qu'EDC communique sa stratégie à l'actionnaire. Le Conseil d'administration d'EDC a travaillé de près à l'élaboration du Plan, qu'il a approuvé, et a fait en sorte qu'il s'harmonise avec le programme de commerce international de l'actionnaire. Le Conseil accordera la priorité à la mise en œuvre du Plan en 2006.



Paul Gobeil
Président du Conseil

Le Conseil est bien positionné pour veiller à ce qu'EDC remplisse son mandat : ses membres sont répartis dans tout le pays, proviennent de divers domaines des secteurs public et privé et sont représentatifs des dirigeants d'entreprises canadiennes de toutes tailles. De plus, ils ont tous à cœur d'assurer une gouvernance rigoureuse et d'améliorer les pratiques afin que la gestion et la performance d'EDC soient encore mieux encadrées. L'an dernier, le Conseil a interrogé ses membres sur des questions de gouvernance. Leurs réponses brosent un tableau fort positif, tout en révélant certains domaines susceptibles d'amélioration. Le Conseil appliquera les recommandations découlant de ce sondage pour que les façons de faire d'EDC continuent d'évoluer au diapason des pratiques exemplaires des sociétés d'État canadiennes.

J'aimerais remercier les membres du Conseil qui ont accepté de prolonger leur mandat afin d'encadrer la mise en œuvre du plan d'affaires d'EDC en 2006. J'aimerais aussi souligner le travail des administrateurs qui ont terminé leur mandat au Conseil au cours de l'année : Pierre MacDonald, Rayburn Doucett, James Pattillo, Robert Holt et Paul Boothe. Nous profiterons encore longtemps de leur précieuse contribution. Finalement, le Conseil souhaite la bienvenue à ses nouveaux membres : Rob Wright, président et chef de la direction d'EDC, David Unruh (Colombie-Britannique), Marcella Szel (Alberta), Irene So (Ontario), Lise Lachapelle (Québec) et Jocelyne Landry (Nouveau-Brunswick). Chacun d'eux vient renforcer la diversité régionale et technique de notre Conseil.

Enfin, j'aimerais féliciter, au nom du Conseil, l'équipe de direction d'EDC d'avoir contribué à faire de notre organisation l'un des 100 meilleurs employeurs du Canada pour la cinquième année consécutive. L'enthousiasme, le professionnalisme et l'esprit de corps des employés d'EDC ont joué un rôle de premier ordre dans l'obtention de cette remarquable distinction.

Dans le contexte d'un ralentissement continu de l'économie mondiale, nous envisageons de nouveaux défis pour les exportateurs et les investisseurs canadiens. Le Conseil d'administration, l'équipe de direction et les employés sont persuadés de pouvoir offrir aux clients d'EDC les outils dont ils ont besoin pour assurer leur réussite sur les marchés mondiaux en pleine évolution. Compte tenu du rôle influent de l'investissement direct étranger sur la productivité et la compétitivité des entreprises canadiennes, le Conseil d'administration appuiera pleinement les efforts d'EDC pour aider les Canadiens à investir du mieux possible dans leur avenir.

Le président du Conseil,

Paul Gobeil

S'adapter à l'économie mondiale



Les exportateurs et les investisseurs canadiens ont connu une bonne année 2005 malgré un départ voilé par l'appréciation du dollar canadien et la hausse des taux d'intérêt. La conjoncture mondiale, tant économique que financière, devrait être moins favorable en 2006, ce qui ralentira la croissance des exportations canadiennes.

Stimulées par la forte économie mondiale, les exportations canadiennes ont enregistré en 2005 une croissance de presque 6 %. Sur la scène mondiale, la croissance économique s'est fixée à 4,4 %, soit une baisse par rapport à 2004 mais un taux nettement supérieur à la tendance. L'expansion a dépassé les attentes des économistes dans un certain nombre de pays, dont les États-Unis, le Japon, la Chine, l'Inde et la Russie.

Au Canada, la croissance n'est pas répartie de façon égale dans tous les secteurs d'exportation. Viennent en tête du palmarès les secteurs de l'énergie, des métaux, des produits chimiques et du plastique ainsi que le transport par rail et le matériel de télécommunications. Au bas de la liste figurent les produits forestiers, les biens de consommation et les services, secteurs qui ont tous connu un rendement plus faible que prévu.

Dans l'ensemble, les exportations canadiennes ont le vent dans les voiles en ce début de 2006. Pourtant, on pourrait croire que cette croissance tient surtout à l'énergie, en raison des cours élevés du pétrole et du gaz naturel. De fait, on leur doit quelque chose comme 80 % de la croissance annuelle, mais si on tient compte des fluctuations de prix, on découvre tout autre chose. Après avoir pris en considération les hausses de prix, il s'avère que les exportateurs ont enregistré une croissance de 3,6 % en 2005, ce qui est respectable. Et que cette croissance ne doit pratiquement rien à l'augmentation des expéditions d'énergie. En fait, les machines et l'équipement et le secteur de l'automobile représentent 80 % de la croissance des expéditions à l'exportation. Voilà qui est très surprenant, étant donné la forte appréciation du dollar.

LA VIGUEUR DU DOLLAR CANADIEN

Les ventes à l'exportation ont résisté de façon étonnante à la vigueur du dollar canadien, principalement grâce à une demande croissante des consommateurs aux États-Unis et dans les pays outre-mer. La forte demande de l'étranger s'est traduite par une utilisation accrue du matériel et des usines canadiennes. Il en est découlé une hausse de la productivité et une baisse des coûts, ce qui a permis aux entreprises canadiennes de soutenir la concurrence plus vive des entreprises étrangères.

La demande persistante sur le marché mondial a fait grimper les prix de nombreux produits à base de ressources naturelles canadiennes. Pour le pétrole et le zinc, par exemple, la montée des cours en dollars américains a largement dépassé la hausse du dollar canadien, ce qui a donné une impulsion considérable aux revenus des exportateurs. De plus, grâce à l'intensification de la mondialisation, les compagnies canadiennes ont pu importer davantage d'intrants pour leurs processus de production. Lorsque le dollar canadien est vigoureux, les intrants sont importés à bon prix, ce qui contribue à renforcer la compétitivité des marchandises exportées. Autre avantage, les entreprises peuvent ainsi diminuer leurs coûts et accroître leur productivité.



Stephen Poloz

Premier vice-président, Affaires générales,
et économiste en chef

2006 : ANNÉE DE DÉCLASSEMENT

Selon les prévisions, la croissance économique mondiale sera plutôt modérée en 2006, s'établissant à une moyenne de 4,2 %. Le ralentissement devrait se poursuivre en 2007.

Deux facteurs expliquent ce fléchissement. D'abord, on s'attend à ce que les banques centrales continuent d'augmenter les taux d'intérêt pour prévenir les pressions inflationnistes. Cette hausse devrait freiner les dépenses de consommation et les investissements des entreprises. Ensuite, comme les cours de l'énergie continuent d'être élevés, le pouvoir d'achat poursuivra sa convergence vers le secteur de l'énergie au détriment des autres secteurs de l'économie mondiale.

Pendant que la croissance économique continuera sur la voie de la modération, les sociétés de partout dans le monde, exception faite de celles appartenant au secteur de l'énergie, verront leurs recettes croître au ralenti. La faible croissance économique, combinée aux taux d'intérêt élevés, alourdira le service de la dette dans les pays hautement endettés, un problème qui, pour les investisseurs, sera exacerbé par un calendrier électoral planétaire chargé. On s'attend donc à ce que les niveaux de risque soient révisés pour toutes les régions du monde et à ce que les écarts de taux d'intérêt se creusent tant pour les obligations des économies émergentes que pour celles des entreprises. Le cycle de crédit, tout comme le cycle économique, a atteint un sommet et l'on prévoit beaucoup plus de baisses que de hausses des cotes de crédit au cours des 12 à 18 prochains mois.

Dans ce contexte, nos ventes à l'exportation devraient connaître en 2006 une croissance modérée avoisinant les 3 %. Les taux d'intérêt augmenteront encore un peu tandis que la devise canadienne devrait reculer à environ 82 cents américains à la fin de l'année. Ce recul laissera tout de même le dollar canadien à un taux plus que confortable. Maintenant que notre dollar est une pétromonnaie, il ne devrait pas glisser sous la barre des 80 cents, à moins que les cours du pétrole baissent dans la fourchette des 50 dollars américains ou moins.

Les prix élevés des biens manufacturés continueront d'éperonner les exportations d'énergie et d'autres produits à base de ressources naturelles. Cependant, ces prix élevés maintiendront la devise canadienne à un haut niveau, ce qui ajoutera une pression supplémentaire sur le secteur manufacturier. Parmi les sous-secteurs qui ressentent le plus cette pression figurent les produits forestiers, les biens de consommation, les électroménagers, les meubles ainsi que les textiles et vêtements. Au nombre des secteurs qui ont tiré leur épingle du jeu grâce à l'investissement et aux chaînes d'approvisionnement mondiales, mentionnons ceux du matériel de télécommunications, des produits chimiques, du plastique, de la machinerie industrielle, des composantes aéronautiques, des camions de gros tonnage et des produits pharmaceutiques.

CONCLUSION?

Les exportateurs canadiens et leurs clients étrangers devront composer avec un climat économique et financier de plus en plus difficile en 2006. EDC a cependant les outils et le bilan nécessaires pour répondre aux besoins en évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens et les aider à naviguer entre les écueils sur les marchés mondiaux.

Le premier vice-président, Affaires générales, et économiste en chef,

Stephen Poloz

Martinrea International Inc.

Martinrea, dont le siège social est à Vaughan, en Ontario, fournit des pièces, des systèmes et des postes de coiffage à des équipementiers comme General Motors, Ford et DaimlerChrysler. L'entreprise a des usines au Canada, au Mexique, au Royaume-Uni et aux États-Unis.



Martinrea International a tôt fait de récolter les fruits de son travail. Depuis sa création à la fin de 2001, ce fournisseur mondial de pièces automobiles a connu un rythme de croissance phénoménal. Ses revenus annuels dépassent 600 millions de dollars et il emploie plus de 3 000 personnes dans le monde, dont plus de la moitié au Canada.

**« Pour tirer notre épingle du jeu, nous devons être
solides sur le plan financier. »**

Le point tournant pour Martinrea a été l'acquisition, en 2002, de Rea International et de Pilot Industries, qui avaient des usines en Amérique du Nord, au Mexique, en Europe et au Royaume-Uni. Elle a depuis construit une autre usine au Mexique et en a repris une dans l'Indiana. « Ces acquisitions internationales témoignent de la stratégie de croissance prudente et rentable de Martinrea », souligne Alison Nankivell, directrice des services financiers à EDC.

La compagnie pense qu'elle verra ses revenus et ses profits augmenter avec le temps grâce à de nouveaux investissements à l'étranger : « Nos clients sont en train de passer à des plateformes mondiales et à des produits plus normalisés », explique Rob Wildeboer, président directeur de Martinrea. « Nous avons l'intention de miser sur ces tendances en nous implantant localement, si cela s'avère approprié, ou en faisant équipe avec des partenaires locaux. » Actuellement, les ventes à l'extérieur du Canada représentent plus de la moitié des activités de la compagnie.

La stratégie commerciale de l'entreprise repose principalement sur le maintien du facteur de proximité entre les produits finis et le client. « L'industrie automobile est fondée sur le *juste à temps*, explique M. Wildeboer. En ayant des usines aux États-Unis et au Mexique, nous pouvons mieux servir nos clients et garder ainsi une longueur d'avance sur nos concurrents. GM, par exemple, a des usines un peu partout et ne travaillerait peut-être pas avec nous si nous n'étions pas présents sur la scène internationale. »

« Les marchés de nos produits et services sont très concurrentiels et ils évoluent très vite, ajoute-t-il. Pour tirer notre épingle du jeu, nous devons être solides sur le plan financier. À cet égard, le mécanisme de financement de la fabrication d'outillage (TBF) d'EDC s'est avéré essentiel pour nous permettre de financer notre croissance. » Comme les équipementiers du secteur de l'automobile ont supprimé les paiements proportionnels pour l'outillage – qui comprend entre autres moules, gabarits, montages, instruments calibrés et robotique –, les fournisseurs de pièces et leurs ateliers éprouvent souvent des difficultés financières pendant la période de production. EDC a donc élaboré le TBF pour offrir un instrument de financement qui soutienne la production d'outillage de source canadienne dans l'intérêt des fabricants de pièces et de leurs fournisseurs d'outillage. Ces derniers obtiennent des fonds de roulement grâce aux paiements proportionnels versés par EDC pendant la production, qu'ils remboursent une fois terminé le processus d'approbation des pièces. Les fournisseurs tels que Martinrea en retirent divers avantages, notamment de meilleures relations avec leurs outilleurs, la réduction de leurs coûts de financement de l'outillage et, au bout du compte, le renforcement de leur base d'approvisionnement.

Martinrea a contacté EDC pour la première fois en 2003 pour connaître le programme TBF. Depuis, cette relation est devenue un facteur important de croissance de la compagnie. « Le programme s'est avéré fort utile pour nous, indique M. Wildeboer. Au lieu d'immobiliser notre trésorerie pour payer l'outillage, nous pouvons nous en servir pour financer notre expansion. En outre, les tarifs d'EDC sont très concurrentiels et nous n'avons pas à négocier autant avec nos fournisseurs. Ce programme continuera à contribuer à notre croissance. »

Parmi les accomplissements internationaux de Martinrea, notons que l'entreprise a été nommée Fournisseur de l'année par GM et que Ford Motor Company lui a décerné un Prix d'excellence mondiale – Palme d'Or. Plus récemment, elle a remporté un contrat de fourniture à GM d'un nouveau berceau de moteur et de modules de traverse arrière, malgré une vive concurrence internationale d'acteurs clés de l'industrie.

Dessau-Soprin

La stratégie commerciale de base de Dessau-Soprin, entreprise montréalaise, consiste à offrir au client une gamme complète de solutions, y compris des options de financement. L'entreprise attribue une bonne partie de ses succès aux services d'EDC, en l'absence desquels plusieurs de ses grands projets dans des pays en développement ne se seraient jamais concrétisés.



Photo : gracieuseté de Dessau-Soprin

Lors de ses premiers pas sur la scène internationale dans les années 1970, Dessau-Soprin effectuait des études de faisabilité et des études techniques. Aujourd'hui, cette entreprise montréalaise réalise des projets d'immobilisations partout dans le monde et exporte plus de 20 % de ses produits et services, surtout en Amérique latine, dans les Antilles et en Afrique du Nord.

Au cours des années à venir, avec la collaboration d'EDC, Dessau-Soprin souhaite faire preuve d'encore plus de dynamisme sur les marchés d'exportation.

Le savoir-faire canadien joue un rôle important dans des projets d'infrastructure qui rehaussent la qualité de vie quotidienne des populations de nombreux pays en développement. Dessau-Soprin – l'une des plus grandes sociétés d'ingénierie et de construction au Canada – travaille par exemple à des projets qui visent à sortir des régions reculées de leur isolement, à fournir eau potable et électricité aux populations, et à créer des conditions optimales de développement économique tout en faisant de l'environnement sa priorité absolue.

« Sur les marchés étrangers, nous exploitons à plein nos compétences, et nous profitons d'un énorme potentiel de croissance », souligne le président, Jean-Pierre Sauriol. Selon M. Sauriol, les succès internationaux de l'entreprise s'expliquent en grande partie par le caractère global des solutions qu'elle propose, pour lesquelles la participation d'EDC est essentielle. « Les pays en développement qui se tournent vers des entreprises canadiennes sont à la recherche de solutions intégrées, explique-t-il. Nous leur proposons des solutions clés en main, qui vont des études de faisabilité à la mise en service, en passant par la coordination et la mise en place du montage financier. Voilà ce qui explique l'importance d'EDC dans nos succès. Si nous ne pouvions offrir d'emblée le financement, nos clients se trouveraient dans une situation difficile. Nous leur offrons donc une solution complète, ce qui leur permet d'aller de l'avant avec leurs projets. »

EDC joue un rôle crucial dans ce système. Prenons pour exemple le projet d'électrification rurale en République dominicaine, qui est réalisé par la construction de mini-centrales hydroélectriques. Grâce à la transformation en hydroélectricité de l'énergie hydraulique des systèmes d'irrigation en place, certains villages bénéficient maintenant de l'électricité. Dans un quartier défavorisé de Santo Domingo, la capitale, où les inondations ont fait de nombreux morts, Dessau-Soprin reconstruit actuellement les canaux et refait les routes.

Dans ces projets et dans de nombreux autres, EDC ne se contente pas de stimuler les ventes de Dessau-Soprin en offrant du financement à ses acheteurs. Elle libère aussi le fonds de roulement de l'entreprise, lui offre des garanties de prêt, répond à ses besoins de cautionnement et lui fournit des renseignements précieux sur la réglementation locale et sur ses acheteurs. Dans le cadre des services complets que Dessau-Soprin offre à ses clients, EDC est aussi en mesure de garantir une bonne partie des prêts accordés par les banques internationales dans les pays en développement et d'offrir une assurance-comptes clients aux fournisseurs canadiens. L'entreprise a par ailleurs souscrit une assurance cautionnement et, dans certains pays comme l'Algérie, EDC assure les lettres de crédit.

Parmi les autres projets internationaux de Dessau-Soprin actuellement en cours, pour la plupart avec la participation d'EDC, mentionnons la construction d'une autoroute à Trinité-et-Tobago, d'une usine de traitement des eaux au Venezuela et d'infrastructures de transport en Algérie (voies ferrées et voie périphérique autour d'Alger). En septembre 2005, Dessau-Soprin a aussi obtenu un important contrat pour la supervision de la construction d'une ligne de transport d'électricité de 230 kilovolts sur plus de 1 800 kilomètres, du Guatemala au Panama.

Au cours des années à venir, avec la collaboration d'EDC, Dessau-Soprin souhaite faire preuve d'encore plus de dynamisme sur les marchés d'exportation. « Les coûts de développement de ces marchés sont énormes et nous devons donc être sûrs de nous lorsque nous décidons d'investir, ajoute M. Sauriol. EDC est indispensable à notre stratégie à long terme. Nous étudions actuellement des possibilités d'affaires dans d'autres pays d'Amérique centrale et nous consultons EDC à ce sujet. Ses conseils nous permettent d'accroître notre efficacité. »

Terralog Technologies Inc.

Partout dans le monde, les gouvernements, les entreprises et les populations sont de plus en plus sensibilisés à l'importance de gérer les déchets de manière responsable. La réglementation devient plus stricte, ce qui oblige les producteurs de pétrole à trouver des solutions nouvelles à un problème ancien : l'élimination des résidus de pétrole lourd.



Photo : gracieuseté de Terralog

Grâce à sa technologie SFI, Terralog réduit les résidus en boue en mêlant à de l'eau la plus forte concentration possible de résidus. Au moyen de pompes à débit élevé et à forte pression, cette boue est ensuite injectée dans un puits absorbant. Afin d'assurer un contrôle efficace du processus, l'ensemble de l'opération fait l'objet d'une surveillance de tous les instants. Ce processus est beaucoup plus écologique que l'élimination dans des fosses à ciel ouvert ou des sites d'enfouissement et beaucoup plus économique que le transport et l'élimination hors site.

« Nos créanciers de l'époque jugeaient très risqué le financement d'un projet comme celui-là en Indonésie. »

Il se trouve que Terralog Technologies Inc. de Calgary (Alberta)

a exactement ce qu'il faut à ces producteurs de pétrole : une technologie exclusive d'injection des boues dans les fractures (technologie SFI™), qui permet d'éliminer de manière permanente et sans danger pour l'environnement plusieurs catégories de déchets.

La technologie SFI a été développée et mise à l'essai avec succès en 1994, et commercialisée pour la première fois en 1995 dans l'Ouest du Canada. Elle consiste à mélanger les résidus à de l'eau afin de créer une boue qui est ensuite pompée dans un puits, habituellement situé à plus de 300 mètres de profondeur. La technologie élimine la nécessité de disposer des déchets en surface dans des sites d'enfouissement ou des fosses de décantation car elle ne crée aucun rejet, les résidus ne venant jamais en contact avec les eaux souterraines, les sols de surface ou l'atmosphère. De plus, elle réduit les émissions de gaz à effet de serre et peut être utilisée toute l'année, sans égard au climat local.

Les activités de Terralog visent surtout le secteur du pétrole, car la technologie SFI est particulièrement efficace dans l'élimination de déchets comme les solides, les fluides et les boues visqueuses et huileuses issus de la production pétrolière, les déblais et les fluides issus du forage, et les fonds de réservoirs et matériaux radioactifs naturels.

La simultanéité de l'arrivée de la technologie SFI de Terralog et du besoin mondial croissant de méthodes propres d'élimination des déchets a contribué au succès de l'entreprise qui compte maintenant une filiale aux États-Unis et a un projet en cours en Indonésie. Terralog offre une gamme complète de services et de produits « SFI » : études de faisabilité et soutien réglementaire, conception et mise en œuvre des projets. Sa technologie est de plus en plus en demande depuis son lancement sur le plan commercial en 1995 et Terralog s'est illustrée pour la première fois à l'échelle internationale en 1998 en procédant à la restauration d'un ancien champ pétrolifère situé en milieu urbain en Californie.

En 2001, lorsque Terralog a obtenu un important contrat de mise en œuvre de sa technologie dans le vaste champ pétrolifère de Chevron Pacific Indonesia à Duri, sur l'île de Sumatra, les choses se sont toutefois compliquées. L'entreprise était mûre pour les services d'EDC.

« L'aide d'EDC dans la préparation du projet de Duri a été cruciale », affirme Roman Bilak, président de Terralog. « Nos créanciers de l'époque jugeaient très risqué le financement d'un projet comme celui-là en Indonésie et il nous était fort difficile de mettre en place le financement. Heureusement, EDC est venue à notre rescousse. Grâce au financement préexpédition, nous avons conservé un fonds de roulement suffisant pour fabriquer l'équipement nécessaire au projet; nous avons aussi souscrit une assurance-risques politiques pour nous prémunir contre d'éventuels problèmes de violence politique, d'expropriation ou de rapatriement des fonds. »

Entièrement opérationnel depuis la fin de 2002, le projet de Duri est aujourd'hui la plus importante installation d'injection en puits profond de résidus issus de la production pétrolière. À ce jour, au moyen de sa technologie SFI, Terralog a éliminé 327 000 mètres cubes de rebuts et 1,15 million de mètres cubes d'eaux usées. L'efficacité de sa technologie ayant été démontrée sur le terrain, l'entreprise accroît maintenant ses activités sur ses marchés de base que sont le Moyen-Orient et la région de l'Asie-Pacifique. De nouveaux projets sont notamment en cours au Koweït, en Arabie saoudite, aux Émirats arabes unis et à Singapour. Là aussi, comme l'indique M. Bilak, Terralog misera sur les services d'EDC pour poursuivre sur sa lancée.

ArtFX

Vous voyez tous les jours dans les centres commerciaux du Canada et des États-Unis ces kiosques où l'on vous vend de tout : des bougies décoratives aux services de télévision par satellite. Mais saviez-vous que bon nombre de ces kiosques sont fabriqués par une entreprise canadienne dynamique et créative appelée ArtFX?



Photo : Falstaff Media

Fondée en 1988 à Moncton (Nouveau-Brunswick), ArtFX était à l'origine un fournisseur de décorations saisonnières pour les centres commerciaux du Canada atlantique. L'entreprise réussissait bien à l'échelle régionale, mais ce n'est qu'en 1999 que sa fondatrice et présidente, Annette Bourque, a décidé qu'ArtFX disposait des atouts nécessaires pour se lancer hors des Maritimes.

**Compte tenu de sa taille et de sa compétitivité,
le marché américain représentait un énorme défi
pour une entreprise canadienne de 35 employés.**

ArtFX réalise actuellement environ 70 % de son chiffre d'affaires annuel sur les marchés d'exportation. Son insistance à cibler le marché américain continue donc de lui être avantageuse. Comme suite à son expansion, les kiosques sont devenus le principal produit d'ArtFX, alors qu'au départ, l'entreprise voulait simplement combler les vides de son carnet de commandes imputables au caractère saisonnier de ses activités. En décembre 2005, ArtFX a abandonné définitivement ses activités dans le domaine des décorations saisonnières.

M^{me} Bourque recommanderait-elle EDC à d'autres petites entreprises comme ArtFX? « Certainement, affirme-t-elle. Chaque fois que l'occasion nous en est donnée, nous vantons les mérites d'EDC. Bien des entreprises auraient avantage à se prévaloir de ses services et nous les encourageons à le faire. »

« En 1988, nous avons décidé que pour satisfaire nos ambitions, nous avons besoin d'un produit moins saisonnier que nos décorations mais qui soit susceptible d'intéresser les centres commerciaux, car c'est un marché que nous connaissions bien et où nous jouissions d'une certaine notoriété, explique-t-elle. Nous avons fabriqué quelques kiosques à la fin des années 1980 et nous avons décidé d'étudier plus à fond ce créneau. Nous avons présenté quelques prototypes à une foire commerciale et nous avons constaté que ce marché était mûr pour l'arrivée d'un nouvel acteur, en l'occurrence nous. »

Exporter aux États-Unis constituait une suite logique pour M^{me} Bourque. De nombreux États américains (comme la Floride) comptent en effet à eux seuls plus de centres commerciaux que tout le Canada. En revanche, compte tenu de sa taille et de sa compétitivité, le marché américain représentait un énorme défi pour une entreprise canadienne de 35 employés. ArtFX y a cependant fait ses preuves de manière éloquente. En 2003, notamment, elle a supplanté six entreprises américaines et arraché un très important contrat pour le nouvel aéroport international de Philadelphie.

C'est aussi en 2003 que la relation entre ArtFX et EDC a commencé à prendre forme. « Nous avons déjà étudié avec EDC les services qu'elle pouvait nous offrir, indique M^{me} Bourque. Cela nous a été salutaire, car lorsque le gros contrat de l'aéroport de Philadelphie nous a été adjugé, nous avons déjà un projet en cours dans un centre commercial américain. Nous avons donc souscrit une police d'assurance frustration de contrats d'EDC pour nous prémunir contre d'éventuelles difficultés contractuelles dans ces deux projets et nous avons aussi profité du financement préexpédition d'EDC pour obtenir le fonds de roulement additionnel dont nous avons besoin pour mener à terme le projet de Philadelphie. »

Depuis, l'entreprise n'a cessé de croître et réalise actuellement deux importants projets pour de gros promoteurs de New York et d'Orlando. « Lorsqu'on signe des contrats de plusieurs millions de dollars, souligne M^{me} Bourque, il est réconfortant de pouvoir compter sur l'aide d'EDC. La possibilité d'assurer ses contrats et d'obtenir un fonds de roulement additionnel représente un atout majeur pour une petite entreprise comme la nôtre. Ces produits réduisent les risques de non-paiement et nous donnent la confiance nécessaire pour aller chercher des contrats à l'exportation encore plus importants. »

La Banque Scotia et EDC Un partenariat durable

Grâce à son réseau international de succursales et de filiales, la Banque Scotia facilite des échanges commerciaux sur plus de 80 marchés. Depuis une quarantaine d'années, son partenariat avec EDC contribue à donner aux exportateurs canadiens un avantage concurrentiel essentiel à leurs succès à l'échelle mondiale.



EDC et les filiales de la Banque Scotia au Mexique, au Salvador, à Trinité-et-Tobago, en Jamaïque, au Chili et au Pérou travaillent aussi en collaboration pour fournir du financement à moyen terme aux importateurs de biens d'équipement. Le programme d'achat de biens d'équipement Scotia-Amériques, initiative conjointe d'EDC et de la Banque Scotia, offre une solution simple de financement à l'exportation aux exportateurs canadiens dont les contrats de vente de biens d'équipement ne dépassent pas cinq millions de dollars américains.

(de gauche à droite) Bala Naidoo, directeur principal, Financement du commerce international, Banque Scotia, Michael Harkins, directeur des services financiers, Institutions financières, EDC, et Richard McCorkindale, directeur principal, Financement du commerce international, Banque Scotia.

EDC est devenue un partenaire très actif de la Banque Scotia en offrant une gamme d'instruments complémentaires qui aident la banque à donner une plus grande portée à ses produits et services financiers pour mieux répondre aux demandes des clients.

L'étendue de son réseau mondial est l'un des principaux facteurs qui expliquent le leadership de la Banque Scotia dans le financement du commerce extérieur, mais ce n'est pas le seul. C'est aussi la banque canadienne la plus tournée vers les marchés internationaux, qui met au service de ses clients ses vastes connaissances en la matière et ses directeurs chevronnés en relations d'affaires. En reconnaissance de cette prédominance, la revue *Global Finance Magazine* l'a nommée en 2006 meilleure banque pour le financement du commerce international du Canada et a nommé Scotia Capitaux, meilleure banque pour les services de change au pays.

Grâce à ces atouts, la Banque Scotia est en mesure d'aider les exportateurs à atténuer leurs risques et à obtenir les marges de crédit et d'autres types d'appui nécessaires à l'obtention de leurs fonds de roulement. Dans le domaine des lettres de crédit, elle aide les exportateurs à s'assurer que les documents sont préparés et présentés correctement, et sa nouvelle technologie *CRÉDIT EXPRESS Élite* permet d'en accélérer le cheminement, d'où des gains d'efficacité. En outre, en misant sur son expérience internationale, elle contribue à identifier les institutions financières étrangères qui pourraient présenter des risques inacceptables pour les exportateurs.

Au cours des dernières années, la nécessité d'appuyer les exportations s'est fortement accrue en raison de la croissance du commerce international au Canada. EDC est devenue un partenaire très actif de la Banque Scotia en offrant une gamme d'instruments complémentaires qui aident la banque à donner une plus grande portée à ses produits et services financiers pour mieux répondre aux demandes des clients. Par exemple, l'assurance-crédits documentaires couvre le risque souverain et politique ainsi que les risques courus par les banques qui traitent avec des exportateurs sur la seule base de lettres de crédit. D'autres produits d'EDC aident à atténuer le risque de non-paiement sur les marchés étrangers et offrent à la Banque Scotia les garanties dont elle a besoin pour accroître les marges de crédit opérationnelles.

Cet appui d'EDC, conjugué au savoir-faire de la Banque Scotia en commerce extérieur et à ses services financiers internationaux, a considérablement augmenté la capacité de la banque à répondre aux besoins de ses clients. Étant habituée à traiter avec des institutions financières étrangères, la Banque Scotia peut collaborer avec EDC pour accroître ces contacts et appuyer d'autres transactions. Résultat : la capacité financière augmente sur le marché, ce qui aide les exportateurs canadiens à conclure plus de contrats.

Les échanges commerciaux prenant de plus en plus d'importance, les exportateurs recherchent des méthodes de financement et de gestion des risques plus créatives. Pour s'adapter à cette évolution, la Banque Scotia et EDC ont mis au point une nouvelle police d'assurance couvrant les obligations des banques étrangères. Similaire à l'assurance-crédits documentaires, cette police est plus souple et peut couvrir un éventail plus large de transactions, ce qui permet à la banque d'appuyer ses clients lorsqu'ils passent des lettres de crédit traditionnelles à des structures financières plus complexes.

La Banque Scotia est aussi un prêteur commercial important, et son réseau mondial fait activement connaître le programme de garanties à moyen terme d'EDC à des emprunteurs potentiels pour encourager les achats de biens d'équipement canadiens. De plus, en raison de sa présence internationale, elle est bien placée pour financer les acomptes et les coûts locaux et offrir du financement en monnaie locale, services qui complètent les crédits à l'exportation offerts par les garanties à moyen terme d'EDC.

En bref, le partenariat entre la Banque Scotia et EDC connaît un franc succès. Il permet à la banque de mieux appuyer les exportateurs lorsqu'ils partent à la conquête de marchés plus instables, et contribue à leur prospérité sur ces marchés. Tout le monde y gagne : nos exportateurs, la Banque Scotia, EDC et le Canada.

Principes directeurs

Au cœur de chaque entreprise prospère, se trouvent des principes sur lesquels elle fonde son orientation stratégique et ses objectifs. Le cadre d'EDC repose sur trois principes fondamentaux : la Société s'engage à mener ses activités en respectant les accords internationaux du Canada, en maintenant ses engagements en matière de responsabilité sociale des entreprises et en appliquant des méthodes de gestion financière saines.

Respecter les accords internationaux

EDC appuie les entreprises sur plus de 170 marchés, en respectant les obligations internationales du Canada, tout particulièrement l'*Accord sur les subventions et les mesures compensatoires* (ASMC) de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et l'*Arrangement sur les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public* (*Arrangement*) de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

L'OMC et ses accords complémentaires, dont l'ASMC, expliquent les principes de libéralisation des échanges, notamment les engagements de chaque pays à abaisser leurs tarifs des douanes et autres obstacles au commerce, et ils décrivent les méthodes de règlement des différends. L'*Arrangement* s'efforce d'éliminer les distorsions entre les nations les plus industrialisées, telles que les subventions aux crédits à l'exportation et l'aide liée au commerce. En 2005, EDC a vivement encouragé l'introduction de changements à l'*Arrangement* en vue d'adopter une tarification établie en fonction du risque et du marché.

La Société a aussi contribué à l'examen de l'*Accord sectoriel sur les crédits à l'exportation pour les avions civils* de l'OCDE. L'objectif des discussions est de moderniser le texte de l'accord, qui date de 1992. Les principaux pays producteurs d'avions y participent, y compris le Brésil, qui n'était pas à l'origine partie à l'accord, mais qui est aujourd'hui l'un des principaux acteurs du secteur.

EDC a par ailleurs joué un rôle clé dans l'adoption du nouvel *Accord sectoriel* de l'OCDE visant l'énergie renouvelable, qui s'applique désormais aux projets hydroélectriques. Cet accord fera la promotion des énergies renouvelables et des aménagements hydrauliques en permettant d'offrir des modalités de paiement qui pourront aller jusqu'à 15 ans pour des projets dans ces secteurs.

La Société participe également à l'examen de la *Déclaration d'action concernant la corruption visant les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public* de l'OCDE, actuellement en préparation, qui cherche à renforcer les efforts internationaux pour lutter contre la corruption dans les contrats à l'exportation. Ces efforts soutiennent l'engagement du Canada à lutter contre la corruption dans les transactions commerciales internationales, comme le prévoit la *Convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales*, adoptée par l'OCDE en 1997.

EDC contribue par ailleurs à la participation du Canada aux discussions de l'OMC sur l'agriculture, en se concentrant particulièrement sur les crédits à l'exportation.

Pour respecter ses obligations aux termes de la Résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies contre le terrorisme, le Canada a pris des mesures législatives, le *Règlement d'application de la résolution des Nations Unies sur la lutte contre le terrorisme*, qui criminalisent la perpétration d'actes terroristes et la prestation de services de financement et de services connexes à des personnes ou à des entités soupçonnées de terrorisme. EDC a mis en place des processus pour s'assurer qu'elle ne traite pas avec des personnes ou des entités figurant dans le *Règlement* et dans la *Loi antiterroriste*.

EDC fait aussi partie de l'Union de Berne, dont le mandat est d'encourager ses 52 membres présents sur tous les continents à adopter de solides principes d'assurance-crédit à l'exportation et d'assurance-investissement à l'étranger. Elle en est l'un des membres les plus importants et elle prend une grande part à ses diverses activités.

Grâce à sa Stratégie éducation et emploi jeunesse (EYE), EDC aide à former la prochaine génération de professionnels des affaires. En veillant à ce qu'ils soient encadrés par des experts du commerce extérieur et de la finance et en tenant des activités de sensibilisation, EDC fait rayonner son expertise en matière de commerce extérieur, de responsabilité sociale des entreprises et de risques politiques. En 2005, EDC a célébré le 5^e anniversaire de sa Stratégie EYE.

Yolanda Banks, conseillère principale, Responsabilité sociale des entreprises, EDC, en compagnie de Brigitte Couture et d'Édouard Huot, boursiers EYE.



Responsabilité sociale des entreprises

EDC s'est engagée à remplir son mandat de façon socialement responsable, conformément à ses valeurs. Sa déclaration d'engagement envers la responsabilité sociale des entreprises énonce des principes directeurs visant sa conduite sur le plan de l'éthique commerciale, de la transparence, de l'environnement et vis-à-vis de la collectivité et de ses employés.

RESPECTER LES NORMES DE CONDUITE ET D'ÉTHIQUE

Le *Code d'éthique commerciale* et le *Code de conduite* d'EDC guident la manière d'agir d'EDC et de ses employés, dirigeants et administrateurs, afin de ne pas ternir sa réputation mondiale comme organisation éthique. Ces codes précisent l'engagement de la Société à assurer la légalité et l'éthique de ses activités, à respecter l'environnement et les droits de la personne, à lutter contre la corruption, à éviter les conflits d'intérêt et à respecter le caractère confidentiel de ses renseignements. On trouvera le *Code d'éthique commerciale* d'EDC à www.edc.ca/ethique et son *Code de conduite*, à www.edc.ca/conduite.

Le *Code de conduite* d'EDC énonce les normes de conduite auxquelles ses employés et sa direction demeurent attentifs. Les employés sont par ailleurs tenus de signer chaque année un Engagement au respect du Code confirmant qu'ils l'ont compris et qu'ils s'engagent à le suivre.

En 2005, EDC a formulé une Politique de divulgation des actes répréhensibles en vue de renforcer les mécanismes qui appuient la divulgation d'actes répréhensibles au sein de la Société, notamment les violations graves au *Code de conduite*, ainsi que le suivi des rapports présentés à cet égard. La politique, instaurée au premier trimestre de 2006, stipule que les employés ont l'obligation de signaler des actes répréhensibles soupçonnés ou potentiels, et qu'ils peuvent le faire en toute confidentialité, sans peur de représailles. Le cas échéant, EDC examinera leur rapport et prendra les mesures qui s'imposent. La responsabilité de donner suite aux rapports présentés incombe à l'agent chargé de la conformité d'EDC.

L'agent chargé de la conformité d'EDC a pour rôle de rehausser les pratiques actuelles en matière de transparence et de reddition de comptes dans des domaines comme la divulgation de l'information, les examens environnementaux, les droits de la personne et l'éthique commerciale. Il lui incombe de réagir à la divulgation interne d'actes répréhensibles aux termes de la Politique de divulgation ainsi qu'aux plaintes formulées par des tiers, notamment des clients d'EDC, des organisations de défense de l'intérêt public et des individus. L'agent offre un service centralisé de réception et d'examen des plaintes, indépendamment de la direction d'EDC. On trouvera des précisions sur le rôle de l'agent chargé de la conformité à www.edc.ca/conformite.

EDC a continué d'offrir à ses employés une formation relative à son Programme de lutte contre la corruption et d'informer ses clients sur ses politiques et sur leurs obligations, notamment l'exigence de signer une déclaration ou d'inclure une convention anti-corruption dans la documentation pertinente. En tout, EDC a remis 1 404 exemplaires de sa brochure sur la lutte contre la corruption à ses nouveaux clients afin qu'ils soient bien au courant des impératifs juridiques inhérents à toute transaction conclue sur les marchés internationaux. De plus, les systèmes internes ont été améliorés en 2005 pour mieux surveiller la diligence raisonnable entreprise dans le cadre du Programme de lutte contre la corruption.

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT ET ASSURER LA TRANSPARENCE

Les entreprises canadiennes présentes à l'étranger sont réputées pour exercer leurs activités d'une manière équitable, ouverte et responsable. En tant que partenaire qui facilite le commerce international pour les entreprises canadiennes, EDC partage la responsabilité des entreprises à cet égard et contribue à maintenir leur réputation, voire à la renforcer par ses principes directeurs et ses politiques.

Parmi les responsabilités environnementales d'EDC, l'Initiative *EnviroExport* appuie l'exportation de produits et de services canadiens visant à remédier aux problèmes environnementaux et à développer des technologies propres. En 2005, dans le cadre de cette initiative, EDC a facilité des ventes à l'exportation totalisant 1,24 milliard de dollars.

En 2005, par suite d'une période de consultation publique, EDC a mis à jour et consolidé son cadre stratégique en matière environnementale, adoptant une politique environnementale globale et modifiant sa Directive en matière d'évaluation environnementale et sa Politique de divulgation. L'exercice avait pour but de refléter les changements apportés aux *Approches communes de l'OCDE concernant l'environnement et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public*, les recommandations faites en 2004 par le Bureau du vérificateur général lors de l'examen des pratiques environnementales d'EDC et l'expérience acquise depuis 2001 par EDC sur le plan de la mise en œuvre. Les clients d'EDC profiteront de toutes ces nouveautés car elles rendront plus claires et plus prévisibles les attentes et les exigences de la Société en ce qui concerne les aspects environnementaux des transactions qu'elle est invitée à appuyer.

Au nombre des changements importants apportés aux pratiques environnementales, mentionnons les suivants :

- ▶ l'adoption d'une nouvelle Politique environnementale qui élargit les principes d'une saine gestion environnementale à l'ensemble des activités commerciales d'EDC;
- ▶ des modifications à la Directive en matière d'évaluation environnementale qui précisent quand et comment elle s'applique et qui prévoient notamment des analyses comparatives des catégories de projets qu'utilisent d'autres institutions financières internationales et organismes de crédit à l'exportation, l'application à tous les pays du G7 des processus d'examen environnemental servant aux projets situés aux États-Unis et au Canada, de même que l'exclusion des mécanismes de crédit utilisés pour les achats ou les investissements non liés à un projet.

Ces politiques et les commentaires reçus par EDC dans le cadre de sa consultation publique sont accessibles à www.edc.ca/commentaires_public.

Parmi les principaux changements à la Politique de divulgation, notons ce qui suit :

- ▶ l'obligation pour les parrains de projets de divulguer de l'information environnementale 30 jours avant la signature des projets dans les pays qui ne font pas partie du G7. EDC se réserve le droit de déroger à cette exigence, mais doit le cas échéant se justifier publiquement;
- ▶ la publication des normes environnementales utilisées par EDC lors de l'examen de l'information environnementale.
- ▶ le rétrécissement des fourchettes en dollars du montant indiqué d'une transaction individuelle.

Le site Web d'EDC a été mis à jour afin de refléter les changements découlant de la nouvelle Politique de divulgation (www.edc.ca/divulgaion).

PRÉSENTER DES RAPPORTS EN MATIÈRE DE RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

En 2005, EDC a publié son premier rapport sur la responsabilité sociale des entreprises (RSE), que l'on peut consulter à www.edc.ca/rse. Il a notamment porté sur l'introduction d'indicateurs de performance qui permettront à EDC de mesurer ses progrès dans le cadre de son engagement à la RSE. La Société évaluera sa performance en fonction de ces indicateurs dans son rapport de 2006 sur la RSE.

Les activités réalisées par EDC dans l'optique de ses engagements en matière d'environnement, y compris les projets évalués aux termes de la Directive, sont présentées dans le Rapport annuel de l'éco-conseiller en chef, que l'on peut consulter à www.edc.ca/environnement.

EDC cherche aussi des occasions de discuter avec ses pairs de son expérience en matière de RSE. C'est ainsi qu'à la Conférence interaméricaine sur la responsabilité sociale des entreprises organisée par la Banque interaméricaine de développement à Santiago, au Chili, EDC a pris part à un panel international sur le rôle des organismes de crédit à l'exportation dans la promotion d'un commerce international responsable reposant sur des pratiques améliorées d'examen environnemental. EDC a aussi participé à un cours sur la gestion des risques sociaux et environnementaux dans le secteur de la prospection minière à l'occasion du congrès annuel de la Prospectors and Developers Association of Canada.

INVESTIR DANS LA COLLECTIVITÉ

Grâce à sa Stratégie éducation et emploi jeunesse (EYE), EDC contribue à assurer la relève des leaders du monde des affaires en offrant à des étudiants canadiens des possibilités d'emploi et d'apprentissage dans le domaine du commerce extérieur. De concert avec des établissements d'enseignement canadiens et des associations telles que l'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC) et le Forum pour la formation en commerce international, la Stratégie EYE encourage les études dans le domaine du commerce international.

En 2005, EDC a célébré le 5^e anniversaire de sa Stratégie EYE. Dans le cadre de ce programme, la Société a jusqu'à ce jour accordé 140 bourses d'études et offert 325 stages de travail à des étudiants canadiens.

Comme partie intégrante des activités de sensibilisation à sa Stratégie EYE, EDC a poursuivi sa série Conférences, qui a pour but de faire rayonner au moyen de présentations en classe son expertise en matière de commerce extérieur, de responsabilité sociale des entreprises et de risques politiques. En 2005, les employés d'EDC ont fait 93 présentations à des étudiants et professeurs dans les universités canadiennes. La Stratégie EYE est décrite en détail à www.edc.ca/jeunes.

Les employés d'EDC continuent de contribuer au mieux-être de leurs collectivités. En 2005, EDC a appuyé la participation de ses employés à la Campagne de charité en milieu de travail du Gouvernement du Canada, qui a recueilli 167 477 \$ – un record. De plus, dans le cadre de la *Journée d'entraide*TM, une centaine d'employés d'EDC ont pris part à des activités locales de développement communautaire.

La *Politique sur les dons de bienfaisance liés au bénévolat des employés* représente l'un des piliers centraux de la présence d'EDC dans la collectivité. Dans le cadre de cette politique, la Société fait des dons aux organismes de bienfaisance admissibles au sein desquels ses employés font du bénévolat. En 2005, plus de 15 organisations – allant de Médecins Sans Frontières à l'Institut national canadien pour les aveugles – ont bénéficié de contributions.

MISER SUR NOTRE ÉQUIPE

Indicateur	2005 plan	2005 résultats	2006 plan
Taux de roulement volontaire du personnel	< 8,0 %	5,8%	7,5 %
Nombre de jours de formation par employé (moyenne)	5,0	6,83	5,0
Rang supérieur à celui des entreprises hautement performantes dans le sondage d'EDC auprès des employés	oui	non	S/O*

* Le sondage auprès des employés est réalisé tous les deux ans.

À EDC, le concept de responsabilité sociale s'étend à ses employés.

EDC s'assure que ses employés ont la formation nécessaire pour bien servir ses clients et cultive un climat qui stimule et appuie le rendement de ses employés et leur perfectionnement. Elle mesure l'efficacité de ses efforts au moyen d'indicateurs internes tels que le roulement volontaire du personnel, son programme de formation et de perfectionnement et l'opinion de ses employés.

En tout, EDC a accordé 6 848 jours de formation en 2005, soit une moyenne de 6,83 jours par employé. La majorité de cette formation est technique ou liée à des produits, et fait appel à un grand nombre d'experts d'EDC. Servir les clients dans la langue officielle de leur choix est une priorité pour la Société. À cet égard, 25 % de toutes les activités de formation sont consacrées à l'apprentissage des langues officielles. En 2003, EDC s'est fixé comme objectif d'atteindre un niveau de bilinguisme global de 60 % avant 2008. La Société a atteint cet objectif dès la fin de 2005 et continue d'accorder la priorité au bilinguisme de son personnel. Elle maintiendra donc son approche consistant à fixer des objectifs de formation personnalisés et à évaluer systématiquement les capacités de ses employés dans les deux langues officielles pour relever encore davantage sa capacité bilingue globale.

EDC n'a pas atteint un rang supérieur à celui des entreprises hautement performantes dans le Sondage d'opinion auprès des employés 2005, mais ses résultats globaux demeurent plus élevés que la norme en Amérique du Nord selon les calculs du Groupe Hay. Les employés d'EDC affichent une grande fierté et un profond engagement envers le mandat de la Société ainsi qu'à l'endroit de sa clientèle. En effet, 88 % des employés ont dit être d'accord avec l'énoncé « Je suis fier de travailler à EDC », et 100 % des répondants ont indiqué qu'il leur était important de travailler pour une organisation qui contribue au bien public.

Au nombre des domaines susceptibles d'amélioration relevés dans le sondage, mentionnons les communications, la gestion du rendement, l'innovation et l'orientation-client ainsi que la prise de décisions. Des résultats détaillés compilés pour chaque équipe d'EDC ont été communiqués à la haute direction à la fin de 2005. Bon nombre des priorités de la Société en 2005 et 2006 traitent directement des préoccupations soulevées par les employés dans le sondage, entre autres l'amélioration du programme de gestion du rendement et les changements en profondeur touchant la structure et les processus visant à relever la capacité d'EDC de servir ses clients.

Les employés de la Société présentent un large éventail d'expériences, de cultures, d'études et d'antécédents et parlent plus de 35 langues. Reconnaisant l'atout inestimable que lui confère cette diversité, EDC a créé en 2005 le Prix Diversité, remis à l'équipe qui reflète le mieux les valeurs prônées par la Société, à savoir l'équipe, le service à la clientèle et l'innovation.

Cette année, EDC a été reconnue par l'*Ottawa Citizen* comme l'un des dix employeurs de choix de la région de la capitale nationale. De surcroît, pour la cinquième année de suite, EDC a été choisie comme l'un des 100 meilleurs employeurs au Canada selon la liste établie par le magazine *Maclean's*.

Assurer une saine gestion financière

Indicateur	2005 plan	2005 résultats	2006 plan
Bénéfice net (en M\$)	162	1 287	892
Rendement des capitaux propres (en %)	4,8	27,0	16,2
Ratio d'efficacité brut (en %)	21,5	20,5	26,3
Ratio de viabilité financière (en %)	10,2	10,2	8,7

Grâce à une saine gestion financière, EDC s'assure d'avoir toujours un capital de base adéquat pour pouvoir remplir son mandat, maintenant et à l'avenir. La Société exerce ses activités de façon autonome et ne reçoit aucun crédit du Parlement. Sa capacité d'autosuffisance repose sur la réalisation de rendements adéquats pour les risques assumés, sur la maîtrise des coûts et sur une gestion efficace des risques. C'est ainsi qu'EDC a pu appuyer au fil des ans des exportations et des investissements d'une valeur de plus de 550 milliards de dollars à partir du capital-actions d'un milliard de dollars environ investi dans la Société par le gouvernement du Canada depuis 1944.

EDC suit sa performance financière selon quatre indicateurs clés : bénéfice net, rendement des capitaux propres, ratio d'efficacité brut et ratio de viabilité financière.

Tout comme en 2004, la Société a réalisé en 2005 un bénéfice net supérieur aux prévisions dû à la diminution du portefeuille des prêts et à l'amélioration des conditions relatives au crédit; il en est résulté une reprise sur provision pour pertes sur créances. Un ajustement à la juste valeur non réalisé moins élevé des instruments financiers dérivés a aussi eu un impact sur le bénéfice net. Les normes comptables exigent qu'EDC évalue ses instruments financiers dérivés à leur juste valeur et porte à l'état des résultats les gains et les pertes non réalisés.

Le rendement des capitaux propres, qui a été de 27 %, est supérieur aux prévisions du Plan de la Société parce que le bénéfice net a été considérablement plus élevé. Le ratio d'efficacité brut a été de 20,5 %, inférieur à celui prévu par le Plan (21,5 %) : cela est dû à une diminution des dépenses administratives, partiellement contrebalancée par la baisse du revenu net. Les dépenses administratives se sont élevées à 182 millions de dollars, soit 14 millions de moins que les 196 millions prévus par le Plan. Le ratio de viabilité financière correspond à celui prévu par le Plan, soit 10,2 %, le bénéfice d'exploitation et le capital ayant à peu près suivi les niveaux du Plan.

Objectif 1

Créer de la valeur pour nos clients et améliorer les services qui leur sont offerts

Indicateur	2005 plan	2005 résultats	2006 plan
Volume d'activités – en G\$*	57,8	57,4	59,6
Nombre de clients servis	7 500	6 828	—**
Satisfaction des clients	80,0	84,8	80
Volume des activités en partenariat	8,8	9,5	9,0

* Exclut l'assurance sur le marché canadien.

** Un nouvel indicateur relatif aux clients a été élaboré. Aucun objectif n'a donc été arrêté pour cet indicateur en 2006.

En 2005, EDC a appuyé des ventes à l'exportation et des investissements à l'étranger d'une valeur de 57,4 milliards de dollars, un sommet, bien que l'objectif n'ait pas tout à fait été atteint. De plus, les exportateurs et les investisseurs canadiens se sont dits plus satisfaits que jamais du service qu'ils reçoivent d'EDC. Cependant, la dynamique du commerce mondial met de plus en plus à l'épreuve les clients de la Société, et celle-ci adapte donc ses services pour tenir compte de leurs besoins en évolution rapide.

ALIGNER LES SERVICES SUR LES BESOINS DES CLIENTS

Le niveau de satisfaction générale de la clientèle a atteint un sommet en 2005, l'indice de la satisfaction du client, compilé à partir de sondages mensuels, affichant une cote de 84,8, soit une hausse considérable par rapport à 2004 (81,8). Le score de 2005 a été porté par les cotes plus élevées obtenues pour le suivi aux questions des clients et pour la fourniture de produits et de services répondant aux besoins exprimés.

Reconnaissant que les besoins de ses clients changent au rythme de la dynamique du marché mondial, EDC a entrepris en 2005 d'examiner la structure de ses activités afin de déterminer comment elle pourrait répondre le mieux possible à ces besoins, dès maintenant et pour l'avenir. À la suite de cet examen, elle a entamé une réorganisation qui, tout en tenant compte de son expertise des diverses industries, lui permettra de mieux intégrer ses principaux secteurs d'activité et le groupe du développement des affaires pour optimiser son service à la clientèle.

Grâce à ces mesures, les clients auront un seul point de contact avec EDC. Cette personne sera en relation permanente avec eux, connaîtra donc bien leurs besoins et pourra ainsi veiller à ce qu'ils reçoivent toujours l'expertise et les solutions qu'il leur faut pour réussir. La mise en œuvre définitive de ce nouveau modèle de service à la clientèle se fera en 2006.

AIDER LES GRANDES INDUSTRIES À S'ADAPTER AU CHANGEMENT

Conformément à son mandat, EDC s'emploie aussi à maintenir le cap auprès des grandes entreprises qui emploient des dizaines de milliers de Canadiens dans des secteurs industriels aux prises avec des défis sur les marchés mondiaux. Par exemple, EDC a facilité en 2005 des exportations d'une valeur de 3 milliards de dollars dans le secteur de l'aéronautique, de 774 millions de dollars dans celui des télécommunications et de 12 milliards de dollars dans celui de la foresterie.

Le secteur de l'aéronautique montre bien le rôle stratégiquement important qu'EDC est appelée à jouer dans une conjoncture difficile. Malgré les bonnes performances affichées récemment par des compagnies canadiennes, grandes et petites, d'assemblage d'avions et de pièces, la maturité à laquelle est parvenu le marché des avions de transport régional à réaction et la baisse des ventes sont venus accabler le bilan de l'industrie. Ajoutons à cela les faillites de plusieurs



William Vangool, chef de la direction de Triodetic Building Products Ltd. d'Ottawa, en compagnie de Michel Villeneuve, directeur du développement des affaires, et de Lena Trickey, souscriptrice, Solutions financières pour PME d'EDC. Lauréate du Prix d'excellence à l'exportation canadienne dans la catégorie Petit exportateur en 2005, Triodetic a commencé à concevoir et à fabriquer des structures spatiales, des dômes ainsi que des structures spécialisées et décoratives dès le milieu des années 1960. Cliente d'EDC depuis plus de trois ans maintenant, Triodetic mise sur notre assurance-comptes clients et nos garanties pour cautionnement bancaire afin de pouvoir soutenir la concurrence partout aux États-Unis, en Amérique du Sud et au Moyen-Orient.

transporteurs aériens aux États-Unis en 2005 qui ont provoqué le retour d'avions à EDC à des fins de remise en marché. Si EDC peut continuer de faciliter des transactions dans une telle conjoncture, c'est qu'en tant que prêteur principal, son engagement est garanti par la valeur de revente de l'avion. Qui plus est, EDC compte des provisions adéquates et jouit d'un solide bilan. Voilà qui est amplement suffisant pour protéger la Société contre toute perte qui pourrait découler de son appui à quelque 200 exportateurs du secteur qui emploient plus de 70 000 Canadiens.

AJOUTER DE LA CAPACITÉ FINANCIÈRE

EDC réalise plus de 50 % de son volume d'activités total en partenariat avec d'autres institutions financières, au Canada et ailleurs dans le monde, en leur proposant des améliorations en matière de crédit qui les rendent plus susceptibles d'offrir un financement ou une couverture aux exportateurs et aux investisseurs canadiens. En 2005, le volume des activités en partenariat dans le cadre des programmes de financement à moyen et à court terme et d'assurance-crédits documentaires a été de 9,5 milliards de dollars (la cible était de 8,8 milliards), soit une hausse de 20 % par rapport à 2004.

Les partenariats d'EDC avec des institutions financières aident les exportateurs en leur donnant un accès accru à un fonds de roulement grâce à des solutions comme le financement préexpédition, les garanties pour cautionnement bancaire et l'assurance-comptes clients. Nouveauté en 2005 : la Garantie de facilité de change (FXG), qui évite aux exportateurs de devoir fournir à leur institution financière un nantissement de 10 % sur les contrats de change à terme. EDC s'est associée à quatre institutions financières pour faire des essais pilotes limités de ce produit à l'automne 2005. La FXG a permis à un groupe d'exportateurs canadiens de conclure des contrats de change à terme d'une valeur d'environ 80 millions de dollars. D'autres institutions financières devraient se joindre à EDC au printemps pour le lancement intégral du produit.

EDC a aussi adopté une méthode plus efficace de prestation de la garantie pour cautionnement bancaire (PSG) aux exportateurs qui doivent émettre des lettres de garantie multiples pour leurs contrats à l'exportation. Il est désormais possible de mettre en place une ligne de cautionnement préautorisée, valable un an, pour chaque exportateur admissible. La couverture individuelle d'un instrument bancaire se fait désormais en quelques heures, les formalités administratives étant minimales pour l'exportateur, pour sa banque et pour EDC. La marge PSG constitue maintenant une option à valeur ajoutée pour bon nombre des institutions financières partenaires d'EDC et les exportateurs canadiens. En 2005, elle a permis d'appuyer l'émission de près de 250 lettres de garantie pour le compte de plus de 15 entreprises canadiennes.

En juin 2005, EDC a conclu un accord avec la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur (Coface) à l'intention de ses clients de l'assurance à court terme. Cet accord permet d'offrir un guichet unique aux exportateurs canadiens à la recherche d'assurance sur le marché canadien et aussi d'assurance à l'exportation. En effet, EDC peut assurer leurs créances à l'exportation et Coface, leurs créances sur le marché canadien.

TRAVAILLER EN PARTENARIAT

Les partenariats qu'EDC a créés avec 15 groupes de l'industrie et associations commerciales sont axés sur les industries et les marchés dans lesquels EDC peut faire la différence stratégique pour les entreprises canadiennes. Autre nouveauté en 2005 : EDC a conclu un accord avec l'Association des transitaires internationaux canadiens qui lui permettra d'offrir à ces intermédiaires clés en commerce international des services qui les aideront à répondre aux nouvelles exigences des États-Unis en matière de sécurité. Misant sur ces partenariats, EDC établira en 2006 un panel formé d'acteurs clés du secteur de l'exportation et de l'investissement étranger afin de recueillir plus de renseignements et de recommandations sur les besoins des compagnies canadiennes et sur la meilleure façon dont elle peut les servir.

Objectif 2

Mettre l'accent sur les marchés émergents stratégiquement importants

Indicateur	2005 plan	2005 résultats	2006 plan
Volume sur les marchés émergents (en G\$)	11,7	13,3	14,2

EDC a aidé à appuyer des ventes à l'exportation et des investissements sur les marchés émergents d'une valeur de 13,3 milliards de dollars en 2005, un record. Il s'agit là de 23 % du volume d'activités total de la Société pour l'année. EDC a facilité 37 % de l'ensemble des exportations canadiennes vers le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et le Mexique, grands marchés en forte croissance.

Les activités d'EDC sur les marchés émergents en 2005 ont été soutenues par la forte croissance du portefeuille de l'assurance-risques politiques, qui aide à gérer les risques inhérents à l'investissement à l'étranger. La croissance du portefeuille de l'assurance-crédit à court terme, qui permet aux exportateurs de réduire le risque de non-paiement ou de défaut, a elle aussi contribué à ces excellents résultats.

Plus de la moitié de ce volume d'activités, soit 7,9 milliards de dollars, a été réalisé sur les marchés à croissance rapide de l'Asie-Pacifique : en Chine, le volume a crû de plus de 26 % ou 480 millions de dollars pour atteindre 1,8 milliard de dollars. Par ailleurs, en Russie, il a augmenté de 148 %, passant de 202 à 501 millions de dollars de 2004 à 2005. En Afrique et au Moyen-Orient, le volume est monté de 2 à 3,4 milliards de dollars, soit de 70 %. Au Brésil, les exportations facilitées par EDC ont progressé de 20 millions de dollars, franchissant le cap du milliard. Selon les estimations, EDC a facilité 70 % de toutes les exportations canadiennes de biens et services au Brésil, 64 % en Russie, 29 % en Inde, 25 % en Chine et 47 % au Mexique.

DIVERSIFIER LES MARCHÉS

Les États-Unis demeurent le marché de prédilection pour le Canada, et EDC y a facilité des exportations et des investissements de plus de 31,9 milliards de dollars. Or, EDC joue un rôle déterminant afin d'aider un nombre croissant d'entreprises canadiennes à se lancer aussi sur d'autres marchés clés. Selon ses recherches, plusieurs facteurs sont à l'origine du peu d'enthousiasme à pénétrer les marchés émergents, notamment le manque de sensibilisation aux débouchés et la perception que les risques sont plus élevés et que la conversion de prospects en clients prend plus de temps et d'argent. EDC aide les compagnies canadiennes à s'adapter et à surmonter ces obstacles grâce à son réseau de huit représentations à l'étranger, situées dans de grands centres d'affaires.

En 2005, la Société a nommé un représentant permanent en Inde, qui s'est ajouté aux représentants déjà présents au Mexique, au Brésil, en Europe centrale, en Asie du Sud-Est et en Chine. Ces représentations cherchent surtout à créer des relations à long terme avec des acheteurs locaux clés pour qu'ils comblient leurs besoins en approvisionnement en ayant recours à l'expertise canadienne. Par sa présence locale, EDC aide ses clients canadiens à pénétrer des marchés clés en leur fournissant d'importants contacts, des renseignements sur les marchés concernés et des outils financiers qui les aident à conclure leurs contrats. En 2006, EDC étudie les besoins des marchés pour savoir si elle doit établir d'autres représentations.



Winston Kan, représentant en chef pour la Chine à EDC

En 2005, EDC a facilité des exportations et des investissements d'une valeur de 2,3 milliards de dollars en Chine et à Hong Kong pour le compte de plus de 250 entreprises canadiennes. Ses produits, notamment l'assurance-comptes clients, l'assurance et le cautionnement de contrats ainsi que le financement, aident les compagnies canadiennes à réduire leurs risques, à accéder à un fonds de roulement et à offrir des conditions aussi favorables que leurs concurrents dans des secteurs fort divers comme la foresterie, l'énergie, les télécommunications, les technologies de pointe et les applications environnementales.

FACILITER L'INVESTISSEMENT

EDC s'est aussi engagée à appuyer davantage l'investissement canadien sur les marchés émergents lorsque les retombées pour le Canada sont claires. Elle veut non seulement faciliter de nouveaux investissements mais aussi aider les entreprises à croître, une fois implantées sur de nouveaux marchés. C'est ainsi que sa récente collaboration avec Sinasure, la société chinoise d'assurance-crédit et d'assurance à l'exportation, aidera les compagnies affiliées d'entreprises canadiennes qui exportent à partir de la Chine. Une fois mise en œuvre intégralement, l'entente permettra à ces compagnies de mieux se prévaloir de l'assurance-comptes clients et des services de cautionnement, ce qui leur facilitera l'accès à un fonds de roulement auprès des banques locales. En 2005, EDC a aussi mené des recherches initiales sur les besoins des sociétés de ce type situées au Mexique. La Société en a conclu qu'elles dépendent fortement du financement interne et que les solutions de financement locales ne répondent pas à leurs besoins. Compte tenu de ces résultats, EDC créera des services de financement des ventes, de cautionnement et de crédit qui soient adaptés à leurs besoins.

PROPOSER DES PRODUITS QUI RÉPONDENT AUX EXIGENCES DU MARCHÉ

En 2005, EDC a refondu son Programme de garantie bancaire compte tenu de l'évolution des besoins des acheteurs étrangers – surtout sur le plan du financement des coûts locaux – et de l'influence du financement dans leurs décisions d'achat. Dès les premiers mois, le programme a suscité un vif intérêt auprès de banques canadiennes et étrangères dans divers secteurs industriels. À la fin de l'année, la filière comprenait des transactions au Kazakhstan, au Mexique et au Venezuela d'une valeur totale de 120 millions de dollars. Créer des outils qui facilitent les exportations et les investissements est prioritaire pour EDC. C'est dans cet esprit qu'elle a commencé à offrir une assurance-risques politiques contre le non-respect des obligations souveraines (NHS), qui couvre à la fois la volonté et la capacité des débiteurs souverains à respecter leurs obligations contractuelles, y compris le paiement. Elle vise les banques qui prêtent à des emprunteurs souverains, à des sociétés d'État et à des débiteurs infra-étatiques. Par sa volonté, en partenariat avec le secteur privé, de prêter son nom aux polices NHS, EDC élimine la nécessité qu'avaient ses clients de traiter avec plusieurs assureurs pour être entièrement couverts. EDC a ainsi appuyé de nombreuses banques, la valeur de la couverture NHS atteignant 200 millions de dollars en 2005. Elle amorce l'année 2006 forte d'une filière de transactions s'élevant à plus de 400 millions de dollars.

FAIRE PLUS SUR LES MARCHÉS ÉMERGENTS

De plus en plus, EDC fait converger vers les acheteurs et les emprunteurs étrangers ses efforts de développement des affaires sur les marchés internationaux. Les relations à long terme avec ces clients étrangers clés et aussi avec les principaux intermédiaires sur les marchés locaux créent en effet une valeur considérable pour les exportateurs et les investisseurs canadiens. C'est ainsi, par exemple, qu'en décembre 2005, EDC a signé une ligne de crédit de 15 millions de dollars américains avec la société par actions à responsabilité limitée JSC Ukreximbank de l'Ukraine pour faciliter l'achat de biens et services canadiens, particulièrement dans le secteur du matériel agricole. En approfondissant ce type de relations et en offrant un appui en temps opportun, EDC continuera d'aider les compagnies canadiennes à maximiser les occasions d'exportation et d'investissement sur les marchés émergents.

Objectif 3

Appuyer les PME

Indicateur	2005 plan	2005 résultats	2006 plan
Nombre de PME servies	6 750	6 203	—*

* De nouveaux indicateurs relatifs aux clients sont en voie d'élaboration. Aucun objectif n'a donc été arrêté pour cet indicateur en 2006.

EDC a facilité des exportations d'une valeur de 15,5 milliards de dollars par des PME canadiennes en 2005. Ce record représente un bond de 31 % par rapport à 2004 (11,8 milliards) et plus du quart du volume total d'activités de la Société pour l'année.

SE RAPPROCHER DE PLUS DE PME

Afin de réussir sur le marché mondial où la concurrence est vive, les petits exportateurs font souvent preuve d'ingéniosité et d'audace pour compenser l'inconvénient que peut présenter leur taille. Aider les petites entreprises à prendre l'élan qu'il leur faut pour prospérer sur les marchés étrangers est au cœur du mandat d'EDC. Si l'on sait que les PME – entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 25 millions de dollars – sont prédominantes dans le monde des affaires canadien, il n'est guère surprenant qu'elles constituent 91 % de la clientèle d'EDC.

En 2005, le volume d'activités d'EDC avec les PME qui exportent et investissent a atteint le chiffre inégalé de 15,5 milliards de dollars. Le recours aux services financiers de la Société – de l'assurance et du cautionnement de contrats au crédit acheteur –, a bondi dans toutes les catégories par rapport à l'année précédente. Quant au nombre de clients, EDC a appuyé 6 203 PME, soit une légère baisse par rapport à 2004 et chiffre inférieur à la cible fixée, la force de notre dollar et les coûts plus élevés de l'énergie ayant grevé les ventes à l'exportation de nombreuses petites entreprises, plus particulièrement les clientes de l'assurance à court terme d'EDC. Pour accroître sa clientèle, EDC devra élaborer de nouveaux produits et mieux se faire connaître auprès des plus petites PME canadiennes – qui constituent la vaste majorité des entreprises exportatrices – dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à cinq millions de dollars. Près de 10 % des PME servies en 2005 étaient de nouveaux clients et le nombre d'entreprises qui ont utilisé les services de financement d'EDC a augmenté du tiers. En tout, 90 % des PME clientes ont souscrit une police d'assurance-comptes clients, en hausse par rapport aux 85 % de 2004.

OFFRIR PLUS DE SERVICES PERSONNALISÉS

Au cours de la dernière décennie, EDC a pu adapter bon nombre de ses produits et services aux besoins des petites entreprises par l'intermédiaire de ses équipes Exportateurs en essor et Solutions financières pour PME. Ces entreprises ont ainsi pu obtenir de façon plus rapide, plus abordable et plus souple des services de prêts et de protection contre les risques et ont aussi eu accès à un fonds de roulement plus intéressant.

De nombreuses innovations et de nouveaux partenariats ont contribué à la croissance spectaculaire en 2005 de l'utilisation des services financiers d'EDC. Par exemple, EDC a donné de l'ampleur à ses accords de garantie, entre autres, avec la Banque Scotia, la CIBC et de nouveaux partenaires comme Mercantile Financial Services afin d'accroître le fonds de roulement des exportateurs canadiens. L'étendue de la couverture des garanties de prêt à terme aux dépenses de commercialisation s'est avérée utile pour le secteur des technologies de pointe, et l'établissement d'une ligne de crédit avec le Kazakhstan a ouvert de nouvelles possibilités dans le secteur agricole. Le service est par ailleurs devenu plus rapide grâce à l'automatisation des documents de garantie et les délais de réponse, plus réguliers.



En 2005, EDC a créé le Groupe du développement des affaires – PME, pour mieux comprendre les besoins des petites entreprises et leur offrir des options plus novatrices sur les produits en utilisant divers modes de prestation.

Annie Lafontaine, Groupe du développement des affaires – PME, EDC.

À partir de cette expérience, EDC a créé en 2005 le Groupe du développement des affaires – PME, pour mieux comprendre les plus petites entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à cinq millions de dollars. L'objectif est de leur offrir encore plus d'options sur les produits, de manière plus coordonnée, et en utilisant tous les moyens dont elle dispose – le site Web, le téléphone, le courrier, les contacts personnels et les tierces parties, comme les banques et les firmes comptables.

D'après son analyse des données de Statistique Canada et de ses propres sources, EDC estime qu'à l'heure actuelle, des quelque 35 000 exportateurs canadiens, environ 28 000 ont un chiffre d'affaires annuel inférieur à cinq millions de dollars. Ses recherches montrent par ailleurs que, bien qu'elle ait un bon taux de pénétration parmi les exportateurs qui ont accès à des services bancaires commerciaux, il lui est plus difficile d'attirer les entrepreneurs qui financent leurs activités à l'exportation au moyen de marges de crédit personnelles ou de marges destinées aux petites entreprises. Ces compagnies pourraient profiter de certains services d'EDC pour s'attaquer aux marchés étrangers et elles représentent pour le Canada un potentiel inexploité de croissance des exportations.

En 2005, EDC a organisé des groupes de discussion avec des clients et d'autres petits exportateurs pour mieux comprendre leurs besoins financiers et les relations qu'ils ont avec leurs banques. En tenant compte de ces discussions et des résultats d'autres recherches, EDC pourra atteindre plus d'exportateurs en 2006 en leur présentant de nouveaux produits et services ou en améliorant ceux qui existent déjà.

EN AVOIR PLUS POUR SON ARGENT

Le site Web est un mécanisme de prestation des services qui revêt chaque année une importance croissante pour EDC. **Edc.ca** est désormais devenu, pour la plupart des petites entreprises, le premier point de contact avec la Société. Le site joue aussi un rôle accru dans les activités de ventes et d'après-vente. Par exemple, en 2005, environ 55 % des clients de l'assurance à court terme, dont la majorité sont des PME, ont utilisé EDC en Direct, une section du site destinée aux renouvellements de polices et aux formalités connexes.

Bien comprendre l'ensemble des besoins de ses clientes PME et leur offrir les produits et services nécessaires à leur réussite sur les marchés d'exportation, voilà une autre priorité d'EDC. En 2005, EDC a commencé à examiner comment elle pourrait mieux intégrer tous ses services aux petites entreprises, pour mieux s'en rapprocher, mieux comprendre leurs habitudes d'exportation et mieux les sensibiliser à ce qu'EDC pourrait leur offrir de plus.

S'ATTENDRE À PLUS POUR 2006

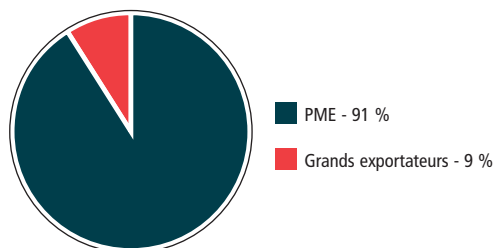
Après une année passée à examiner de près de nombreux processus internes et externes, ainsi que les enjeux et les opportunités que présentent les petites entreprises, EDC est maintenant en bonne position pour se rapprocher d'elles. En 2006, elle lancera de nouveaux produits financiers et de nouveaux modes de prestation des services qui cibleront tout particulièrement les petits exportateurs. EDC examinera la tarification du programme d'assurance pour petites entreprises et s'efforcera d'élaborer un service de repérage pour aider les petites entreprises à trouver des débouchés réalistes sur les marchés étrangers. Par ailleurs, elle automatisera plus de processus et améliorera ses services en ligne pour que les entrepreneurs toujours pressés par le temps puissent se brancher à EDC plus rapidement, en payant moins cher et de manière plus efficiente.

Les PME en chiffres

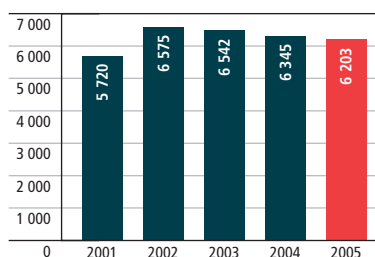
Indicateur	2005 plan	2005 résultats	2006 plan
Exportateurs en essor (EE) – Nombre de nouveaux clients	615	601	–*
EE – Délai moyen d’approbation du crédit	–	2,1 jours	–

* De nouveaux indicateurs relatifs aux clients sont en voie d’élaboration. Aucun objectif n’a donc été arrêté pour cet indicateur en 2006.

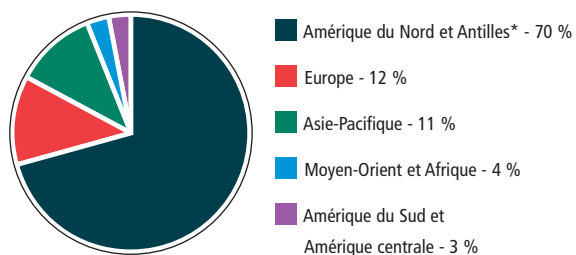
PME en pourcentage de la clientèle d’EDC



Nombre de PME clientes

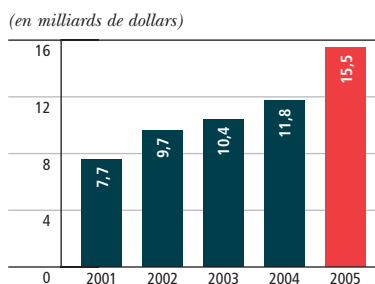


Volume des PME par marché géographique

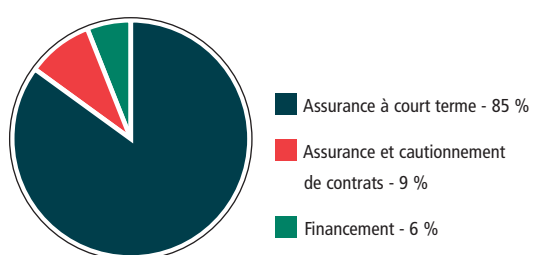


* Comprend le Mexique

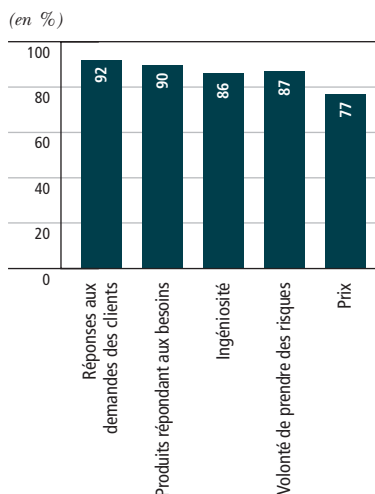
Volume de soutien aux PME



Utilisation des produits par les PME



Classement des attributs des services aux PME



Objectifs stratégiques de 2006

La mondialisation a créé un marché des biens et services plus vaste et plus dynamique, tout en attisant la concurrence internationale. Pour réussir dans cette conjoncture, les entreprises du monde entier doivent adapter leur modèle d'affaires afin d'optimiser leur productivité et de réduire leurs coûts de production. Pour sa part, EDC adapte elle aussi son modèle pour veiller à ce que ses produits et services continuent de contribuer à la réussite des entreprises canadiennes sur la scène internationale.

BÂTIR UNE STRATÉGIE

La stratégie d'affaires d'EDC vise à lui permettre de mieux comprendre les besoins des entreprises canadiennes et de se rapprocher du marché.

Elle se fonde sur quatre éléments de base :

- 1 **Se brancher sur les exportateurs et les investisseurs.** EDC axera ses activités sur les besoins de ses clients afin de mieux comprendre leur démarche et leurs défis en matière de commerce international et d'être en mesure de leur offrir les outils et les services qui favoriseront leur réussite. EDC appuiera davantage les PME, se concentrera sur les secteurs industriels qui revêtent une importance stratégique pour le Canada (notamment l'agroalimentaire, l'aéronautique, l'automobile, l'énergie, la foresterie, l'industrie manufacturière et les services) et harmonisera encore davantage sa structure et ses processus commerciaux.
- 2 **Faciliter le commerce d'intégration.** EDC est en train de mettre au point des produits et services plus novateurs axés sur l'investissement direct canadien à l'étranger et sur les investissements en capital-actions pour aider les entreprises canadiennes à créer des chaînes d'approvisionnement et de distribution mondiales. Une telle approche reconnaît le besoin d'épauler les entreprises canadiennes afin qu'elles puissent rivaliser avec leurs concurrentes étrangères, tant au Canada qu'ailleurs dans le monde.
- 3 **Étendre sa présence sur les marchés mondiaux.** Les entreprises canadiennes se doivent de consolider leurs assises et d'exploiter de nouvelles possibilités sur leurs marchés d'exportation traditionnels comme les États-Unis tout en perçant sur les marchés émergents. EDC poursuivra son travail en collaboration avec les représentants de Commerce international Canada afin de contribuer à l'établissement des priorités gouvernementales et d'orienter ses activités en conséquence. De plus, EDC misera davantage sur sa stratégie afin de pouvoir prendre des engagements financiers auprès d'acheteurs étrangers avant qu'ils optent pour un fournisseur canadien dans le but d'influencer leurs décisions d'achat. Cette stratégie dite d'attraction a très bien réussi par le passé auprès d'acheteurs du Mexique, du Brésil et du Chili, entre autres.
- 4 **Optimiser son bilan.** La volonté d'EDC de miser pleinement sur son bilan est au cœur de sa stratégie d'affaires. Sa capacité à contribuer à la croissance des exportations et des investissements à l'étranger du Canada est liée à son aptitude à évaluer les risques et à les gérer. C'est grâce à ses politiques et pratiques de gestion des risques que la Société a su résister à la turbulence du cycle économique de 1997 à 2004. Aujourd'hui, EDC a la capacité financière voulue pour accroître son appétit du risque et mieux répondre aux besoins des compagnies canadiennes.

1. SE BRANCHER SUR LES EXPORTATEURS ET LES INVESTISSEURS

Les besoins diversifiés et en évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens dépendent de multiples facteurs comme la taille de l'entreprise, les marchés ciblés et l'expérience sur le plan international. En 2006, EDC adaptera son approche de développement des affaires et de fourniture de ses produits et services pour être mieux branchée sur les entreprises canadiennes et améliorer son service à la clientèle.

Misant sur sa structure sectorielle pour réaliser son approche-client intégrée, EDC mettra en place de nouveaux outils et processus, notamment :

- ▶ un modèle remanié de relations avec les clients, basé sur leurs besoins plutôt que sur les lignes de produits;
- ▶ des normes révisées du service à la clientèle qui reflètent le modèle de service;
- ▶ de nouveaux outils de gestion des comptes qui permettront d'améliorer l'efficacité des services offerts ainsi que l'analyse des tendances.

Optimiser les partenariats

L'approche consolidée du service à la clientèle est fondée sur l'attachement d'EDC à renforcer la capacité sur le marché et à servir ses clients compte tenu de leurs besoins. EDC a créé un réseau étendu de relations avec des institutions financières afin de joindre toujours plus d'exportateurs et d'investisseurs. Ainsi, EDC fournit souvent ses produits et services par l'entremise des institutions financières avec lesquelles ses clients entretiennent des relations bancaires privilégiées. En 2006, EDC :

- ▶ établira des mécanismes supplémentaires pour optimiser les partenariats formés avec divers intermédiaires financiers;
- ▶ élaborera une stratégie qui permettra de coordonner et d'exploiter les services de courtiers comme moyen de fournir tous ses services d'assurance aux exportateurs canadiens;
- ▶ travaillera avec des assureurs du secteur privé pour les aider à élargir leur rôle en ce qui a trait à la prestation de services d'assurance-comptes clients aux entreprises canadiennes;
- ▶ rehaussera l'information et les services offerts à partir de son site Web.

Se brancher sur les PME

Les PME ont accès à l'ensemble des programmes et services d'EDC, mais l'expérience démontre qu'elles profitent davantage d'activités et d'outils conçus en fonction de leurs besoins particuliers. EDC a donc créé en 2005 le Groupe du développement des affaires – PME pour consolider les activités de développement des affaires propres aux plus petites PME, c'est-à-dire aux entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur à cinq millions de dollars. En 2006, le groupe :

- ▶ élargira la gamme des services offerts aux PME à partir de son site Web;
- ▶ mettra au point un programme de repérage pour aider les petits exportateurs à cerner les opportunités sur les marchés étrangers;
- ▶ établira de nouveaux partenariats avec des institutions financières du secteur privé.

2. FACILITER LE COMMERCE D'INTÉGRATION

De nos jours, les entreprises canadiennes doivent soutenir une vive concurrence sur leurs marchés d'exportation bien établis et sont de plus en plus appelées à rivaliser avec des compagnies étrangères sur les marchés émergents prometteurs. Par ailleurs, elles sont souvent en concurrence sur le marché intérieur avec de nouveaux acteurs issus des marchés émergents qui peuvent produire des biens et services à moindre coût. La démarcation entre activités intérieures et internationales se brouille donc de plus en plus. De tels rapports de force sur des marchés surpeuplés obligent les entreprises canadiennes à adapter leur modèle d'affaires pour pouvoir augmenter leur productivité et abaisser leurs coûts de production.

Pour accroître leur productivité, les entreprises peuvent investir dans des équipements ou dans des installations de production au Canada et à l'étranger et investir dans la R-D. Ces dernières années, EDC a adapté ses produits et services pour aider les entreprises canadiennes désireuses

d'investir dans une optique d'exportation. En 2006, EDC renforcera son appui aux entreprises canadiennes qui investissent à l'étranger en prenant les mesures suivantes :

- ▶ étendre les programmes actuels d'assurance-risques politiques et de financement de projets à une base élargie de clients et de parrains;
- ▶ accroître le soutien offert à des fins d'acquisition et d'expansion à l'étranger pour aider les entreprises à accéder à de nouveaux marchés, à élargir leur champ d'action ou à s'intégrer aux chaînes d'approvisionnement;
- ▶ créer des solutions sur mesure pour les sociétés affiliées étrangères d'entreprises canadiennes;
- ▶ rehausser son programme du capital-actions afin d'accroître et d'élargir son appui aux exportateurs de la « prochaine génération », notamment en comblant les écarts en matière de financement, d'expérience et de réseautage.

3. ÉTENDRE SA PRÉSENCE SUR LES MARCHÉS MONDIAUX

Présente sur plus de 170 marchés, EDC appuie les entreprises canadiennes qui font affaire ou investissent sur des marchés traditionnels ou qui étendent leur présence sur les marchés émergents. Sa stratégie visant l'expansion de ses activités commerciales à l'étranger s'inscrit dans le programme du gouvernement du Canada en matière de commerce international mis en œuvre par Commerce international, dont le portefeuille comprend le ministère du Commerce international, EDC et la Corporation commerciale canadienne.

En 2005, le gouvernement a demandé à EDC de veiller tout particulièrement à consolider la position du Canada sur le marché américain et à créer des liens avec la Chine, l'Inde et le Brésil en matière de commerce et d'investissement. EDC a été invitée à déterminer comment elle pourrait donner de l'ampleur à son programme de financement par actions et aider les entreprises canadiennes à mettre au point des technologies susceptibles de renforcer la position du Canada comme chef de file en matière de technologie et de commercialisation. Le gouvernement a demandé à EDC d'utiliser pleinement ses fonds propres pour appuyer ces objectifs, tout en continuant d'exercer ses activités de façon autonome. En 2006, EDC :

- ▶ continuera de cultiver des relations à long terme avec des acheteurs et des emprunteurs étrangers;
- ▶ optimisera ses efforts pour réunir les acheteurs étrangers et les fournisseurs canadiens susceptibles de répondre à leurs besoins;
- ▶ établira une stratégie de gestion des comptes qui cible certains acheteurs étrangers;
- ▶ étudiera les besoins du marché à l'égard d'une représentation accrue à l'étranger;
- ▶ élaborera des services pour venir en aide aux sociétés affiliées d'entreprises canadiennes présentes à l'étranger.

4. OPTIMISER SON BILAN

La capacité d'EDC à contribuer à la croissance des exportations et des investissements canadiens est liée à sa réussite en matière d'évaluation et de gestion des risques. C'est ainsi que la Société a su résister à la turbulence du cycle économique de 1997 à 2004. Aujourd'hui, EDC a la capacité financière voulue pour accroître son appétit du risque et répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens. Voilà qui est particulièrement important car les entreprises sont désormais appelées à étendre leur rayonnement et à s'aventurer sur des marchés où le degré de risque et d'incertitude est plus élevé.

Conformément à son cadre existant de gestion des risques, EDC recherchera activement et appuiera le plus possible des transactions qui présentent des risques éventuels accrus. Le plan d'affaires de 2006 prévoit la mise en place d'un fonds de capital de risque stratégique qui lui permettra de faciliter un plus grand nombre de transactions à risque élevé ou à caractère novateur qui débordent à l'heure actuelle son cadre de gestion des risques. Le recours au capital de risque stratégique convergera surtout vers les marchés émergents stratégiques clés que sont le Brésil, la Russie, l'Inde, la Chine et le Mexique, de même que vers les secteurs industriels stratégiquement importants.

Appuyer sa stratégie d'affaires

EDC appuie sa stratégie d'affaires par son approche axée sur une saine gestion financière, sur ses employés et sur son utilisation de la technologie. À EDC, l'objectif ultime d'une saine gestion financière est de veiller à ce que la Société ait un capital adéquat afin de remplir son mandat d'intérêt public. À cet égard, EDC parvient à être financièrement autonome en obtenant des rendements suffisants par rapport aux risques qu'elle assume, en comprimant ses dépenses et en gérant les risques de manière appropriée.

Société axée sur le savoir, EDC doit d'abord son succès à la qualité et au rendement de ses employés, et aussi à l'utilisation efficiente de la technologie. La Société veut donc cultiver un bon climat de travail en rehaussant sa réputation comme employeur de choix et en déployant des stratégies de gestion du talent ciblant l'avancement de carrière, la planification de la relève et la formation et le perfectionnement.

EDC s'emploie également à fournir à ses employés les outils nécessaires pour appuyer les exportateurs et les investisseurs canadiens et, en définitive, leur offrir les produits et services dont ils ont besoin. La stratégie de la Société en matière de technologie de l'information facilite sa réponse aux nouveaux débouchés et défis que présentent les marchés mondiaux en évolution rapide. Au nombre des priorités pour 2006, on compte des initiatives qui assureront un soutien technologique aux services de vente directs afin de rehausser l'expérience des clients; rapprocheront EDC de ses clients, des parties intéressées et de ses partenaires financiers; amélioreront la collecte et l'analyse des données sur les clients, les marchés, les risques et la performance financière dans le but de faciliter la prise de décisions.

Évaluer le succès

La stratégie d'affaires d'EDC est centrée sur le client et sur la prestation de services de financement du commerce extérieur et de gestion des risques qui aident les exportateurs et les investisseurs canadiens à réussir. Les indicateurs ci-dessous serviront à évaluer dans quelle mesure EDC parvient à appuyer cette stratégie.

Indicateur de performance	2006 plan
Se brancher sur les clients	
Nombre de clients acquis et fidélisés	6 400
Satisfaction des clients	80,0
Faciliter le commerce et l'investissement	
Volume d'activités total (en G\$)	59,6
Volume sur les marchés émergents (en G\$)	14,2
Volume d'activités en partenariat (en G\$)	9,0
Volume d'investissements (en G\$)	5,0
Assurer une saine gestion financière	
Bénéfice net (en M\$)	892
Rendement des capitaux propres (en %)	16,2
Ratio d'efficacité brut (en %)	26,3
Ratio de viabilité financière (en %)	8,7
Mettre en place les ressources nécessaires pour atteindre les résultats voulus	
Taux de roulement volontaire du personnel (en %)	7,5
Nombre de jours de formation par employé (moyenne)	5
Rang supérieur à celui des entreprises de haute qualité dans le sondage auprès des employés	S/O*

*Le sondage auprès des employés est réalisé tous les deux ans.

Message aux investisseurs



Pour EDC, l'année 2005 s'est avérée intéressante sur les marchés financiers mondiaux. Comme nous le savons tous, de nombreux événements ont marqué les marchés l'an dernier et créé une conjoncture difficile. Malgré tout, EDC a affiché une solide performance.

C'est avec plaisir que je vous fais part de certaines de nos réalisations. L'approche équilibrée que nous avons adoptée nous a permis de renforcer notre présence sur les principaux marchés et d'élargir notre base d'investisseurs par type et par région, tout en obtenant un financement rentable. Notre stratégie générale est de rester attentifs aux besoins de nos clients principaux et de continuer nos efforts pour étendre notre rayonnement international.

C'est dans cet esprit qu'EDC a maintenu sa démarche consistant à lancer des émissions sur les grands marchés et qu'elle a effectué des placements lui permettant de pénétrer de nouveaux marchés en Asie du Sud-Est et au Moyen-Orient. Elle s'est par ailleurs efforcée d'assurer sa présence et de conserver sa position sur des marchés stratégiques traditionnels tels que l'Asie, l'Europe et l'Amérique du Nord, approfondissant ainsi ses relations à long terme avec les investisseurs institutionnels et individuels au moyen d'émissions « sur mesure ».

À l'avenir, la Division de la trésorerie tirera parti du succès qu'EDC obtient sur les marchés mondiaux grâce à sa représentation croissante à l'étranger. Par ailleurs, elle accroîtra ses capacités de trésorerie afin de lancer des émissions libellées en devises des marchés émergents, ce qui lui permettra de prêter des fonds dans ces devises. Elle démontrera ainsi son engagement envers les marchés financiers en développement tout en répondant, comme toujours, aux demandes des investisseurs. Cela dit, nous continuerons bien sûr de suivre notre stratégie équilibrée qui vise à soutenir les priorités et les initiatives de financement de la Société tout en consolidant et en renforçant notre présence sur les marchés de capitaux traditionnels, le tout afin d'appuyer nos clients.

Je tiens à exprimer mes remerciements à tous les investisseurs d'EDC, nouveaux et déjà établis. Ce fut un privilège de pouvoir rencontrer tant de nouveaux investisseurs qui ont généreusement pris le temps de comprendre comment les titres d'EDC pourraient accroître la valeur de leurs portefeuilles. Je me réjouis à l'avance des possibilités qui me seront données à l'avenir d'approfondir ces bonnes relations et de mettre à profit les occasions qui se présenteront.

La vice-présidente et trésorière,

Marie MacDougall

MANDAT, OBJECTIFS ET ORIENTATION STRATÉGIQUE

Le mandat d'EDC est de soutenir et développer le commerce extérieur du Canada et d'aider ses clients à tirer parti des débouchés internationaux.

Par sa stratégie d'affaires, EDC vise à :

- ▶ se brancher sur les exportateurs et les investisseurs
- ▶ faciliter le commerce d'intégration
- ▶ étendre sa présence sur les marchés mondiaux
- ▶ optimiser son bilan.

FORCE DU CAPITAL DE BASE

Le modèle opérationnel d'EDC consiste à gérer les risques et à contribuer à la croissance du commerce d'exportation du Canada. En gérant les risques de façon prudente, EDC assure sa viabilité financière à long terme, et ce modèle bien administré lui a permis de renforcer l'adéquation du capital.

Grâce à sa solide capitalisation, EDC est en position d'offrir une vaste gamme de produits qui aident les exportateurs canadiens à vendre leurs biens et services aux acheteurs étrangers sur les marchés mondiaux.

COTE « AAA » : LA PLUS HAUTE QUALITÉ

EDC a obtenu les plus hautes cotes de toutes les agences de notation. À titre de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada,

**« EDC engage irrévocablement
le gouvernement du Canada. »**
– *Moody's*

Les emprunts d'EDC ont un risque pondéré nul aux fins du régime appliqué aux fonds propres par la Banque des règlements internationaux, conformément au cadre de référence révisé relatif aux capitaux internationaux, connu sous le nom de Bâle II.

	Titres en CAD		Titres en devises	
	Long terme	Court terme	Long terme	Court terme
Moody's	Aaa	P1	Aaa	P1
Standard & Poor's	AAA	A-1+	AAA	A-1+
DBRS	AAA	R-1 (élevée)		R-1 (élevée)
JCR	AAA		AAA	

PROGRAMME D'EMPRUNT DE 2005

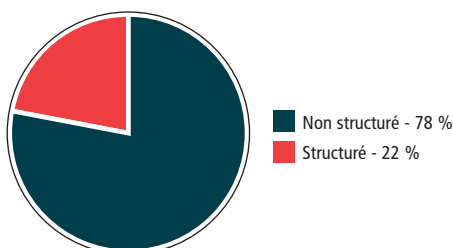
EDC émet des titres sur les marchés financiers mondiaux depuis plus de 30 ans. Un encours supérieur à 13 milliards de dollars américains, réparti sur plus de 200 transactions en neuf devises, voilà qui témoigne du succès de son programme de financement.

Les éléments qui se trouvent au cœur de notre stratégie de financement ont résisté au temps : bâtir de bonnes relations avec les investisseurs et avec nos courtiers, mieux nous positionner à titre d'émetteur de MTN structurés, émettre régulièrement des obligations planétaires, établir une solide stratégie de relations avec les investisseurs et étendre notre présence sur les marchés mondiaux.

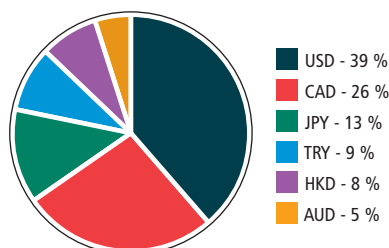
L'année 2005 s'est avérée intéressante pour les marchés financiers mondiaux. Au début de l'année, nous pensions émettre des titres d'une valeur supérieure à 4,0 milliards de dollars américains pour appuyer les opérations de prêt et d'assurances. En raison de la conjoncture du marché, un certain nombre de transactions déjà réalisées n'ont pas fait l'objet d'appels de fonds, et les investisseurs continuent donc à détenir les titres d'EDC dans leurs portefeuilles. Même si cela nous a empêchés de lancer de nouvelles émissions auprès de ces investisseurs clés, nous sommes certains qu'ils auront l'occasion de participer à nos émissions en 2006.

Marketing auprès des investisseurs	2005 objectif	2005 résultats
Nombre de présentations	100	100
Hausse de la pénétration auprès de nouveaux investisseurs	50 %	60 %
Demandes de renseignements		en hausse de 20 %
Visites au site Web	24 000	28 239

Financement total 2005



Financement 2005, par devise



INITIATIVES MONDIALES DE MARKETING STRATÉGIQUE À L'APPUI DES INVESTISSEURS ET DES CLIENTS

Marketing auprès des investisseurs canadiens

EDC a ciblé les directeurs de portefeuille de titres à taux fixe, qu'elle a rencontrés directement et lors de conférences, pour mieux les sensibiliser à son approche du marché et leur faire connaître ses nouvelles initiatives. La vice-présidente et trésorière d'EDC a par ailleurs donné aux investisseurs un aperçu de la stratégie d'EDC, de son programme de financement et de sa capacité à racheter des émissions en cours pour renforcer la liquidité de ses titres. EDC a aussi profité des occasions qui se sont présentées pour en savoir plus sur ce qu'attendent les marchés financiers canadiens. Grâce à cet échange d'information, elle peut approfondir ses relations avec eux et mieux comprendre comment modifier son programme pour tenir compte de leurs intérêts.

Étendre la présence d'EDC sur les marchés étrangers

Japon EDC s'intéresse de près au marché japonais depuis des décennies et s'est forgée une excellente réputation parmi les investisseurs. En 2005, elle y a particulièrement ciblé les investisseurs qui ne connaissent pas bien ses titres d'emprunt, en combinant présentations et rencontres individuelles, notamment en organisant une réception à l'ambassade du Canada à Tokyo. EDC a ainsi réalisé des transactions avec des banques d'affaires japonaises municipales et régionales ainsi qu'avec des investisseurs traditionnels poursuivant des stratégies d'achat à long terme.

Asie du Sud-Est Les rencontres avec diverses banques centrales de la région, à Singapour, en Thaïlande et en Malaisie, ont permis à EDC de sensibiliser à son programme de financement et à sa relation avec le gouvernement du Canada un auditoire qui, jusqu'à maintenant, ne participait pas aux émissions obligataires. Il devrait en résulter une participation accrue aux émissions futures d'obligations planétaires.

Moyen-Orient Bon nombre de grands investisseurs dans le secteur des gouvernements, des entités supranationales et des organismes sont situés au Moyen-Orient. Pour les premières tentatives d'EDC sur ce marché, des visites ont été organisées à Bahreïn et aux Émirats arabes unis, afin d'y rencontrer les représentants des banques centrales et des principales institutions financières de la région. Ces visites se sont avérées bénéfiques car les clients visés ont présenté des offres et EDC a éveillé leur intérêt pour son programme mondial de papier commercial. La Société sera très attentive à ce marché porteur de transactions pour l'avenir.

Émission en monnaie turque La réforme monétaire en Turquie est entrée en vigueur en janvier et a ouvert les portes d'un nouveau marché pour les émetteurs fréquents. EDC a saisi l'occasion de répondre à la demande des investisseurs en lançant une émission de 50 millions de liras turques sur deux ans. Étant donné que la Société jouit d'une excellente réputation, les investisseurs se sont montrés enthousiastes et la transaction a été augmentée à deux reprises. En avril 2005, l'*International Financial Review* a publié un rapport spécial sur la Turquie, dans lequel elle a inclus un profil d'EDC.

Europe Un des principaux objectifs d'EDC est d'augmenter sa distribution en Europe. À cet égard, elle a évalué l'an dernier la viabilité d'un nouveau programme visant à émettre des titres exclusivement auprès d'investisseurs individuels. Cette initiative témoigne de l'engagement d'EDC à rechercher de nouveaux créneaux, inexplorés jusque-là, en ciblant le réseau bancaire privé européen et en évaluant sa viabilité. Ces efforts devraient porter fruit en 2006, ce qui permettra à EDC de placer des titres auprès d'investisseurs individuels et d'exploiter ce nouveau créneau très prometteur.

REPRÉSENTATION INTERNATIONALE

La présence d'EDC sur les marchés étrangers évolue constamment pour s'adapter aux besoins changeants des exportateurs et des investisseurs canadiens, et sa stratégie de croissance vise surtout à cerner des opportunités sur les marchés en développement. Cette stratégie s'avère très efficace car elle génère des occasions d'attraction et, avec le temps, se traduira par la possibilité pour les investisseurs de participer davantage aux émissions d'EDC.

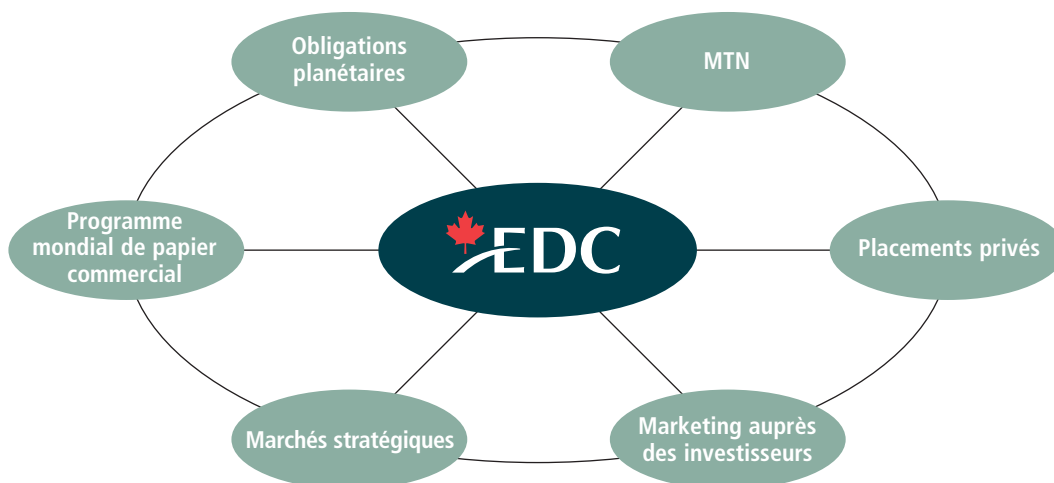
EDC accroîtra ses capacités de trésorerie afin de lancer des émissions libellées en devises des marchés émergents, ce qui lui permettra de prêter des fonds dans ces devises. Elle démontre ainsi son engagement à développer leurs marchés financiers tout en répondant à la demande des investisseurs.

Volume d'activités par marché géographique



On peut voir ci-dessus où sont situées les représentations d'EDC à l'étranger. Leur emplacement est idéal pour aider les clients d'EDC à y faire croître leurs activités.

STRATÉGIE 2006



Obligations planétaires EDC émettra des titres cotés équitablement en usant d'un processus transparent, réalisera ses placements sur le marché primaire en s'adressant à une base diversifiée d'investisseurs mondiaux, obtiendra le plein appui des souscripteurs et continuera à surveiller de près la performance du marché secondaire.

MTN EDC émettra des obligations structurées axées sur l'investisseur et des obligations à moyen terme en euros visant des segments précis, adaptées à des demandes particulières d'investisseurs quant à la devise, la structure, la date d'échéance et l'envergure. Elle continuera aussi à répondre rapidement aux demandes des investisseurs et améliorera la liquidité de ses titres grâce à un programme de rachat.

Placements privés EDC continuera de saisir des occasions ponctuelles, à la demande d'investisseurs dont le portefeuille présente une situation particulière à laquelle l'appel public à l'épargne ne peut répondre.

Marketing auprès des investisseurs La constance d'EDC en matière de marketing plaît aux investisseurs, dont les suggestions contribuent à la réputation mondiale de la marque EDC. En 2006, l'approche sera de visiter fréquemment les marchés et de prévoir des visites individuelles et des tournées afin de prêter l'oreille aux investisseurs et de répondre à leurs besoins.

Marchés stratégiques Cherchant à soutenir les efforts de ses clients et des investisseurs, EDC maintiendra et élargira sa présence sur les marchés mondiaux de capitaux.

Programme mondial de papier commercial (PC) – Il prend trois formes :

PC USD	<ul style="list-style-type: none"> ▶ en dollars américains ▶ taux à un jour jusqu'à un maximum de 270 jours ▶ tarifs sur Bloomberg, DOCP <GO>
PC CAD	<ul style="list-style-type: none"> ▶ en dollars canadiens ▶ taux à un jour jusqu'à un maximum de 364 jours
PC EUR	<ul style="list-style-type: none"> ▶ plusieurs devises ▶ taux à un jour jusqu'à un maximum de 364 jours

Conseil d'administration

au 31 décembre 2005

J. Bernard Boudreau

Président

*Keata Pharma Inc.
Halifax (Nouvelle-Écosse)*

M. Boudreau compte une vaste expérience de la pratique du droit, comme associé principal et conseiller juridique, ainsi que de la politique. Élu à l'Assemblée législative de la Nouvelle-Écosse en 1988, il a été chargé de divers portefeuilles, dont celui des Finances. En 1999, il a été nommé leader du gouvernement au Sénat et ministre fédéral responsable de la Nouvelle-Écosse et, par la suite, ministre d'État pour l'Agence de promotion économique du Canada atlantique. Il occupe encore aujourd'hui des postes de haut dirigeant et d'administrateur au sein de plusieurs organisations.

Rowland W. Fleming

Président

*Vergemount Inc.
Creemore (Ontario)*

M. Fleming possède une vaste expérience des services financiers dans le secteur privé, ayant occupé des postes de haute direction au sein d'une importante banque canadienne et agi comme chef de la direction d'une grande compagnie d'assurances et d'une importante société de fiducie pendant plusieurs années. Il est également administrateur auprès de diverses institutions publiques et privées et, de 1995 à 1999, il a été président et chef de la direction de la Bourse de Toronto.

Robert Fonberg

Sous-ministre du

*Commerce international
Ottawa (Ontario)*

M. Fonberg a occupé plusieurs postes de haute direction dans le secteur public, notamment comme sous-secrétaire du Cabinet, secrétaire adjoint au Bureau du Conseil privé et premier vice-président de la Banque de développement du Canada. Il compte également une expérience du secteur privé, comme directeur à la société d'experts-conseils Ernst & Young.

Robert A. Fung

Orion Securities Inc.

Toronto (Ontario)

M. Fung, qui possède une vaste expertise du domaine des investissements, est spécialiste des acquisitions d'entreprises au sein de l'industrie des ressources naturelles, en particulier du secteur du pétrole et du gaz naturel. Il a été président du conseil d'administration, haut dirigeant et administrateur de plusieurs organismes privés, publics et de bienfaisance, et il préside actuellement la Société de revitalisation du secteur riverain de Toronto.

Paul Gobeil

Président du

*Conseil d'administration
Exportation et
développement Canada
Montréal (Québec)*

M. Gobeil est membre depuis 1965 et Fellow depuis 1986 de l'Ordre des comptables agréés du Québec. De 1974 à 1985, il a occupé divers postes de haut dirigeant chez Provigo Inc. Élu à l'Assemblée nationale du Québec en 1985, il a été ministre responsable de l'Administration, président du Conseil du Trésor et ministre des Affaires internationales. Il est actuellement vice-président du Conseil de Metro Inc. et président du Conseil de DiagnoCure Inc. Il est aussi membre des conseils de la Banque Nationale du Canada, du Groupe Canam Inc., de la Compagnie de la Baie d'Hudson et du Fonds de revenu Pages Jaunes. Titulaire de maîtrises en commerce et en comptabilité de l'Université de Sherbrooke, il a terminé l'Advanced Management Program à la Harvard Business School. Nommé président du Conseil d'administration d'EDC en 2002, il a été reconduit dans cette fonction en 2005.

Brian G. Heffernan

Associé

*Collins Barrow Calgary LLP
Calgary (Alberta)*

M. Heffernan est comptable agréé actuellement associé au service à la clientèle et trésorier chez Collins Barrow Calgary LLP. Également planificateur financier agréé, il compte une vaste expérience dans les domaines de la vérification, de la comptabilité et des services fiscaux.

Lise Lachapelle

Consultante

Montréal (Québec)

M^{me} Lachapelle a travaillé pendant près de 20 ans à la fonction publique fédérale, où elle a entre autres été conseillère commerciale à l'ambassade du Canada à Paris et sous-ministre adjointe à Industrie Canada. Elle a été première vice-présidente de la Bourse de Montréal ainsi que présidente et chef de la direction de l'Association des produits forestiers du Canada. Elle est actuellement consultante en stratégie et en économie. Elle siège aux conseils d'Abitibi-Consolidated Inc., de BNP Paribas (Canada), d'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc., d'Innergex Énergie, Fiducie d'exploitation, de Mirabaud Canada Inc. et de Russel Metals Inc.

M^{me} Landry est directrice du Centre de Commercialisation Internationale de l'Université de Moncton depuis 1996, où elle chapeaute des missions commerciales réunissant des étudiants, des entreprises et des ministères. Elle a aussi été présidente fondatrice de deux petites entreprises privées spécialisées dans la formation des adultes et la préparation à l'emploi.

Jocelyne Landry

*Directrice
Centre de Commercialisation
Internationale
Université de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)*

M. Setlakwe, président-directeur général d'une chaîne de magasins de détail, a été administrateur du Conseil québécois du commerce de détail. Il a également siégé comme président et administrateur au conseil de plusieurs organismes privés, publics et de bienfaisance. Sénateur pendant trois ans, M. Setlakwe s'est retiré de la Chambre haute en 2003.

Raymond C. Setlakwe

*Président-directeur général
A. Setlakwe Ltée
Thetford Mines (Québec)*

M^{me} So est analyste financière agréée et comptable en management accréditée. Elle est actuellement première vice-présidente et gestionnaire de portefeuille associée chez RBC Dominion valeurs mobilières Inc. Elle compte des antécédents fort variés dans le domaine des investissements, tant au Canada qu'à l'étranger. Dans le cadre de son travail de promotion du développement économique et du commerce entre la Chine et l'Amérique du Nord, M^{me} So a fait des exposés lors de diverses conférences et a écrit trois livres.

Irene So

*Première vice-présidente,
administratrice et gestionnaire
de portefeuille associée
RBC Dominion valeurs
mobilières Inc.
North York (Ontario)*

M^{me} Szel est titulaire d'un grade en droit de l'Université de l'Alberta. Entrée au service de Chemin de fer Canadien Pacifique en 1985, elle y a été conseillère générale et régionale pour l'Alberta avant d'occuper d'autres postes de haute direction, notamment son poste actuel qui l'amène à siéger au Comité de la haute direction. Pendant toute sa carrière, M^{me} Szel a privilégié les initiatives favorisant le changement. Elle a été présidente et membre du Conseil d'administration de la Chambre de commerce du Canada et a fait partie de bon nombre de conseils d'entreprise, de conseils consultatifs, d'associations et de conseils d'administration.

Marcella Szel

*Première vice-présidente,
Marketing et Ventes
Chemin de fer
Canadien Pacifique
Calgary (Alberta)*

M. Unruh, titulaire d'un grade en droit de l'Université du Manitoba, a pratiqué le droit commercial à Winnipeg avant de s'installer à Vancouver comme premier vice-président et secrétaire juridique et commercial de Westcoast Energy Inc. Lors de l'intégration de l'entreprise au groupe Duke Energy, il a occupé des postes de haute direction dans plusieurs entreprises canadiennes et américaines membres du groupe. M. Unruh, maintenant retraité, poursuit son association avec le groupe Duke Energy en tant que membre des conseils de Westcoast Energy Inc. et de Union Gas Ltd. Il a également été administrateur de nombreuses sociétés d'énergie et compagnies d'assurances.

David G. Unruh

*Duke Energy Gas Transmission
Vancouver
(Colombie-Britannique)*

M. Wright a commencé sa carrière dans la fonction publique fédérale en 1975, comme économiste au ministère des Affaires extérieures, et a occupé divers postes à l'Office national de l'énergie, au ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources et au ministère des Finances. M. Wright a exercé plusieurs fonctions au niveau de sous-ministre, notamment celles de haut commissaire du Canada en Nouvelle-Zélande, sous-ministre de Revenu Canada, commissaire de l'Agence des douanes et du revenu du Canada et conseiller national pour la sécurité auprès du premier ministre. Il a été nommé président et chef de la direction d'EDC en avril 2005.

Rob Wright

*Président et chef de la direction
Exportation et
développement Canada
Ottawa (Ontario)*

M^{me} Zwarts compte plus de 20 années d'expérience comme avocate d'entreprise, ayant travaillé au sein du cabinet Fasken Martineau DuMoulin S.E.N.C.R.L., s.r.l. et comme associée chez Ogilvy Renault S.E.N.C.R.L., s.r.l. Elle s'est ensuite jointe à Télésystème Mobiles International Inc., où elle a été secrétaire et conseillère juridique de 1988 jusqu'à la fin de 2005.

Margriet Zwarts

*Avocate
Montréal (Québec)*

Équipe de la haute direction

au 31 décembre 2005



(de gauche à droite)

Rob Wright

Président et chef de la direction

Eric D. Siegel

Chef de l'exploitation

Susanne Laperle

Première vice-présidente, Ressources humaines

Stephen S. Poloz

Premier vice-président, Affaires générales, et économiste en chef

Sherry Noble

Première vice-présidente, Solutions technologiques et d'affaires

Peter Allen

Vice-président directeur et chef de la direction financière

Gilles Ross

Premier vice-président, Services juridiques, et secrétaire

Pierre Gignac

Premier vice-président, Services financiers à court terme

Benoît Daignault

Premier vice-président, Développement des affaires

Gouvernance

La gouvernance des sociétés d'État a continué d'être au cœur du travail du Conseil d'administration d'EDC en 2005, tant dans une optique interne, le Conseil ayant donné son aval au lancement d'un projet d'intégration des affaires visant à permettre à EDC de mieux réaliser son mandat, que dans une optique externe, la performance d'EDC ayant été évaluée dans la perspective des initiatives les plus récentes du gouvernement en matière de gouvernance. Mentionnons tout particulièrement le rapport du Secrétariat du Conseil du Trésor sur son examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État du Canada, qui comporte 31 mesures ou recommandations visant à améliorer l'efficacité du cadre de gouvernance.

Le Conseil a comparé les pratiques d'EDC aux pratiques exemplaires et aux recommandations faites dans le rapport et a pu confirmer que les activités d'EDC concordent avec les recommandations du Conseil du Trésor. EDC appliquait déjà pleinement six des neuf mesures qui relèvent principalement des sociétés d'État, portant sur les comités de la vérification et le processus de sélection des chefs de la direction. Dans le cas des trois autres mesures auxquelles EDC ne se conformait qu'en partie, des plans d'action ont été approuvés. Ces plans, qui prévoient notamment une étroite collaboration avec le gouvernement et d'autres sociétés d'État, permettront à EDC de donner suite aux recommandations relatives aux points suivants : préciser davantage le rôle et les responsabilités du Conseil d'administration dans une charte; convoquer des réunions publiques annuelles; prévoir une évaluation individuelle des administrateurs dans le cadre de l'évaluation régulière effectuée par EDC de l'efficacité globale du Conseil. EDC a aussi pris l'initiative de commenter certaines mesures entreprises par le gouvernement susceptibles d'avoir une incidence importante sur son fonctionnement, dont un mécanisme de certification pour les chefs de la direction et les chefs de la direction financière et l'application étendue de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Les efforts continus d'EDC pour harmoniser pleinement ses politiques et pratiques de gouvernance avec les lignes directrices et orientations du gouvernement montrent bien l'importance que le Conseil d'EDC attache à une gouvernance efficace et à son rôle en matière de transparence et de responsabilisation. Le Conseil continuera d'examiner les pratiques de gouvernance de manière à pouvoir renforcer la capacité d'EDC d'appuyer le commerce d'exportation du Canada tout en reflétant les priorités du gouvernement.

MANDAT DU CONSEIL ET RÔLE D'INTÉRÊT PUBLIC D'EDC

Le Conseil d'administration est responsable en dernier ressort de la gestion d'EDC et surveille de près sa performance. Il détermine l'orientation stratégique de la Société afin de veiller à la réalisation de ses objectifs d'intérêt public de la manière la plus efficace possible. Ce rôle d'intérêt public a été souligné dans le rapport du Conseil du Trésor, et le Conseil d'administration travaille sans relâche à la mise en place de mécanismes permettant à EDC d'atteindre ses objectifs en la matière. Par exemple, il a évalué l'élaboration et le perfectionnement des divers services de financement du commerce extérieur et de gestion des risques qu'EDC offre aux entreprises canadiennes et a autorisé certaines transactions, le tout dans le contexte des objectifs d'intérêt public d'EDC. Le Conseil s'est aussi efforcé d'assurer la transparence pertinente, en prêtant une attention particulière aux relations et aux communications avec l'actionnaire et d'autres parties intéressées. Il a suivi de près la gestion financière, la présentation de rapports et la vérification de la performance de la Société, renforçant sa solide structure de reddition de comptes. Par ailleurs, la surveillance de la gestion et de l'évaluation des risques a continué de figurer parmi ses principaux rôles. Ainsi, le Conseil s'est assuré que les processus et les cadres rigoureux en place pour cerner et gérer divers risques demeurent pertinents et efficaces et qu'ils sont perfectionnés de manière à ce que d'autres transactions puissent être appuyées tout en maintenant l'intégrité financière de la Société. Le Conseil a également continué d'encadrer et d'actualiser les initiatives d'EDC en matière de responsabilité sociale des entreprises.

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Le Conseil d'administration encadre l'orientation stratégique d'EDC, la direction consultant régulièrement les administrateurs ainsi que les représentants de l'actionnaire. En 2005, le travail du Conseil a fait converger les efforts sur la détermination des moyens par lesquels EDC pourrait exploiter son actif pour appuyer ses clients le mieux possible. Cette question a servi de toile de fond à de grands dossiers portés à l'attention du Conseil en 2005, soit le Plan de la Société, l'intégration et le réaligement interne des activités et l'examen de nouveaux mécanismes et initiatives en matière de risque.

Le Plan de la Société (le Plan) est la principale mesure stratégique d'EDC, et le Conseil joue un rôle actif dans son élaboration. Ce document prospectif décrit la stratégie d'affaires d'EDC sur une période de cinq ans. Les administrateurs apportent une orientation stratégique à l'élaboration et à la création du Plan. Le Conseil a pleinement appuyé la stratégie d'EDC visant à se brancher sur ses clients et à s'adapter aux réalités du marché dans la conjoncture économique actuelle. Les administrateurs ont donné leur avis à chacune des réunions du Conseil et encouragé la direction à trouver des moyens d'utiliser stratégiquement les compétences, le savoir et la capacité financière d'EDC pour être encore plus utile aux exportateurs canadiens.

Le Conseil a également contribué à harmoniser le Plan avec les principes et les lignes directrices énoncés par le gouvernement. Le rapport du Conseil du Trésor a chargé les ministres de tutelle de remettre à chaque société d'État un énoncé des priorités et des responsabilités exprimant officiellement les attentes du gouvernement à son égard. Le Conseil d'EDC a été ravi de constater que les consultations périodiques avec les ministères ont permis une nette adéquation entre le Plan et l'énoncé des priorités et des responsabilités d'EDC. Cela est d'autant plus important que le Conseil est le principal intermédiaire pour les communications avec l'actionnaire et que l'énoncé des priorités et des responsabilités précise les attentes à l'égard d'EDC et de sa contribution au programme de commerce international du gouvernement.

Après avoir examiné en profondeur les éléments du Plan, le Conseil s'est dit satisfait de ce document, y compris de ses objectifs mesurables afin d'évaluer la performance, et il l'a appuyé pleinement. Le Plan de la Société 2006-2010 a ensuite été approuvé par tous les ministères pertinents. Au même moment, le gouvernement a aussi approuvé le Plan de la Société 2005-2009, dont l'étude avait été reportée.

Conformément à sa volonté de chercher des moyens de miser sur le bénéfice net et le capital de base élevés d'EDC pour servir les intérêts des exportateurs canadiens, le Conseil a encadré EDC relativement à de nombreuses activités stratégiques relatives à la gestion des risques et des portefeuilles susceptibles d'accroître fortement les capitaux pouvant servir à appuyer le commerce d'intégration, les industries clés et les marchés en développement. Un modèle du capital économique pleinement intégré, incorporant la gestion stratégique des portefeuilles et du capital, est en cours d'élaboration, et le Conseil continuera d'influer sur l'élaboration des stratégies déployées par EDC pour optimiser son bilan tout en harmonisant les applications proposées avec l'orientation indiquée par le gouvernement en matière de commerce international.

Une autre initiative stratégique en 2005 a été l'intégration et le réaligement des structures et processus d'affaires d'EDC afin d'optimiser le service aux clients – l'un des quatre grands éléments de la stratégie d'affaires d'EDC et l'un des piliers du Plan. Ce projet, qui a été examiné et appuyé par le Conseil, sera réalisé en 2006.

Le Conseil a également examiné et appuyé la stratégie d'EDC en matière de technologies de l'information, qui est considérée comme un grand moyen d'aider la Société à réaliser les quatre éléments de sa stratégie d'affaires.

CONSEIL : RENOUVELLEMENT, NOMINATIONS ET FONCTIONNEMENT

L'année 2005 a été marquée par le renouvellement du Conseil. Le mandat du président du Conseil et de plusieurs administrateurs a été renouvelé, conformément aux recommandations faites par le Conseil et le Comité de la nomination et de la gouvernance, afin d'assurer la continuité et une supervision cohérente des activités de la Société. Cinq nouveaux administrateurs ont été nommés en remplacement d'administrateurs de longue date qui ont apporté une contribution utile à EDC durant leur mandat.

Le président et le président du Conseil, qui sont nommés par le gouverneur en conseil, ainsi que 13 autres administrateurs, forment le Conseil d'administration d'EDC. Le ministre du Commerce international nomme les autres administrateurs, avec l'approbation du gouverneur en conseil. Les administrateurs, dont la durée maximale du mandat est fixée à trois ans, peuvent être nommés de nouveau. Le Comité de la nomination et de la gouvernance a examiné et confirmé un profil collectif du Conseil d'EDC, qui a été présenté au gouvernement afin qu'il s'en serve à l'avenir dans l'évaluation des candidats éventuels.

Afin d'améliorer le fonctionnement des comités, leur composition a été restructurée durant l'année, ce qui a permis d'assortir les compétences des administrateurs aux besoins des comités et de tenir des réunions simultanément.

PLANIFICATION DE LA RELÈVE ET NOMINATIONS À DES POSTES DE CADRE SUPÉRIEUR

Le nouveau président d'EDC est entré en fonction au deuxième trimestre de 2005. Les travaux de recherche de candidats effectués par le Comité de la nomination et de la gouvernance ont grandement concouru au processus de nomination. EDC a auparavant été dirigée de façon intérimaire par son premier vice-président, Services juridiques, et secrétaire, Gilles Ross, dont les talents de leadership exceptionnels et le dévouement sans égal envers EDC ont assuré le déroulement sans heurt des activités durant la période de transition.

D'autres changements ont également été apportés durant l'année à l'équipe de la haute direction d'EDC, conformément au réaligement des équipes sectorielles, dans l'optique de la stratégie visant à mieux appuyer les exportateurs canadiens. Le Conseil a approuvé la création du poste de chef de l'exploitation, chargé du développement des affaires et des secteurs d'activité, qui a été confié à un membre de la haute direction. Le chef de la direction financière est devenu vice-président directeur, et l'économiste en chef a assumé des responsabilités supplémentaires à titre de premier vice-président, Affaires générales. Ces changements ont clarifié la direction d'EDC et jeté les bases d'une restructuration organisationnelle visant à intégrer les principaux secteurs d'activité et le développement des affaires dans le but de mieux servir les clients.

Dans le cadre de la planification de la relève, le Comité des ressources humaines a effectué son examen annuel du plan de relève de la haute direction, y compris des initiatives de perfectionnement en leadership. Ces examens permettent au Conseil d'évaluer la planification de la relève et de s'assurer qu'elle est conforme à la stratégie d'affaires d'EDC.

Plusieurs autres nominations à des postes de cadre supérieur, la plupart conformément au plan de relève d'EDC, ont été effectuées par le Comité des ressources humaines ou suivant ses recommandations.

INDÉPENDANCE DU CONSEIL ET ÉTHIQUE

Le rapport du Conseil du Trésor décrit des pratiques exemplaires selon lesquelles, pour être efficaces, les administrateurs doivent aborder leur travail objectivement et prendre des décisions en toute indépendance, et les conseils d'administration doivent être indépendants de la direction. À EDC, tous les membres du Conseil autres que le président sont indépendants de la direction. L'équipe de la haute direction d'EDC assiste aux réunions du Conseil et de ses comités, tout comme d'autres membres du personnel d'EDC au besoin, et les discussions avec la direction sont ouvertes et franches. Une partie de chaque réunion du Conseil se tient à huis clos, et la plupart des comités tiennent périodiquement des séances à huis clos, où les discussions peuvent se dérouler avec ou sans la présence de représentants invités d'EDC. Le Comité de la vérification tient régulièrement deux réunions à huis clos : la première avec des représentants du Bureau du vérificateur général et la seconde avec le vice-président chargé de l'équipe de vérification interne d'EDC.

Une autre pratique exemplaire par laquelle le Conseil met en valeur une culture de conduite commerciale éthique est l'observation par ses membres d'un code de conduite ou d'éthique. EDC possède à la fois un *Code d'éthique commerciale* et un *Code de conduite*, dont l'esprit et certaines dispositions s'appliquent aux membres du Conseil d'administration. Il y a également des dispositions propres au Conseil concernant les conflits d'intérêts et les délits d'initiés, qui s'ajoutent au *Code de conduite* et qui visent à aider les administrateurs à organiser leurs affaires personnelles de manière à se conformer aux normes législatives et juridiques et à maintenir la confiance du public dans l'intégrité, l'objectivité et l'impartialité d'EDC et de ses administrateurs.

Un élément fondamental du programme d'éthique d'EDC est une déclaration que doivent signer chaque année les administrateurs dans laquelle ils confirment qu'ils comprennent leurs obligations en vertu des codes et procédures et qu'ils se conforment aux dispositions pertinentes. Les administrateurs sont pleinement informés tous les ans de leurs obligations éthiques. Ils sont également assurés que les valeurs et les principes d'éthique qu'ils vérifient et incarnent sont aussi mis en pratique au sein du personnel d'EDC au moyen de rapports confirmant que les employés ont reçu la formation nécessaire en la matière et signé les documents exigés.

ADMINISTRATEURS : ORIENTATION, FORMATION PERMANENTE ET ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE

Cinq nouveaux administrateurs ayant été nommés en 2005, le programme d'orientation des administrateurs d'EDC a été fortement utilisé. Offert aux nouveaux administrateurs peu de temps après leur nomination, ce programme comprend plusieurs journées d'exposés sur tous les aspects des activités d'EDC, y compris sur ses politiques. Les nouveaux administrateurs ont ainsi l'occasion de poser des questions et de discuter des points d'intérêt. Approuvé par le Comité de la nomination et de la gouvernance, le programme a été présenté par des cadres et d'autres membres de la direction d'EDC.

En plus de cette orientation ponctuelle, les administrateurs reçoivent au besoin et de façon permanente des comptes rendus sur les opérations et les politiques durant les réunions du Conseil et de ses comités. Les administrateurs sont également invités à participer à d'autres programmes de formation sur la gouvernance, y compris des séances offertes par le gouvernement canadien. Trois administrateurs ont pu suivre le programme du gouvernement en 2005 et l'ont jugé utile.

Le programme d'orientation et de formation permanente d'EDC fait partie intégrante des activités du Conseil et aide les administrateurs à comprendre le contexte dans lequel EDC exerce ses activités. Or, il est tout aussi important d'assurer l'efficacité du Conseil afin qu'il puisse piloter une stratégie d'affaires susceptible d'apporter un appui continu aux exportateurs canadiens. À cette fin, le Conseil a interrogé les administrateurs sur les questions de gouvernance, en particulier sur celles jugées importantes dans les lignes directrices et les mesures du Conseil du Trésor, pour obtenir leur évaluation du fonctionnement du Conseil et de ses comités.

Des sondages visant à établir le profil des administrateurs ont également été menés afin de définir la représentation régionale de même que les points forts des administrateurs, leurs compétences et leurs connaissances particulières, leur expertise en leadership et leur connaissance de l'industrie, l'objectif étant de cerner toute lacune éventuelle dans la composition globale du Conseil. Ces deux outils d'évaluation de la performance serviront à élaborer un plan de travail pour 2006. Le Conseil a également convenu d'effectuer à l'avenir les sondages sur la gouvernance tous les ans plutôt que tous les deux ans.

TRANSPARENCE ET COMMUNICATION AVEC LES PARTIES INTÉRESSÉES

Le Conseil du Trésor reconnaît que le plan d'entreprise d'une société d'État est un outil précieux qui permet au Conseil d'administration et à l'actionnaire de juger des décisions prises et d'évaluer la performance. Le Conseil d'EDC s'est assuré de communiquer régulièrement avec le gouvernement au sujet du Plan. Dans le cadre du processus d'approbation du Plan, la direction d'EDC a rencontré des représentants du ministère du Commerce international, du ministère des Finances et du Secrétariat du Conseil du Trésor, afin de les consulter sur tous les aspects du Plan d'EDC, y compris la stratégie d'affaires et le respect des politiques d'intérêt public. Ces consultations ont permis, répétons-le, de bien harmoniser le Plan avec l'énoncé des priorités et responsabilités communiqué par le ministre du Commerce international.

Les sociétés d'État ont été invitées à contribuer aux travaux en cours pour donner suite à l'examen du cadre de gouvernance des sociétés d'État effectué par le Conseil du Trésor. La direction d'EDC a participé activement aux réunions tenues, tout comme le président et le président du Conseil, et un compte rendu a été fourni au Comité de la nomination et de la gouvernance.

En ce qui concerne la transparence par rapport aux parties intéressées non gouvernementales, l'intégration du développement des affaires et des secteurs d'activité entreprise en 2005 devrait améliorer les communications avec les clients actuels et potentiels d'EDC. De plus, la nouvelle Politique de divulgation approuvée par le Conseil accroîtra la transparence et tiendra compte des besoins changeants des approches internationales communes, en permettant une plus grande ouverture face au public tout en respectant la confidentialité des renseignements des clients.

EDC compte un vaste programme de représentation générale qui lui permet de communiquer avec le public, notamment avec des organisations non gouvernementales. Le Conseil consultatif sur la responsabilité sociale des entreprises d'EDC, qui fait partie intégrante de ce programme, donne lui aussi de précieux conseils indépendants. La composition de ce Conseil, qui a été créé en 2001, a été renouvelée en 2005 afin d'assurer sa vitalité continue. Un administrateur siège au Conseil consultatif à titre d'observateur et tient le Conseil d'administration au courant des activités et des points de vue du Conseil consultatif.

RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE

Le Comité de la vérification aide le Conseil à maintenir l'intégrité des contrôles internes et des systèmes d'information de gestion d'EDC, et le Conseil demeure résolu à assurer la transparence et la responsabilité financière. Le rapport du Conseil du Trésor a fait une grande place à la responsabilité financière et plus particulièrement aux comités de la vérification, et le Comité de la nomination et de la gouvernance a confirmé qu'EDC se conforme aux mesures se rapportant au fonctionnement des comités de la vérification. EDC compte depuis longtemps maintenant un Comité de la vérification, composé de six membres chevronnés en matière financière et indépendants de la direction. Son président actuel est d'ailleurs un comptable agréé d'expérience. La direction d'EDC a participé aux discussions sur l'élaboration d'un éventuel mécanisme de certification pour les chefs de la direction et les chefs de la direction financière, une autre mesure recommandée dans le rapport. Le Conseil estime que tout mécanisme de ce genre doit tenir compte des besoins d'EDC.

Au nombre des autres initiatives visant à renforcer la responsabilité financière, on compte les suivantes : l'approbation d'une Politique de divulgation des actes répréhensibles et des procédures connexes pour le personnel d'EDC; un examen de la mise en œuvre des modifications aux normes comptables afin que les états financiers continuent de présenter une image fidèle de la situation financière d'EDC; la nomination d'un nouveau vice-président responsable de la vérification interne; l'approbation d'une stratégie des technologies de l'information et d'une structure de gouvernance connexe.

GESTION DES RISQUES

Le Conseil a joué un rôle clé dans l'élaboration de plusieurs étapes stratégiques de l'évolution du cadre de référence pour la gestion des risques d'EDC. La mise en place d'un mécanisme novateur de transfert des risques a permis d'accroître la capacité.

Le Conseil a reconnu que les limites du cadre de référence existant pourraient freiner l'expansion et l'utilisation accrue du capital. De concert avec la direction, il a donc élaboré une stratégie, dans le contexte du projet de perfectionnement de ce cadre, afin de mettre en place un modèle de capital économique plus exhaustif qui intégrerait les notions d'adéquation du capital, d'admissibilité aux dividendes et de risque stratégique. L'évolution de ses politiques et pratiques de gestion du capital devraient aider EDC à offrir à ses clients un appui mieux adapté aux risques.

Ces changements sont dans le droit fil de l'approche prudente face aux risques privilégiée par EDC. Avec l'aide du Comité de la gestion des risques, le Conseil a continué de surveiller le fonctionnement du cadre de référence pour la gestion des risques afin de s'assurer que tous les types de risques étaient bien définis et gérés et que les autorités compétentes et les contrôles nécessaires étaient en place. L'adoption d'un modèle de capital économique plus raffiné donnerait à EDC les moyens d'effectuer des prévisions et des tests de tension fiables de ses portefeuilles, en fonction des plans de développement des affaires et de la sensibilité à l'évolution de la qualité du crédit, des taux d'intérêt et des taux de change, et lui permettrait de mieux établir le budget des immobilisations et d'assurer une meilleure planification.

COMITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : MANDAT, ACTIVITÉS ET MEMBRES

Le fonctionnement de chaque comité est régi par un mandat écrit, résumé ci-après, qui est réexaminé régulièrement et mis à jour au besoin. Le Comité de la nomination et de la gouvernance étudie les changements proposés et recommande des modifications au Conseil. Les administrateurs reçoivent le procès-verbal de chaque réunion des comités dans des délais opportuns.

Tous les membres du **Comité de la vérification** sont indépendants de la direction d'EDC. Le Comité rencontre régulièrement les représentants du Bureau du vérificateur général et le vice-président, Vérification interne et Évaluation. Il aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités pour ce qui est de diverses questions financières ainsi que de questions relatives à l'éthique commerciale et à l'examen environnemental et s'occupe de la supervision du programme de conformité. Le Comité s'est notamment concentré sur les fonctions suivantes :

- ▶ élaborer une nouvelle Politique environnementale;
- ▶ réviser la Directive en matière d'évaluation environnementale;
- ▶ réviser la Politique de divulgation et s'assurer que les observations ou préoccupations de toutes les parties intéressées sont portées à l'attention du Conseil, en plus d'encourager EDC à maintenir un processus de consultation qui soit ouvert et vaste.

Le Comité s'est également chargé de ce qui suit :

- ▶ examiner et approuver les grandes dépenses d'immobilisations et d'administration;
- ▶ revoir les nouvelles normes comptables;
- ▶ examiner et approuver les frais de déplacement et de représentation de membres clés du personnel;
- ▶ recommander des modifications à son mandat;
- ▶ revoir les états financiers et en recommander l'approbation par le Conseil.

Le Comité a tenu six réunions.

Membres : B.G. Heffernan (président), R. Fleming, R. Fung, L. Lachapelle, M. Szel et M. Zwarts

Le **Comité du développement des affaires** aide le Conseil en lui proposant une orientation de principe susceptible de renforcer la capacité d'EDC de répondre aux besoins en constante évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens, en tenant compte de facteurs liés aux secteurs industriels et à l'économie régionale. Le Comité est chargé de l'examen annuel des retombées des transactions facilitées par EDC sur l'économie canadienne. Le Comité s'est notamment concentré sur les fonctions suivantes :

- ▶ soutenir le réalignement et l'intégration des équipes sectorielles d'EDC afin de mieux servir les clients;
- ▶ encadrer la stratégie de développement des affaires, y compris les modèles pour les PME et les éléments connexes proposés dans le Plan de la Société;
- ▶ prévoir des mesures ciblées en vue d'accroître les activités sur les marchés en développement, y compris la nomination de représentants d'EDC sur ces marchés;
- ▶ mettre en place une stratégie relative aux technologies de l'information et d'autres initiatives liées aux produits.

Le Comité a tenu six réunions.

Membres : R.C. Setlakwe (président), J.B. Boudreau, R. Fleming, R. Fung, M. Szel et R. Wright.

Le **Comité de la direction** est autorisé à exercer bon nombre des pouvoirs du Conseil. Il traite des questions urgentes qui peuvent surgir entre les réunions du Conseil. Cette année, le Comité de la direction s'est réuni cinq fois afin d'examiner des transactions et des questions budgétaires et d'obtenir des comptes rendus sur les activités dans les portefeuilles clés.

Membres : P. Gobeil (président), J.B. Boudreau, R. Fleming, R. Fonberg et R. Wright.

Le **Comité des ressources humaines** aide le Conseil relativement aux questions touchant la planification stratégique des ressources humaines, la planification de la relève et la rémunération. Il examine aussi les modifications à apporter à la conception du régime de retraite et à l'évaluation du rendement du chef de la direction. Le Comité s'est notamment concentré sur les fonctions suivantes :

- ▶ examiner les plans de relève, et approuver ou recommander les nominations à plusieurs postes de cadre supérieur;
- ▶ approuver le programme de rémunération d'EDC et le programme de rémunération variable;
- ▶ recevoir le compte rendu annuel sur le programme des langues officielles de la Société;
- ▶ approuver les modifications proposées à certains programmes d'avantages sociaux;
- ▶ recommander des modifications à son mandat.

Le Comité a tenu sept réunions.

Membres : J.B. Boudreau (président), R. Fonberg, P. Gobeil, R.C. Setlakwe, I. So, D.G. Unruh et R. Wright.

Le **Comité de la nomination et de la gouvernance** est responsable des questions relatives au régime de gouvernance d'EDC. Il exprime son avis sur l'établissement de critères de sélection des administrateurs, du président et du président du Conseil, ainsi que sur la formation, l'évaluation de la performance et la composition des comités. Le Comité s'est notamment concentré sur les fonctions suivantes :

- ▶ mettre en place le sondage en vue de l'élaboration du profil des compétences de chacun des membres actuels du Conseil ainsi que le sondage sur la gouvernance;
- ▶ examiner le rapport du Conseil du Trésor sur la gouvernance des sociétés d'État et évaluer la conformité d'EDC à cet égard ainsi que les activités relatives au rapport et aux mesures particulières recommandées;
- ▶ mettre à jour et approuver un profil collectif des compétences du Conseil.

Le Comité a tenu cinq réunions.

Membres : P. Gobeil (président), J.B. Boudreau, R. C. Setlakwe, I. So et M. Zwarts.

Le **Comité du régime de retraite** aide le Conseil à superviser l'administration du régime de retraite des employés d'EDC. Il veille entre autres à ce que le régime soit bien administré et financé conformément aux lois applicables et il formule des recommandations quant aux modifications à apporter à la conception du régime. Le Comité s'est notamment concentré sur les fonctions suivantes :

- ▶ étudier et recommander des modifications au régime;
- ▶ examiner le rendement des directeurs de placement du régime, notamment en tenant des réunions annuelles avec chaque directeur et en surveillant le rendement des placements externes;
- ▶ examiner les nominations proposées des fournisseurs de services externes;
- ▶ superviser l'examen annuel des politiques de placement, qui ont comporté une importante modélisation de l'actif et du passif, et revoir les modifications proposées à la composition de l'actif et aux mandats en matière de placement;
- ▶ assurer la conformité actuarielle, financière et juridique du régime;
- ▶ recommander des modifications à son mandat.

Le Comité a tenu six réunions.

Membres : M. Zwarts (présidente), P. Gobeil, B.G. Heffernan, J. Landry et D. G. Unruh.

Le **Comité de la gestion des risques** aide le Conseil à superviser la gestion des risques de crédit, des risques du marché et d'autres risques d'entreprise, notamment en établissant et en tenant à jour un régime efficace régissant les autorisations requises par EDC pour entreprendre ses activités. Le Comité s'est notamment concentré sur les fonctions suivantes :

- ▶ examiner l'état de diverses activités et initiatives de gestion des portefeuilles;
- ▶ étudier les modalités du renouvellement d'un traité de réassurance visant le portefeuille d'assurances à court terme;
- ▶ revoir les cadres stratégiques de gestion des risques et en recommander la reconduction;
- ▶ étudier les progrès vers la mise en œuvre d'une gestion stratégique des portefeuilles et du capital dans le cadre d'un modèle du capital économique pleinement intégré, qui inclurait des éléments des risques commerciaux et des risques stratégiques dans un vaste projet de gestion du capital;
- ▶ examiner les progrès vers la mise en application d'un cadre de gestion des risques opérationnels.

Le Comité a tenu neuf réunions.

Membres : R. Fleming (président), R. Fung, B. G. Heffernan, L. Lachapelle, J. Landry et R. Wright.

RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs du secteur privé, dont le président, touchent des honoraires ainsi qu'une indemnité quotidienne pour les réunions auxquelles ils assistent et l'exécution d'autres fonctions définies par le Conseil. Les administrateurs du secteur public ne sont pas rémunérés. Les honoraires et les indemnités quotidiennes sont fixés par décret, conformément à certaines lignes directrices du gouvernement. Les modalités suivantes s'appliquent :

- ▶ Président du Conseil : honoraires de 12 400 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$.
- ▶ Autres membres du Conseil : honoraires de 6 200 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$.
- ▶ Présidents de comité (autres que le Comité de la direction) et vice-président du Conseil : honoraires supplémentaires de 2 000 \$ par poste occupé.
- ▶ Les administrateurs ont également droit au remboursement de leurs dépenses raisonnables, notamment des frais de déplacement, de logement et de repas engagés dans l'exercice de leurs fonctions.

Les administrateurs du secteur privé ont, en moyenne, siégé à 2,6 comités du Conseil. Au total, six réunions du Conseil et 44 réunions des comités ont eu lieu en 2005. La rémunération globale (honoraires versés au prorata de la partie de l'année pendant laquelle chaque administrateur est membre ou président d'un comité et indemnités quotidiennes visant la participation aux réunions et la préparation à cet égard) versée aux administrateurs du secteur privé s'est élevée à 237 531 \$, contre 278 083 \$ en 2004. Les dépenses totales de promotion et de déplacement pour affaires remboursées aux membres du Conseil et les dépenses découlant des réunions du Conseil et des comités se sont chiffrées à 158 320 \$, comparativement à 161 175 \$ en 2004 (dépenses du président d'EDC exclues). Le total des frais de promotion et de déplacement pour affaires, ainsi que des frais de participation à des conférences et à Équipe Canada du président et chef de la direction d'EDC était de 60 160 \$, contre 59 340 \$ en 2004.

TABLEAU DES PRÉSENCES DES ADMINISTRATEURS AUX RÉUNIONS DU CONSEIL ET DE SES COMITÉS EN 2005

	Vérif.-6	DA-6	CNG-5	Dir.-5	RH-7	Retr.-6	Risq.-9	Conseil-6
Boothe ¹	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	4/4
Boudreau	S/O	5/6	3/3	2/2	4/4	S/O	S/O	5/6
Doucett ²	S/O	1/1	1/1	S/O	2/2	S/O	S/O	1/1
Fleming	5/6	4/4	2/2	3/3	S/O	2/2	9/9	6/6
Fonberg	S/O	S/O	S/O	5/5	5/7	S/O	S/O	5/6
Fung	3/6	5/6	S/O	S/O	S/O	S/O	4/6	5/6
Gobeil ¹³	2/2	1/1	4/4	3/3	5/5	4/5	5/5	5/5
Heffernan	6/6	S/O	S/O	S/O	S/O	6/6	5/6	6/6
Holt ³	2/2	S/O	S/O	S/O	3/3	2/2	3/3	2/2
Lachapelle ⁴	2/2	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	3/3	3/3
Landry ⁵	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	3/4	5/6	5/5
MacDonald ⁶	1/3	2/3	1/1	1/2	3/3	1/1	3/4	2/3
Pattillo ⁷	0/1	S/O	1/1	2/2	S/O	S/O	S/O	2/3
Ross ⁸	S/O	S/O	S/O	2/2	2/2	1/1	2/2	1/1
Setlakwe	S/O	6/6	3/3	S/O	6/7	S/O	S/O	6/6
So ⁹	S/O	S/O	3/3	S/O	3/3	S/O	S/O	4/4
Szel ¹⁰	4/4	4/4	S/O	S/O	S/O	S/O	S/O	4/5
Unruh ¹¹	S/O	S/O	S/O	S/O	2/3	1/2	S/O	3/3
Wright ¹²	S/O	4/5	S/O	2/3	5/5	S/O	6/7	5/5
Zwarts	4/4	1/2	4/5	S/O	S/O	4/4	S/O	5/6

¹ M. Boothe n'est plus membre du Conseil depuis le 30 octobre.

² M. Doucett n'est plus membre du Conseil depuis le 23 février.

³ M. Holt n'est plus membre du Conseil depuis le 11 mai.

⁴ M^{me} Lachapelle a été nommée au Conseil le 23 juin, puis au Comité de la vérification et au Comité de la gestion des risques le 7 septembre.

⁵ M^{me} Landry a été nommée au Conseil le 24 février, puis au Comité du régime de retraite et au Comité de la gestion des risques le 6 mai.

⁶ M. MacDonald a été nommé président du Conseil par intérim du 1^{er} janvier au 29 mars et n'est plus membre du Conseil depuis le 22 juin.

⁷ M. Pattillo n'est plus membre du Conseil depuis le 25 avril.

⁸ M. Ross n'est plus président par intérim depuis le 7 avril.

⁹ M^{me} So a été nommée au Conseil le 12 mai, puis au Comité de la nomination et de la gouvernance et au Comité des ressources humaines le 22 juin.

¹⁰ M^{me} Szel a été nommée au Conseil le 26 avril, puis au Comité de la vérification et au Comité du développement des affaires le 6 mai.

¹¹ M. Unruh a été nommé au Conseil le 29 août, puis au Comité des ressources humaines et au Comité du régime de retraite le 7 septembre.

¹² M. Wright a été nommé président d'EDC et membre du Conseil d'administration le 8 avril.

¹³ En application du Règlement administratif d'EDC, le président du Conseil compte comme membre lorsqu'il assiste à des réunions de comités auxquels il n'a pas officiellement été désigné. Le mandat de M. Gobeil est venu à échéance le 31 décembre 2004; il a été reconduit dans ses fonctions le 29 mars 2005.

Revue financière de 2005

	Rapport de gestion
54	Faits saillants de l'exploitation
63	Gestion des risques
82	Principales conventions et estimations comptables
84	Responsabilité à l'égard des rapports financiers
85	Rapport du vérificateur
	États financiers consolidés
86	Bilan consolidé
87	État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis
88	État consolidé des flux de trésorerie
89	Notes afférentes aux états financiers consolidés
114	Revue des dix derniers exercices

Faits saillants de l'exploitation

EXAMEN DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS

BÉNÉFICE NET

Le bénéfice net d'EDC pour 2005 s'est élevé à 1 287 millions de dollars, soit une hausse par rapport à celui de 1 242 millions réalisé en 2004. Certains facteurs prépondérants ont influé sur ce résultat :

- ▶ Une réduction du revenu net de financement et de placement;
- ▶ des remboursements par anticipation de prêts souverains;
- ▶ une reprise de provisions;
- ▶ un ajustement des gains et pertes à la juste valeur non réalisé.

Ces facteurs sont examinés plus en détail ci-dessous :

Réduction du revenu net de financement et de placement – En 2005, EDC a vu son revenu net de financement et de placement reculer de 7 % à 848 millions de dollars par rapport à celui de 909 millions réalisé en 2004. Excluant l'incidence des remboursements par anticipation de prêts souverains présentés ci-dessous, la baisse a en fait été de 18 %. Le recul est surtout attribuable à une réduction générale des éléments d'actif productifs d'intérêt, une hausse des coûts de financement et un dollar canadien plus vigoureux. Ces résultats sont examinés plus longuement à la page 55.

Remboursements par anticipation de prêts souverains – Les réductions du revenu net de financement et de placement, comme discuté ci-haut, ont été en partie contrebalancées par une augmentation du bénéfice de 94 millions de dollars découlant des remboursements par anticipation de prêts souverains. Ce résultat est lié à la constatation des intérêts capitalisés non courus par suite de remboursements par anticipation de prêts souverains de 424 millions de dollars en 2005.

Reprise sur provision – En 2005, EDC a effectué une reprise sur provision pour pertes sur créances de 513 millions de dollars comparativement à une reprise de 214 millions en 2004. La reprise de 2005 s'explique principalement par les facteurs suivants :

- ▶ **Amélioration de l'environnement du crédit.** Au cours du dernier exercice, à l'exception du secteur de l'aéronautique, les conditions relatives au crédit se sont généralement améliorées, ce qui a permis de réaliser une reprise sur provision de 145 millions de dollars. L'incidence de l'amélioration de l'environnement du crédit est examinée plus longuement à la section sur les provisions, à la page 74.
- ▶ **Baisse du portefeuille de prêts.** En 2005, le portefeuille de prêts d'EDC a été réduit puisque les remboursements de prêts ont été de 1 274 millions de dollars supérieurs aux versements, résultant en une reprise sur provision additionnelle de 124 millions.
- ▶ **Portefeuille de l'aéronautique d'EDC.** En 2005, trois des transporteurs aériens débiteurs d'EDC, Delta Airlines, Northwest Airlines et Flyi Inc. (« Delta », « Northwest » et « Flyi ») se sont mis sous la protection de la loi sur les faillites. EDC avait déjà des provisions appropriées pour son portefeuille de l'aéronautique, et aucune charge n'a été portée à l'état des résultats en raison de ces faillites, puisque aucune provision additionnelle n'a été nécessaire. L'impact de ces faillites sur les résultats financiers d'EDC est examiné plus longuement à la page 70. En 2005, EDC a en outre souscrit une police d'assurance pour assurer une portion considérable de son portefeuille de l'aéronautique ayant trait aux avions à réaction de transport régional. Cette police a eu pour effet de rehausser de 1,1 milliard de dollars la qualité du crédit d'EDC relativement à son engagement à l'égard du secteur de l'aéronautique, ce qui a occasionné une reprise sur provision de 124 millions de dollars. Cette police est décrite plus en détail à la page 76.

Ajustement à la juste valeur non réalisé – Le bénéfice d'EDC pour 2005 englobe une perte à la juste valeur non réalisée de 48 millions de dollars comparativement au gain à la juste valeur non réalisé de 143 millions comptabilisé en 2004. Selon les normes comptables, les instruments financiers dérivés qui ne constituent pas une couverture doivent être comptabilisés à leur juste valeur au bilan, et les ajustements à la juste valeur, portés à l'état des résultats. Alors que cette pratique peut sembler créer des gains et des pertes à toute date de clôture sur la durée de vie des instruments dérivés, il s'agit de gains et de pertes non réalisés. EDC ne prévoit pas réaliser de gains ou de pertes sur ces instruments dérivés étant donné qu'ils sont censés être détenus jusqu'à l'échéance et que les ajustements cumulatifs à la juste valeur non réalisés sur chaque instrument s'annuleront au cours de la durée de l'instrument. L'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a instauré une nouvelle norme comptable pour les instruments financiers, qui devra être appliquée par EDC en 2007. Grâce à cette norme, les instruments financiers auxquels les produits financiers sont associés peuvent être mesurés à leur juste valeur, réduisant ainsi la volatilité des revenus résultant de la comptabilisation des instruments dérivés selon leur juste valeur. La nouvelle norme est décrite plus longuement à la section portant sur les modifications comptables futures, à la page 83.

Autre volet du bénéfice d'exploitation, les frais administratifs ont totalisé 182 millions de dollars en 2005, soit une augmentation de seulement 2 % par rapport au total de 178 millions pour 2004, bien que le volume d'activités ait augmenté de 5 % en 2005.

Le tableau qui suit présente le bénéfice net et le rendement de l'avoir de l'actionnaire au cours des cinq derniers exercices :

(en millions de dollars)	2005	2004	2003	2002	2001
Bénéfice net	1 287	1 242	158	122	58
Avoir de l'actionnaire	4 764	3 477	2 235	2 077	2 050
Rendement (en %) de l'avoir de l'actionnaire	27,0 %	35,7 %	7,1 %	5,9 %	2,8 %

IMPACT DES VARIATIONS DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS DE 2005

Le tableau qui suit présente l'impact des variations de change sur les composantes du bilan et de l'état des résultats d'EDC qui ont été considérablement affectées par le renforcement du dollar canadien pendant l'exercice. En effet, le dollar canadien plus vigoureux a fait reculer le taux de change moyen de l'USD de son niveau de 1,30 \$ en 2004 à 1,21 \$ en 2005. Cette dévaluation a eu pour impact de réduire le bénéfice net ainsi que l'actif et le passif de la Société, qui sont généralement libellés en dollars américains. Les autres facteurs (non liés au change) qui ont contribué à ces écarts sont analysés plus loin, dans les sections correspondantes de ce Rapport de gestion.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	Augmentation/ (diminution) par rapport à 2004	Impact des variations de change	Autres
Composantes de l'état des résultats				
Revenu de financement et de placement	1 342	88	(68)	156
Intérêts débiteurs	494	149	(40)	189
Revenu net de financement et de placement	848	(61)	(28)	(33)
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	(513)	299	51	248
Bénéfice net	1 287	45	(98)	143
Composantes du bilan				
Prêts bruts	17 350	(2 113)	(669)	(1 444)
Provision totale pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts	2 379	(743)	(85)	(658)
Emprunts	13 424	(2 121)	(602)	(1 519)
Actif total	19 729	(1 021)	(635)	(386)

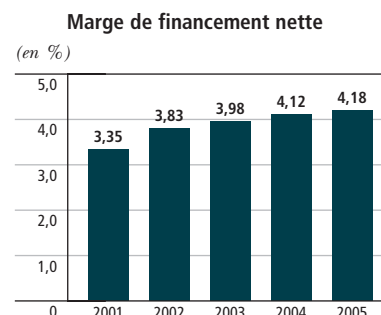
REVENU NET DE FINANCEMENT ET DE PLACEMENT

Marge de financement nette

La marge de financement nette représente le revenu net de financement et de placement exprimé en pourcentage de l'actif productif moyen utilisé. Ce revenu – qu'on désignait anciennement « intérêts créditeurs nets » – représente le revenu sur les prêts et le revenu du portefeuille des placements net des intérêts débiteurs. Bien que l'écart entre les revenus sur prêts et les intérêts créditeurs ait diminué en raison des coûts de financement plus élevés, la marge de financement nette globale d'EDC est passée de 4,12 % en 2004 à 4,18 % en 2005. Cette hausse est attribuable à deux événements atypiques qui se sont produits en 2005, à savoir la constatation des intérêts capitalisés non courus liés au remboursement par anticipation sans précédent de prêts souverains et un accroissement des revenus d'allègement de la dette. Ces deux événements mis à part, on peut constater que la marge de financement nette a baissé en réalité de 55 points de base (pb).

Le tableau ci-dessous donne une ventilation des éléments qui ont contribué à la variation de la marge de financement nette comparativement à 2004 :

<i>Points de base</i>	2005
Diminution due aux coûts de financement plus élevés	(78)
Augmentation des contrepassations d'intérêt sur les prêts douteux	(6)
Diminution du revenu de prêts douteux	(3)
Augmentation du revenu du portefeuille de placements	32
Total partiel	(55)
Hausse du revenu provenant des remboursements par anticipation de prêts souverains	48
Hausse des revenus tirés de l'allègement de la dette	13
Augmentation nette de la marge de financement net	6 pb



En 2005, EDC a continué de financer une partie de ses besoins en financement à taux fixe au moyen d'emprunts à court terme. Même si cette pratique a continué d'être avantageuse, les bienfaits ont été quelque peu réduits en raison des taux d'intérêt à court terme plus élevés. La dette à court terme est beaucoup plus sensible aux fluctuations des taux d'intérêt que les éléments d'actif sur les prêts qu'elle finance. Les taux croissants du marché ont fait croître les coûts de financement plus rapidement que les rendements sur prêts, ce qui a rétréci la marge de 78 pb. L'accroissement des contrepassations d'intérêts sur les prêts douteux, lié surtout au portefeuille de l'aéronautique d'EDC, a réduit la marge de financement nette de 6 pb additionnels. Ces impacts négatifs sur la marge ont été en partie contrebalancés par le revenu du portefeuille de placements, qui a crû considérablement surtout en raison d'un portefeuille plus important et d'une transition vers des investissements à plus long terme et à rendement plus élevé, d'où une hausse de 32 pb pour l'ensemble de la marge de financement.

La constatation accrue de revenus provenant de l'amortissement d'intérêts capitalisés non courus a donné lieu à une hausse de 48 pb de la marge de financement nette. Cette augmentation s'explique par d'importants remboursements par anticipation de 424 millions de dollars, sans précédent, de prêts souverains par le Pérou, la Pologne et la Russie en 2005.

Des revenus accrus tirés de l'allègement de la dette en 2005 liés à des montants reçus du Cameroun, du Honduras et de la République démocratique du Congo ont ajouté 13 autres pb à la marge de financement nette.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004	2003	2002	2001
Prêts bruts moyens	18 820	20 716	23 493	24 790	22 982
Solde moyen du portefeuille de placements	3 980	3 104	2 669	2 759	2 840
Moins : moyenne des prêts douteux	2 531	1 747	2 031	1 914	1 596
Total de l'actif moyen utilisé	20 269	22 073	24 131	25 635	24 226
Revenu de financement et de placement					
Prêts	1 155	1 148	1 249	1 400	1 618
Allègement de la dette	64	43	56	96	1
Portefeuille de placements	123	63	60	69	127
Total du revenu de financement et de placement	1 342	1 254	1 365	1 565	1 746
Intérêts débiteurs	494	345	404	583	934
Revenu net de financement et de placement	848	909	961	982	812
Marge de financement nette	4,18 %	4,12 %	3,98 %	3,83 %	3,35 %

Revenus sur prêts

Le tableau qui suit présente les revenus sur prêts en pourcentage des prêts moyens :

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004	2003	2002	2001
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	9 028	10 298	11 110	11 969	10 235
Moyenne des prêts productifs à taux variable	7 261	8 671	10 352	10 907	11 151
Moyenne des prêts productifs bruts	16 289	18 969	21 462	22 876	21 386
Revenus sur prêts :					
Prêts productifs à taux fixe	566	678	757	837	736
Prêts productifs à taux variable	327	273	320	401	684
Autres revenus sur prêts	262	197	172	162	198
Revenus sur prêts	1 155	1 148	1 249	1 400	1 618
Revenus tirés de l'allègement de la dette	64	43	56	96	1
Revenus sur prêts (y compris l'allègement de la dette)	1 219	1 191	1 305	1 496	1 619
Rendements des prêts productifs					
Prêts productifs à taux fixe	6,27 %	6,58 %	6,81 %	6,99 %	7,19 %
Prêts productifs à taux variable	4,50 %	3,15 %	3,09 %	3,68 %	6,13 %
Rendement total des prêts	7,48 %	6,28 %	6,08 %	6,54 %	7,57 %

Le solde moyen des prêts productifs bruts a reculé de 18 969 millions de dollars en 2004 à 16 289 millions en 2005, soit de 14 %, principalement en raison du dépassement des versements par les remboursements des prêts, d'une perte de valeur du portefeuille de l'aéronautique et d'un raffermissement du dollar canadien. En dépit de cette baisse, les revenus sur prêts ont en fait crû de 2 % – soit 28 millions de dollars – pour s'établir à 1 219 millions. Cette hausse est attribuable à deux événements atypiques arrivés dans le cours de l'année qui sont examinés plus longuement ci-après. Ces deux événements mis à part, on constate que les revenus sur prêts ont en fait diminué de 87 millions de dollars en 2005.

Facteurs de la variation des revenus sur prêts par rapport à 2004

(en millions de dollars)

	2005
Baisses du volume	(95)
Impact de devises	(64)
Réduction des prêts douteux par suite de réévaluations	(28)
Augmentation du rendement des prêts	83
Augmentation des revenus d'autres prêts douteux	17
Diminution avant les effets des remboursements par anticipation	(87)
Augmentation des revenus provenant du remboursement par anticipation de prêts souverains	94
Augmentation des revenus de l'allègement de la dette	21
Variation nette des revenus sur prêts	28

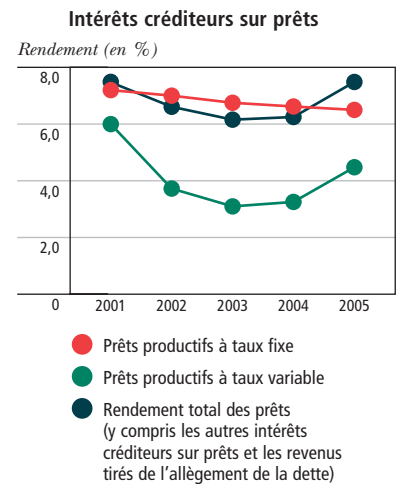
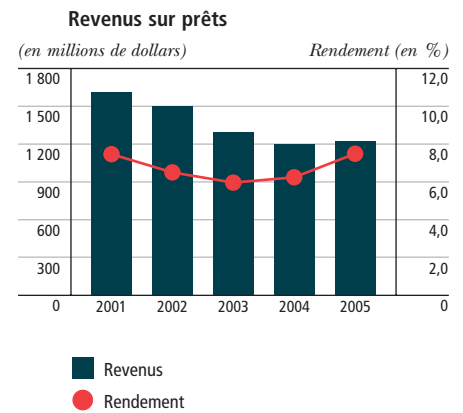
La diminution de 87 millions de dollars des revenus sur prêts est attribuable à plusieurs facteurs. D'abord, une réduction du volume moyen du portefeuille des prêts productifs de 2004 a entraîné une diminution des revenus d'intérêts créditeurs et des frais de montage de 95 millions de dollars. De même, le renforcement du dollar canadien a occasionné une réduction supplémentaire des revenus sur prêts de 64 millions de dollars. La Société réévalue périodiquement ses prêts souverains douteux afin de s'assurer du caractère approprié de leur valeur comptable, comme expliqué à la page 71. En 2005, ces réévaluations ont fait baisser les revenus sur prêts de 28 millions de dollars. Ces réductions ont été contrecarrées par une hausse des taux d'intérêt qui a touché surtout le portefeuille des prêts à taux variable d'EDC et entraîné une hausse de 83 millions de dollars des revenus sur prêts comparativement à 2004. La réduction des revenus sur prêts a aussi été contrebalancée par la constatation d'une somme de 17 millions de dollars, tirée principalement de paiements reçus pour des prêts douteux devenus productifs par la suite.

En 2005, deux des événements à avoir eu un impact sur les revenus sur prêts sont l'augmentation, de 94 millions de dollars, des revenus découlant de l'amortissement des intérêts capitalisés non courus par suite du remboursement par anticipation de prêts souverains, comme expliqué plus loin, et une augmentation des revenus d'allègement de la dette de 21 millions de dollars.

En 2005, les prêts productifs à taux fixe se sont établis en moyenne à 9 028 millions de dollars, en baisse comparativement à 10 298 millions en 2004. Le dépassement des versements par les remboursements et les dépréciations du portefeuille aéronautique d'EDC a occasionné une réduction de 671 millions de dollars du solde moyen à taux fixe alors que le renforcement du dollar canadien a représenté une réduction supplémentaire de 599 millions. Le taux de rendement moyen de 2005 était en baisse à 6,27 % (6,58 % en 2004), rapportant des intérêts de 566 millions de dollars (comparativement à 678 millions en 2004). Le rendement des prêts productifs à taux fixe a diminué par rapport à 2004, compte tenu des remboursements d'anciens prêts à taux d'intérêt plus élevés, qui ont été remplacés par de nouveaux prêts assortis de taux plus faibles. Pendant l'exercice, le rendement des versements a été de 5,60 %, celui des prêts existants remboursés, de 6,79 %. Les nouveaux prêts à taux fixe consentis en 2005 ont rapporté 5,13 %.

En 2005, les prêts productifs à taux variable se sont chiffrés en moyenne à 7 261 millions de dollars, en baisse du volume de 8 671 millions en 2004. Comme pour le portefeuille des prêts à taux fixe, les remboursements et les dépréciations nets ont joué dans la réduction de 956 millions de dollars du solde moyen à taux variable, alors que le renforcement du dollar canadien a représenté une réduction supplémentaire de 454 millions de dollars. Cependant, contrairement au portefeuille des prêts à taux fixe, le portefeuille à taux variable a rapporté des intérêts plus élevés en 2005 qu'en 2004 (327 millions de dollars en 2005 comparativement à 273 millions en 2004). On peut attribuer cette hausse à l'augmentation de dollars du rendement moyen, de 3,15 % en 2004 à 4,50 % en 2005. L'augmentation du taux LIBOR et de l'écart des prêts à taux variable d'EDC a contribué à une hausse du taux de rendement moyen. En 2005, la moyenne du LIBOR mobile à six mois en dollars américains a été de 3,34 %, en hausse de 179 pb par rapport à celle de 2004. Le rendement des versements au titre des prêts à taux variable a été de 1,72 % au-dessus du LIBOR et celui des remboursements, de 1,65 % au-dessus du LIBOR. Les nouveaux prêts à taux variable consentis en 2005 ont rapporté 1,64 %, contre 1,50 % en 2004.

Les autres revenus sur prêts ont grimpé de 197 millions de dollars en 2004 à 262 millions de dollars en 2005, en raison surtout de l'accroissement de l'amortissement d'intérêts capitalisés non courus de 94 millions de dollars en 2005 par suite d'importants remboursements par anticipation de prêts du Pérou, de la Pologne et de la Russie. L'impact des remboursements par anticipation a été compensé en partie par une diminution des commissions, des prêts douteux et d'autres revenus sur prêts de 29 millions de dollars. Ce chiffre comprend la somme de 17 millions de dollars (comparativement à 45 millions en 2004) liée à la constatation des intérêts créditeurs capitalisés non courus découlant de la réévaluation des prêts douteux consentis à la Serbie-Monténégro (11 millions), à l'Équateur (3 millions) et au Gabon (3 millions).



Revenus du portefeuille des placements

Les revenus du portefeuille des placements d'EDC comprennent les revenus tirés des titres négociables, des placements et des bons du Trésor. En 2005, ils se sont chiffrés à 123 millions de dollars, une hausse de 60 millions de dollars comparativement à 2004. Comme l'illustre le tableau ci-dessous, les taux d'intérêt plus élevés ont été le moteur principal de cette augmentation des revenus en 2005, les volumes accrus ayant aussi eu une incidence. Ces facteurs ont été contrecarrés en partie par la vigueur soutenue du dollar canadien par rapport au dollar américain.

Le rendement des placements est passé de 2,02 % en 2004 à 3,08 % en 2005. Cette hausse reflète des taux d'intérêt américains et canadiens moyens plus élevés, ainsi qu'une transition vers des investissements à rendement plus élevé et à plus long terme.

Afin de répondre à ses besoins en liquidités, la Société a un portefeuille de placements. La politique sur les liquidités d'EDC stipule que celle-ci doit garder au minimum des liquidités suffisantes pour tenir compte des flux de trésorerie anticipés pour six mois, ainsi qu'un tampon de 10 à 15 % pour ses besoins imprévus.

Les soldes moyens des placements sont passés de 3 104 millions de dollars en 2004 à 3 980 millions en 2005. Traditionnellement, EDC fait la majorité de ses emprunts pour répondre à ses besoins en liquidités dans la première moitié de l'année puisque les conditions du marché sont généralement plus favorables durant cette période. Les produits de ces emprunts servent à appuyer les versements de prêts prévus dans son Plan de la Société. En 2005, ces versements ont été moins élevés que prévus et il y a eu un nombre sans précédent de remboursements par anticipation. Par conséquent, les produits des emprunts ont été placés temporairement dans des investissements de haute qualité et ils serviront à appuyer les versements de prêts.

Facteurs de la variation des revenus du portefeuille des placements par rapport à 2004

(en millions de dollars)	2005
Augmentation du rendement	42
Augmentation du volume	22
Impact des variations de change sur les revenus du portefeuille des placements	(4)
Variation nette des revenus du portefeuille des placements	60

Intérêts débiteurs

En 2005, les intérêts débiteurs se sont établis à 494 millions de dollars, ce qui représente une hausse de 149 millions par rapport à 2004. Ce changement s'explique surtout par une montée générale des taux d'intérêt qui a été en partie compensée par la vigueur du dollar canadien en 2005.

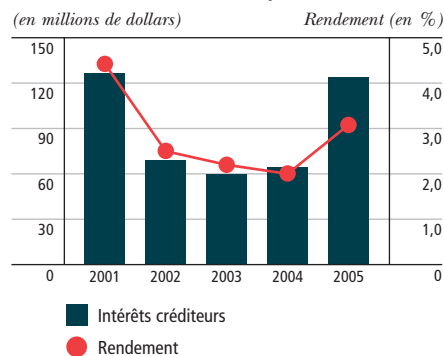
Le coût des emprunts moyen est passé de 2,20 % en 2004 à 3,44 % en 2005. Cette hausse reflète les taux d'intérêt plus élevés au Canada et aux États-Unis en 2005 comparativement à 2004.

Le raffermissement maintenu du dollar canadien en 2005 a réduit de 40 millions de dollars les intérêts débiteurs liés aux emprunts libellés en devises.

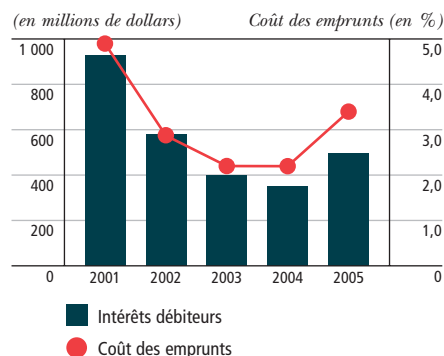
Facteurs de la variation des intérêts débiteurs par rapport à 2004

(en millions de dollars)	2005
Augmentation du coût des emprunts	193
Impact des variations de change sur les intérêts débiteurs	(40)
Impact de la variation du volume sur les intérêts débiteurs	(4)
Variation nette des intérêts débiteurs	149

Intérêts créditeurs sur placements



Intérêts débiteurs



En 2005, les emprunts à taux variable se sont élevés en moyenne à 11 961 millions de dollars (comparativement à 12 759 millions en 2004). L'augmentation du niveau général des taux d'intérêt a eu une incidence importante sur le portefeuille des emprunts à taux variable, le coût moyen des fonds ayant augmenté de 1,41 % en 2004 à 3,10 % en 2005, ce qui a occasionné des intérêts débiteurs de 371 millions de dollars (comparativement à 180 millions en 2004). La vigueur du dollar canadien en 2005 a fait diminuer de 988 millions de dollars le solde moyen. Cette diminution a toutefois été contrecarrée en partie par une hausse de 190 millions de dollars du volume de la dette à court terme.

Les emprunts à taux fixe se sont chiffrés en moyenne à 2 406 millions de dollars en 2005 (2 944 millions en 2004) à un coût moyen de 5,06 % (5,33 % en 2004), donnant lieu à des intérêts débiteurs de 122 millions de dollars (comparativement à 157 millions en 2004). Une réduction des besoins en financement a représenté 357 millions de dollars de la réduction du solde moyen des emprunts à taux fixe. La tranche restante de 181 millions de dollars de la baisse s'explique par le raffermissement du dollar canadien.

Le total des intérêts débiteurs comprend d'autres coûts d'un million de dollars (contre 8 millions en 2004).

PRIMES D'ASSURANCE ET COMMISSIONS DE GARANTIE

Le tableau qui suit présente les revenus moyens tirés des primes d'assurance et des commissions de garantie :

<i>(en millions de dollars)</i>	2005		2004	
	\$	%	\$	%
Programme d'assurance à court terme :				
Moyenne des engagements au titre de l'assurance à court terme	46 719		45 010	
Primes et commissions gagnées	110		113	
Taux moyen des primes à court terme		0,24		0,25
Programme d'assurance à moyen terme :				
Moyenne des engagements au titre de l'assurance à moyen terme	6 247		5 661	
Primes et commissions gagnées	37		40	
Taux moyen des primes à moyen terme		0,59		0,71
Garanties de prêts :				
Moyenne des engagements	2 758		2 582	
Commissions gagnées	9		8	
Taux moyen des commissions de garanties de prêts		0,33		0,31

Même si le portefeuille des assurances a connu une croissance en 2005, son impact sur les volumes a été en partie compensé par l'appréciation du dollar canadien. La moyenne des engagements à court terme a été réduite d'environ 2 336 millions de dollars par rapport à 2004, et la moyenne des engagements au titre du programme d'assurance à moyen terme, d'environ 345 millions comparativement à 2004, en raison de l'impact des variations de change.

Les primes d'assurance à court terme ont diminué de 3 millions de dollars par rapport à 2004. De ce total, la somme d'un million de dollars est attribuable à une baisse des revenus des polices pour le marché canadien réassurées par la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie (SPG). L'accord de réassurance avec SPG, qui est entré en vigueur le 1^{er} septembre 2003, a été mis en place à titre d'accord de transition après que SPG a annoncé son intention de se retirer du secteur de l'assurance-comptes clients pour le marché canadien. Il permettait de continuer à couvrir ce marché pour les titulaires de polices d'assurance à l'exportation admissibles pendant qu'EDC cherchait une solution à plus long terme pour la prestation de services d'assurance sur le marché canadien. EDC a conclu une entente avec son nouveau partenaire pour le marché canadien, la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur SA (Coface), le 1^{er} juillet 2005. Selon l'entente, EDC cessera d'offrir une couverture sur le marché canadien. Coface couvrira dorénavant les créances sur ce marché, tandis qu'EDC couvrira les créances au titre d'exportations selon une police conjointe gérée par la Société. Par suite de cette entente, les activités de réassurance réalisées par le biais de l'accord de réassurance avec SPG décroîtront considérablement en 2006 à mesure que les polices offrant une couverture sur le marché canadien sont migrées en polices conjointes Coface/EDC à leur date d'anniversaire. Cette migration devrait être terminée d'ici 2007. Aucune nouvelle police à couverture sur le marché canadien n'a été émise par St. Paul Garantie depuis le 1^{er} juillet 2005 et l'accord de réassurance prendra fin lorsque toutes les polices auront été migrées. Les engagements moyens au titre de l'assurance à court terme ont augmenté de 1 709 millions de dollars par rapport à 2004 en raison des importantes augmentations de volumes constatées pour les polices du secteur énergétique.

Les primes d'assurance à moyen terme ont généré un revenu de 37 millions de dollars, soit une baisse de 8 % par rapport à 2004. La moyenne des engagements au titre de l'assurance à moyen terme a crû de 586 millions de dollars, soit 10 % de plus que les résultats de 2004. Cette hausse s'explique surtout en raison des engagements accrus des programmes d'assurance pour cautionnement bancaire, d'assurance-opérations individuelles et d'assurance-risques politiques.

Au cours des deux derniers exercices, les nouvelles garanties de prêts ont dépassé de 294 millions de dollars les montants des garanties de prêts venant à échéance, ce qui a entraîné une augmentation du solde moyen des garanties de prêts en 2005. Cette hausse a été en partie compensée par l'appréciation du dollar canadien.

AUTRES REVENUS (FRAIS)

Le tableau suivant ventile les composants d'autres revenus (frais) :

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004
Gain lié (perte liée) aux opérations de change	7	(10)
Gains au titre d'intérêts moratoires sur recouvrements	2	3
Gain non réalisé (perte non réalisée) sur des titres négociables	(5)	2
Perte réalisée sur la vente de titres négociables	(4)	(1)
Perte réalisée sur la vente d'actifs de financement	–	(1)
Total des autres revenus (frais)	–	(7)

En 2005, les autres frais comprennent un gain de 7 millions de dollars au titre des variations de change et un gain de 2 millions au titre d'intérêts moratoires sur recouvrements. Ces montants ont été compensés par une perte non réalisée de 5 millions de dollars due à la variation de la juste valeur des titres négociables et par une perte de 4 millions liée à la vente de titres négociables d'une valeur nominale de 574 millions et qui provenaient des portefeuilles des titres négociables et des titres détenus jusqu'à leur échéance.

La politique sur les liquidités d'EDC vise à renforcer la capacité de la Société à répondre à des demandes de liquidités en dollars américains dans l'éventualité de perturbations imprévues des marchés financiers. Dans le cadre de l'instauration de cette politique, la Société a vendu des titres négociables en 2005 pour rééquilibrer le portefeuille conformément à l'indice repère. Or, la vente de titres peut entraîner des gains ou des pertes. Compte tenu de la hausse des rendements depuis la création du portefeuille d'investissement de liquidités, la plupart des titres du portefeuille ont une valeur inférieure à leur valeur nominale, et il a fallu vendre des titres afin de minimiser le risque de durée (risque de taux d'intérêt) du portefeuille relativement à l'indice repère.

Les gains au titre des intérêts moratoires sur recouvrements sont définis comme des intérêts de pénalisation perçus en cas de défaut de paiement aux termes de l'accord d'assurance et sont constatés une fois que la Société a recouvré le montant total du principal de l'indemnité.

PROVISION (REPRISE SUR PROVISION) POUR PERTES SUR CRÉANCES

Le tableau qui suit présente les frais liés à la provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances au cours des cinq derniers exercices :

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004	2003	2002	2001
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances au titre des :					
Prêts	(471)	(361)	471	930	208
Engagement de prêts	(34)	10	84	(231)	521
Garanties de prêts	(49)	39	89	26	(71)
Total de la provision pour pertes sur prêts	(554)	(312)	644	725	658
Provision pour sinistres sur assurances	41	98	140	115	83
Total de la provision (de la reprise sur provision) pour pertes sur créances	(513)	(214)	784	840	741

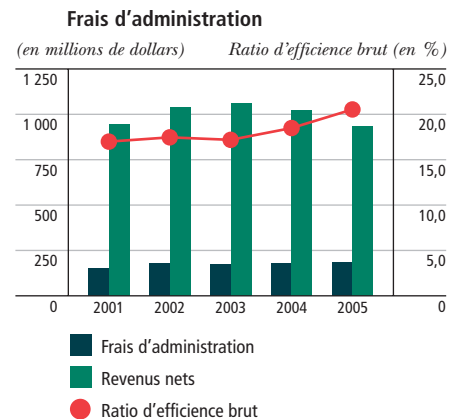
Une reprise nette de 554 millions de dollars (contre une reprise de 312 millions en 2004) sur les provisions pour prêts a été portée à l'état des résultats afin de tenir compte, dans le portefeuille des prêts, de la réduction du niveau estimé du risque de perte inclus dans les prêts. Cette reprise a surtout traduit la baisse du portefeuille, l'amélioration des conditions de crédit et les effets de l'assurance de réduction des risques examinés plus longuement à la page 76.

Durant l'exercice, 41 millions de dollars (contre 98 millions en 2004) ont été portés à l'état des résultats au titre de la provision pour sinistres sur assurances, en raison notamment de l'accroissement des volumes des programmes d'assurance à moyen terme et d'assurance-risques politiques. Ce résultat a toutefois été en partie annulé par une réduction du programme d'assurance à court terme et de la quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances d'EDC en raison du résultat de l'examen actuariel du portefeuille. Dans le cadre de ses pratiques d'affaires, la Société examine périodiquement la provision pour sinistres afin de s'assurer qu'elle s'aligne sur les pratiques actuarielles standards du secteur des assurances. De plus, une tranche de 20 millions de dollars (contre 48 millions en 2004) de cette somme est imputable à des radiations d'indemnités recouvrables en 2005.

FRAIS D'ADMINISTRATION

Les frais d'administration nets se sont établis à 182 millions de dollars en 2005, une hausse de 4 millions par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est surtout attribuable à l'accroissement de 5 % des coûts liés aux ressources humaines.

Exprimés en pourcentage du bénéfice net déduction faite de l'allègement de la dette (ratio d'efficacité brut), les frais d'administration sont passés à 20,5 % en 2005 (contre 18,5 % en 2004). Le ratio d'efficacité brut mesure l'efficacité opérationnelle de la Société quant aux investissements qu'elle effectue dans ses ressources humaines et la technologie afin de ne pas être dépassée par la taille et la complexité du domaine dans lequel elle évolue. Comme l'illustre le tableau, le ratio d'efficacité brut ne cesse de croître depuis 2003 en raison de la baisse des revenus nets.



ANALYSE DU PLAN DE LA SOCIÉTÉ

COMPARAISON PAR RAPPORT AU PLAN DE LA SOCIÉTÉ POUR 2005

En 2005, le volume total des transactions à l'exportation a atteint 57,4 milliards de dollars, ce qui est légèrement inférieur à celui de 57,8 milliards prévu au Plan de la Société pour 2005. Cependant, dans le Plan, le taux de change moyen par rapport au dollar américain était prévu à 1,29 pour l'année, alors qu'il s'est avéré de 1,21. Si le taux de change était demeuré à 1,29 en 2005, le volume d'activités réel déclaré aurait été d'environ 60,3 milliards de dollars, étant donné que plus de 75 % du volume d'activités d'EDC est libellé en dollars américains.

Les montants des actifs de financement et de crédit-bail, et ceux des emprunts sont moins élevés que ceux indiqués dans le Plan, à cause du raffermissement du dollar canadien, de versements de prêts moins élevés et de remboursements plus élevés en 2005.

Le bénéfice net s'est établi à 1 287 millions de dollars en 2005, dépassant ainsi de 1 125 millions les prévisions du Plan, qui étaient de 162 millions.

De cet écart, une tranche de 872 millions de dollars est attribuable à une réduction des besoins en provision pour pertes sur créances. La croissance plus faible du portefeuille de prêts ajoutée à la baisse des provisions requises pour la migration du crédit a fait baisser le montant des provisions pour prêts.

Par ailleurs, l'ajustement à la juste valeur non réalisé s'est traduit en 2005 par une perte de 48 millions de dollars comparativement aux prévisions du Plan d'une perte de 335 millions, d'où une augmentation du bénéfice net de 287 millions.

Le revenu net de financement et de placement s'est chiffré à 848 millions de dollars, soit une baisse de 51 millions par rapport aux prévisions du Plan de 899 millions. Cette diminution découle principalement de l'appréciation du dollar canadien et de la diminution du portefeuille des prêts.

Les frais d'administration se sont établis à 182 millions de dollars, soit 14 millions de moins que les prévisions du Plan de 196 millions. La direction a travaillé avec diligence pour maintenir les frais d'administration à un niveau inférieur à celui prévu au Plan pour 2005, compte tenu de la baisse du revenu net de financement et de placement tel qu'il est mentionné plus haut. Le ratio d'efficacité brut, de 20,5 %, est inférieur à celui de 21,5 % prévu au Plan en raison de la baisse des frais d'administration, en partie annulée par la diminution des revenus nets.

PLAN DE LA SOCIÉTÉ POUR 2006

Le Plan de la Société pour 2006 prévoit une augmentation des volumes d'activités à l'exportation, qui devraient s'établir à 59,6 milliards de dollars (contre 57,4 milliards en 2005), en raison principalement d'une hausse prévue des volumes d'assurance à l'exportation à court terme et de financement. Les volumes d'assurance sur le marché canadien devraient diminuer de 3,2 milliards de dollars en 2006, puisque ce volet de l'assurance est en train d'être confié à Coface, nouveau partenaire d'EDC en matière d'assurance au Canada.

Les montants des actifs de financement et de crédit-bail, et ceux des emprunts devraient croître de 3 064 millions et de 3 291 millions de dollars respectivement par rapport aux résultats réels de 2005, puisqu'on prévoit des versements nets plus élevés en 2006.

Le bénéfice net pour 2006 a été établi à 892 millions de dollars. Cette diminution du bénéfice net est surtout imputable à une moins grande contrepassation de provisions en 2006 comparativement à l'exercice de 2005.

Les frais d'administration devraient s'alourdir de 30 millions de dollars. Un accroissement des coûts liés aux ressources humaines de 22 millions de dollars représente la tranche la plus importante de la hausse. De ce montant, 13 millions de dollars découlent de l'augmentation des coûts liés au régime de retraite – due surtout à une diminution du taux d'escompte afin de garantir que les hypothèses de la direction sont conformes aux conditions actuelles du marché. De surcroît, dans le cadre de l'approche-clients qu'elle entend poursuivre, EDC devra être plus présente sur le marché canadien ainsi que dans ses représentations à l'étranger, d'où une augmentation d'environ 3 millions de dollars pour ses dépenses liées aux déplacements, au soutien aux ventes et aux communications. De même, ses coûts liés à la technologie croîtront d'environ 3 millions de dollars en raison de la maintenance accrue pour ses logiciels et de nouveaux services d'abonnement TI en matière de gestion des risques. Les autres dépenses en hausse ont trait aux coûts d'occupation et à l'assurance.

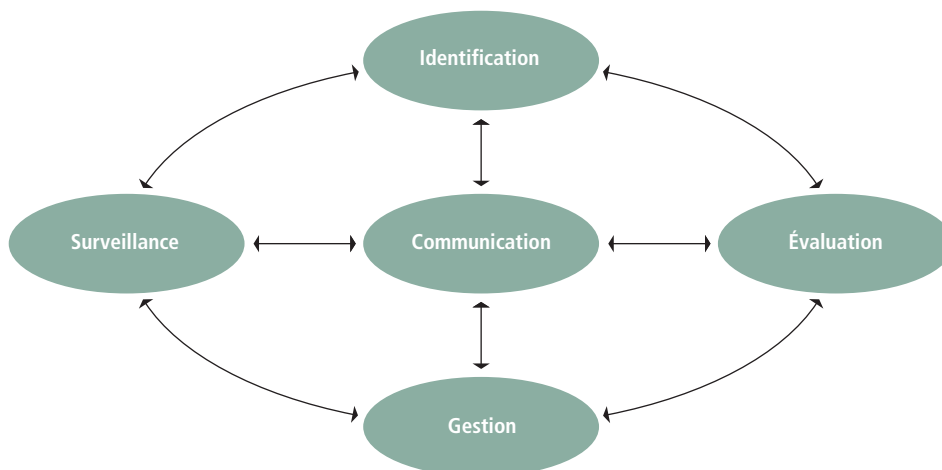
	2006 Plan de la Société	2005 Résultats réels	2005 Plan de la Société
Volume			
<i>(en milliards de dollars)</i>			
Financement	6,3	5,1	6,3
Assurances et cautionnement de contrats	5,8	6,9	5,7
Assurance-risques politiques	4,0	3,9	3,4
Assurances à court terme *	43,5	41,5	42,4
Total du volume d'exportations	59,6	57,4	57,8
Assurance sur le marché canadien	2,2	5,4	2,7
Total du volume d'activités	61,8	62,8	60,5
Bilan			
<i>(en millions de dollars)</i>			
Actif			
Financement et crédit-bail	19 475	16 411	21 223
Provision pour pertes sur créances**	(1 123)	(2 024)	(3 282)
	18 352	14 387	17 941
Encaisse et titres négociables	3 300	3 182	2 495
Placements	70	64	70
Intérêts courus et autres éléments d'actif	480	331	621
Montants liés aux instruments financiers dérivés	1 785	1 725	1 293
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances	59	40	120
Total de l'actif	24 046	19 729	22 540
Passif et avoir de l'actionnaire			
Emprunts	16 715	13 424	17 295
Intérêts courus et autres éléments de passif	302	317	314
Provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts	610	355	493
Provision pour sinistres sur assurances	618	536	608
Montants liés aux instruments financiers dérivés	298	333	449
Total du passif	18 543	14 965	19 159
Capital-actions	983	983	983
Bénéfices non répartis	4 520	3 781	2 398
Avoir de l'actionnaire	5 503	4 764	3 381
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	24 046	19 729	22 540
États des résultats			
<i>(en millions de dollars)</i>			
Revenu de financement et de placement			
Revenu de financement	1 226	1 155	1 223
Allègement de la dette	58	64	83
Revenu du portefeuille des placements	119	123	90
Total des revenus de financement et de placement	1 403	1 342	1 396
Intérêts débiteurs	637	494	497
Revenu net de financement et de placement	766	848	899
Primes d'assurance et commissions de garantie	151	156	147
Autres revenus (frais)	(10)	–	6
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	(184)	(513)	359
Bénéfice après provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	1 091	1 517	693
Frais d'administration	212	182	196
Bénéfice avant ajustement à la juste valeur non réalisé	879	1 335	497
Ajustement à la juste valeur non réalisé	13	(48)	(335)
Bénéfice net	892	1 287	162

* À l'exclusion de l'assurance sur le marché canadien.

** Inclut l'opération de liquidation pour tenir compte de la quote-part de l'assureur à l'égard de la réduction des risques dans la provision pour pertes sur prêts.

Gestion des risques

PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES D'ENTREPRISE



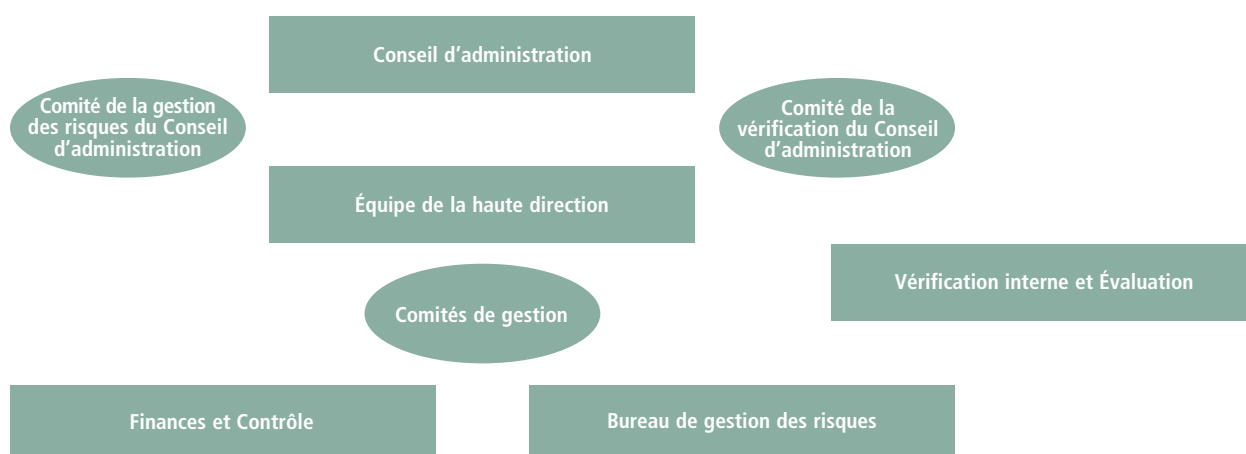
APERÇU GÉNÉRAL

EDC s'efforce de disposer en tout temps et de façon autonome, d'une capacité financière suffisante pour mener à bien son mandat de manière continue et de répondre aux besoins en évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens.

Les pratiques de gestion des risques d'EDC reposent sur un Cadre de référence pour la gestion des risques d'entreprise, qui donne un aperçu complet des principaux risques auxquels la Société est confrontée et des outils permettant de les évaluer, de les surveiller et de les gérer. EDC a d'ailleurs conçu un tableau exposant les risques qu'elle doit gérer. Ce tableau est mis à jour bisannuellement à la suite d'un sondage auprès des cadres permettant d'orienter la gestion des risques susceptibles de compromettre l'atteinte de ses objectifs d'affaires.

Dans le Cadre de référence pour la gestion des risques d'entreprise, les principaux risques sont déterminés et gérés comme suit : risque de crédit, risque du marché, risque opérationnel. La gestion de ces risques se fait au moyen de la structure de gouvernance, des politiques et des contrôles internes d'EDC.

GOVERNANCE DES RISQUES



Bien que les responsabilités permanentes de gestion des risques soient partagées dans l'ensemble de la Société, elles sont clairement articulées et comportent des règles de responsabilité explicites. Le Conseil d'administration (le « Conseil ») assume la responsabilité générale de l'approbation des politiques de gestion des risques, notamment les politiques inhérentes au Cadre de référence pour la gestion des risques de crédit et au Cadre de référence pour la gestion des risques du marché. Il assume également les responsabilités de surveillance de la gestion des risques de crédit, du marché et d'autres risques d'entreprise de la Société, ainsi que de la pertinence des systèmes de contrôle interne et des politiques régissant la responsabilité sociale des entreprises. Le Comité de la gestion des risques du Conseil aide ce dernier à s'acquitter de ses responsabilités. Le Conseil assume la responsabilité générale de l'approbation du Code d'éthique commerciale, du Code de conduite et de la Directive en matière d'évaluation environnementale d'EDC, et reçoit également les mises à jour des processus de vérification internes et externes. Le Comité de la vérification du Conseil aide ce dernier à s'acquitter de ses responsabilités de surveillance relativement aux normes d'intégrité et de conduite de la Société, à ses rapports financiers, à ses systèmes de contrôle interne et aux risques environnementaux.

L'Équipe de la haute direction a comme responsabilité première de gérer les risques de la Société, ses normes d'intégrité et de conduite, ses rapports financiers et ses systèmes de contrôle interne. Elle assume cette responsabilité par l'entremise de divers comités de surveillance de la gestion, en assurant la mise en place d'une structure organisationnelle et de politiques adéquates, et par une validation indépendante au moyen de vérifications. Les principaux comités chargés de la gestion des risques à EDC sont énumérés ci-dessous.

Le Comité de gestion des risques de la direction – fournit un aval indépendant quant à l'acceptabilité des engagements de crédit et il a l'autorité requise pour recommander au Conseil des politiques sur la gestion des risques aux fins d'approbation et pour établir des politiques et des procédures internes de gestion des risques.

Le Comité de gestion de l'actif et du passif de la direction – a l'autorité requise pour recommander au Conseil des politiques de gestion des risques du marché aux fins d'approbation et pour veiller à ce que les politiques soient appuyées par des procédures et des pratiques adéquates aux fins d'évaluation et de gestion des risques du marché et de présentation de rapports périodiques à cet égard.

Le Comité du transfert des risques – a l'autorité requise pour approuver les recommandations en matière d'activités de transfert des risques secondaires.

Le Comité du mandat – fournit des conseils sur les questions touchant le mandat et la réglementation.

Bien que tous les secteurs d'activités d'EDC assument une certaine responsabilité en matière de gestion des risques, trois équipes en sont les principales responsables : le Bureau de gestion des risques, le Groupe des finances et du contrôle, et l'Équipe de la vérification interne et de l'évaluation.

RISQUE DE CRÉDIT

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liés au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. EDC s'expose à des risques de crédit dans le cadre de ses programmes d'assurances et de prêts ainsi que dans l'exercice de ses activités de trésorerie.

La gestion des risques de crédit à EDC repose sur le Cadre de référence pour la gestion des risques de crédit, qui décrit les politiques de la Société sur l'octroi de crédit, les limites de concentration, l'évaluation de crédit, les méthodes de surveillance, la gestion de portefeuille et le transfert des risques. Ce cadre fait l'objet d'un examen annuel par le Comité de gestion des risques de la direction et par le Comité de la gestion des risques du Conseil, et les politiques décrites aux présentes doivent être approuvées une deuxième fois par le Conseil. De plus, le Cadre de référence pour la gestion des risques du marché décrit la gestion, par la Société, des risques de crédit liés aux contreparties de la Trésorerie.

Octroi de crédit

Afin de mieux comprendre les risques de crédit liés à chacun de ses engagements de crédit, EDC s'articule autour d'équipes axées sur les secteurs industriels. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle préalable de chaque engagement de crédit. À l'intérieur de la structure par équipes, des délégations de pouvoir sont accordées à chaque membre en fonction de ses compétences et de son expérience. Tous les engagements (sauf ceux de très faible envergure) exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués.

Le système de classification des risques définit les critères d'approbation des transactions selon le principe suivant : plus les risques de crédit ou le montant de l'engagement sont élevés, plus les critères d'approbation et d'autorisation doivent être élevés. La cote de crédit d'une transaction ou du montant de l'engagement à risque détermine donc si l'approbation doit être donnée par le Comité de gestion des risques de la direction ou par le Bureau de gestion des risques. L'approbation a pour but de s'assurer que tous les risques tangibles pertinents liés à l'engagement de crédit proposé ont été repérés et suffisamment réduits. De façon générale, les demandes de financement ou de cautionnement assorties d'une cote de crédit interne ou externe inférieure à BBB (et inférieure à BB pour les limites d'assurance à court terme), et qui visent un engagement de plus de 25 millions de dollars américains, doivent recevoir l'approbation du Comité de gestion des risques de la direction avant d'être autorisées. Le Bureau de gestion des risques approuve les transactions de faible envergure qui ont une cote de crédit élevée. Toutes les transactions dépassant 200 millions de dollars américains doivent être autorisées par le Conseil.

Les contreparties de la Trésorerie sont analysées et les limites de crédit sont recommandées par l'Équipe de gestion des risques du marché, qui fait partie du Bureau de gestion des risques. Les contreparties recommandées sont approuvées par le Bureau de gestion des risques ou par le Comité de gestion des risques de la direction. Tous les engagements de crédit de la Trésorerie, qui exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués, sont évalués à la valeur du marché, et la conformité à la politique et aux limites opérationnelles est mesurée chaque jour. Le ministère des Finances fixe des lignes directrices définissant la cote de crédit minimale qui peut être acceptée pour la contrepartie relativement aux placements et aux instruments financiers dérivés d'EDC. De plus, la Société a mis en place des politiques et des procédures pour limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers.

Le Conseil reçoit régulièrement des rapports sur les crédits importants d'assurance et de financement approuvés chaque trimestre par la direction.

Limites de concentration

Afin d'assurer la diversification des risques dans ses engagements de crédit, EDC a établi des plafonds de crédit pour éviter une surconcentration dans un marché géographique (c.-à-d. un pays), dans un secteur industriel ou à l'égard d'un débiteur particulier. Tous ces plafonds sont déterminés en fonction du capital d'EDC et des facteurs de risque liés à l'engagement, notamment la cote de crédit du débiteur et du pays, la garantie pertinente et le type de produit. Les engagements qui dépassent ces plafonds doivent être examinés par le Comité de la gestion des risques du Conseil et approuvés par le Conseil.

Évaluation de crédit

EDC a élaboré des méthodes d'évaluation de crédit pour ses lignes de produits. Bon nombre des méthodes d'évaluation des risques liés au débiteur utilisent une combinaison des cotes de crédit externes de Moody's et (ou) de Standard & Poor's (S&P) et (ou) des méthodes d'EDC axées sur des cotes internes. Certaines de ces méthodes utilisent des analyses de risques de crédit ou des outils d'évaluation fournis par des vendeurs, tels que Financial Analyst, Risk Advisor ou RiskCalc de Moody's. À l'étape de l'octroi de crédit, presque tous les débiteurs sont cotés (sauf ceux ayant de très faibles engagements, représentant généralement moins de 1 % de tous les engagements). Les évaluations des risques liés au débiteur sont examinées régulièrement. Les Services économiques se chargent des évaluations des risques-pays, les évaluant régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou du pays. EDC évalue les débiteurs au moyen d'une échelle de 8 à 16 niveaux selon le type de produit.

En ce qui a trait aux contreparties de la Trésorerie, chacune d'elles doit être cotée par au moins deux agences de notation externes (p. ex. Moody's et S&P). L'évaluation des risques pour les contreparties de la Trésorerie est déterminée par des évaluations externes.

Surveillance

Les pratiques de fonctionnement d'EDC comportent une surveillance permanente des engagements de crédit. Des équipes spécialisées ont été créées pour surveiller les engagements de crédit dans les diverses lignes de produits, ce qui comprend notamment le suivi de l'évolution de la situation dans le pays et dans le secteur industriel du débiteur. L'équipe de gestion des actifs est chargée de gérer la qualité de crédit et la performance financière du portefeuille des garanties et des prêts commerciaux d'EDC tant à l'échelle de la transaction que du portefeuille. Cette équipe spécialisée examine les prêts, établit les cotes et surveille régulièrement le crédit des emprunteurs et les conditions générales liées au risque de crédit, en effectuant des recherches et en évaluant les tendances financières, opérationnelles et industrielles. De plus, les crédits en voie de détérioration sont gérés par des équipes qui se spécialisent en restructuration, en rééchelonnements du Club de Paris, en indemnisations et en recouvrements. La direction et le Conseil sont tenus au courant de la qualité de crédit du portefeuille au moyen de rapports réguliers, notamment des rapports trimestriels détaillés sur la ventilation du portefeuille en fonction des cotes, des débiteurs douteux, des radiations de prêts et des demandes d'indemnisation.

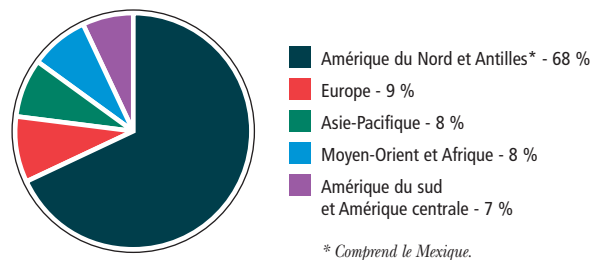
Gestion de portefeuille

La gestion du portefeuille vise à permettre à la Société de poursuivre des opportunités dans le cadre de son mandat sans être trop restreinte par un manque de ressources financières ou par des contraintes de plafonds. La direction et le Conseil sont tenus au courant de l'évolution du portefeuille des engagements de crédit au moyen de rapports mensuels de conformité à l'égard des limites de concentration. EDC utilise des activités primaires et secondaires de gestion de portefeuille pour régler les déséquilibres ou la surconcentration, notamment la syndication à l'étape de structuration du crédit, la vente des actifs, l'assurance, la réassurance, les instruments financiers dérivés et un programme de garanties pour les contreparties de swaps.

CONCENTRATION DES ENGAGEMENTS

Le graphique et le tableau de la présente section montrent les principales concentrations du total des engagements commerciaux et souverains bruts selon le marché géographique, d'une part, et selon le pays où se situaient les risques d'EDC, d'autre part, à la fin de 2005 :

Engagements selon le marché géographique



Pays	Portefeuille des prêts		Dettes éventuelles			Placements et instruments financiers dérivés ⁽²⁾	Engagements en 2005	
	Prêts bruts	Engagements	Assurance à court terme	Assurance à moyen terme	Garanties à moyen terme ⁽¹⁾		\$	%
<i>(en millions de dollars)</i>								
États-Unis	8 170	1 321	2 791	244	3 179	1 942	17 647	41
Canada	1 716 ⁽³⁾	833	848	2 367 ⁽⁴⁾	564	2 833	9 161	21
Mexique	1 038	391	109	157	41	—	1 736	4
Algérie	308	—	12	37	707	—	1 064	2
Chine	399	24	188	82	172	—	865	2
Brésil	378	227	146	72	—	—	823	2
Royaume-Uni	437	52	121	15	66	25	716	2
Chili	480	13	26	143	2	—	664	2
Indonésie	506	13	22	5	1	—	547	1
Inde	336	81	53	2	21	—	493	1
Autres ⁽⁵⁾	3 582	1 668	2 022	1 261	1 058	117	9 708	22
Total	17 350	4 623	6 338	4 385	5 811	4 917	43 424	100

(1) Comprend 2 474 millions de dollars au titre des garanties de prêts.

(2) Par placements, on entend les montants au titre de l'encaisse, des titres négociables et des placements. Les engagements ne tiennent compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des accords généraux de compensation conclus avec des contreparties à des instruments dérivés.

(3) Comprend les répercussions d'une opération de 820 millions de dollars, avec recours contre le Trésor canadien en cas de défaut de paiement du prêt.

(4) Comprend 2 321 millions de dollars au titre de la réassurance-cautionnement pour laquelle les exportateurs assument le risque. Les exportations couvertes par ce programme étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 75 %, le solde représentant celles vers d'autres pays.

(5) Comprend 163 pays pour lesquels les engagements totaux varient de 0,001 million de dollars à 471 millions.

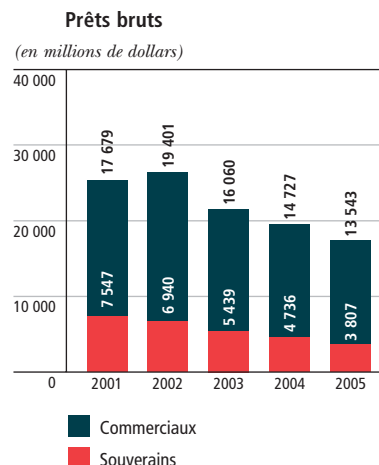
CONCENTRATION DES ENGAGEMENTS – PORTEFEUILLE DES PRÊTS

La baisse des volumes de financement et le raffermissement du dollar canadien ont entraîné une diminution continue des prêts bruts depuis la fin de 2002. À la fin de 2005, les prêts bruts s'établissaient à 17 350 millions de dollars, soit une baisse de 2 113 millions par rapport à 2004. Cette diminution tient surtout du niveau élevé de remboursements par anticipation et des volumes de financement réduits en 2005 qui ont fait en sorte que les remboursements ont été de 1 274 millions de dollars supérieurs aux versements. La vigueur du dollar canadien a également ajouté 669 millions de dollars à ce déclin puisque 88 % des prêts d'EDC sont libellés en dollars américains.

La ventilation des prêts a donc continué de s'orienter en faveur des prêts commerciaux. En 2001, le rapport entre les prêts commerciaux et les prêts souverains était de 70:30; en 2005, il était de 78:22. En 2005, le volume des nouveaux prêts aux emprunteurs commerciaux a représenté 99 % (contre 98 % en 2004) de tous les prêts signés. Même si le volume des nouveaux prêts est passé de 6 152 millions de dollars en 2004 à 5 091 millions en 2005, le nombre de transactions de financement et de clients servis a en fait augmenté. En 2005, le nombre de transactions de financement conclues s'est accru de 16 % pour s'établir à 735 (contre 635 en 2004) et celui des clients appuyés, de 19 %, pour s'établir à 385 clients (comparativement à 323 en 2004).

Le tableau ci-dessous illustre la tendance des cinq derniers exercices pour les transactions de financement et les clients appuyés.

	2005	2004	2003	2002	2001
Nombre de transactions de financement signées	735	635	571	397	556
Valeur moyenne des transactions (en millions de dollars)	7	10	10	19	15
Nombre de clients appuyés	385	323	254	332	252



Prêts commerciaux et garanties de prêts

Les concentrations de risques commerciaux pour les prêts commerciaux et les garanties de prêts se présentent comme suit :

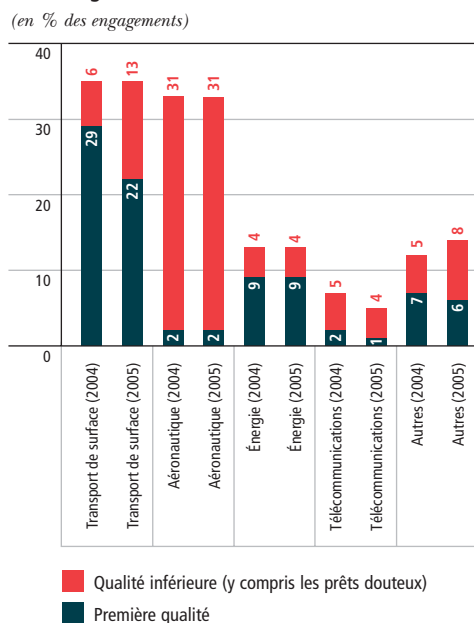
(en millions de dollars)

	Prêts bruts		Garanties de prêts		Total des engagements		Total des engagements	
	Engagements		Engagements		2005	2004	2005	2004
Engagements commerciaux bruts					\$	%	\$	%
Transport de surface	4 312	816	1 737	6 865	35	7 255	35	
Aéronautique	5 521	1 088	58	6 667	33	6 789	33	
Énergie	1 549	780	208	2 537	13	2 571	13	
Télécommunications	793	282	14	1 089	5	1 482	7	
Autres	1 368	1 111	263	2 742	14	2 428	12	
Total	13 543	4 077	2 280	19 900	100	20 525	100	

Le portefeuille des prêts commerciaux et des garanties de prêts a diminué de 625 millions de dollars par rapport à 2004, soit 3 %. Cette baisse est imputable à la diminution des prêts bruts et au raffermissement du dollar canadien. Elle a été en partie compensée par une augmentation du nombre d'engagements résultant d'un volume plus élevé de lettres d'offre acceptées et de prêts en cours totalisant 495 millions de dollars à la fin de 2005.

Comme l'illustre le tableau ci-dessus, c'est encore dans les secteurs du transport de surface et de l'aéronautique qu'est concentrée la plus grande proportion des engagements commerciaux d'EDC. À eux deux, ces secteurs représentent 68 % de l'ensemble des engagements commerciaux (contre 68 % en 2004). Le résultat témoigne de l'importance de ces deux secteurs d'exportation, qui ont représenté ensemble 22,9 % du total des exportations canadiennes en 2005 (contre 24,7 % en 2004). L'engagement de ces secteurs reflète surtout les volumes d'activités d'exercices précédents; les prêts des secteurs de l'aéronautique et du transport de surface tendent d'ailleurs à être de longue durée. Avec le temps, la concentration dans ces secteurs diminuera, les volumes d'activités actuels d'EDC étant plus diversifiés.

Proportion de prêts commerciaux et de garanties selon le secteur industriel



Les cinq contreparties américaines dont les soldes des engagements commerciaux sont les plus élevés représentent collectivement 6 697 millions de dollars ou 34 % de l'ensemble des engagements commerciaux. Elles exercent leurs activités dans les secteurs de l'aéronautique et du transport de surface, comme suit. Dans le secteur de l'aéronautique, deux transporteurs aériens représentent un engagement de 3 078 millions de dollars, ou 16 % de l'engagement total d'EDC. L'un d'entre eux est un débiteur douteux qui constitue 5 % de l'engagement commercial total. Ce débiteur continue cependant de faire des paiements à EDC. Dans le secteur du transport de surface, une autorité du transport en commun représentait 1 486 millions de dollars ou 7 %, une société du secteur de l'automobile, 1 375 millions ou 7 % et une entreprise de location de wagons ferroviaires, 758 millions, ou 4 %.

La proportion de prêts de qualité inférieure par rapport à l'ensemble des engagements commerciaux a atteint 60 % en 2005 (contre 51 % en 2004). Cette détérioration est attribuable au déclasserment de prêts du portefeuille du transport de surface, surtout dans le secteur de l'automobile.

Prêts souverains et garanties de prêts

Les concentrations de risques souverains pour les prêts souverains et les garanties de prêts se présentent comme suit :

<i>(en millions de dollars)</i>	Prêts bruts		Garanties de prêts	Total des engagements		Total des engagements	
	Engagements			2005		2004	
Engagements souverains bruts				\$	%	\$	%
Canada	820	–	46	866	19	917	16
Chine	384	16	–	400	9	449	8
Indonésie	347	13	–	360	8	401	7
Cameroun	211	–	–	211	5	337	6
Iran	21	188	–	209	5	312	5
Algérie	208	–	–	208	4	272	5
Pérou	205	–	–	205	4	261	4
Autres	1 611	329	148	2 088	46	2 804	49
Total	3 807	546	194	4 547	100	5 753	100

Le portefeuille des prêts souverains et des garanties de prêts a diminué de 1 206 millions de dollars – ou 21 % – par rapport à 2004. Ce déclin est attribuable à un nombre inégalé de remboursements par anticipation, à une baisse du volume de nouveaux prêts et au raffermissement du dollar canadien. En 2005, les engagements de prêts de première qualité ont représenté 42 % de l'ensemble du portefeuille des prêts souverains (contre 45 % en 2004), la tranche restante de 58 % (55 % en 2004) étant constituée d'engagements avec des contreparties dont la cote était faible.

CONCENTRATION DES ENGAGEMENTS – PORTEFEUILLE DES ASSURANCES

Dettes éventuelles aux termes des polices d'assurance

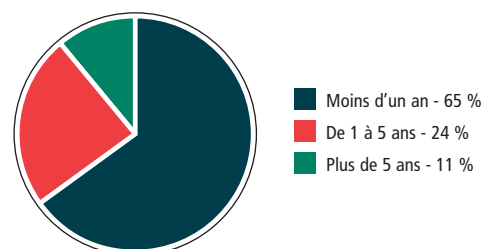
Dans le cours normal de ses activités, la Société assume les engagements d'autres assureurs afin d'accomplir son mandat, qui consiste à appuyer les exportateurs canadiens. Par ailleurs, EDC cède en réassurance une partie de ces risques à d'autres assureurs afin de les atténuer. Les ententes de réassurance lui permettent de mieux diversifier ses activités et de minimiser les pertes nettes qui pourraient découler de risques importants. Le tableau ci-dessous illustre les répercussions de ces ententes de réassurance sur les engagements de la Société.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004
Court terme		
Assurance directe	5 539	5 321
Réassurance acceptée	846	1 003
Réassurance cédée	(47)	(62)
Total – Court terme	6 338	6 262
Moyen terme		
Assurance directe	6 292	5 017
Réassurance acceptée	2 417	1 981
Réassurance cédée	(987)	(1 085)
Total – Moyen terme	7 722	5 913
Total des dettes éventuelles aux termes des polices d'assurance	14 060	12 175

Même si le portefeuille des assurances a connu une croissance en 2005, l'impact de cette croissance a été en partie contrecarré par l'appréciation du dollar canadien. L'impact des devises a réduit les dettes éventuelles aux termes des polices d'assurance de 337 millions de dollars.

Au 31 décembre 2005, les dettes éventuelles assorties de modalités de paiement inférieures à un an représentaient 65 % de l'ensemble des engagements, résultat identique à celui de 2004.

Polices d'assurance en vigueur, selon la durée



Programme d'assurance à court terme

Concentration selon la taille

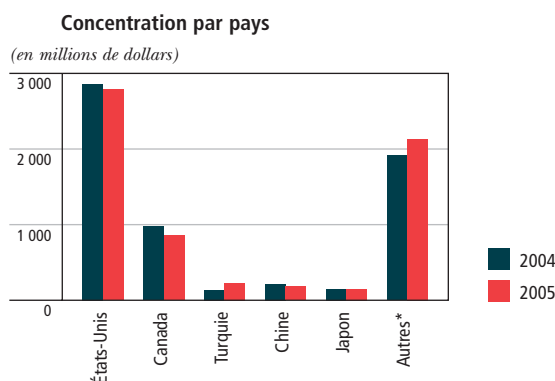
Le tableau qui suit présente le nombre d'acheteurs étrangers et les engagements de l'exercice, selon la valeur de l'encours, dans le portefeuille de l'assurance à court terme :

Valeur de l'encours à l'étranger (en milliers de dollars)	2005		2004	
	Total des acheteurs étrangers	Engagements (en millions de dollars)	Total des acheteurs étrangers	Engagements (en millions de dollars)
1-500	45 210	4 837	44 025	4 678
501-2 000	3 265	3 064	2 927	2 785
2 001-5 000	778	2 381	698	2 187
5 001-10 000	267	1 798	239	1 633
10 001 et plus	277	6 501	230	5 440
Total	49 797	18 581	48 119	16 723

En 2005, le programme d'assurance à court terme a appuyé 5 907 clients (contre 6 169 en 2004). De ce nombre, 5 503 étaient des petites et moyennes entreprises (PME) (comparativement à 5 542 en 2004). Du point de vue du volume assuré, les cinq principaux clients représentaient 32 % du volume total assuré en 2005 (par rapport à 29 % en 2004).

Concentration par pays

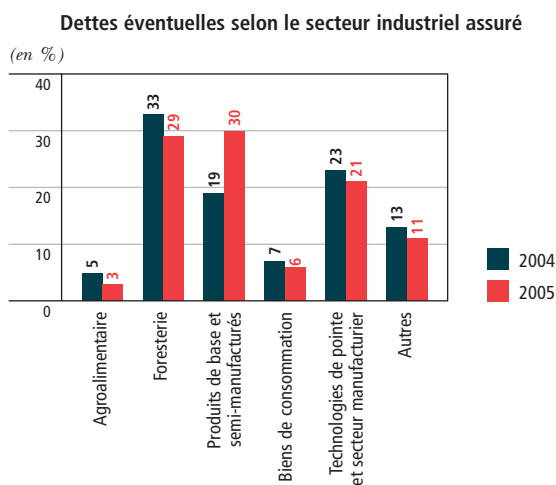
Le programme d'assurance à court terme s'est concentré dans les pays suivants :



* Comprend 141 pays dont les concentrations varient de 0,001 million de dollars à 146 millions (contre 141 pays dont les concentrations variaient de 0,001 million à 197 millions en 2004).

Concentration par secteur industriel

Les dettes éventuelles selon le secteur industriel des exportateurs se répartissent comme suit :



Programme d'assurance à moyen terme

Concentration selon la taille

En 2005, 670 clients (529 PME) ont été appuyés par le programme d'assurance à moyen terme (contre 709, dont 541 PME, en 2004). Les cinq principaux clients ont représenté 45 % des polices d'assurance à moyen terme et des garanties en vigueur en 2005 (contre 42 % en 2004). L'engagement le plus élevé parmi ces cinq clients se chiffre à 1 056 millions de dollars. Les cinq principales polices en vigueur au 31 décembre 2005 représentaient 17 % de l'ensemble des polices à moyen terme et des garanties en vigueur (contre 16 % en 2004).

Concentration par pays

Au 31 décembre 2005, le portefeuille des polices à moyen terme et des garanties en vigueur englobait 4 435 polices dans 136 pays (contre 3 698 polices dans 136 pays en 2004). L'engagement moyen était de 1,7 million (contre 1,6 million en 2004).

En termes de risque du portefeuille à moyen terme, les polices d'assurance et les garanties les plus importantes en vigueur se concentrent dans les pays suivants.

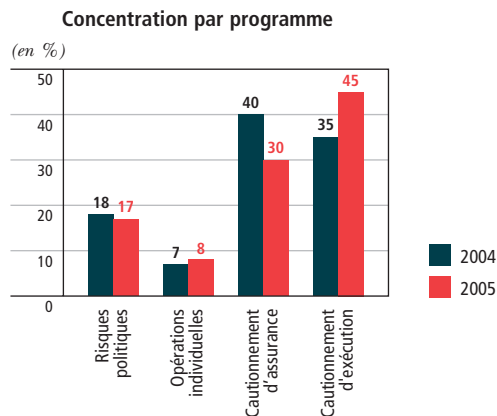
<i>(en millions de dollars)</i>						2005						2004					
Pays	Assurance	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Garanties d'assurance	\$	%	Pays	Assurance	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Garanties d'assurance	\$	%				
Canada	202	2 165	–	92	2 459	32	Canada	402	1 940	–	67	2 409	41				
États-Unis	57	187	–	1 597	1 841	24	États-Unis	132	6	–	821	959	16				
Algérie	37	–	–	520	557	7	Algérie	53	–	–	411	464	8				
Chine	82	–	–	171	253	3	Mexique	663	–	(486)	28	205	3				
Pologne	1	–	–	240	241	3	Chili	148	–	–	1	149	3				
Autres *	2 576	65	(987)	717	2 371	31	Autres *	1 756	35	(599)	535	1 727	29				
Total	2 955	2 417	(987)	3 337	7 722	100	Total	3 154	1 981	(1 085)	1 863	5 913	100				

* Comprend 131 pays dont les concentrations varient de 0,01 million de dollars à 189 millions (contre 131 pays dont les concentrations variaient de 0,0029 million à 124 millions en 2004).

Les engagements au Canada ont consisté principalement en réassurance-cautionnement (2 321 millions de dollars en 2005, contre 2 329 millions en 2004), dont 75 % (contre 64 % en 2004) à l'appui d'exportations aux États-Unis.

Concentration par programme

En 2005, le total des engagements à moyen terme a crû de 1 809 millions de dollars, soit de 31 %, par rapport à 2004. Les hausses les plus marquées, soit de 1 382 millions de dollars (67 %) pour le programme de cautionnement bancaire, et de 246 millions (58 %) pour le programme de l'assurance-opération individuelle, sont principalement attribuables à l'émission de nouvelles polices. De même, l'engagement relatif à l'assurance-risques politiques a augmenté de 196 millions de dollars (18 %), par rapport aux résultats de 2004, et cette hausse s'explique elle aussi en grande partie par l'émission de nouvelles polices.



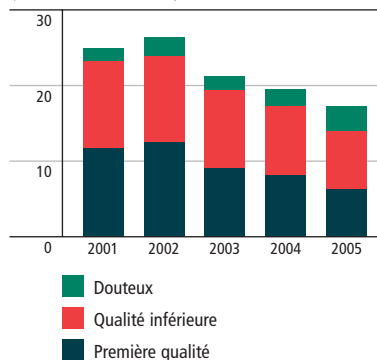
QUALITÉ DU CRÉDIT – PRÊTS

EDC classe ses prêts en trois catégories : prêts productifs de première qualité, prêts productifs de qualité inférieure et prêts douteux. En 2005, la Société a constaté une baisse du volet des prêts productifs de première qualité de son portefeuille de prêts, parallèlement à une augmentation du volet des prêts douteux.

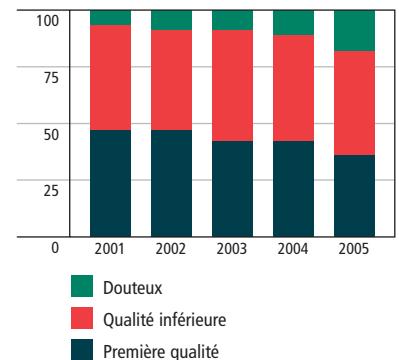
La portion des prêts productifs de première qualité, qui était de 42 % en 2004, a été ramenée à 36 % en 2005, principalement en raison de la détérioration des prêts du portefeuille de transport de surface d'EDC. La transition de ces prêts en prêts productifs de qualité inférieure a été compensée en partie par la transition d'une portion du portefeuille de l'aéronautique à la catégorie des prêts douteux. Le va-et-vient de ces prêts dans la catégorie des prêts de qualité inférieure a fait en sorte que le volet du portefeuille est resté assez constant à 46 % (contre 47% en 2004). La portion du portefeuille des prêts classés comme douteux est passée de 11 % en 2004 à 18 % en 2005. Cette hausse est attribuable en grande partie à la détérioration du crédit et aux faillites survenues dans le domaine de l'aéronautique.

Ces déplacements, l'appréciation du dollar canadien et le dépassement des versements par les remboursements ont résulté en une diminution de 18 % du total des prêts productifs bruts, qui se sont établis à 14 153 millions de dollars en 2005 (contre 17 308 millions en 2004).

Prêts bruts
(en milliards de dollars)



Prêts bruts
(en %)



Engagement de prêts

Les engagements de prêts comprennent des sommes non versées sur les prêts conclus, sur les lettres d'offre en vigueur et sur les lignes de crédit confirmées mais non affectées.

L'encours des engagements de prêts à la fin de 2005 était supérieur de 537 millions de dollars à ce qu'il était à la fin de 2004. Cette hausse résulte en grande partie d'une augmentation du volume des lettres d'offre acceptées et en vigueur, qui s'établissaient à 1 312 millions de dollars à la fin de 2005 (contre 817 millions en 2004). L'augmentation des engagements en vigueur à la fin de 2005 a été compensée en partie par une baisse de 163 millions de dollars des variations de change dû au raffermissement du dollar canadien.

La hausse des engagements de prêts au cours de l'année s'est concentrée surtout sur le financement de prêts productifs de qualité inférieure. Les engagements de cette catégorie ont représenté 59 % du total des engagements en 2005, comparativement à 54 % en 2004.

Prêts douteux

Les prêts sont déclarés douteux lorsque la Société n'a plus l'assurance raisonnable que le remboursement du principal et le paiement des intérêts s'effectueront dans les délais prévus dans la convention de prêt. Les prêts douteux en pourcentage de l'ensemble des prêts bruts ont augmenté, passant de 11,1 % en 2004 à 18,4 % en 2005, ce qui atteste le nombre accru de prêts devenus douteux pour cet exercice, en particulier dans le secteur de l'aéronautique.

En 2005, des prêts totalisant 2 025 millions de dollars (contre 760 millions en 2004) sont devenus douteux. Ils comprenaient 17 prêts commerciaux, principalement aux États-Unis, ainsi que des prêts garantis à deux transporteurs aériens d'une valeur totale de 1 855 millions de dollars.

Au cours de l'exercice, des prêts commerciaux liés au secteur de l'aéronautique aux États-Unis d'une valeur de 275 millions de dollars et des prêts commerciaux d'une valeur de 42 millions du secteur des télécommunications argentin ont été reclassés de la catégorie des prêts douteux à celle des prêts productifs.

D'autres versements liés à des débiteurs douteux ont atteint 15 millions de dollars (contre 34 millions en 2004). Ils incluaient quatre prêts commerciaux aux États-Unis (11 millions) et au Canada (4 millions).

Des prêts douteux d'une valeur totale de 39 millions de dollars à 12 emprunteurs commerciaux ont été radiés pendant l'exercice (contre 75 millions en 2004). Des intérêts capitalisés non courus de 4 millions de dollars associés à ces prêts ont aussi été radiés.

Faillites de transporteurs aériens

EDC a pour mandat de faciliter les ventes à l'exportation et les investissements canadiens à l'étranger. Le secteur de l'aéronautique canadien étant le quatrième en importance dans le monde, la Société appuie de longue date cet important secteur de l'exportation. EDC a fourni du financement à bon nombre de transporteurs aériens étrangers en vue de leur permettre d'acheter des avions, des moteurs et des pièces de fabrication canadienne.

Dans le domaine du financement des avions, chaque transaction comporte le risque de retour de l'avion. À titre de prêteur principal de premier rang, EDC est protégée par une hypothèque garantie sur les appareils eux-mêmes, qui lui permet, au besoin, d'en prendre possession.

Au cours de 2005, l'industrie de l'aéronautique a continué d'être aux prises avec l'escalade des coûts dans un environnement très compétitif marqué par des coûts de carburant records. Au début de l'année, dans le cadre d'une initiative de restructuration, le transporteur Flyi a retourné à EDC nombre d'avions que celle-ci a pu placer chez deux autres transporteurs. Vers la fin de 2005, Flyi et deux autres transporteurs, Northwest et Delta (et sa filiale en propriété exclusive, Comair), se sont placés sous la protection de la loi sur les faillites aux États-Unis. L'engagement total d'EDC envers ces transporteurs était alors de 2 225 millions de dollars.

Lorsqu'ils se placent sous la protection de la loi sur les faillites, les transporteurs aériens peuvent décider de retourner aux prêteurs la totalité ou une partie de leur flotte. En novembre et en décembre 2005, deux des transporteurs en faillite, Delta et Flyi, ont retourné à EDC un certain nombre d'avions que la Société a portés à son bilan à leur juste valeur de 123 millions de dollars. Aucun gain ni aucune perte n'ont été réalisés, puisque la juste valeur marchande de ces avions équivalait à la valeur comptable des prêts connexes. La Société a pu ainsi soustraire 218 millions de dollars au poste des prêts bruts douteux et contrepasser 78 millions en provisions pour pertes sur prêts ainsi que 17 millions en intérêts capitalisés non courus. En janvier 2006, Flyi a retourné d'autres appareils dont la juste valeur marchande s'établissait à 112 millions de dollars.

Dans le domaine du transport aérien, il n'est pas rare qu'environ 10 % d'une flotte (d'un certain type d'appareils) soit dans un état transitoire. Les avions à réaction de transport régional retournés à EDC ne représentent que 2,1 % du total de la flotte de ce type, ce qui se situe bien en dedans des normes de l'industrie.

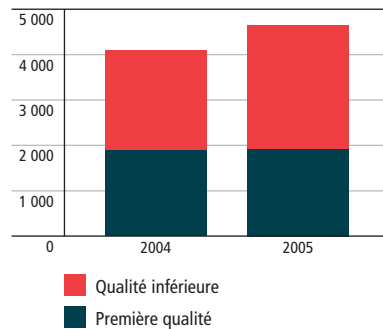
Dans le cadre des négociations ayant trait aux restructurations chez ces débiteurs, d'autres appareils pourraient être retournés à EDC au cours de 2006 et certaines concessions pourraient être accordées quant aux taux de location.

La Société entend gérer son portefeuille de l'aéronautique de sorte à pouvoir répondre à ses besoins en évolution dans ce domaine. À cet égard, elle a entrepris les mesures suivantes :

- ▶ elle travaille de près avec les débiteurs susmentionnés pour pouvoir offrir une solution acceptable à toutes les parties intéressées;
- ▶ elle est en train d'évaluer activement l'industrie mondiale du transport aérien et elle reste confiante que la demande pour les avions à réaction de transport régional se maintiendra;
- ▶ elle s'est adjoint divers services externes de gestion des actifs dans le domaine de l'aéronautique relativement à la reprise de possession, à l'entreposage, au remarketing et aux contrats de location-exploitation des avions retournés. EDC a bon espoir qu'elle pourra replacer, dans un délai raisonnable, tous les avions retournés;
- ▶ elle a instauré un programme d'inspection exhaustif afin de faire en sorte que les appareils retournés fassent l'objet d'une maintenance conforme aux normes en vigueur.

Engagements de prêts

(en millions de dollars)



Concentration de prêts douteux

Le tableau qui suit présente les plus fortes concentrations de prêts douteux bruts :

<i>(en millions de dollars)</i>	2005			2004		
	Prêts douteux bruts	Intérêts capitalisés non courus	Prêts douteux nets	Prêts douteux bruts	Intérêts capitalisés non courus	Prêts douteux nets
Souverains						
Cameroun	211	211	–	239	239	–
Serbie-Monténégro	169	136	33	196	168	28
Côte d'Ivoire	146	146	–	151	151	–
Argentine	52	3	49	53	3	50
République démocratique du Congo	46	46	–	46	46	–
Autres	186	86	100	214	96	118
Total partiel	810	628	182	899	703	196
Commerciaux						
Aéronautique	2 059	15	2 044	697	1	696
Technologies de pointe et secteur manufacturier	170	10	160	189	4	185
Énergie	75	1	74	189	1	188
Télécommunications	50	3	47	120	5	115
Transport de surface	26	1	25	54	–	54
Autres	7	1	6	7	–	7
Total partiel	2 387	31	2 356	1 256	11	1 245
Total des prêts douteux	3 197	659	2 538	2 155	714	1 441
Moins : provision spécifique			914			556
Prêts douteux nets			1 624			885

Après l'analyse de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus des prêts totalisant 240 millions de dollars accordés à la Serbie-Monténégro (169 millions), au Gabon (40 millions) et à l'Équateur (31 millions), des intérêts capitalisés non courus de 17 millions ont été constatés comme des intérêts créditeurs sur prêts, ce qui a fait passer ces prêts de 64 millions de dollars en 2004 à 81 millions en 2005.

Lorsque les emprunteurs souverains éprouvent des difficultés financières qui les empêchent de s'acquitter de leurs obligations, les créanciers souverains, dont le gouvernement du Canada, conviennent à une tribune internationale, le Club de Paris, de rééchelonner leurs dettes en bonne et due forme. De temps à autre, le gouvernement du Canada accorde une réduction de la dette ou un allègement du service de la dette, au cas par cas, aux emprunteurs souverains les plus endettés. L'octroi de telles mesures par le Club de Paris dépend de la capacité des emprunteurs souverains à mettre en œuvre et à maintenir des programmes économiques établis par le Fonds monétaire international.

Par le passé, le gouvernement remboursait à la Société une somme égale à l'allègement de la dette qu'il consentait aux emprunteurs souverains d'EDC. La formule de calcul du montant à payer à la Société a été modifiée le 1^{er} avril 2001 de deux façons. D'une part, pour les nouveaux prêts consentis par EDC après le 31 mars 2001 aux emprunteurs souverains qui bénéficiaient déjà de l'allègement de leur dette au 1^{er} avril 2001 selon la liste établie par le Club de Paris, le gouvernement n'a aucune obligation de compenser la Société pour des allègements supplémentaires qui leur seraient consentis. D'autre part, pour tout allègement de la dette sur de nouveaux prêts à la suite de mesures unilatérales à cet égard ou pour un nouvel allègement de la dette sur des obligations contractées avant le 1^{er} avril 2001, EDC doit partager les frais d'annulation de la dette proportionnellement au montant de ses provisions spécifiques appropriées.

Les montants reçus au titre de tels accords à l'égard de prêts souverains douteux sont portés au crédit à la valeur comptable des prêts, comme dans le cas de tout paiement reçu à l'égard de prêts douteux. Dans la mesure où les montants reçus dépassent la valeur comptable des prêts en raison d'intérêts capitalisés non courus, l'allègement de la dette est constaté, et toute provision éventuelle contrepassée à l'état des résultats.

Les paiements reçus du gouvernement du Canada par suite d'accords d'allègement de la dette sur des prêts souverains se sont élevés à 75 millions de dollars en 2005 (contre 62 millions en 2004) et concernaient le Cameroun (30 millions), le Congo (23 millions), le Honduras (20 millions) et la République démocratique du Congo (2 millions). Ces montants ne sont pas compris dans les encaissements reçus des pays emprunteurs présentés dans le tableau ci-après, puisqu'ils ont été reçus du gouvernement du Canada et non des pays emprunteurs.

Les flux de trésorerie indiqués ci-dessous se rapportent à des prêts douteux et témoignent, dans le cas des encaissements souverains, des efforts déployés à long terme dans le cadre des accords de rééchelonnement multilatéral conclus sous les auspices du Club de Paris. Les encaissements les plus importants au titre des remboursements de principal et des paiements d'intérêt sur les prêts douteux s'établissent comme suit :

(en millions de dollars)	2005	2004	
Souverains		Souverains	
Congo	6	Équateur	5
Équateur	4	Kenya	2
Gabon	3	Gabon	2
Autres	3	Autres	3
Total partiel	16	Total partiel	12
Commerciaux	396	Commerciaux	146
Total	412	Total	158

QUALITÉ DU CRÉDIT – ASSURANCES

Les dettes éventuelles inhérentes aux diverses classifications de risques-pays du portefeuille des assurances comprennent surtout des engagements de première qualité. Dans le programme d'assurance à court terme, les engagements de première qualité représentent 88 % du total, soit la même proportion qu'en 2004. Dans le programme d'assurance à moyen terme, la proportion de ce type d'engagements a augmenté légèrement en 2005 à 85 % (contre 82 % en 2004). Cette hausse s'explique surtout par la signature de polices importantes aux États-Unis, en Pologne, en Chine et en Algérie.

Indemnisations

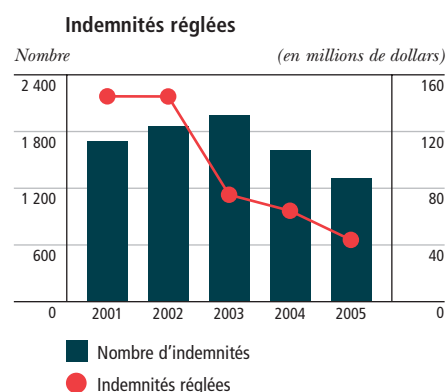
(en millions de dollars)	2005	2004
Indemnités réglées	44	64
Indemnités recouvrées	31	24
Indemnités nettes	13	40

En 2005, la Société a réglé 1 317 indemnités dans 64 pays. En 2004, elle avait réglé 1 609 indemnités dans 61 pays.

En 2005, la valeur en dollars des indemnités réglées a diminué de 31 % pour atteindre 44 millions de dollars et le nombre d'indemnités réglées a reculé de 18 % par rapport à 2004. Le montant moyen versé par indemnisation a décru entre 2004 et 2005, passant de 40 000 \$ à 34 000 \$.

Cette baisse d'une année sur l'autre sur le plan des indemnités s'explique par la vigueur maintenue de la conjoncture économique de la plupart des partenaires commerciaux d'EDC, en particulier les États-Unis. De plus, il faut prendre en compte l'impact des gains de change sur les indemnisations présentées en dollars américains en raison du raffermissement du dollar canadien. Plus de 86 % des indemnités versées étaient libellées en dollars américains.

En 2005, EDC a recouvré 32 millions de dollars au total (contre 26 millions en 2004), dont 1 million a été remboursé aux exportateurs (contre 2 millions en 2004).



Concentration selon la taille

(en millions de dollars)

	2005			2004		
	Indemnités réglées	Nombre d'indemnités réglées	Indemnités recouvrées	Indemnités réglées	Nombre d'indemnités réglées	Indemnités recouvrées
0 \$ – 100 000 \$	17	1 231	30	18	1 530	20
100 001 \$ – 1 million de dollars	21	81	1	15	68	2
Plus de 1 million de dollars	6	5	–	31	11	2
Total	44	1 317	31	64	1 609	24

Indemnités réglées selon le marché géographique

(en millions de dollars)

Marché géographique	2005					2004				
	Défaut	Insolvabilité	Appel de caution	Autres	Total	Défaut	Insolvabilité	Appel de caution	Autres	Total
Amérique du Nord/Antilles*	22	8	2	–	32	37	8	5	–	50
Europe	3	2	–	–	5	4	–	4	–	8
Amérique du Sud/Amérique centrale	5	–	–	–	5	1	–	–	1	2
Moyen-Orient/Afrique	1	–	–	–	1	–	–	3	–	3
Asie-Pacifique	1	–	–	–	1	1	–	–	–	1
Total	32	10	2	–	44	43	8	12	1	64

* Comprend le Mexique.

Risque de défaut de paiement

Par risque de défaut de paiement, on entend le non-paiement par l'acheteur, à la date d'échéance, de la totalité ou d'une partie de la valeur brute facturée des marchandises qui lui ont été livrées et qu'il a acceptées.

Une diminution des indemnités réglées par rapport à 2004 à l'égard de sinistres aux États-Unis (12 millions de dollars) ainsi qu'au Mexique (2 millions) explique la plus grande partie de la variation des indemnités relatives à l'Amérique du Nord et aux Antilles.

La majeure partie de l'augmentation des indemnités réglées en Amérique du Sud est attribuable à une hausse des sinistres par rapport à 2004 au Brésil (3 millions).

Risque d'insolvabilité

Le client devient insolvable lorsqu'il a réorganisé ses affaires en vertu des lois de son pays sur la faillite et l'insolvabilité.

La majeure partie de l'augmentation des indemnités réglées en Europe est attribuable à une hausse des sinistres en Pologne (1 million de dollars).

Appel de caution

Par appel de caution, on entend la décision unilatérale du bénéficiaire d'une lettre de crédit standby (le cautionnement), émise pour le compte d'un exportateur relativement à ses obligations contractuelles, de demander le paiement immédiat du montant (à la valeur nominale) indiqué.

Les indemnités réglées à l'égard de sinistres aux États-Unis ont diminué par rapport à 2004 (4 millions de dollars) tandis que celles réglées à l'égard de sinistres au Canada ont augmenté (1 million), ce qui explique la plus grande partie de la variation des indemnités réglées en Amérique du Nord et aux Antilles.

La majeure partie de la diminution des indemnités réglées en Europe est attribuable à une baisse des sinistres en France (3 millions de dollars).

La diminution des indemnités réglées au Moyen-Orient et en Afrique est surtout attribuable à une baisse des indemnités réglées à l'égard de sinistres en Arabie saoudite (2 millions de dollars).

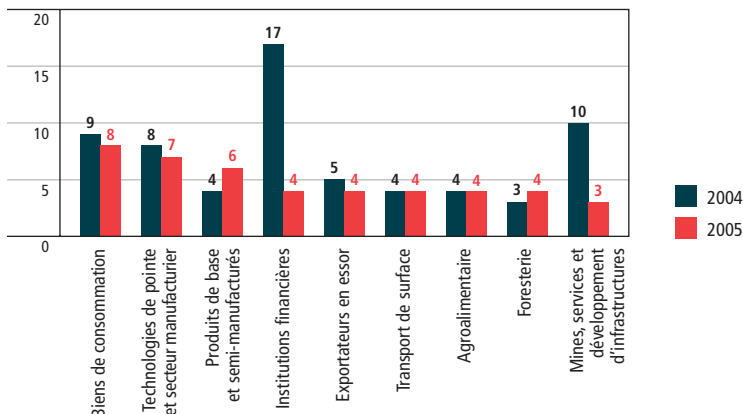
Concentration par secteur industriel

En 2005, la plupart des indemnités réglées concernaient le secteur des biens de consommation, surtout aux États-Unis (7 millions de dollars). Dans le secteur des produits de base et semi-manufacturés, les indemnités réglées concernaient surtout les États-Unis (6 millions de dollars).

En 2004, la plupart des indemnités réglées concernaient le secteur des institutions financières, surtout aux États-Unis (8 millions de dollars) et en France (3 millions).

Indemnités réglées par secteur industriel assuré

(en millions de dollars)



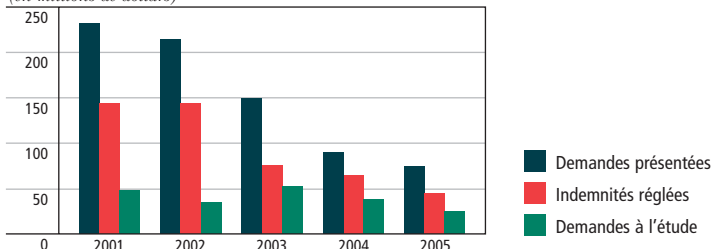
Demandes d'indemnisation présentées

Au cours des cinq derniers exercices, la valeur des demandes d'indemnisation présentées a diminué, passant de 232 millions de dollars en 2001 à 75 millions en 2005. Ce recul s'explique surtout par la vigueur accrue de la conjoncture économique de la plupart des partenaires commerciaux d'EDC. En outre, le nombre de demandes présentées est passé de 2 571 en 2001 à 2 076 en 2005. Les cinq pays pour lesquels les demandes ont été les plus élevées en 2005 sont les États-Unis (49 millions de dollars), le Brésil (5 millions), le Canada (3 millions), le Mexique (3 millions) et la France (2 millions).

À la fin de 2005, la valeur des demandes d'indemnisation à l'étude atteignait 25 millions de dollars (contre 38 millions en 2004). Les plus fortes concentrations concernaient des sinistres en Iran (18 millions), aux États-Unis (4 millions) et en France (1 million).

Demandes d'indemnisation présentées, indemnités réglées et demandes à l'étude

(en millions de dollars)



PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS ET SUR ENGAGEMENTS ET GARANTIES DE PRÊTS

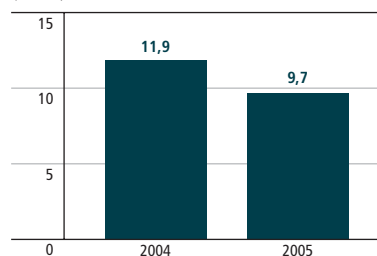
La provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts était de 2 379 millions de dollars au 31 décembre 2005. Elle comprend une compensation de 124 millions de dollars issue de la transaction d'assurance de réduction des risques qui est décrite plus longuement à la page 76.

Cette diminution est due à une reprise sur la provision pour pertes sur prêts de 430 millions de dollars parallèlement à des opérations de change de 85 millions et aux radiations de 35 millions (contre 70 millions en 2004). Les prêts saisis au cours de l'exercice ont eu pour effet de réduire davantage la provision de 78 millions de dollars (aucune en 2004) en raison de la radiation des prêts des comptes de la Société. Ces diminutions ont été compensées en partie par le recouvrement de montants radiés de 9 millions de dollars au cours d'exercices précédents. La reprise sur provision s'explique principalement par des améliorations de la qualité du crédit des emprunteurs d'EDC, par une baisse dans le portefeuille des prêts – les remboursements ayant été de 1 274 millions de dollars supérieurs aux versements – et par les effets de l'assurance de réduction des risques. Au cours du dernier exercice, les conditions relatives au crédit se sont généralement améliorées, compte non tenu de la détérioration du secteur de l'aéronautique pour laquelle EDC s'était suffisamment provisionnée.

En pourcentage de l'engagement total, la provision a diminué pour s'établir à 9,7 % en 2005 (contre 11,9 % en 2004). Cette baisse de 2,2 % peut être attribuée à l'amélioration de l'environnement de crédit, à la réduction d'un an du terme jusqu'à l'échéance moyen de prêts productifs et à l'impact de la nouvelle assurance de réduction des risques sur la provision totale.

Provision totale en pourcentage de l'engagement total

(en %)



Composantes de la provision

(en millions de dollars)

	2005	2004
Provision de base	1 257	1 707
Concentration des contreparties	236	513
Risques-pays	(66)	57
Secteur industriel	141	226
Total de la provision générale	1 568	2 503
Provisions spécifiques	935	619
	2 503	3 122
Quote-part de l'assureur à l'égard de la réduction des risques dans la provision pour pertes sur prêts	(124)	–
Total de la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts	2 379	3 122

La méthode d'évaluation de la provision permet d'obtenir la meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables sur créances. Les diverses composantes de cette provision sont expliquées aux sections ci-dessous.

Provision de base

En 2005, la provision de base a baissé de 450 millions de dollars pour se chiffrer à 1 257 millions. Au cours de l'exercice, les variables explicatives indépendantes utilisées pour calculer la provision de base ont été examinées et, le cas échéant, mises à jour pour refléter les données actuelles. La mise à jour de la probabilité des taux de défaut a entraîné une majoration de la provision de base utilisée en 2005. Cette augmentation a toutefois été compensée par la mise à jour des autres facteurs de calcul de la provision de base, y compris le terme jusqu'à l'échéance moyen et les facteurs de pertes en cas de défaut, ce qui a occasionné une baisse globale de la provision de base.

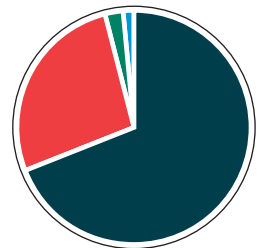
La faillite de transporteurs aériens aux États-Unis a également contribué à réduire la provision de base. Lorsqu'un prêt est classé comme douteux, l'engagement connexe est retiré du calcul de la provision générale et remplacé par une provision spécifique.

Provision pour concentration des contreparties

Une composante pour concentration des contreparties est ajoutée afin de provisionner suffisamment les risques souverains et commerciaux relatifs aux contreparties qui, de l'avis de la direction, présentent un risque accru. Les contreparties pour lesquelles les engagements dépassent 10 % de l'actif de l'actionnaire d'EDC feront l'objet d'une provision pour concentration calculée sur la portion des engagements située au-dessus de ce seuil. La provision sur cette portion des engagements sera calculée au taux de la provision de base pour les contreparties visées. Le seuil sera fixé en fonction de points de comparaison externes dans les banques à charte commerciales.

À la fin de 2005, la provision pour concentration d'EDC se chiffrait à 236 millions de dollars, comparativement à 513 millions l'année précédente. En 2005, plusieurs débiteurs du secteur de l'aéronautique ont été classés comme douteux. Ces déclassements ont entraîné une baisse de 277 millions de dollars de la provision pour concentration. La diminution de la provision de base et des provisions de concentration a été compensée par l'établissement de provisions spécifiques pour ces débiteurs. Le raffermissement du dollar canadien a également retranché 16 millions de dollars de la provision. Cette appréciation et une contraction du portefeuille se sont traduites en outre par une diminution du nombre de contreparties qui ont dépassé le seuil en 2005, ce qui a donné lieu à une provision inférieure à celle de 2004. Ces résultats s'expliquent en grande partie par le fait que le seuil se fonde sur l'actif de l'actionnaire d'EDC, qui est libellé en dollars américains, alors que les engagements des contreparties sont libellés en dollars américains.

Provision pour concentration des contreparties



- Aéronautique - 70 %
- Transport terrestre - 27 %
- Indonésie - 2 %
- Autres - 1 %

Provision pour risques-pays

Une composante pour risques-pays est ajoutée à l'égard des engagements dans des pays en ralentissement économique ou en récession où les perspectives sont négatives. De ce fait, une composante pour risques-pays est retirée de la provision à l'égard des pays où les perspectives et la conjoncture économique sont positives. Ainsi, il arrive souvent que les cotes de crédit en vigueur ne tiennent pas compte de toutes les répercussions que peut avoir le ralentissement ou la reprise économique. En effet, l'incertitude financière met parfois jusqu'à deux ans après le début de cette conjoncture avant de se faire sentir sur les cotes de crédit. Le montant de la provision dépend directement de la taille des risques, commerciaux et souverains, dans chaque pays concerné. La provision pour risques-pays est établie en fonction de la provision existante et de la probabilité d'une révision à la baisse de la cote de crédit. Lorsque les perspectives d'un pays se stabilisent, une reprise sur provision est amortie sur les deux exercices suivants.

Les provisions pour risques-pays ont diminué de 123 millions de dollars en 2005, reflétant ainsi une amélioration globale de la conjoncture économique. En 2005, la Société a affiché une provision positive nette de 66 millions de dollars comparativement à une provision nette négative de 57 millions en 2004. La provision positive nette a contribué à la réduction globale de la provision générale en 2005. L'élimination d'une provision de 63 millions de dollars pour les États-Unis, qui était en place en 2004, a été le facteur le plus déterminant dans cette transition d'une provision négative à une provision positive.

Provision pour secteur industriel

Une composante pour secteur industriel est ajoutée afin de tenir compte du risque de ralentissement économique dans les entreprises de certains secteurs sous surveillance ou dont les perspectives sont défavorables. On présume que les entreprises de ces secteurs présentent des risques plus grands que ce qu'indiquent les cotes de crédit en vigueur. Les résultats financiers actuels d'une entreprise peuvent ne pas refléter ses difficultés de l'heure, ou sa cote de crédit peut être abaissée dans un proche avenir. Le montant de la provision dépend directement des risques relatifs à chaque entreprise et de la probabilité d'un déclassement ultérieur. Selon la probabilité d'un déclassement et la cote de crédit qui semble la plus juste, une provision supplémentaire pertinente s'ajoute.

Le secteur de l'aéronautique représente 74 % (contre 81 % en 2004) de la provision totale pour secteur industriel. La baisse de la provision pour le secteur aéronautique – de 182 millions de dollars en 2004 à 104 millions en 2005 – s'explique surtout par le déclassement de nombreux débiteurs de l'aéronautique ayant des prêts productifs et par l'élimination de l'engagement connexe du portefeuille des prêts productifs. La provision actuelle pour le secteur de l'aéronautique témoigne de l'incertitude financière qui continue de planer sur des débiteurs du secteur et qui pourrait provoquer d'autres détériorations du crédit. La provision pour le secteur des télécommunications a été éliminée en 2005, afin de refléter l'amélioration globale de ce portefeuille. Une provision pour le secteur de l'automobile, qui représente 18 % de la provision totale du secteur industriel, a été ajoutée au quatrième trimestre de 2005, compte tenu de l'incertitude de ce secteur.

Provisions spécifiques

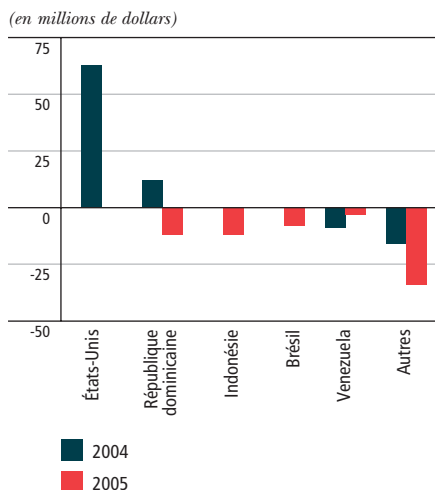
Les provisions spécifiques sont passées de 619 millions de dollars en 2004 à 935 millions en 2005. Cette hausse est surtout imputable au déclassement de deux transporteurs aériens américains vers la fin de l'année. Lorsqu'un prêt est classé comme douteux, les diverses composantes de sa provision connexe sont retirées de la provision générale et remplacées par une provision spécifique qui reflète l'estimation par la direction de la valeur de réalisation nette du prêt.

Police d'assurance de réduction des risques

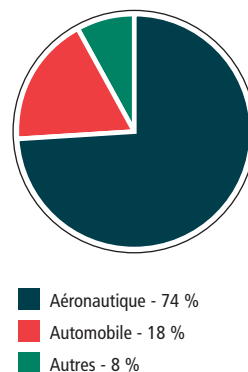
Au premier trimestre de 2005, EDC a conclu une transaction d'assurance de réduction des risques pour assurer une portion considérable de son portefeuille de l'aéronautique ayant trait aux avions à réaction de transport régional. Cette police a eu pour effet de rehausser de 1,1 milliard de dollars la qualité du crédit d'EDC relativement à son engagement à l'égard du secteur de l'aéronautique. Cette transaction a permis à EDC de compenser la provision de 124 millions de dollars, ce qui a contribué à une diminution globale du pourcentage de cette provision dans l'engagement total du secteur de l'aéronautique, de 24 % en 2004 à 19 % en 2005.

Grâce à cette entente, EDC pourra se protéger advenant le défaut de paiement par un débiteur, ce qui lui permettra de réserver les flux de trésorerie futurs de cette portion du portefeuille de l'aéronautique d'EDC. Par ailleurs, elle réduira la concentration de risques d'EDC, fournisseur reconnu d'arrangements financiers à l'industrie du transport aérien régional en Amérique du Nord en guise d'appui aux ventes du secteur aéronautique canadien.

Incidence de la composante pour risques-pays sur la provision



Provision pour secteur industriel



PROVISION POUR SINISTRES SUR ASSURANCES

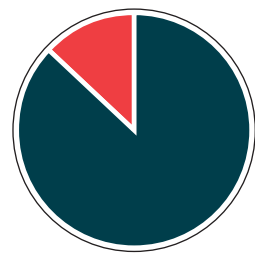
Au 31 décembre 2005, la provision pour sinistres sur assurances s'établissait à 536 millions de dollars, en baisse de 12 millions, ou 2 %, par rapport à la provision de 548 millions en 2004. En 2005, une somme de 41 millions de dollars a été portée à l'état des résultats au titre de la provision pour pertes sur créances relatives aux sinistres sur assurances. En contrepartie, la provision pour sinistres sur assurances a été réduite de 20 millions de dollars en raison de la radiation d'indemnités recouvrées, d'une diminution de 19 millions au poste de la réassurance, de frais de règlement de sinistres de 4 millions et d'une variation de change de 10 millions due à l'appréciation du dollar canadien.

La provision pour sinistres sur assurances comprenait une somme de 40 millions de dollars (contre 59 millions en 2004), qui représente la provision pour indemnités éventuelles sur des polices d'assurance qu'EDC a cédées à des réassureurs. Ces montants sont aussi portés à l'actif du bilan puisqu'ils représentent la quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances d'EDC. Si la Société était tenue de régler une indemnité à l'égard de l'une de ces polices, elle recouvrerait ce montant du réassureur. Cette baisse par rapport à 2004 est attribuable principalement à une diminution importante du risque de concentration dans le programme d'assurance à court terme et le programme d'assurance-risques politiques. La provision pour sinistres sur assurances déduction faite de la quote-part des réassureurs s'élève à 496 millions de dollars (contre 489 millions en 2004).

Du montant total des indemnités réglées irrécouvrables, 96 % (20 millions de dollars) visait l'assurance à court terme.

Exprimée en pourcentage des polices d'assurance nettes en vigueur, la provision nette est restée dans la fourchette de 3,5 % à 4,1 %, avec une moyenne de 3,9 %, au cours des cinq derniers exercices. Elle est établie en fonction de la valeur actuarielle des dettes éventuelles au titre des polices d'assurance et des indemnités. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses pertinentes (fréquence et gravité des sinistres) pour chaque programme d'assurance et sur l'expérience de la Société en la matière. Tel qu'il est mentionné à la section « Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances » à la page 60, la provision a été examinée en 2005 au moyen d'une méthode actuarielle perfectionnée. Dans le passé, cette provision tenait compte d'une déviation négative, pour pouvoir couvrir tous les sinistres prévus, 19 fois sur 20. La provision a été revue en 2005, ce qui a donné lieu à une réduction de la provision nette pour tous les types d'assurance.

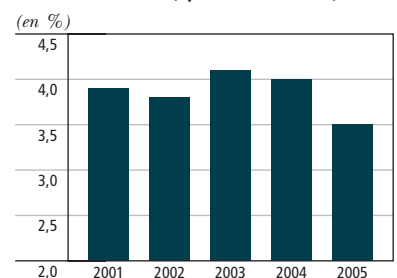
Indemnités réglées irrécouvrables, par marché géographique



■ Amérique du Nord et Antilles* - 87 %
■ Amérique du Sud - 13 %

* Comprend le Mexique.

Provision en pourcentage de la valeur des dettes éventuelles (après réassurance)



QUALITÉ DU CRÉDIT – PLACEMENTS ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Le ministère des Finances fixe des lignes directrices définissant la cote de crédit minimale qui peut être acceptée pour la contrepartie relativement aux placements et aux instruments financiers dérivés d'EDC. De plus, la Société a mis en place des politiques qui sont examinées et reconduites chaque année par le Conseil, et des procédures qui fixent les limites de crédit pour chaque contrepartie, examinées par la direction au moins une fois l'an. Ces politiques et procédures visent à limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers dérivés.

Les dépôts portant intérêt et le portefeuille de placements d'EDC exposent la Société au risque que les institutions de dépôt ou les émetteurs de valeurs mobilières ne la remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel s'expose EDC quant aux dépôts et aux placements est représenté par la valeur comptable des instruments financiers.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon le terme jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dépôts et placements auquel s'expose EDC.

(en millions de dollars)

Cote de crédit	Terme jusqu'à l'échéance			2005 Risque net	2004 Risque net
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans		
AAA	639	516	466	1 621	1 697
AA+	29	–	–	29	3
AA	199	7	15	221	223
AA-	731	6	47	784	498
A+	397	54	35	486	473
A	86	36	–	122	–
Total	2 081	619	563	3 263	2 894

Les instruments financiers dérivés exposent EDC au risque que les contreparties ne remboursent pas la Société conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel s'expose EDC relativement aux instruments financiers dérivés correspond au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive. On trouvera plus de renseignements sur l'utilisation d'instruments financiers dérivés par EDC à la page 79.

EDC gère un programme de nantissement afin d'atténuer les risques de crédit assumés à l'égard des swaps qui servent à couvrir le risque dans son programme d'emprunts. Tous les swaps sont négociés avec des institutions financières dont la qualité du crédit est élevée. Puisque les taux du marché fluctuent entre la date de règlement et la date d'échéance du swap, l'instrument financier atteint une valeur de sorte que pour résilier un swap avant l'échéance, une contrepartie doit verser un paiement à l'autre pour compenser les fluctuations de taux. Afin d'atténuer ce risque, EDC a conclu des conventions accessoires avec des institutions financières avec lesquelles elle effectue des opérations de swap. D'après les termes des accords de swap, lorsque les risques de crédit dépassent un seuil convenu, un nantissement sous forme de titres d'État est donné à un tiers indépendant. Au 31 décembre 2005, les contreparties d'EDC avaient donné 1 080 millions de dollars en nantissement pour atténuer les risques de crédit liés aux accords de swap.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cote de crédit et selon la durée du crédit, du risque de crédit inhérent aux instruments financiers dérivés auquel s'expose EDC et montre comment il est contrebalancé par les montants de compensation du risque et les nantissements détenus. Les montants de compensation du risque correspondent aux contrats sur instruments dérivés pour lesquels une convention conclue avec la contrepartie (accord général de compensation) permet à EDC de compenser le risque de crédit inhérent à l'instrument dérivé de la contrepartie auquel s'expose EDC par le risque de crédit d'EDC auquel s'expose la même contrepartie. Après imputation de la compensation du risque et des nantissements détenus, le risque net d'EDC se chiffre à 479 millions de dollars (contre 632 millions en 2004).

(en millions de dollars)

Cote de crédit	Terme jusqu'à l'échéance			Risque brut	Compensation du risque*	Nantissements détenus	2005 Risque net	2004 Risque net
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans					
AAA	3	–	12	15	(19)	–	(4)	96
AA+	–	–	17	17	(7)	–	10	6
AA	57	69	14	140	(3)	–	137	124
AA-	175	121	912	1 208	(26)	(917)	265	325
A+	28	29	217	274	(40)	(163)	71	76
A	–	–	–	–	–	–	–	5
Total	263	219	1 172	1 654	(95)	(1 080)	479	632

* Résultats des accords généraux de compensation.

Le risque de crédit pour les placements et les instruments financiers dérivés fait l'objet d'un rapport trimestriel au Comité de gestion de l'actif et du passif de la direction, et au Comité de la gestion des risques du Conseil d'administration.

RISQUE DU MARCHÉ

Par risque du marché, on entend les risques de pertes pour EDC en raison de fluctuations des taux d'intérêt et de change.

À EDC, le Cadre de référence pour la gestion des risques du marché est le fondement de la gestion des risques inhérents aux marchés. Ce cadre définit les limites de la Société en matière de taux d'intérêt et de change, de liquidité, de placement, de financement des emprunts, de politiques sur les instruments dérivés et les obligations structurées, ainsi que d'attribution des crédits, de surveillance et de limite pour les contreparties de la Trésorerie. La gestion du risque de crédit lié aux contreparties de la Trésorerie a été analysée dans la section sur le risque de crédit. Le cadre de référence fait l'objet d'un examen annuel par le Comité de gestion de l'actif et du passif de la direction et le Comité de la gestion des risques du Conseil d'administration, et exige une reconduction annuelle par le Conseil des politiques qu'il contient.

GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

La gestion de l'actif et du passif consiste à gérer les risques du marché des activités d'emprunt et de prêt d'EDC. Le Comité de gestion de l'actif et du passif, présidé par le chef de la direction financière, surveille et dirige la gestion des risques du marché inhérents dans le cours normal des activités d'EDC. Le Comité de la gestion des risques du Conseil examine chaque année les politiques de gestion des risques inhérents aux marchés.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque inhérent aux activités de gestion de l'actif et du passif d'EDC. Le risque de taux d'intérêt découle des écarts entre les dates d'échéance et les dates de révision des taux d'intérêt de l'actif et du passif présentés au bilan ou hors bilan, ainsi que des options intégrées de ces éléments d'actif et de passif.

L'objectif de la gestion du risque de taux d'intérêt est de gérer les risques en fonction de la volonté d'EDC de prendre des risques et de protéger la Société contre une volatilité indésirable sur les plans des bénéfices et de la valeur pour l'actionnaire. Lorsque les flux de trésorerie liés au principal et aux intérêts de l'actif et du passif comportent différentes dates de versement d'intérêt ou dates d'échéance, EDC s'expose à des risques de taux d'intérêt.

L'exposition d'EDC au risque de taux d'intérêt dépend de la taille et de l'échéance des positions non concordantes. Les volumes de nouvelles souscriptions et les levées d'options par les emprunteurs affectent également les risques.

La Société gère ses risques de taux d'intérêt conformément aux directives du ministère des Finances et aux politiques établies par son Conseil d'administration. Elle rend compte de ces risques sur une base trimestrielle au Comité de gestion de l'actif et du passif ainsi qu'au Comité de la gestion des risques du Conseil d'administration.

Les swaps de taux d'intérêt sont le principal instrument qui sert à modifier les caractéristiques des instruments du bilan et à couvrir les risques de taux d'intérêt.

La Société examine mensuellement les limites de ses politiques en matière de risques de taux d'intérêt afin de s'assurer de leur conformité aux directives susmentionnées. Le risque de taux d'intérêt est mesuré en simulant l'incidence d'une variation de 100 points de base sur le revenu net de financement et de placement et la valeur économique d'EDC.

Sensibilité aux taux d'intérêt

(en millions de dollars)

Variation du taux d'intérêt	+100 points de base	- 100 points de base
Variation du revenu net de financement et de placement	8	(8)
Variation de la valeur économique	(432)	467

Risque de change

Par risque de change, on entend les mouvements défavorables des taux de change auxquels le revenu net de financement et de placement et la valeur économique de la Société sont exposés. Il y a risque de change lorsque l'actif et le passif ne concordent pas, peu importe la devise. EDC gère les risques de change conformément à des politiques approuvées par son Conseil d'administration ayant pour objectif de mesurer, surveiller et gérer l'incidence de la variation de la monnaie sur le bénéfice de la Société.

Le risque de change est géré conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques fixées par le Conseil d'administration. EDC présente un rapport trimestriel sur le risque de change au Comité de gestion de l'actif et du passif de la direction et au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Outre les lignes directrices et les politiques dont il est question ci-dessus, EDC applique des limites opérationnelles et des exigences en matière de rapports supplémentaires. Elle gère le risque du taux de change au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

EDC se sert de divers instruments financiers dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à ses opérations de trésorerie, de placement et de gestion des risques. L'objectif principal de l'utilisation par EDC d'instruments dérivés est de couvrir le risque de taux de change et le risque de taux d'intérêt. Les principaux instruments financiers auxquels elle a recours sont les swaps de devises et de taux d'intérêt, les contrats de change, les opérations à terme, les options et les swaps d'indice boursier. EDC ne se sert pas des instruments dérivés à des fins spéculatives.

La Société ne s'engage pas dans des opérations concernant des instruments dérivés dont elle ne peut pas mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. Le Service de gestion des risques du marché procède à un examen en bonne et due forme de ces opérations, au moment de leur conclusion et, par la suite, de façon régulière, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.

L'utilisation de nouveaux instruments dérivés fait l'objet d'un examen de la part du Service de gestion des risques du marché, ainsi que d'un rapport distinct. Les transactions considérées comme de nouveaux types de transaction nécessitent l'aval d'un Panel interfonctionnel sur les nouveaux types de transaction avant d'être signées, conformément à la politique sur les billets structurés et les instruments dérivés de la Société.

Opérations de trésorerie

Les instruments dérivés permettent d'obtenir des coûts réduits d'emprunt à taux fixe ou à taux variable inférieur au LIBOR. Par exemple, la Société lance une émission d'obligations à taux fixe dans une devise donnée, et procède à un swap de devises et de taux d'intérêt avec une contrepartie solvable pour obtenir, à faible coût, un emprunt à taux variable en dollars américains. La combinaison de l'émission d'obligations et du swap permet à la Société d'obtenir des coûts d'emprunt plus favorables qu'en procédant directement à une émission d'obligations à taux variable en dollars américains.

Placements

Les instruments dérivés servent à maximiser le rendement des placements. Par exemple, plutôt que d'investir directement dans un bon du Trésor en dollars américains, la Société peut décider d'investir dans un dépôt à terme en euros, avec conversion de dollars américains en euros, afin d'obtenir un rendement plus élevé. À l'échéance, le dépôt à terme est reconverti en dollars américains. EDC a ainsi recours à un contrat de change à terme pour améliorer le rendement de son placement.

Les instruments dérivés permettent par ailleurs de compenser ou de réduire les risques des placements. À titre d'exemple, EDC peut conclure un contrat de change qui couvrira les risques de change inhérents à la tenue d'un portefeuille de liquidités en dollars américains et qui garantira le taux de conversion de dollars américains à des dollars canadiens.

Gestion des risques

Les instruments dérivés permettent à la Société de couvrir les risques en diversifiant les concentrations des risques auxquels elle s'expose. Par exemple, elle peut rééquilibrer la proportion d'éléments d'actif à taux fixe par rapport aux éléments d'actif à taux variable de son portefeuille en se servant de swaps de taux d'intérêt, afin de diversifier les risques de taux d'intérêt.

Le tableau suivant indique la juste valeur des instruments dérivés d'EDC en fonction de leur échéance.

(en millions de dollars)	Valeur positive	Valeur négative	Valeur nette
Échéance à moins d'un an	263	(16)	247
Échéance – 1 à 3 ans	219	(7)	212
Échéance – 4 à 5 ans	521	(19)	502
Échéance – plus de 5 ans	651	(104)	547
Juste valeur brute des contrats	1 654	(146)	1 508

RISQUE DE LIQUIDITÉS

Par risque de liquidités, on entend le risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel EDC s'exposera pour obtenir des fonds rapidement, peut-être en moyennant une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Le risque de liquidités découle de deux sources : la non-concordance des flux de trésorerie liés à l'actif et au passif et les engagements de crédit.

La gestion des liquidités pour EDC incombe à la Trésorerie. Le cadre de référence établi consiste en des politiques, des limites et la surveillance indépendante des liquidités. Conformément à ses politiques de gestion des risques, EDC doit disposer de liquidités suffisantes pour répondre à ses besoins de fonctionnement nets pour six mois sans devoir faire appel aux marchés financiers (c.-à-d. émettre des obligations).

Au cours du premier semestre de 2005, il y a eu augmentation des liquidités dépassant les limites des politiques, surtout en raison de versements de prêts moins élevés que prévu. Cependant, par suite de l'augmentation du nombre de nouveaux prêts et du remboursement de la dette à court terme venant à échéance (1 milliard de dollars américains) au deuxième semestre, l'excédent des liquidités est revenu à sa moyenne historique.

Dans le cadre de sa politique globale, EDC gère son risque de liquidités en fonction non seulement des limites de sa politique globale, mais aussi de limites opérationnelles et d'exigences en matière de rapport supplémentaires. Le Service de gestion des risques du marché mesure tous les mois la situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal et en fait rapport aux cadres supérieurs et au Comité de la gestion des risques du Conseil dans un rapport trimestriel.

EDC a recours à plusieurs mécanismes pour obtenir des liquidités :

- ▶ Encaisse et titres négociables – Pour s'assurer qu'elle dispose, si nécessaire, de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins de trésorerie prévus, EDC détient une encaisse et des titres négociables. En 2005, le solde moyen de l'encaisse et des titres négociables s'est établi à 3 980 millions de dollars.
- ▶ Papier commercial – Dans le cours normal de ses activités, la Société utilise ses programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont elle a besoin afin de répondre à ses besoins quotidiens de trésorerie. En 2005, le solde moyen de la dette à court terme a été de 2 695 millions de dollars, à un taux de rotation de 15 fois.
- ▶ Mécanisme de crédit standby – À titre préventif, EDC maintient également un mécanisme de crédit standby renouvelable de 1 milliard de dollars américains afin d'assurer sa liquidité. Elle n'a jamais eu besoin d'y recourir jusqu'à maintenant.

RISQUE OPÉRATIONNEL

Par risque opérationnel, on entend les risques de pertes directes ou indirectes liés au cadre organisationnel, à des événements et des relations externes ou à un personnel, des processus ou des systèmes internes inadéquats. Le risque opérationnel comprend le risque d'atteinte à la réputation d'EDC et le risque de non-conformité au mandat et aux exigences réglementaires d'EDC.

La direction d'EDC est directement responsable de toutes les activités de la Société, y compris la gestion du risque opérationnel. Les membres de la haute direction sont responsables de la gestion des risques liés à leurs objectifs. La principale responsabilité de la gestion quotidienne du risque opérationnel appartient à la direction des diverses équipes qui bénéficient de l'appui de groupes de spécialistes comme les Systèmes d'information, les Ressources humaines, les Finances et le Contrôle et les Services juridiques. La direction des équipes est chargée de veiller à ce que des procédures, des contrôles internes et des processus pertinents soient établis pour gérer le risque opérationnel et respecter les politiques d'EDC. Divers programmes d'appui sont en place pour donner une assurance supplémentaire que le risque opérationnel est bien géré. Certains de ces programmes sont décrits ci-dessous.

De concert avec la direction, le Bureau de gestion des risques est chargé de voir à la bonne gestion des risques. C'est au chef de la gestion des risques qu'incombe la responsabilité ultime d'établir le programme de gestion des risques opérationnels ainsi qu'une filière supplémentaire de présentation de rapports.

AUTO-ÉVALUATION DES RISQUES ET DES CONTRÔLES

L'auto-évaluation des contrôles (CSA) est un outil commun offert à toutes les institutions financières appelées à évaluer et à gérer le risque opérationnel. Ayant recours au cadre de référence du Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO), la CSA peut être appliquée à une gamme entière de produits, de processus, de fonctions, d'activités et de projets.

Jusqu'à présent, EDC a utilisé la CSA de façon limitée. Elle a été mise à l'essai dans certaines équipes sectorielles afin d'en déterminer l'utilité pour les leaders de ces équipes. Le besoin et les avantages d'une application plus rigoureuse et plus large de la CSA restent à démontrer. Cependant, l'intégration imminente du Groupe de développement des affaires, des Services financiers à moyen et à long terme et des Services financiers à court terme créera une série de nouvelles équipes et de nouveaux processus pour lesquels la CSA pourrait se révéler bénéfique en aidant la direction à évaluer et à surveiller le risque opérationnel inhérent à ces nouvelles équipes et à ces processus modifiés.

Dans l'immédiat, l'évaluation du risque opérationnel doit porter surtout sur la présentation de rapports financiers et sur la divulgation, comme il est question ci-dessous.

CERTIFICATION EN MATIÈRE DE CONTRÔLE INTERNE

Dans la foulée du Rapport du Conseil du trésor sur la gouvernance des sociétés d'État, EDC a commencé à explorer la certification en matière de contrôle interne (ICC). Outre les travaux liés à la détermination de l'ampleur d'un tel exercice, EDC a entamé un petit projet pilote en vue de voir comment un tel programme pourrait être mis sur pied si la Société décidait de poursuivre cette initiative.

ÉVALUATION INDÉPENDANTE

Le Groupe de la vérification interne et de l'évaluation d'EDC (IAE) surveille de façon indépendante l'efficacité, la pertinence et la viabilité des processus d'affaires, de la gestion des risques et des contrôles internes connexes que la direction de la Société utilise pour atteindre ses objectifs d'affaires, et présente des rapports à ce sujet. Toutes ces activités tombent dans le cadre de ses attributions, notamment les processus conçus par la direction pour gérer le risque opérationnel. Ses méthodes de vérification se fondent sur le risque et reflètent les pratiques exemplaires de l'Institute of Internal Auditors. L'IAE relève directement du Comité de la vérification du Conseil d'administration et rend compte également de ses résultats à la haute direction.

Ses méthodes de vérification axées sur le risque prennent en compte l'auto-évaluation de la direction ainsi que les résultats d'initiatives ICC.

PLAN DE MAINTIEN DES ACTIVITÉS

EDC a mis en place en 1998 un Plan de maintien des activités bien structuré et complet. La Société procède régulièrement à des tests rigoureux qui couvrent tous les aspects de son plan, notamment le commandement et le contrôle, la performance des fournisseurs, la relance et la reprise des activités liées aux infrastructures et, surtout, l'efficacité et la viabilité des plans pour ses équipes sectorielles. EDC a mis en œuvre ce plan plus d'une fois et les résultats sont excellents, puisqu'elle a pu maintenir ses activités et continuer de servir ses clients sans perturbation importante.

RESPONSABILITÉ SOCIALE DES ENTREPRISES

L'engagement d'EDC envers la responsabilité sociale des entreprises (RSE) repose sur cinq grands piliers : l'éthique commerciale, l'environnement, la transparence, l'investissement dans la collectivité et le climat organisationnel. EDC a consacré beaucoup de temps et de ressources à tous ces volets et a fait de la RSE un élément central de sa stratégie d'affaires continue. Elle reconnaît que croissance et durabilité vont de pair et est d'avis que la RSE est intimement liée à la notion de commerce durable et à son application. La Société s'efforce de maximiser le potentiel de croissance des exportateurs canadiens, tout en faisant la promotion d'un environnement plus sain et en adhérant aux normes d'éthique les plus sévères en plus d'investir dans la collectivité et son personnel.

SONDAGE D'OPINION AUPRÈS DES EMPLOYÉS

Le Sondage d'opinion auprès des employés qu'EDC effectue tous les deux ans est une méthode clé qui lui permet de surveiller le risque opérationnel lié à son personnel. Le Sondage procure à EDC un mécanisme pour recueillir les réactions de ses employés sur les conditions de travail qui favorisent ou entravent les principaux facteurs de rendement. Les résultats déterminent les plans d'action qui visent à tirer parti des points forts de la Société dans le respect de ses valeurs.

GESTION DU CAPITAL

L'adéquation du capital est une mesure de la demande de capital, à savoir, le montant de capital exigé pour couvrir le risque de crédit, le risque du marché et le risque opérationnel auxquels la Société est exposée par rapport à l'offre de capital ou au capital de base actuel. La demande est calculée au moyen d'un modèle de capital économique qui estime le capital nécessaire pour couvrir la valeur extrême des pertes éventuelles (prévues et imprévues) découlant du risque de crédit, du risque du marché et du risque opérationnel pour les opérations de prêts, d'assurance et de trésorerie. L'offre est déterminée par les états financiers de la Société et correspond au capital-actions versé, aux bénéfices non répartis (à l'exclusion de l'incidence des ajustements à la juste valeur non réalisés) et aux provisions. EDC vise un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles à des niveaux qui correspondent à une cote AAA.

Le tableau suivant représente la répartition de la demande de capital d'EDC par type de risque comparativement à l'offre de capital. Au cours des douze derniers mois, la situation du capital d'EDC a considérablement dépassé les attentes par rapport à la cote AAA visée. Cette situation est imputable en partie à l'introduction de la police d'assurance de réduction des risques dans le portefeuille de l'aéronautique.

(en millions de dollars)

Demande de capital	2005	2004
Risque de crédit	4 617	5 017
Risque du marché	1 274	1 435
Risque opérationnel	301	319
Total de la demande	6 192	6 771
Offre de capital	7 564	6 965
Cote d'EDC	AAA	AAA
Ratios de capital		
Capital de première catégorie		
Capital-actions versé	983	983
Bénéfices non répartis*	3 686	2 351
Total du capital de première catégorie	4 669	3 334
Capital de deuxième catégorie		
Provisions	2 895	3 631
Total du capital	7 564	6 965
Première catégorie / actif pondéré en fonction du risque (engagement)**	19,4 %	13,2 %
Total du capital / actif pondéré en fonction du risque	31,4 %	27,5 %
Total de l'actif / total de l'actif	23,7 %	16,1 %

* Les bénéfices non répartis excluent l'incidence de l'ajustement à la juste valeur non réalisé lié aux instruments financiers dérivés.

** L'engagement pondéré en fonction du risque : modèles élaborés à l'interne qui servent à déterminer les pondérations de risque pour tenir compte des cinq paramètres de risque : la probabilité de défaut, la gravité des sinistres en cas de défaut, la durée des engagements, l'ampleur des engagements et la répartition de la concentration des risques. Les engagements pondérés en fonction du risque sont alors mesurés selon les pondérations de risque.

ORIENTATION FUTURE

Les pratiques de gestion des risques dans le secteur bancaire mondial continuent d'évoluer sur le plan de la complexité et de leur pertinence quant aux prises de décisions. L'Accord sur les fonds propres de la Banque des règlements internationaux, communément appelé Bâle I (*Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres*; Comité de Bâle sur le contrôle bancaire – juillet 1988, et ses modifications), élaboré à l'origine en 1988 par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, a marqué le premier pas vers la solidité et la stabilité du système bancaire mondial. Plus récemment, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire a élaboré un cadre de référence révisé, Bâle II (*Convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres : nouveau dispositif*; Comité de Bâle sur le contrôle bancaire – juin 2004), visant à favoriser l'adoption de pratiques renforcées en matière de gestion des risques. L'évolution concordante du cadre de référence en évolution de Bâle II et la mise au point d'applications de modélisation de capital ont renforcé le rôle de la gestion du capital au sein du processus de gestion des risques et du processus décisionnel dans les institutions financières.

Même si EDC n'est pas assujettie à la réglementation applicable aux banques commerciales, le cadre de référence Bâle II constitue une ligne directrice et un repère importants pour l'évolution des pratiques de gestion des risques et des politiques d'EDC.

L'adéquation du capital est au cœur de ces pratiques. Les pratiques et les processus de gestion des risques visent à garantir que la Société dispose en tout temps d'un capital suffisant pour remplir son mandat et qu'elle peut maintenir la capacité de risque nécessaire pour répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens.

Bien que la gestion des risques soit une compétence en constante évolution à EDC, son objectif ne change pas. Toutes les améliorations futures sont faites dans le but de caractériser, de quantifier et de gérer les risques en termes de capitaux.

EDC prévoit mettre à jour et élargir un cadre de référence de gestion du capital qui établira un processus de gouvernance pour la gestion de capitaux. Au cœur de ce cadre figurera une politique exhaustive d'adéquation du capital qui englobera une politique de dividende basée sur le capital tournée vers l'avenir afin qu'EDC dispose des capitaux voulus pour répondre aux besoins actuels et futurs liés à son mandat. La politique d'adéquation du capital permettra aussi à la Société de faire des affectations stratégiques de capitaux pour ses clients lorsque les marchés sont volatiles et pour appuyer les activités présentant des risques plus élevés ainsi que les initiatives de développement des marchés d'importance stratégique, et ce, d'une manière financièrement viable. De même, en vue de mieux répondre aux besoins changeants de sa clientèle, la Société élaborera des solutions technologiques qui lui permettront d'offrir des capacités de modélisation et de prévision de capitaux avancées.

Principales conventions et estimations comptables

Un résumé des principales conventions comptables d'EDC se trouve à la note 2 afférente aux états financiers consolidés au 31 décembre 2005. Les conventions comptables décrites ci-dessous sont jugées particulièrement importantes, car elles exigent que la direction se serve d'hypothèses et d'estimations fondées sur les données disponibles à la date des états financiers. EDC a établi des procédures pour s'assurer que toutes les conventions comptables sont appliquées uniformément et que le processus de modification des méthodes est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique. Les principales estimations comptables incluent la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts, la provision pour sinistres sur assurances et les instruments financiers mesurés à leur juste valeur. Les hypothèses utilisées pour les régimes de retraite et autres régimes d'avantages sociaux sont décrites à la note 25 afférente aux états financiers consolidés, « Avantages sociaux futurs », notamment à la section « Autres régimes d'avantages sociaux ».

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS ET SUR ENGAGEMENTS ET GARANTIES DE PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts représente la meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables sur créances. La provision comprend à la fois les composantes de base et spécifique. La direction établit ces provisions à partir de diverses hypothèses, fondées sur les répercussions qu'entraîneront à son avis des événements et des changements survenus récemment dans la conjoncture et les tendances économiques. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice, au besoin, et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

La provision générale vise à fournir une estimation des pertes subies inhérentes au portefeuille des prêts qui n'ont pas encore été établies au cas par cas. Le jugement de la direction est requis pour ce qui est de son évaluation des probabilités de défaut, de la gravité des pertes en cas de défaut, de l'examen de la qualité du crédit pour les débiteurs cotés à l'interne et de l'incidence des tendances sectorielles et des concentrations des risques sur le portefeuille et la provision exigée.

Des provisions spécifiques sont établies, au cas par cas, pour les prêts que la direction a considérés comme douteux. Dans ce cas, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur de réalisation nette. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant de flux de trésorerie futurs, aux valeurs résiduelles du titre sous-jacent, et à son jugement initial à savoir si le prêt est considéré douteux ou productif.

Des renseignements complémentaires sur la méthode d'établissement des provisions pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts se trouvent à la note 2 afférente aux états financiers.

PROVISION POUR SINISTRES SUR ASSURANCES

La provision pour sinistres sur assurances représente les indemnités futures estimées de la Société conformément aux conditions des polices d'assurance. Elle est établie en fonction de la valeur actuarielle des dettes éventuelles au titre des polices d'assurance et des indemnités. L'évaluation fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses pertinentes de la direction pour chaque programme d'assurance et sur l'expérience de la Société en la matière. Le jugement de la direction est exigé pour estimer les variables qui font partie du calcul actuariel de la provision. Ces variables incluent la fréquence et la gravité des sinistres ainsi que les taux d'escompte utilisés. Le jugement de la direction sert également à établir le degré de confiance pour la déviation négative.

INSTRUMENTS FINANCIERS MESURÉS À LEUR JUSTE VALEUR

Conformément aux principes comptables généralement reconnus, certains instruments financiers sont portés au bilan à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent des titres et des instruments financiers dérivés négociables. Par juste valeur, on entend le montant de la contrepartie qui serait convenu dans une transaction entre parties compétentes agissant en toute liberté dans des conditions de pleine concurrence.

La juste valeur des titres négociables est déterminée d'après les cours du marché que l'on peut observer. Si ces cours ne sont pas disponibles, la Société utilise un modèle d'évaluation conforme aux méthodes acceptées d'établissement des cours. La juste valeur des instruments financiers dérivés est calculée à partir de modèles de tarification établis selon des normes de l'industrie puisque ces instruments financiers dérivés ne sont pas cotés activement à la Bourse. Pour déterminer les hypothèses à utiliser dans ses modèles de tarification, EDC se fie principalement à des réactions observables des marchés, qui comprennent, sans s'y limiter, les taux ponctuels du marché et les taux de change ainsi que les taux des swaps actuels sur les marchés.

Le recours à des méthodes, des modèles et des hypothèses pour mesurer la juste valeur de ces éléments d'actif et de passif financiers est régi par le Service de gestion des risques du marché de la Société, qui ne participe pas aux négociations d'éléments d'actif et de passif financiers, ce qui lui permet de fournir une évaluation indépendante. Les fonctions comptables de la Société utilisent ces évaluations indépendantes pour comptabiliser et mesurer les transactions de la Société.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables, le chapitre 1530, *Résultat étendu*, le chapitre 3855, *Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation*, et le chapitre 3865, *Couvertures*. Ces prises de position déterminent les normes relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers. Les trois normes comptables entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006. EDC examine actuellement l'incidence de ces normes.

Le chapitre 1530 aborde un nouvel élément du bilan qui est le résultat étendu. Il s'agit d'une composante de l'avoir de l'actionnaire qui englobe le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu. Les gains et les pertes découlant de la variation de la valeur marchande des actifs disponibles à la vente sont classés dans les autres éléments du résultat étendu. Lorsque ces actifs sont liquidés, les gains ou les pertes qui en résultent, s'il en est, sont alors portés aux résultats de la période.

Au moment de l'adoption du nouveau chapitre 3855, EDC devra classer ses actifs financiers dans chacune des catégories suivantes : actifs détenus aux fins de transaction, actifs disponibles à la vente, actifs détenus jusqu'à l'échéance, ou prêts et créances. Elle devra en outre appliquer prospectivement le traitement comptable approprié à chacune de ces catégories d'actif.

Les actifs regroupant les prêts d'EDC seront vraisemblablement classés comme prêts et créances et comptabilisés selon la méthode de l'amortissement du coût. Comme EDC utilise actuellement cette méthode pour ses prêts, aucune incidence comptable importante n'est à prévoir. Les titres transigés d'EDC, actuellement comptabilisés à leur juste valeur, seront vraisemblablement classés comme actifs détenus à des fins de transaction. Les actifs financiers détenus à des fins de transaction seront comptabilisés à leur juste valeur, les gains et les pertes réalisés et non réalisés étant comptabilisés dans les résultats. On s'attend à ce que les placements d'EDC et ses titres actuels détenus jusqu'à l'échéance soient classés comme étant disponibles à la vente. Les actifs financiers disponibles à la vente seront comptabilisés à leur juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

Grâce aux nouvelles normes, tout instrument financier peut être désigné comme détenu aux fins de transaction. En effet, la Société pourra désigner une portion de ses instruments d'emprunt comme étant détenus aux fins de transaction et ainsi les mesurer à leur juste valeur, tout gain ou toute perte compensant les gains et les pertes sur les instruments dérivés liés à ces instruments d'emprunt. Tel qu'il est discuté à la section sur le bénéfice net (page 54), EDC s'attend à ce que l'adoption de ces normes permette d'atténuer la volatilité du bénéfice provoquée par l'adoption, en 2004, de l'abrégié des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-128 (« le CPN-128 »), intitulé « Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture ». Le CPN-128 exige que les instruments dérivés soient comptabilisés à leur juste valeur, mais il n'autorise pas une comptabilisation semblable dans le cas des obligations sous-jacentes. Les autres passifs financiers seront évalués au coût.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Dans le cours normal de ses activités, EDC conclut des contrats qui prévoient des paiements minimaux futurs.

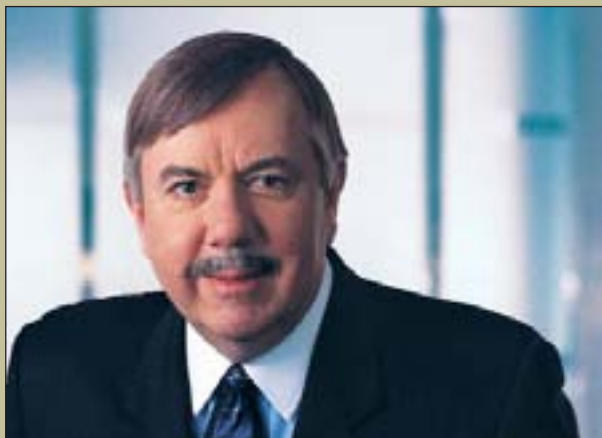
EDC a deux types d'engagements de prêts. Le premier correspond aux montants non versés sur les accords de prêts signés. Le second représente les engagements pris par EDC pour lesquels les modalités telles que le type de taux d'intérêt et le calendrier des versements n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie comprend des lettres d'offre acceptées et en vigueur ainsi que des lignes de crédit confirmées mais non affectées.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords juridiquement contraignants aux termes desquels EDC a convenu d'acheter des quantités précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Le tableau ci-dessous présente un résumé des engagements de financement contractuels futurs de la Société.

(en millions de dollars) au 31 décembre 2005	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Emprunts à long terme	4 814	2 032	2 297	2 479	11 622
Engagements de prêts non versés	–	2 517	329	32	2 878
Lettres d'offre acceptées et en circulation	–	1 312	–	–	1 312
Lettres de crédit confirmées	205	60	37	131	433
Contrats de location-exploitation	13	27	28	14	82
Obligations d'achat	6	4	–	–	10
Total	5 038	5 952	2 691	2 656	16 337

Responsabilité à l'égard des rapports financiers



Les présents états financiers consolidés ont été établis par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada qui sont pertinents. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intègre et objective. La direction est également appelée à formuler des hypothèses et des estimations à la lumière des renseignements disponibles à la date des états financiers. À cet égard, elle a formulé des estimations et des hypothèses importantes relativement à la détermination du principal bénéficiaire des entités à détenteurs de droits variables, à la provision pour pertes sur prêts, à la provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts, à la provision pour sinistres sur assurances, aux instruments financiers mesurés à leur juste valeur, ainsi qu'aux avantages sociaux futurs. La direction veille également à l'exactitude de tous les autres renseignements contenus dans le Rapport annuel et, le cas échéant, à la concordance entre ces renseignements et les renseignements et données contenus dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction recourt à des mécanismes de contrôle financier et administratif, à des systèmes d'information et à des pratiques de gestion qui lui permettent d'assurer, dans une mesure raisonnable, la fiabilité des renseignements financiers, la sauvegarde de l'actif et l'efficacité des opérations. La Société a un service de vérification interne qui se charge, notamment, de l'examen suivi des contrôles internes et de leur mise en œuvre.

Le Conseil d'administration d'EDC est responsable de la gestion des opérations et des activités de la Société et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitte de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de la vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés de la Société. Les membres de ce comité rencontrent régulièrement les membres de la direction, les vérificateurs internes et les représentants de la vérificatrice générale du Canada.

Les contrats qui, de l'avis d'EDC, comportent des risques dépassant ce à quoi la Société s'engagerait normalement peuvent être autorisés par le ministre du Commerce international et le ministre des Finances, si le ministre du Commerce international les considère dans l'intérêt national. Le ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à la Société pour lui permettre d'appuyer ces contrats, et les fonds recouverts sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les frais d'administration s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 26 afférente aux états financiers consolidés de la Société. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion et de l'administration des opérations que la Société porte au Compte du Canada.

La vérificatrice générale du Canada fait une vérification indépendante, conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, et formule une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.

Le président et chef de la direction,

Rob Wright

Le vice-président directeur et chef de la direction financière,

Peter Allen, FCA

Le 17 février 2006



Auditor General of Canada
Vérificatrice générale du Canada

Au ministre du Commerce international

J'ai vérifié le bilan consolidé d'Exportation et développement Canada au 31 décembre 2005 et les états consolidés des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société et de sa filiale en propriété exclusive dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers consolidés ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, à la *Loi sur le développement des exportations* et ses règlements, aux règlements administratifs de la Société et à la charte et aux règlements administratifs de sa filiale en propriété exclusive.

La vérificatrice générale du Canada,

Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
Le 17 février 2006

Bilan consolidé

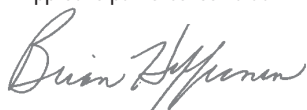
au 31 décembre

(en millions de dollars)

	2005	2004
Actif		
Encaisse et placements		
Trésorerie	152	74
Titres négociables (note 3)	3 030	2 742
Placements (note 4)	64	68
Intérêts courus	17	10
	3 263	2 894
Actifs de financement et de location		
Prêts (notes 5 et 6)	16 297	18 174
Provision pour pertes sur prêts (note 7)	(2 148)	(2 674)
Quote-part de l'assureur à l'égard de la réduction des risques dans la provision pour pertes sur prêts (note 8)	124	–
Matériel disponible à la location (note 6)	114	–
Intérêts courus et commissions	182	227
	14 569	15 727
Autres		
Indemnités recouvrables sur assurances (note 13)	67	68
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances (note 14)	40	59
Montants liés aux instruments financiers dérivés (note 22)	1 725	1 953
Autres éléments d'actif	65	49
	1 897	2 129
Total de l'actif	19 729	20 750
Passif et avoir de l'actionnaire		
Emprunts (note 17)		
Emprunts	13 424	15 545
Intérêts courus	153	126
	13 577	15 671
Autres éléments de passif et revenus reportés		
Comptes créditeurs et autres crédits	110	112
Primes d'assurance reportées	54	36
Montants liés aux instruments financiers dérivés (note 22)	333	458
Provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts (note 7)	355	448
Provision pour sinistres sur assurances (note 14)	536	548
	1 388	1 602
<i>Engagements de prêts et dettes éventuelles (notes 9 et 11)</i>		
Avoir de l'actionnaire (note 20)		
Capital-actions	983	983
Bénéfices non répartis	3 781	2 494
	4 764	3 477
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	19 729	20 750

Voir notes afférentes.

Approuvé par le Conseil d'administration



Brian G. Heffernan
Administrateur



Rob Wright
Administrateur

État consolidé des résultats et des bénéfices non répartis

pour l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars)

	2005	2004
Revenu de financement et de placement		
Prêts	1 155	1 148
Allègement de la dette (note 24)	64	43
Placements	123	63
	1 342	1 254
Intérêts débiteurs	494	345
Revenu net de financement et de placement	848	909
Primes d'assurance et commissions de garantie (note 12)	156	161
Autres revenus (frais) (note 15)	–	(7)
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances (note 16)	(513)	(214)
Bénéfice après provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	1 517	1 277
Frais d'administration	182	178
Bénéfice avant ajustement à la juste valeur non réalisé	1 335	1 099
Ajustement à la juste valeur non réalisé (note 22)	(48)	143
Bénéfice net	1 287	1 242
Bénéfices non répartis		
Au début de l'exercice	2 494	1 252
À la fin de l'exercice	3 781	2 494

Voir notes afférentes.

État consolidé des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 décembre
(en millions de dollars)

	2005	2004
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'exploitation		
Bénéfice net	1 287	1 242
Ajustements pour déterminer l'encaisse nette		
provenant des (affectée aux) activités d'exploitation		
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	(513)	(214)
Ajustement à la juste valeur non réalisé	48	(143)
Évolution des actifs et passifs d'exploitation		
Intérêts courus et commissions à recevoir	(247)	(207)
Intérêts courus et commissions à payer	31	(81)
Intérêts débiteurs liés aux instruments dérivés	10	79
Intérêts créditeurs liés aux instruments dérivés	(3)	(10)
Autres	15	(55)
Encaisse nette provenant des activités d'exploitation	628	611
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement		
Versements de prêts	(4 574)	(4 172)
Remboursements de prêts	5 848	4 934
Achat de titres négociables	(45 795)	(43 351)
Vente et échéance de titres négociables	45 439	42 686
Échéance de placements	4	3
Encaisse nette provenant des activités d'investissement	922	100
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement		
Émissions d'emprunts à long terme	1 008	2 978
Remboursements d'emprunts à long terme	(2 265)	(4 351)
Évolution du principal à recevoir lié aux instruments dérivés	109	(195)
Évolution du principal à payer lié aux instruments dérivés	104	444
Évolution des emprunts à court terme	(420)	163
Encaisse nette affectée aux activités de financement	(1 464)	(961)
Effet des fluctuations des taux de change sur la trésorerie	(8)	(2)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie	78	(252)
Trésorerie		
Au début de l'exercice	74	326
À la fin de l'exercice	152	74
Représentée par		
Encaisse	152	44
Bons du Trésor	—	30
	152	74
Renseignement complémentaire		
Encaisse versée en intérêts	455	347

Voir notes afférentes.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1. MANDAT DE LA SOCIÉTÉ

Exportation et développement Canada (« la Société » ou « EDC ») a été créée le 1^{er} octobre 1969 par une loi du Parlement canadien, la *Loi sur l'expansion des exportations* devenue *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »), les modifications les plus récentes étant entrées en vigueur le 21 décembre 2001. La Loi stipule que la Société a pour mission « de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du pays d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international ». EDC figure à la Partie I de l'Annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et relève du Parlement par l'intermédiaire du ministre du Commerce international.

En 1995, EDC a constitué en société Exinvest Inc. comme filiale en propriété exclusive (la « filiale ») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les activités de la filiale ont été consolidées à celles d'EDC.

Ni la Société ni la filiale ne sont assujetties à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La Loi impose un plafond à EDC sur ses portefeuilles de dettes éventuelles. Elle précise que ce plafond s'applique aux montants de principal dus à l'égard de tous les accords en cours qui ont pour effet de fournir à une personne une assurance, une réassurance, une indemnisation ou une garantie, et qu'il ne peut à aucun moment dépasser le plus élevé des deux montants suivants : un montant égal à 10 fois le capital autorisé d'EDC ou 20 milliards de dollars, montant qui peut varier aux termes d'une loi de crédits. Au 31 décembre 2005, le montant de ces dettes éventuelles s'établissait à 16,5 milliards de dollars (14,9 milliards en 2004).

EDC agit à tous égards à titre de mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Par conséquent, toutes les obligations qu'elle contracte sous forme d'instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. Aux termes de la Loi, le montant global des emprunts en cours de la Société ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) son capital versé et de b) ses bénéfices non répartis, déterminés conformément aux états financiers vérifiés de l'exercice précédent. La limite d'emprunt au 31 décembre 2005 était de 52,2 milliards de dollars (contre 33,5 milliards en 2004), et les emprunts effectivement contractés par la Société se sont élevés à 13,4 milliards (contre 15,5 milliards en 2004).

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

NORMES DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés d'EDC ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada. Les pages suivantes donnent un résumé des principales conventions comptables utilisées pour leur préparation et respectent à tous les égards importants les PCGR du Canada.

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

Pour préparer ses états financiers conformément aux PCGR du Canada, la direction doit se servir d'hypothèses et d'estimations fondées sur les données disponibles à la date des états financiers. Certaines des plus importantes estimations et hypothèses ont trait à la détermination du principal bénéficiaire d'entités à détenteurs de droits variables (note 10), à la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts (note 7), à la provision pour sinistres sur assurances (note 14), aux instruments financiers mesurés à leur juste valeur (note 23) et aux avantages sociaux futurs (note 25).

La direction établit ces provisions à partir de diverses hypothèses, fondées sur les répercussions qu'entraîneront à son avis des événements et des changements survenus récemment dans la conjoncture et les tendances économiques. Ces hypothèses comprennent la probabilité de défaut, la gravité des pertes dans le cas de défaut et diverses formules fondées sur la qualité de crédit des contreparties. Les estimations des provisions sont revues périodiquement pendant l'exercice, au besoin, et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers. Il peut cependant arriver que les pertes réelles sur prêts et les dettes pour éventualités concrétisées varient considérablement des estimations de la direction. L'incertitude de ces estimations provient, en partie, de l'utilisation de données historiques pour déterminer et quantifier la détérioration du crédit. Même si les données historiques constituent le fondement le plus sûr pour calculer ces montants, certains événements économiques survenant à court terme peuvent invalider les hypothèses retenues et, ainsi, entraîner d'importants changements aux estimations de la direction.

Des estimations sont également effectuées pour déterminer les justes valeurs des instruments financiers de la Société, particulièrement en ce qui concerne le montant et le moment des taux d'escompte et des flux de trésorerie futurs. L'incertitude de ce processus d'évaluation provient essentiellement de l'utilisation de taux, notamment des taux de swaps et des taux de change à terme, qui sont courants à un moment donné mais qui varient selon les conditions du marché. Les résultats réels peuvent différer considérablement des estimations; l'incidence est alors comptabilisée dans les exercices futurs.

TRÉSORERIE

La trésorerie représente des placements à court terme fortement liquides, facilement convertibles en encaisse, et exposés à des risques de changement de valeur négligeables. La trésorerie qui figure au bilan d'EDC comprend de l'encaisse et des bons du Trésor. Les flux de trésorerie découlant d'opérations libellées en devises sont convertis au taux de change moyen de l'exercice sur l'état consolidé des flux de trésorerie.

TITRES NÉGOCIABLES

EDC détient des titres négociables pour répondre à ses besoins en liquidités, dont la taille et la nature du portefeuille sont régies par une politique approuvée par son Conseil d'administration. Ces titres sont détenus auprès de contreparties solvables, qui doivent jouir d'une cote de crédit d'une agence de notation externe (Standard & Poor's (S&P), Moody's ou Dominion Bond Rating Service (DBRS)) de A au minimum pour les opérations de moins de trois ans, et de AA- au minimum pour celles de plus de trois ans.

Les titres négociables sont divisés en deux portefeuilles, le portefeuille des titres détenus jusqu'à l'échéance et le portefeuille des titres transigés, afin de refléter l'intention de la direction à l'égard des titres négociables. La performance de ces deux portefeuilles est mesurée contre des repères appropriés.

Les titres détenus jusqu'à l'échéance comprennent des titres d'emprunt qu'EDC achète initialement dans l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance, mais qu'elle peut vendre selon ses besoins en liquidités, les changements de taux d'intérêt et de risques de crédit ou le rééquilibrage du portefeuille pour mieux l'aligner sur son indice repère. Ces titres sont comptabilisés au coût non amorti, le taux d'intérêt nominal et l'amortissement linéaire des primes et des escomptes étant comptabilisés dans les revenus du portefeuille de placements. Les gains et les pertes sur la vente de ces titres sont constatés comme autres revenus. Dans le cas d'une perte importante et durable subie à l'égard d'un titre détenu jusqu'à l'échéance, ce titre est dévalué à sa juste valeur au moment de l'établissement de la moins-value, et l'ajustement est comptabilisé dans les autres revenus.

Les titres transigés comprennent des titres d'emprunt achetés et détenus dans le but principal de les vendre à court terme. Ils sont comptabilisés à leur juste valeur. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur ces titres à court terme sont inclus dans les revenus du portefeuille de placements tandis que les gains et les pertes liés aux titres à long terme sont constatés comme autres revenus. Aux fins du calcul des gains et des pertes, la valeur comptable des titres transigés est déterminée selon le coût moyen.

PLACEMENTS

Les placements comprennent l'encaisse et les titres d'emprunt affectés détenus par la filiale d'EDC, Exinvest Inc., et les billets à ordre émis par des parties apparentées. Ces titres d'emprunt et billets à ordre sont censés être détenus jusqu'à l'échéance et comptabilisés au coût non amorti, le taux d'intérêt nominal et l'amortissement linéaire des primes et des escomptes étant comptabilisés dans les revenus du portefeuille de placements. Dans le cas d'une perte importante et durable subie à l'égard d'un placement, ce placement est dévalué à sa juste valeur au moment de l'établissement de la moins-value, et l'ajustement est comptabilisé dans les autres revenus.

PRÊTS

Les prêts sont déclarés après déduction des intérêts capitalisés non courus et des revenus reportés au titre des prêts. Les intérêts capitalisés non courus sont des montants déterminés par contrat représentant généralement les intérêts rééchelonnés qui auraient été portés aux prêts accordés aux emprunteurs si ces prêts avaient été productifs. Ces montants ne sont pas portés aux résultats tant que le prêt est douteux, sauf si l'on détermine que la valeur comptable d'un prêt est considérée trop basse d'après la méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Les prêts rééchelonnés sont considérés comme des prêts productifs, sauf s'ils répondent aux critères des prêts douteux. Les revenus sur les prêts sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf pour les prêts douteux. Bien que, de façon générale, ce soit l'intention d'EDC de détenir les éléments d'actif des prêts productifs jusqu'à leur échéance, dans certains cas les prêts sont vendus avant l'échéance afin de réduire les risques. Les gains et les pertes sur la vente de prêts productifs et les gains sur la vente des prêts douteux sont inclus dans les autres revenus. Les pertes sur la vente de prêts douteux sont déclarés dans la provision pour pertes sur créances.

PRÊTS DOUTEUX

Un prêt est considéré douteux lorsque, de l'avis de la direction, il répond à n'importe lequel des critères suivants :

- ▶ la détérioration de la qualité du crédit est telle que la Société ne peut plus raisonnablement compter sur le recouvrement en temps opportun de la totalité du principal et des intérêts;
- ▶ un prêt commercial est impayé depuis au moins 90 jours, à moins qu'il soit entièrement garanti ou que l'on puisse s'attendre raisonnablement à ce que les efforts de recouvrement se traduisent en un remboursement de la dette;
- ▶ la direction juge prudent de ne plus laisser s'accumuler les intérêts sur ce prêt.

Lorsqu'un prêt est considéré douteux, les intérêts cessent de s'accumuler et ceux qui sont déjà courus mais impayés sont contrepassés dans les revenus sur les prêts. Les paiements reçus à l'égard d'un prêt douteux sont portés au crédit de la valeur comptable du prêt. Lorsqu'un prêt est considéré douteux, aucune partie des sommes reçues à son égard n'est inscrite comme revenus sur les prêts tant qu'il n'est pas de nouveau considéré productif, que sa valeur comptable n'est pas devenue nulle ou qu'elle est considérée trop basse d'après l'estimation de la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs.

La Société considère le prêt comme de nouveau productif lorsqu'elle peut raisonnablement compter sur le recouvrement en temps opportun de la totalité du principal et des intérêts. Les intérêts capitalisés non courus antérieurement sont alors constatés sur la durée non écoulée du prêt.

BIENS SAISIS

Les biens qui sont retournés à EDC en raison du non-respect des engagements aux termes des contrats de prêt sont classés parmi les biens détenus pour être utilisés ou destinés à la vente, selon l'intention de la direction. Les éléments classés comme biens détenus pour être utilisés sont comptabilisés à leur juste valeur et inclus dans le matériel disponible à la location. Les éléments classés comme biens destinés à la vente sont comptabilisés à leur juste valeur, déduction faite des coûts liés à la vente, et présentés au poste « Autres éléments d'actif ». Toute dépréciation à la constatation est enregistrée dans la provision pour pertes sur créances, et tout gain est enregistré dans les autres revenus. La juste valeur est établie en fonction des prix du marché fournis par un évaluateur indépendant.

PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS ET SUR ENGAGEMENTS ET GARANTIES DE PRÊTS

Cette provision est calculée après examen de l'ensemble des prêts, des engagements et des garanties de prêts aux emprunteurs commerciaux et souverains; elle représente la meilleure estimation de la direction quant aux pertes probables sur créances. Elle comprend à la fois les provisions générales et spécifiques.

Les *provisions générales* comprennent la *provision de base*, calculée en utilisant des cotes de crédit des contreparties, la *provision pour risques du marché* et la *provision pour concentration des contreparties*. Elles sont calculées à l'aide des pertes probables sur créances pour les prêts productifs, les garanties de prêts et les engagements de prêts (y compris les lettres d'offre). Les montants pour les engagements de prêts sont pondérés pour tenir compte du taux d'utilisation estimatif de l'engagement.

Pour la *provision de base*, EDC répartit ses prêts productifs, ses engagements et ses garanties de prêts en sept catégories. Les six premières représentent des groupes de prêts productifs bénéficiant de la même cote de crédit. La Société établit les catégories de ses prêts commerciaux et souverains productifs selon un système de notation de six cotes (cotes AA à C), puis établit une provision générale appropriée d'après les pertes probables inhérentes aux risques de crédit pour chaque catégorie de risque des prêts productifs. La septième catégorie représente les actifs des prêts désignés comme étant à surveiller, qui exigent un suivi plus étroit et une provision pour pertes sur prêts plus élevée. Ces sept catégories, ainsi que les cotes des contreparties, sont conformes au classement et aux cotes précisés dans les politiques de gestion des risques d'EDC. Ces catégories sont par ailleurs séparées par type d'engagements (commerciaux ou souverains), de pays (à faible risque, c'est-à-dire dont la cote de crédit dépasse A, ou marchés émergents) et de risques (garantis ou non garantis). Pour chacune des catégories, les taux de pertes sont déterminés d'après les estimations des taux pour défauts de paiement et de la gravité des pertes. Les taux pour défauts de paiement sont calculés selon la moyenne des tableaux de Moody's et de S&P à cet égard. La gravité des pertes est déterminée d'après l'expérience d'EDC en matière de pertes sur prêts. Les taux sont ensuite appliqués aux catégories distinctes pour déterminer la provision générale.

Il existe une provision supplémentaire, la *provision pour risques du marché*, pour les risques-pays et secteurs industriels qui affichent une tendance à la baisse ou à la hausse. Cette provision est nécessaire en raison du décalage entre le moment où se produisent les événements sur les marchés et celui où les changements de cotes sont annoncés.

Certaines contreparties représentent à elles seules de fortes concentrations pour EDC. On établit une *provision pour concentration des contreparties* dont l'engagement risque, aux yeux de la direction, de représenter un montant plus élevé de risque. Ce niveau est établi à 10 % de l'avoir de l'actionnaire d'EDC avant l'ajustement à la juste valeur non réalisé déterminé conformément aux états financiers vérifiés de l'exercice précédent.

Des *provisions spécifiques* sont établies, au cas par cas, pour constater les pertes sur créances. Lorsqu'un prêt est considéré comme douteux, sa valeur comptable est ramenée à sa valeur de réalisation estimative en utilisant les valeurs du marché appropriées. Lorsque ces valeurs ne sont pas disponibles, la valeur de réalisation estimative est déterminée en actualisant les flux de trésorerie prévus selon les taux inhérents au prêt. Le montant de la moins-value initiale et tout changement subséquent découlant de la réévaluation des flux de trésorerie futurs prévus sont inscrits à la provision pour pertes sur créances comme ajustements à la provision spécifique pour prêts douteux.

Les prêts sont radiés lorsque toutes les méthodes de recouvrement ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement. Ces radiations sont imputées à la provision pour pertes sur prêts.

Les provisions générales pour prêts productifs et les provisions spécifiques pour prêts douteux sont portées en réduction des prêts au bilan. Les provisions générales et spécifiques pour engagements et garanties de prêts sont portées au passif du bilan.

POLICE D'ASSURANCE DE RÉDUCTION DES RISQUES

Pour être en mesure de financer de nouvelles opérations, EDC a contracté une police d'assurance qui vise à réduire les risques et qui offre un montant de flux de trésorerie préétabli sur un groupe existant d'opérations de financement garanties dans l'éventualité d'un manquement de la part d'un débiteur. L'incidence de cette police d'assurance est de compenser une tranche de la provision pour pertes sur prêts d'EDC. Le montant de la compensation est déterminé en calculant le montant de la provision pour pertes sur prêts liée au montant assuré, en fonction d'une répartition du risque de crédit au prorata à partir de la banque d'actifs assurés. L'engagement envers les compagnies aériennes est remplacé par un engagement envers l'assureur. Une provision pour ce nouvel engagement et une estimation des dépenses que devra faire EDC pour maintenir les actifs en état d'être vendus sont soustraites du montant calculé ci-haut, pour arriver au total de la compensation à la provision pour pertes sur prêts. Les primes d'assurance versées sont portées en diminution des revenus provenant des prêts.

MATÉRIEL DISPONIBLE À LA LOCATION

Le matériel disponible à la location représente les aéronefs qui ont été retournés à EDC en raison de l'incapacité des débiteurs connexes à respecter leurs engagements aux termes des prêts. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, sur la durée de vie utile restante des appareils et compte tenu de leur valeur résiduelle. La durée de vie restante maximale est de 20 ans. Bien qu'EDC n'agisse pas, dans le cours normal de ses activités, comme bailleur, la Société peut, de temps à autre, s'engager dans des activités de location à des fins de gestion des actifs afin de maximiser le recouvrement sur les aéronefs retournés et de minimiser les pertes éventuelles.

REVENUS REPORTÉS

Les revenus reportés au titre des prêts inclus dans les prêts, qui comprennent les commissions d'encours et les frais d'administration, sont constatés comme des revenus sur les prêts et amortis comme une augmentation du rendement pendant la durée des prêts correspondants. Les revenus de commissions de garanties sont portés aux résultats au même titre que les primes d'assurance et sont amortis sur la durée de la garantie correspondante.

INDEMNITÉS RECOUVRABLES SUR ASSURANCES

Les indemnités recouvrables sur assurances représentent la partie des indemnités versées au titre des assurances que l'on compte recouvrer auprès de tierces parties, déduction faite de tout recouvrement dans le cadre d'accords de réassurance; elles sont comptabilisées à leur valeur de recouvrement estimative. Les gains ou les pertes nets qui découlent des recouvrements sont portés au crédit ou au débit de la provision pour sinistres sur assurances, après réévaluation de leur valeur de recouvrement.

PROVISION POUR SINISTRES SUR ASSURANCES

La provision pour sinistres sur assurances représente les indemnités futures estimées de la Société conformément aux conditions des polices d'assurance. Elle comprend les montants des sinistres déclarés, les sinistres subis mais non déclarés et la valeur actualisée nette des indemnités futures fondée sur les meilleures estimations de la direction aux termes des polices en vigueur. Les montants sont déterminés en fonction de la valeur actuarielle, et la provision est examinée régulièrement par la direction. Les estimations sont établies conformément aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires. Tout ajustement est porté à la provision pour pertes sur créances au cours de l'exercice où il est connu. La situation peut toutefois évoluer en entraînant des sinistres qui pourraient être considérablement différents de la provision établie.

PRIMES D'ASSURANCE

Pour les polices d'assurance à court terme, les primes sont portées aux résultats lorsque les ventes sous-jacentes sont déclarées par les titulaires de polices. Pour les autres polices, les primes sont reportées et portées aux résultats selon des méthodes qui reflètent généralement les risques assumés pendant la durée des polices, et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée des polices.

RÉASSURANCE

Dans le cours normal de ses activités, EDC peut prendre en charge ou céder des traités de réassurance conclus avec d'autres compagnies d'assurance. Lorsqu'elle les cède, elle cherche à réduire ses risques, à mieux diversifier ses activités et à minimiser les pertes nettes qui pourraient découler de risques importants. La cession de traités de réassurance ne la libère pas pour autant de ses obligations envers l'assuré. Lorsqu'elle prend en charge des traités de réassurance, elle en assume les risques. Elle cherche ainsi à remplir son mandat, qui est d'appuyer les exportateurs canadiens. Les primes des traités de réassurance et les montants recouverts sur les sinistres subis sont inscrits à leurs postes respectifs de l'état des résultats et du bilan. Les primes non gagnées cédées aux réassureurs sont déduites des primes reportées. Les estimations des montants recouvrables auprès des réassureurs à l'égard des indemnités versées sont quant à elles déduites des indemnités recouvrables. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont évalués conformément à la responsabilité en matière d'indemnités associée à la police réassurée.

INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

EDC utilise une vaste gamme d'instruments financiers dérivés (les « instruments dérivés ») afin de gérer les risques du marché, qui comprennent les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt (note 22). Elle ne souscrit ces instruments dérivés qu'auprès de contreparties solvables. Lorsqu'une convention accessoire existe entre EDC et la contrepartie, cette dernière doit jouir d'une cote de crédit d'une agence de notation externe (S&P, Moody's ou DBRS) de A- au minimum. Dans le cas contraire, la contrepartie doit jouir d'une cote de crédit minimum d'une agence de notation externe de A pour des opérations de moins de trois ans et de AA- pour celles de plus de trois ans.

La Société n'applique pas la comptabilité de couverture à ses instruments dérivés, qui sont portés au bilan à la date de règlement et en sont supprimés lorsqu'ils arrivent à terme ou sont résiliés. Au moment de sa prise en compte initiale et par la suite, chaque produit dérivé est porté à l'actif ou au passif du bilan à sa juste valeur. Les instruments dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme montants liés aux instruments financiers dérivés à titre de composante du total de l'actif. Les instruments dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme montants liés aux instruments financiers dérivés à titre de composante du passif et de l'avoir de l'actionnaire.

AJUSTEMENT À LA JUSTE VALEUR NON RÉALISÉ

Selon les PCGR du Canada, la présentation d'un poste distinct avant le bénéfice net ne serait normalement effectuée que dans le cas d'un poste extraordinaire ou d'un poste découlant d'opérations ou d'événements qui comportent certaines caractéristiques d'un poste extraordinaire, mais pas toutes. L'ajustement à la juste valeur non réalisé n'est ni un poste extraordinaire ni un poste découlant d'opérations ou d'événements qui comportent certaines caractéristiques d'un poste extraordinaire. Cependant, du point de vue de la direction, cette présentation permet une meilleure divulgation de la nature et des répercussions de ce montant.

La variation de la juste valeur des instruments dérivés est portée aux résultats de l'exercice au cours duquel cette variation survient. Les revenus et les dépenses calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice sont inclus dans les revenus et les dépenses des opérations qui se rapportent aux instruments dérivés. Tout autre changement de la juste valeur est inscrit séparément aux résultats, avant le bénéfice net, comme ajustement à la juste valeur non réalisé. L'intention de la direction est de détenir les instruments dérivés jusqu'à leur échéance, ce qui entraîne l'annulation des gains et des pertes cumulatifs non réalisés sur chaque instrument au cours de la durée de l'instrument.

CONVERSION DES DEVISES

Tous les éléments monétaires d'actif et de passif libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus et les dépenses sont convertis aux taux de change quotidiens ou mensuels moyens en vigueur pendant l'exercice. Les gains et les pertes découlant de la conversion des soldes et des opérations en devises sont constatés comme autres revenus.

INTÉRÊTS DÉBITEURS

Les intérêts débiteurs sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Ils comprennent les dépenses liées au papier commercial, aux obligations et aux instruments financiers dérivés.

Les intérêts débiteurs comprennent également l'amortissement linéaire des frais d'émission et tout escompte ou prime d'emprunt. Les gains et les pertes sur les obligations rachetées par la Société ou sur le dégageement de ses swaps connexes sont portés au crédit ou au débit des intérêts débiteurs au moment du règlement.

AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

La Société a établi des régimes de retraite à prestations déterminées et d'autres régimes d'avantages sociaux complémentaires à la retraite, incluant un programme d'allocation de retraite et un régime d'assurance-vie, de soins de santé et de soins dentaires.

Les obligations au titre des prestations constituées sont établies de manière actuarielle selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services (qui comprend les meilleures estimations de la direction quant aux niveaux de salaires futurs, à l'âge auquel les employés prendront leur retraite et à d'autres facteurs actuariels).

Le taux d'actualisation utilisé pour déterminer les obligations au titre des prestations constituées était de 5,1 % pour 2005 (contre 6,1 % en 2004) fondé sur les taux du marché pour les obligations à long terme de qualité. Les actifs de la caisse de retraite sont évalués à leur juste valeur aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime.

Les coûts des prestations déterminées comprennent les prestations de retraite calculées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice; les intérêts théoriques sur les obligations prévues au titre des prestations constituées, déduction faite des intérêts créditeurs sur tout actif du régime et l'amortissement des gains ou pertes actuariels et des autres éléments pendant la durée résiduelle moyenne d'activité des employés qui devraient recevoir des prestations aux termes du régime. Pour 2005, la durée résiduelle moyenne d'activité des employés couverts par les régimes de retraite est de 13 ans (13 ans pour 2004). Pour les autres régimes, ce chiffre s'établit à 13 ans (14 ans pour 2004).

Les gains ou pertes actuariels découlent de l'écart entre le taux de rendement réel à long terme et le taux de rendement prévu à long terme des actifs du régime pour cette période et des changements quant aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Les gains ou pertes actuariels ne sont amortis pendant la durée résiduelle moyenne d'activité des employés qui devraient recevoir des prestations aux termes des régimes que si les gains ou pertes actuariels nets au début de l'exercice dépassent de 10 % l'obligation au titre des prestations constituées ou la juste valeur des actifs du régime, le montant le plus élevé des deux étant retenu.

L'écart cumulatif entre les coûts liés aux régimes de retraite à prestations déterminées et les cotisations au régime est compris dans les autres éléments d'actif ou les comptes créditeurs et autres crédits, selon le cas.

L'adoption, pendant l'exercice 2000, de nouvelles normes de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) pour l'enregistrement des avantages sociaux futurs s'est traduite par des obligations transitoires pour les régimes d'avantages sociaux complémentaires à la retraite. Les obligations transitoires concernant le régime de prestations de retraite et les régimes d'avantages sociaux complémentaires à la retraite sont amortis aux résultats sur 14 et 20 ans, respectivement.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES – INSTRUMENTS FINANCIERS

En janvier 2005, l'ICCA a publié trois nouvelles normes comptables, soit le chapitre 1530, « Résultat étendu », le chapitre 3855, « Instruments financiers – Comptabilisation et évaluation », et le chapitre 3865, « Couvertures ». Ces chapitres établissent les normes relatives à la comptabilisation et à l'évaluation des instruments financiers. Ces normes entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2006. EDC examine actuellement l'incidence que ces normes auront sur ses états financiers de 2007.

Le chapitre 1530 aborde un nouvel élément du bilan qui est le résultat étendu. Il s'agit d'une composante de l'avoir de l'actionnaire qui englobe le bénéfice net et les autres éléments du résultat étendu. Les gains et les pertes découlant de la variation de la valeur marchande des actifs disponibles à la vente sont classés dans les autres éléments du résultat étendu. Lorsque ces actifs sont liquidés, les gains ou les pertes qui en résultent, s'il en est, sont alors portés aux résultats de l'exercice.

Au moment de l'adoption du nouveau chapitre 3855, EDC devra classer ses actifs financiers dans chacune des catégories suivantes : actifs détenus à des fins de transaction, actifs disponibles à la vente, actifs détenus jusqu'à l'échéance, ou prêts et créances. Elle devra en outre appliquer prospectivement le traitement comptable approprié à chacune de ces catégories d'actif.

Les actifs regroupant les prêts d'EDC seront vraisemblablement classés comme prêts et créances et comptabilisés selon la méthode de l'amortissement du coût. Comme EDC utilise actuellement cette méthode pour ses prêts, aucune incidence comptable importante n'est à prévoir. Les titres transigés d'EDC, actuellement comptabilisés à leur juste valeur, seront vraisemblablement classés comme actifs détenus à des fins de transaction. Les actifs financiers détenus à des fins de transaction seront comptabilisés à leur juste valeur, les gains et les pertes réalisés et non réalisés étant comptabilisés dans les résultats. On s'attend à ce que les placements d'EDC et ses titres actuels détenus jusqu'à l'échéance soient classés comme étant disponibles à la vente. Les actifs financiers disponibles à la vente seront comptabilisés à leur juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant comptabilisés dans les autres éléments du résultat étendu.

Selon les nouvelles normes, n'importe quel instrument financier peut être désigné comme un instrument détenu à des fins de transaction. Il est prévu qu'EDC désigne une partie de ses instruments d'emprunt comme étant détenus à des fins de transaction et qu'elle les évalue donc à leur juste valeur. Tout gain ou toute perte en découlant compensera alors le gain ou la perte sur les instruments dérivés connexes. Selon toute vraisemblance, cette façon de procéder permettra d'atténuer la volatilité du bénéfice provoquée par l'adoption, en 2004, de l'abrégié des délibérations du Comité sur les problèmes nouveaux CPN-128 (« le CPN-128 »), intitulé « Comptabilisation des instruments financiers dérivés détenus à des fins de transaction (négociation) ou de spéculation ou à des fins autres que de couverture ». Le CPN-128 exige que les instruments dérivés soient comptabilisés à leur juste valeur, mais il n'autorise pas une comptabilisation semblable dans le cas des obligations sous-jacentes. Les autres passifs financiers seront évalués au coût.

3. TITRES NÉGOCIABLES

EDC maintient suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de ses besoins de fonctionnement, assurer la stabilité de son portefeuille d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse pour atteindre ses objectifs. La Société conserve à cette fin des titres négociables dans le portefeuille des titres détenus jusqu'à l'échéance ou dans celui des titres transigés. Elle achète les titres classés dans les titres détenus jusqu'à l'échéance dans l'intention de les garder jusqu'à échéance, mais elle peut les vendre selon ses besoins en liquidités, les changements de taux d'intérêt et de risques de crédit ou la nécessité de rééquilibrer le portefeuille pour l'aligner sur son indice repère. Les titres de transaction sont achetés et détenus dans le but principal d'être vendus à court terme.

(en millions de dollars)

	2005			2004
	Portefeuille			Total
	Titres détenus jusqu'à l'échéance	Titres transigés	Total	
Émis ou garantis par :				
Institutions financières	618	825	1 443	1 047
Gouvernement américain	403	166	569	560
Agence américaine	205	130	335	252
Sociétés de titrisation	72	260	332	582
Entreprises	266	46	312	271
Gouvernement canadien *	32	7	39	30
Total des titres négociables	1 596	1 434	3 030	2 742

* Comprend les gouvernements fédéral et provinciaux, les administrations municipales ainsi que les sociétés d'État.

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des titres négociables d'EDC en fonction du terme jusqu'à l'échéance et montre l'utilisation qui est faite des instruments financiers dérivés pour gérer les risques de taux d'intérêt et de devises liés aux titres négociables du portefeuille des titres détenus jusqu'à l'échéance. Bien que la Société évalue ses instruments financiers dérivés à leur juste valeur dans les états financiers, ils sont présentés ci-dessous selon la méthode de la comptabilité d'exercice (la même méthode d'évaluation que celle appliquée au portefeuille de titres détenus jusqu'à l'échéance) afin de fournir une base de comparaison pertinente.

(en millions de dollars)

	2005			2004	
	Terme jusqu'à l'échéance			Total	
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans		
Portefeuille des titres détenus jusqu'à l'échéance					
Titres à taux fixe	43	391	367	801	571
Instruments financiers dérivés	(17)	(7)	–	(24)	(27)
Total partiel	26	384	367	777	544
<i>Rendement à l'échéance (en %)</i>	<i>1,29</i>	<i>3,70</i>	<i>4,41</i>	<i>4,21</i>	<i>3,57</i>
Titres à taux variable	795	–	–	795	732
Instruments financiers dérivés	18	6	–	24	27
Total partiel	813	6	–	819	759
<i>Rendement à l'échéance de révision (en %)</i>	<i>3,55</i>	<i>4,67</i>	<i>–</i>	<i>3,56</i>	<i>2,24</i>
Total du portefeuille des titres détenus jusqu'à l'échéance	839	390	367	1 596	1 303
Portefeuille des titres transigés					
Titres à taux fixe	–	190	189	379	239
Titres à taux variable	1 055	–	–	1 055	1 200
Total du portefeuille des titres transigés	1 055	190	189	1 434	1 439
Portefeuille total avant les montants liés aux instruments dérivés	1 893	581	556	3 030	2 742
Montants liés aux instruments dérivés	1	(1)	–	–	–
Total des titres négociables	1 894	580	556	3 030	2 742

Les risques de crédit sur les accords de swap représentent une fraction du montant nominal des titres indiqués ci-dessus, et correspondent à la valeur de remplacement de ces accords. Les risques de crédit sur les accords de swap détenus dans le portefeuille de placements sont exposés dans la note 22.

4. PLACEMENTS

Les placements comprennent de l'encaisse et des titres affectés, d'une valeur de 36 millions de dollars (contre 35 millions en 2004), détenus par la filiale d'EDC, Exinvest Inc., ainsi que des billets d'une valeur totale de 28 millions (contre 33 millions en 2004) émis par l'Administration du port de Vancouver et la Monnaie royale canadienne. La Société compte conserver ces billets jusqu'à l'échéance. La Monnaie royale canadienne et l'Administration du port de Vancouver sont apparentées à EDC en raison d'une propriété commune. Ces placements ont été effectués à leur juste valeur, selon les mêmes modalités que celles établies avec des tierces parties comptant des risques de crédit similaires, et sont comptabilisés au coût historique.

(en millions de dollars)	2005			2004
	Terme jusqu'à l'échéance			Total
	Moins d'un an	De 1 à 3 ans	Total	
Placements à taux fixe	28	14	42	47
Placements à taux variable	4	18	22	21
Total des placements	32	32	64	68
Rendement (en %)*	6,28	2,35	3,50	4,73

* Rendement à l'échéance pour les placements à taux fixe et rendement à l'échéance de la révision pour les placements à taux variable.

5. PRÊTS

Le tableau qui suit montre les échéances et les rendements réels des accords de prêts pour les prêts bruts. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Les rendements à taux variable sont exprimés en écarts par rapport aux taux de base, soit principalement le LIBOR pour le dollar américain et le taux préférentiel pour le dollar canadien.

(en millions de dollars)	2005					2004				
	À taux fixe	Rendement à l'échéance	À taux variable	Écart	Total	À taux fixe	Rendement à l'échéance	À taux variable	Écart	Total
	\$	%	\$	%	\$	\$	%	\$	%	\$
Prêts productifs										
En souffrance	24	5,54	11	3,81	35	3	6,88	35	1,77	38
2005	–	–	–	–	–	776	6,74	1 725	1,74	2 501
2006	722	6,69	1 176	2,12	1 898	676	7,14	1 180	1,92	1 856
2007	726	7,01	728	1,97	1 454	752	7,26	958	1,90	1 710
2008	684	6,74	891	1,78	1 575	713	6,95	918	1,64	1 631
2009	686	6,76	890	1,52	1 576	729	6,87	817	1,62	1 546
2010	690	6,71	704	1,69	1 394	711	6,92	530	1,81	1 241
2011 – 2015	3 177	6,60	1 387	1,46	4 564	3 364	6,84	1 461	1,49	4 825
2016 et au-delà	1 196	6,73	461	1,32	1 657	1 361	6,91	599	1,41	1 960
Prêts productifs bruts	7 905	6,67	6 248	1,53	14 153	9 085	6,89	8 223	1,59	17 308
Prêts douteux (note 6)	1 616	6,75	1 581	1,37	3 197	708	6,64	1 447	1,25	2 155
Prêts bruts	9 521		7 829		17 350	9 793		9 670		19 463
Intérêts capitalisés non courus sur les										
Prêts douteux (note 6)					(659)					(714)
Prêts productifs*					(147)					(313)
Revenus reportés au titre des prêts					(247)					(262)
Prêts					16 297					18 174

* Représente le solde non amorti couru au cours de la période où le prêt était considéré comme douteux.

Au 31 décembre 2005, les prêts productifs bruts à taux variable avaient un rendement de 5,81 % (contre 4,19 % en 2004) et étaient assortis d'une durée moyenne de révision de 110 jours (contre 114 jours en 2004).

Les prêts productifs bruts de la Société se répartissent entre prêts souverains et prêts commerciaux comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005					2004				
	Rende- ment à		À taux variable \$	Écart %	Total \$	Rende- ment à		À taux variable \$	Écart %	Total \$
	À taux fixe \$	l'échéance %				À taux fixe \$	l'échéance %			
Prêts souverains	1 572	8,32	1 425	1,11	2 997	1 837	8,34	2 000	1,12	3 837
Prêts commerciaux	6 333	6,30	4 823	1,69	11 156	7 248	6,57	6 223	1,73	13 471
Total des prêts productifs bruts	7 905	6,67	6 248	1,53	14 153	9 085	6,89	8 223	1,59	17 308

Les concentrations au titre des risques-pays sont précisées ci-dessous.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005			2004		
	Prêts productifs bruts		%	Pays	Prêts productifs bruts	
États-Unis	6 037	43	États-Unis	8 210	47	
Canada	1 696	12	Canada	2 066	12	
Mexique	1 038	7	Mexique	965	6	
Chili	480	3	Royaume-Uni	713	4	
Royaume-Uni	437	3	Pérou	517	3	
Autres	4 465	32	Autres	4 837	28	
Total	14 153	100	Total	17 308	100	

Sont compris dans les montants ci-dessus, les prêts productifs bruts d'EDC consentis à des contreparties individuelles – 2 251 millions de dollars à trois compagnies aériennes (contre 4 207 millions en 2004 à cinq compagnies aériennes), 3 600 millions (contre 3 461 millions en 2004) à cinq entités spécialisées dans le transport terrestre, et 463 millions (contre 2 millions en 2004) à une société de pétrole et de gaz naturel. Six de ces contreparties sont situées aux États-Unis, une au Canada, une au Royaume-Uni et une autre, au Mexique.

En 2005, EDC a vendu à diverses contreparties des prêts s'élevant à 219 millions de dollars (contre 212 millions en 2004). Les ventes, qui ont été faites sans recours, comprenaient des prêts productifs de 32 millions de dollars (contre 124 millions en 2004). Elles égalaient essentiellement la valeur comptable des prêts, ce qui n'a entraîné aucun gain ou perte important à constater comme autres revenus, tout comme ce fut le cas en 2004.

Les intérêts capitalisés non courus sont des montants déterminés par contrat représentant généralement les intérêts rééchelonnés qui auraient été constatés sur les prêts accordés aux emprunteurs si ces prêts avaient été productifs.

Le tableau qui suit montre les changements survenus, au cours de l'exercice, au titre des intérêts capitalisés non courus.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004
Solde au début de l'exercice	1 027	1 211
Intérêts capitalisés pendant l'exercice	62	26
Intérêts sur prêts douteux et honoraires reçus	67	21
Amortissement	(160)	(66)
Allègement de la dette	(64)	(43)
Radiations	(4)	(6)
Prêts dont les biens ont été saisis	(17)	–
Ajustement de la valeur comptable nette des prêts	(51)	(57)
Opérations de change	(54)	(59)
Solde à la fin de l'exercice	806	1 027

6. PRÊTS DOUTEUX

Le tableau suivant montre les prêts douteux bruts, nets des intérêts capitalisés non courus et de la provision spécifique, qui représentent les prêts douteux nets.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004
Prêts douteux bruts		
Prêts souverains	810	899
Prêts commerciaux	2 387	1 256
	3 197	2 155
Moins : Intérêts capitalisés non courus	659	714
Provision spécifique	914	556
Prêts douteux nets	1 624	885

Le tableau qui suit montre les mouvements du portefeuille des prêts douteux bruts au cours de l'exercice.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004
Solde au début de l'exercice	2 155	1 876
Prêts considérés comme douteux	2 025	760
Prêts rétablis comme productifs	(317)	(195)
Versements additionnels	15	34
Prêts radiés	(39)	(75)
Intérêts capitalisés	62	26
Remboursements de principal	(345)	(137)
Montants reçus du gouvernement du Canada au titre de l'allègement de la dette souveraine	(75)	(53)
Prêts dont les biens ont été saisis	(218)	–
Opérations de change	(66)	(81)
Solde à la fin de l'exercice	3 197	2 155

Les nouveaux prêts douteux totalisant 2 025 millions de dollars pour 2005 comprennent des prêts garantis de 1 855 millions accordés à deux transporteurs aériens commerciaux des États-Unis, qui sont devenus douteux en 2005.

Des prêts douteux à un emprunteur commercial au Royaume-Uni (22 millions de dollars), à trois emprunteurs au Canada (5 millions), à deux aux États-Unis (3 millions), à deux en Argentine (2 millions), à un en Thaïlande (1 million), et à trois emprunteurs commerciaux dans d'autres pays (6 millions) ont été radiés durant l'exercice. Ces radiations ont été effectuées après avoir épuisé toutes les méthodes de recouvrement, lorsqu'on ne pouvait vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement. Les radiations ci-dessus s'établissant à 39 millions de dollars comprenaient un prêt (22 millions) classé douteux en 2005. Au cours des cinq derniers exercices terminés le 31 décembre 2005, les radiations cumulatives ont atteint 612 millions de dollars, dont 37 % se sont produites au cours des trois derniers exercices.

En 2005, les remboursements de principal et les paiements d'intérêts relatifs à des prêts douteux ont été de 412 millions de dollars (contre 163 millions en 2004). Ces montants, appliqués à la valeur comptable des prêts douteux, n'ont pas eu d'incidence sur les intérêts créditeurs.

Les prêts dont les biens connexes ont été saisis en 2005 totalisent 218 millions de dollars (néant en 2004), ce qui a entraîné la contrepassation d'un montant de 78 millions de dollars (néant en 2004) sur la provision pour pertes sur prêts et d'un montant de 17 millions de dollars (néant en 2004) sur les intérêts capitalisés non courus. À la suite de ces saisies, EDC a récupéré des aéronefs auprès de deux débiteurs en défaut qui ont demandé la protection de la loi sur les faillites en 2005. Aucun gain ni aucune perte n'a été comptabilisé lors de la saisie, car la valeur comptable nette des prêts correspondait à la juste valeur des aéronefs.

Certains des aéronefs sont classés parmi les actifs détenus pour être utilisés, comme matériel disponible à la location, avec une juste valeur approximative de 114 millions de dollars. Au 31 décembre 2005, aucun de ces aéronefs n'avait fait l'objet d'un contrat de location. Toutefois, EDC recherche activement des locataires et prévoit conclure des ententes pour certains des appareils au cours des 12 prochains mois. Les autres aéronefs sont classés comme destinés à la vente, au poste « Autres éléments d'actif », avec une juste valeur d'environ 9 millions de dollars. EDC recherche activement des acheteurs, et il est prévu que ces appareils seront vendus au cours des 12 prochains mois.

7. PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS ET SUR ENGAGEMENTS ET GARANTIES DE PRÊTS

La provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts se répartit comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004
Provision de base		
Engagements de première qualité	74	105
Engagements de qualité inférieure	1 183	1 602
Total (base)	1 257	1 707
Provision pour concentration des contreparties		
Engagements de première qualité	18	40
Engagements de qualité inférieure	218	473
Total (concentration des contreparties)	236	513
Provisions pour risques du marché		
Pays		
Philippines	3	7
États-Unis	–	63
République dominicaine	(12)	12
Indonésie	(12)	–
Brésil	(8)	–
Vénézuela	(3)	(9)
Autres	(34)	(16)
Total (risques-pays)	(66)	57
Secteurs industriels		
Aéronautique	104	182
Télécommunications	–	19
Automobile	25	–
Autres	12	25
Total (secteurs industriels)	141	226
Total de la provision générale	1 568	2 503
Provision spécifique pour pertes sur garantie avec la filiale (note 24)	14	45
Provision spécifique pour pertes sur prêts douteux et sur engagements et garanties de prêts	921	574
	2 503	3 122
Quote-part de l'assureur à l'égard de la réduction des risques dans la provision pour pertes sur prêts (note 8)	(124)	–
Total de la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts	2 379	3 122

Classement de la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts :

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004
Provision pour pertes sur prêts	2 148	2 674
Provision pour pertes sur engagements de prêts	261	303
Provision pour pertes sur garanties de prêts	94	145
Quote-part de l'assureur à l'égard de la réduction des risques dans la provision pour pertes sur prêts	(124)	–
Total	2 379	3 122

La provision pour pertes sur prêts est portée en réduction des prêts au bilan. La provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts est inscrite au passif dans les états financiers.

Comme indiqué à la note 8, en 2005, EDC a contracté une police d'assurance qui garantit des aéronefs à réaction régionaux pour un montant de 1,1 milliard de dollars. Grâce à cette assurance, la qualité du crédit attribuable à cette tranche du portefeuille d'aéronefs d'EDC s'en trouve améliorée, ce qui a justifié une compensation de 124 millions de dollars de la provision pour pertes.

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005			2004		
	Générale	Spécifique	Total	Générale	Spécifique	Total
Solde au début de l'exercice	2 503	619	3 122	3 136	626	3 762
Provision pour pertes sur prêts et sur engagements et garanties de prêts	(878)	448	(430)	(412)	100	(312)
Radiations*	–	(35)	(35)	(6)	(64)	(70)
Recouvrement des montants radiés au cours d'exercices précédents	–	9	9	–	–	–
Prêts dont les biens ont été saisis	–	(78)	(78)	–	–	–
Opérations de change	(57)	(28)	(85)	(215)	(43)	(258)
Solde à la fin de l'exercice	1 568	935	2 503	2 503	619	3 122
Quote-part de l'assureur à l'égard de la réduction des risques dans la provision pour pertes sur prêts			(124)			–
Total			2 379			3 122

* Se reporter à la note 6 pour plus de détails sur les radiations de prêts.

8. POLICE D'ASSURANCE DE RÉDUCTION DES RISQUES

En 2005, la Société a conclu une entente visant à assurer des risques liés à son portefeuille de prêts du secteur de l'aéronautique de 1,1 milliard de dollars. L'entente offre à EDC une protection en cas de non-paiement par le débiteur, ce qui a comme effet de bloquer les flux de trésorerie futurs sur cette tranche du portefeuille de prêts du secteur de l'aéronautique.

Grâce à cette police, la qualité du crédit attribuable à cette partie du portefeuille de prêts du secteur de l'aéronautique s'en trouve améliorée, ce qui réduit le montant des fonds qu'EDC est tenue de mettre de côté en cas de pertes éventuelles liées à cette partie du portefeuille. En 2005, l'opération a résulté en une compensation de la provision pour pertes sur prêts de 124 millions de dollars.

La police permet de mettre un terme à certains problèmes de concentration des risques découlant du fait qu'EDC conclut de nombreuses ententes de financement au sein du secteur du transport aérien en Amérique du Nord dans le but de soutenir les ventes du secteur de l'aéronautique du Canada.

9. ENGAGEMENTS DE PRÊTS

La Société a deux types d'engagements de prêts. Le premier correspond aux montants non versés sur les accords de prêts signés. Le second représente les engagements pris par EDC pour lesquels les modalités telles que le type de taux d'intérêt et le calendrier des versements n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie comprend des lettres d'offre acceptées et en vigueur de 1 312 millions de dollars (contre 817 millions en 2004) ainsi que des lignes de crédit confirmées mais non affectées de 433 millions (contre 475 millions en 2004).

Les engagements non versés relatifs à des accords de prêts signés s'élèvent à 2 878 millions de dollars (contre 2 794 millions en 2004). Au cours des deux prochains exercices, la direction s'attend à ce que la Société verse 80 % des soldes encore non versés.

Les versements prévus au titre des engagements de prêts s'établissent comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005		2004	
	Versements prévus	%	Versements prévus	%
2005	–	–	2 004	71
2006	1 943	67	522	19
2007	363	13	77	3
2008 et au-delà	572	20	191	7
Total	2 878	100	2 794	100

Le tableau qui suit donne les engagements non versés et les taux fixes engagés ou les écarts par rapport aux taux variables engagés. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et l'écart par rapport aux taux d'intérêt variables est représenté surtout par le LIBOR pour le dollar américain.

(en millions de dollars)

	2005				2004			
	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimatif %	À taux variable \$	Écart %	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimatif %	À taux variable \$	Écart %
Prêts souverains	24	6,49	95	3,30	205	6,14	188	3,45
Prêts commerciaux	299	3,44	2 460	1,23	259	4,04	2 142	1,55
Total	323	3,66	2 555	1,31	464	4,97	2 330	1,70

10. ENTITÉS À DÉTENTEURS DE DROITS VARIABLES

Le 1^{er} janvier 2005, EDC a prospectivement adopté la Note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15 (la « NOC-15 »), intitulée « Consolidation des entités à détenteurs de droits variables », qui a été publiée par l'ICCA. La NOC-15 fournit des indications quant à l'application des principes de consolidation contenus dans le chapitre 1590, « Filiales », du *Manuel de l'ICCA*, aux entités à détenteurs de droits variables (« EDDV »). Une entité à détenteur de droits variables est une entité dans laquelle le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel ou lorsque les détenteurs d'instruments de capitaux propres ne présentent pas les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle. La nouvelle note d'orientation exige que ce soit le principal bénéficiaire qui consolide l'entité et elle définit le principal bénéficiaire comme étant l'entreprise qui absorbe la majorité des pertes prévues de l'EDDV ou qui bénéficie de la majorité des gains prévus de celle-ci ou qui fait les deux. En outre, la NOC-15 exige des renseignements précis concernant les EDDV qui ne sont pas consolidées, mais dans lesquelles l'entreprise détient un droit variable significatif.

Compte tenu des exigences de la norme, EDC a recensé les EDDV dans lesquelles elle détient un droit. Dans chaque cas, il s'avère qu'EDC n'en est pas le principal bénéficiaire. Elle n'est donc pas tenue de consolider ces entités. EDC détient des droits significatifs dans des EDDV dont elle estime ne pas être le principal bénéficiaire. Ces EDDV se rapportent à des opérations de crédit-bail adossé qui ont été conclues dans le secteur de l'aéronautique et le secteur du transport ferroviaire, dans le cadre desquelles EDC a prêté des fonds par l'entremise d'entités ad hoc et a fourni, dans certains cas, des garanties aux actionnaires de ces entités. Au 31 décembre 2005, les actifs de ces EDDV totalisaient environ 7 457 millions de dollars. Les EDDV faisant partie du secteur du transport ferroviaire ont été créées à partir de 1999 jusqu'en 2002, alors que celles du secteur aérospatial l'ont été entre 1995 et 2005, inclusivement.

Au 31 décembre 2005, la perte maximale qu'EDC risquait de subir en raison des opérations qu'elle conclut avec ces EDDV était d'environ 4 125 millions de dollars, soit 3 652 millions relativement aux prêts nets (prêts bruts moins la provision pour pertes sur prêts) et 473 millions relativement aux garanties fournies aux actionnaires.

11. DETTES ÉVENTUELLES

Les dettes éventuelles de la Société comprennent les polices d'assurance à court et à moyen terme ainsi que les garanties, qui représentent les risques directs pris par EDC. La Société accroît ses dettes éventuelles en assumant des risques à court et à moyen terme pris auprès d'autres assureurs. Elle réduit ses dettes éventuelles en cédant des risques à d'autres compagnies d'assurance par des traités de réassurance, dans le cadre de programmes à court et à moyen terme.

Le programme à court terme protège les exportateurs de biens et de services, qui vendent à crédit selon des échéances inférieures ou égales à un an, contre le défaut de paiement de leurs acheteurs en raison de risques commerciaux et politiques. Les risques commerciaux couverts sont l'insolvabilité, le défaut de paiement de l'acheteur, son refus de prendre livraison des marchandises et la résiliation du contrat. Les risques politiques assurés sont le non-transfert et la non-convertibilité des devises, l'annulation d'une licence d'importation ou d'exportation, la guerre et des troubles semblables. Le programme à moyen terme couvre les ventes à crédit dont les échéances sont supérieures à un an. Il comprend les garanties et l'assurance-crédit à l'exportation, les garanties de prêts, l'assurance pour cautionnement bancaire couvrant les risques inhérents à la non exécution du contrat, ainsi que l'assurance-risques politiques, qui protège contre les risques politiques inhérents au capital-actions et aux autres types d'investissements à l'étranger.

Au 31 décembre 2005, les dettes éventuelles de la Société s'établissaient à 16 534 millions de dollars (contre 14 904 millions en 2004). Les échéances se présentent comme suit.

(en millions de dollars)

	2005				2004			
	Assurance à court terme	Assurance à moyen terme	Garanties	Total	Assurance à court terme	Assurance à moyen terme	Garanties	Total
2005	—	—	—	—	6 262	1 241	1 680	9 183
2006	6 338	1 432	1 761	9 531	—	975	980	1 955
2007	—	687	1 653	2 340	—	375	555	930
2008	—	376	634	1 010	—	234	385	619
2009	—	362	160	522	—	188	123	311
2010	—	231	755	986	—	517	50	567
2011 – 2015	—	972	201	1 173	—	409	177	586
2016 et au-delà	—	325	647	972	—	111	642	753
Total	6 338	4 385	5 811	16 534	6 262	4 050	4 592	14 904

POLICES D'ASSURANCE

La répartition géographique des engagements au titre des assurances s'établit comme suit.

Assurance à court terme

(en millions
de dollars)

	2005					2004			
	Assurance à court terme	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Assurance à court terme nette		Assurance à court terme	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Assurance à court terme nette
États-Unis	2 794	14	(17)	2 791	États-Unis	2 866	32	(25)	2 873
Canada	42	832	(26)	848	Canada	44	964	(24)	984
Turquie	228	–	–	228	Chine	213	–	–	213
Chine	188	–	–	188	Brésil	200	1	(4)	197
Japon	153	–	–	153	Japon	153	–	–	153
Autres	2 134	–	(4)	2 130	Autres	1 845	6	(9)	1 842
Total	5 539	846	(47)	6 338	Total	5 321	1 003	(62)	6 262

Assurance à moyen terme

(en millions
de dollars)

	2005					2004			
	Assurance à moyen terme	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Assurance à moyen terme nette		Assurance à moyen terme	Réassurance acceptée	Réassurance cédée	Assurance à moyen terme nette
Canada	202	2 165	–	2 367	Canada	402	1 940	–	2 342
États-Unis	57	187	–	244	Mexique	663	–	(486)	177
Mexique	614	–	(457)	157	Chili	148	–	–	148
Chili	143	–	–	143	États-Unis	132	6	–	138
Pérou	117	–	–	117	Afrique du Sud	111	–	–	111
Autres	1 822	65	(530)	1 357	Autres	1 698	35	(599)	1 134
Total	2 955	2 417	(987)	4 385	Total	3 154	1 981	(1 085)	4 050

GARANTIES

La Société émet des garanties pour cautionnement bancaire qui protègent la banque de l'exportateur en couvrant jusqu'à 100 % de la valeur de la garantie, en cas d'appel par l'acheteur. La Société fournit aussi des garanties de change relatives à la position de clôture sur des contrats de change à terme. Chaque garantie émise renferme une disposition de recouvrement selon laquelle la tierce partie, l'exportateur, consent à indemniser la Société en cas de paiement versé en application de la garantie. Sauf indication contraire, l'entente d'indemnisation constitue généralement un engagement non garanti de l'exportateur. Un montant au titre de ces garanties a été comptabilisé dans les états financiers et est inclus dans la provision pour sinistres sur assurances.

Par ailleurs, la Société émet des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des commissions dus aux banques et aux institutions financières qui accordent des prêts aux acheteurs de biens et services canadiens. À la suite d'appels de garanties, EDC les constate à titre de prêts à l'actif du bilan; ils deviennent alors une obligation directe pour l'acheteur. Au 31 décembre 2005, les garanties de prêts visant des prêts garantis s'établissaient à 322 millions de dollars (335 millions en 2004) et les garanties accordées à des débiteurs douteux se chiffraient à 7 millions de dollars (contre 13 millions en 2004).

Au 31 décembre 2005, les garanties en vigueur de la Société s'élevaient à 5 811 millions de dollars (contre 4 592 millions en 2004).

(en millions de dollars)	2005	2004
Garanties pour cautionnement bancaire	3 326	1 852
Garanties de prêt	2 474	2 729
Garanties de change	7	–
Garanties liées à des opérations précises	4	2
Garanties pour cautionnement de soumission	–	9
Total	5 811	4 592

La répartition géographique au titre des garanties s'établit comme suit.

(en millions de dollars)	2005		2004
États-Unis	3 179	États-Unis	2 809
Algérie	707	Algérie	589
Canada	564	Canada	406
Pologne	240	Royaume-Uni	95
Chine	172	République dominicaine	88
Autres	949	Autres	605
Total	5 811	Total	4 592

12. TRAITÉS DE RÉASSURANCE

EDC cède des risques dans le cadre de traités de réassurance afin de limiter les risques de pertes importantes. La réassurance ne libère toutefois pas la Société de ses obligations envers l'assuré. Cependant, elle permet le recouvrement d'indemnités résultant des responsabilités cédées. La Société a conclu un traité de réassurance à l'égard de son portefeuille d'assurance à court terme et a passé certains arrangements de couverture facultatifs. Elle n'a pas conclu de traité de réassurance dans le cadre du programme d'assurance à moyen terme. La réassurance se fait au cas par cas.

EDC prend également des traités de réassurance à son compte. Le 1^{er} septembre 2003, elle a assumé des risques dans le cadre de traités de réassurance à l'égard des polices conjointes à court terme émises par la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie pour couvrir des opérations sur le marché canadien. Le 1^{er} juillet 2005, EDC a conclu une entente avec un nouveau partenaire au Canada, la Compagnie Française d'Assurance pour le Commerce Extérieur SA. La convention de réassurance conclue avec la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie prendra fin lorsque toutes les polices existantes seront transférées au nouveau partenaire. Dans le cadre du programme d'assurance à moyen terme, EDC a conclu des traités généraux de réassurance à l'égard des produits de cautionnement avec plusieurs sociétés de cautionnement.

Les répercussions de la réassurance sur les dettes éventuelles de la Société sont décrites dans la note 11 et l'impact sur les primes s'établit comme suit.

(en millions de dollars)	2005	2004
Primes d'assurance et commissions de garantie	146	158
Réassurance acceptée	23	22
Réassurance cédée	(13)	(19)
Total	156	161

13. INDEMNITÉS RECOUVRABLES SUR ASSURANCES

Au cours de l'exercice, les changements suivants se sont produits au titre des indemnités recouvrables sur assurances.

(en millions de dollars)	2005	2004
Solde au début de l'exercice	68	74
Indemnités réglées	44	64
Indemnités réassurées réglées nettes*	12	5
Indemnités recouvrées	(31)	(24)
Radiation des indemnités recouvrables	(20)	(48)
Opérations de change	(6)	(3)
Solde à la fin de l'exercice	67	68

* Représente les indemnités réglées nettes liées au traité de réassurance conclu avec la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie entré en vigueur le 1^{er} septembre 2003, aux termes duquel EDC assume des risques dans le cadre de traités de réassurance à l'égard des polices conjointes émises par la Compagnie d'Assurance St. Paul Garantie pour couvrir des opérations sur le marché canadien.

Du montant total de 44 millions de dollars versé en indemnités en 2005, 86 % visaient le portefeuille de l'assurance à court terme. La répartition géographique des indemnités et des recouvrements les plus élevés s'établit comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005		2004	
	Indemnités réglées	Indemnités recouvrées	Indemnités réglées	Indemnités recouvrées
États-Unis	26	8	États-Unis	43
Canada	4	1	Mexique	4
Brésil	3	1	France	4
Mexique	2	2	Canada	2
Venezuela	1	–	Arabie saoudite	2
Autres	8	19	Autres	9
Total	44	31	Total	64

14. PROVISION POUR SINISTRES SUR ASSURANCES

Au cours de l'exercice, les changements suivants ont été apportés à la provision pour sinistres sur assurances.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004
Solde au début de l'exercice	548	592
Provision pour sinistres sur assurances	41	98
Radiation des indemnités recouvrables	(20)	(48)
Diminution de la réassurance	(19)	(61)
Opérations de change	(10)	(27)
Frais de règlement des sinistres	(4)	(6)
Solde à la fin de l'exercice	536	548

La provision pour sinistres sur assurances répartie selon les risques assurés s'établit comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005			2004		
	Assurance	Réassurance	Total de la provision	Assurance	Réassurance	Total de la provision
Provision pour sinistres sur :						
Risques de crédit	250	(2)	248	245	(15)	230
Risques politiques	160	(38)	122	198	(44)	154
Autres risques	126	–	126	105	–	105
Total	536	(40)	496	548	(59)	489

15. AUTRES REVENUS (FRAIS)

Le tableau qui suit présente une ventilation des composantes des autres revenus (frais) de l'état des résultats.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004
Gain (perte) sur les opérations de change	7	(10)
Gains au titre des intérêts moratoires liés aux recouvrements	2	3
Gains (pertes) non réalisés sur les titres négociables	(5)	2
Perte réalisée à la vente de titres négociables	(4)	(1)
Perte réalisée à la vente d'actifs de financement	–	(1)
Total des autres revenus (frais)	–	(7)

Les gains au titre des intérêts moratoires liés aux recouvrements sont définis comme des intérêts de pénalisation perçus en cas de défaut de paiement aux termes de l'accord d'assurance et sont constatés une fois que la Société a recouvré le montant total du principal de l'indemnité.

16. PROVISION (REPRISE SUR PROVISION) POUR PERTES SUR CRÉANCES

La provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances, exprimée dans l'état des résultats, se compose comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004
Reprise sur provision pour pertes sur prêts	(471)	(361)
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur garanties de prêt	(49)	39
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur engagements de prêts	(34)	10
Provision pour sinistres sur assurances	41	98
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	(513)	(214)

17. INSTRUMENTS D'EMPRUNT

La Société émet des instruments d'emprunt sur les marchés financiers mondiaux. Ses emprunts à court terme consistent en du papier commercial et en d'autres instruments à court terme liés aux emprunts dont l'échéance est d'au plus un an. Ses emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations et d'autres instruments à long terme libellés en dollars canadiens, en dollars américains et dans d'autres devises. La Société a recours aux swaps de devises pour convertir les obligations libellées en dollars canadiens et en devises, principalement en dollars américains. Les swaps de taux d'intérêt sont surtout utilisés pour convertir les titres à taux fixe en titres à taux variable, liés principalement au LIBOR. Les contrats d'instruments financiers dérivés et les obligations structurées servent à minimiser les risques du marché et sont également utilisés dans le cadre de la gestion de l'actif et du passif.

EMPRUNTS

Les emprunts (à l'exclusion des instruments dérivés) se présentent comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004
Emprunts à court terme	1 802	2 260
Emprunts à long terme arrivant à échéance		
- à moins d'un an	2 637	1 349
- à plus d'un an	8 986	11 937
Total des emprunts à long terme	11 623	13 286
Total partiel	13 425	15 546
Moins : Escomptes et primes non amortis	1	1
Total des emprunts	13 424	15 545

Les escomptes et les primes non amortis se rapportent à l'émission des instruments d'emprunt à long terme et des swaps. Le montant comptabilisé d'un escompte ou d'une prime représente l'écart entre la valeur nominale d'un titre et les flux de trésorerie réels au moment du règlement. Les reports comprennent les coûts d'émission des instruments d'emprunt, comme les commissions. Ces montants sont portés à l'actif ou au passif à la date de règlement, et sont amortis pendant la durée de l'instrument.

INTÉRÊTS COURUS

Les intérêts courus, qui reflètent les obligations de la Société à l'égard de la trésorerie, sont ventilés comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004
À court terme	12	5
À long terme	141	121
Total des intérêts courus à payer	153	126

Lorsque le montant du versement d'intérêt est déjà connu, comme dans le cas de paiements à taux fixe ou à taux variable, l'intérêt est réparti au cours de la période de paiement selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Lorsqu'il n'est pas connu, un intérêt approprié est déterminé selon la même méthode, en se reportant aux cours du marché.

OBLIGATIONS STRUCTURÉES

La Société a émis un certain nombre d'obligations structurées dans le cadre de son programme d'emprunts. Ces obligations sont des titres hybrides combinant des instruments à taux fixe et des instruments dérivés. Ces instruments dérivés intégrés ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur et ne sont pas comptabilisés distinctement de leur contrat hôte.

Les obligations structurées en cours, qui sont comprises dans les emprunts, se présentent comme suit.

(en millions de dollars)	2005	2004
Remboursables par anticipation ou par prorogation	1 720	2 056
À taux variable inversé	582	781
Liées à l'indice boursier	237	278
À deux devises	136	162
Total	2 675	3 277

La Société a signé des accords de swap pour réduire les risques du marché à l'égard de ses emprunts structurés. Ces accords lui permettent de retirer le produit du swap pour respecter ses obligations au titre des emprunts. Elle a en substance créé un emprunt à taux variable en émettant des obligations à taux fixe et en concluant des accords de swap par lesquels elle reçoit des intérêts à taux fixe et paie des intérêts à taux variable. Le swap des obligations sous-jacentes émises lui permet de convertir les risques potentiels du marché en risques de crédit. Or, elle gère les risques de crédit en traitant avec des contreparties jugées solvables, selon les plafonds et les lignes directrices établis par la Trésorerie et approuvés par le Conseil d'administration. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments financiers dérivés sont exposés de façon plus détaillée dans la note 22.

18. ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS D'EMPRUNT

EDC combine souvent des instruments d'emprunt et des instruments dérivés pour générer un financement à un coût moins élevé. C'est ainsi qu'une émission à taux fixe peut être combinée à un swap de taux d'intérêt pour générer un financement à taux variable à un coût qui sera moins élevé qu'une émission d'obligations à taux variable. Le tableau qui suit montre les positions nettes d'EDC qui résultent de ses émissions à taux fixe et à taux variable, ainsi que les échéances et rendements de ces montants nets. Bien que la Société évalue ses instruments financiers dérivés à leur juste valeur dans les états financiers, ils sont présentés ci-dessous selon la méthode de la comptabilité d'exercice (la même méthode d'évaluation que celle appliquée aux instruments d'emprunt) afin de fournir une base de comparaison pertinente.

(en millions de dollars)	2005				2004	
Année d'échéance	Émissions d'emprunts	Accords de swap	Montant net	Rendement* (%)	Montant net	Rendement* (%)
Émissions à taux fixe						
2006	2 465	(2 465)	–	–	–	–
2007	1 662	(1 079)	583	4,05	602	4,05
2008	344	(344)	–	–	–	–
2009	970	(970)	–	–	–	–
2010	1 767	(1 583)	184	8,14	190	8,14
2011 à 2015	2 983	(2 983)	–	–	–	–
2016 et au-delà	302	(278)	24	8,16	24	8,16
Total partiel	10 493	(9 702)	791	6,40	816	5,87
Émissions à taux variable						
2005	–	–	–	–	3 588	–
2006	1 974	2 273	4 247	–	2 361	–
2007	67	949	1 016	–	1 048	–
2008	74	275	349	–	386	–
2009	35	827	862	–	960	–
2010	26	1 329	1 355	–	1 400	–
2011 à 2015	512	2 526	3 038	–	3 292	–
2016 et au-delà	243	279	522	–	314	–
Total partiel	2 931	8 458	11 389	4,30	13 349	2,25
Total	13 424	(1 244)	12 180		14 165	

* Rendement à l'échéance pour les émissions à taux fixe et rendement à l'échéance de la révision pour les émissions à taux variable.

Les risques de crédit et d'autres renseignements sur les instruments financiers dérivés sont expliqués dans la note 22.

19. RISQUES DE TAUX D'INTÉRÊT

Le tableau ci-dessous résume les risques de taux d'intérêt d'EDC fondés sur l'écart entre la valeur comptable de l'actif, du passif et de l'avoir, classés selon la date de la révision contractuelle ou de l'échéance, si celle-ci est antérieure. Les taux d'intérêt effectifs présentés indiquent les taux historiques pour les instruments à taux fixe et à taux variable.

(en millions de dollars)	Immédiatement sensible aux taux d'intérêt	Jusqu'à 6 mois	Plus de 6 mois, jusqu'à 1 an	Plus de 1 an, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Non sensible aux taux d'intérêt	Total
Actif							
Trésorerie, titres négociables et placements	152	1 872	62	850	305	5	3 246
Prêts bruts	22	6 618	322	2 781	4 371	3 236	17 350
<i>Taux d'intérêt effectif</i>	7,36	5,90	6,80	6,88	6,67		
Moins :							
Revenus reportés et intérêts capitalisés non courus						(1 053)	(1 053)
Provision nette pour pertes sur prêts						(2 024)	(2 024)
Autres éléments d'actif et intérêts courus						2 210	2 210
Total de l'actif	174	8 490	384	3 631	4 676	2 374	19 729
Passif et avoir de l'actionnaire							
Emprunts		5 608	890	4 210	2 479	237	13 424
<i>Taux d'intérêt effectif (%)</i>		3,77	4,44	5,34	5,52		
Total des montants à payer liés aux accords de swap ⁽¹⁾		13 648	425	648	496		15 217
<i>Taux d'intérêt effectif (%)</i> ⁽²⁾		4,30	3,86	3,92	5,00		
Total des montants à recevoir liés aux accords de swap ⁽¹⁾		(9 193)	(1 125)	(3 514)	(2 397)	(237)	(16 466)
<i>Taux d'intérêt effectif (%)</i> ⁽²⁾		3,93	4,43	5,23	5,51		
Opérations de change cumulatives sur les swaps de devises ⁽³⁾						1 249	1 249
Total des emprunts							13 424
Autres éléments de passif, intérêts courus et revenus reportés						1 541	1 541
Avoir de l'actionnaire						4 764	4 764
Total du passif et de l'avoir de l'actionnaire	–	10 063	190	1 344	578	7 554	19 729
<i>Au 31 décembre 2005</i>							
Écart total	174	(1 573)	194	2 287	4 098	(5 180)	–
Écart cumulatif	174	(1 399)	(1 205)	1 082	5 180	–	–
Dollar canadien	28	3 985	268	197	71	(11 607)	(7 058)
Devises	146	(5 558)	(74)	2 090	4 027	6 427	7 058
Écart total	174	(1 573)	194	2 287	4 098	(5 180)	–
<i>Au 31 décembre 2004</i>							
Écart total	67	(1 804)	(203)	2 642	5 213	(5 915)	–
Écart cumulatif	67	(1 737)	(1 940)	702	5 915	–	–

(1) Représente le montant nominal.

(2) Représente le taux de rendement réel à l'échéance du montant nominal des montants à payer et à recevoir liés aux accords de swap.

(3) En raison des variations de change, les montants à payer et à recevoir liés aux accords de swap pourraient ne pas s'annuler. Ce montant représente l'écart créé par les variations de change des montants à payer et à recevoir liés aux accords de swap.

20. AVOIR DE L'ACTIONNAIRE

Le capital-actions autorisé est de 1,5 milliard de dollars, soit 15 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune. Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 9,8 millions (soit le même nombre qu'en 2004). La Société n'a émis aucune action en 2005, ni en 2004.

21. SOLDES EN DEVISES

La Société possède un actif et un passif considérables en dollars américains et dans d'autres devises, ainsi que des instruments financiers dérivés libellés dans diverses devises. Ces instruments servent à minimiser le coût du capital et à optimiser le rendement pour la Société, dans les limites des plafonds et des lignes directrices établis par la Trésorerie et approuvés par le Conseil d'administration.

Le tableau qui suit établit la ventilation des instruments financiers dérivés que la Société a utilisés pour gérer les engagements en devises de ses positions au titre de l'actif et du passif. Bien que la Société évalue ses instruments financiers dérivés à leur juste valeur dans les états financiers, ils sont présentés ci-dessous selon la méthode de la comptabilité d'exercice (la même méthode d'évaluation que celle employée pour les éléments d'actif et de passif non dérivés) afin de fournir une base de comparaison pertinente. Les engagements nets en devises (exprimés en dollars canadiens) qui en découlaient au 31 décembre s'établissent comme suit.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005							2004		
	Actifs			Passifs			Engagements nets en devises	Taux de change	Engagements nets en devises	Taux de change
	Brut	IFD*	Net	Brut	IFD*	Net				
Dollars américains	14 893	100	14 993	(6 207)	(8 613)	(14 820)	173	1,1659	210	1,2036
Euros	371	–	371	(194)	(174)	(368)	3	1,3797	4	1,6292
Livres sterling	532	–	532	–	(530)	(530)	2	2,0036	3	2,3062
Dollars australiens	29	–	29	(931)	903	(28)	1	0,8550	1	0,9397
Couronnes suédoises	1	–	1	–	–	–	1	0,1466	1	0,1811
Yens japonais	17	(17)	–	(464)	464	–	–	0,0099	1	0,0118
Pesos mexicains	18	–	18	–	(18)	(18)	–	0,1098	–	0,1152
Dollars néo-zélandais	–	–	–	(379)	379	–	–	0,7956	–	0,8662
Dollars de Hong Kong	25	–	25	(75)	50	(25)	–	0,1504	–	0,1549
Couronnes norvégiennes	–	–	–	(173)	173	–	–	0,1727	–	0,1983
Zlotys polonais	8	–	8	–	(8)	(8)	–	0,3585	–	0,3579
Livres turques	–	–	–	(97)	97	–	–	0,8649	–	0,9124

* Les instruments financiers dérivés (IFD) comprennent les swaps de devises et les contrats de change (note 22).

La Société a constaté un gain sur les opérations de change de 7 millions de dollars en 2005 (contre une perte de 10 millions en 2004). Ce montant a été porté aux autres revenus. Pendant l'exercice, les engagements d'EDC au titre de l'actif et du passif ont été libellés principalement en dollars américains, en euros et en livres sterling.

22. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Afin de maximiser le capital disponible pour remplir son mandat, EDC réduit ses risques liés aux fluctuations de change et de taux d'intérêt en ayant recours, dans les limites fixées par la politique et les lignes directrices de la Trésorerie, à des instruments financiers dérivés qu'elle n'utilise pas à des fins de spéculation. La Société se sert de divers instruments de ce type pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à ses opérations de trésorerie, de placement et de gestion des risques. Les risques de crédit inhérents à ces instruments sont gérés conformément aux politiques établies par le Service de gestion des risques du marché d'EDC et approuvées par le Conseil d'administration.

À l'heure actuelle, la Société se sert notamment des instruments suivants.

Swaps de taux d'intérêt – Opérations selon lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt à l'égard d'un montant nominal donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants nominaux auxquels s'appliquent les intérêts payés ou reçus ne sont pas échangés.

Swaps de devises – Opérations selon lesquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt à l'égard des montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps d'indice boursier – Opérations conclues pour supprimer les risques inhérents aux mouvements relatifs à un indice boursier lorsque la Société lance une émission obligataire. Deux contreparties conviennent d'échanger des paiements, dont un représente la variation en pourcentage de l'indice boursier convenu et l'autre, l'indice assorti d'un taux d'intérêt à court terme. Le principal peut ressembler soit à un swap de taux d'intérêt, sans qu'il y ait échange de montants nominaux, soit à un swap de devises, des devises étant dans ce cas échangées à l'origine et à l'échéance.

Contrats de change – Engagements d'acheter ou de vendre des devises dont le règlement doit se faire à une date ultérieure précise et à un taux fixe.

Toute opération comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques du marché, liés aux fluctuations des taux de change ou des taux d'intérêt.

La Société limite ses risques de crédit liés aux instruments dérivés de contreparties en ne traitant qu'avec des contreparties solvables et, dans certains cas, en concluant des conventions accessoires avec ces contreparties. Ces conventions prévoient l'affichage d'un nantissement par la contrepartie quand les engagements pris par EDC envers cette entité dépassent un certain seuil. Une tierce partie détient des nantissements qui, au 31 décembre 2005, s'établissaient à 1 080 millions de dollars (contre 1 123 millions en 2004). Lorsqu'une convention accessoire est conclue, la contrepartie doit avoir une cote de crédit de A- au minimum d'une agence de notation externe (S&P, Moody's ou DBRS). Sans convention accessoire, la cote de crédit externe de la contrepartie doit être de A au minimum pour les opérations de moins de trois ans, et de AA- au minimum pour les opérations supérieures à trois ans. EDC a en outre mis en place des politiques et des processus internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle. Elle ne prévoit pas de contre-performance majeure de la part des contreparties avec lesquelles elle traite.

La Société gère les risques du marché (taux d'intérêt et opérations de change) en se conformant aux plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par le Conseil d'administration.

La détérioration du crédit liée aux instruments financiers dérivés, aux titres négociables et aux placements a été estimée à 20 millions de dollars. En conséquence, la Société a établi une provision pour risques de crédit de 20 millions de dollars (sans changement par rapport à 2004), montant compris dans les comptes créditeurs.

Les montants nominaux en cours au 31 décembre sont indiqués ci-dessous pour les swaps de taux d'intérêt, les swaps de devises et les contrats de change réalisés par la Société.

<i>(en millions de dollars)</i>				2005	2004
	Terme jusqu'à l'échéance			Total	Total
	Moins d'un an	De 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans		
Swaps de devises	1 380	1 426	5 009	7 815	8 244
Swaps de taux d'intérêts	4 063	–	–	4 063	5 474
Contrats de change	1 527	671	2 390	4 588	2 068
Total des instruments financiers dérivés	6 970	2 097	7 399	16 466	15 786

Avant le 1^{er} janvier 2004, la Société n'évaluait pas ses instruments financiers dérivés à leur juste valeur, mais plutôt selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Conformément à la mise en œuvre de la NOC-13, « Relations de couverture », et du CPN-128 le 1^{er} janvier 2004, la Société comptabilise et évalue maintenant tous ses instruments financiers dérivés à leur juste valeur, les variations de la juste valeur étant portées au crédit ou au débit du revenu. L'écart entre l'évaluation selon la méthode de la comptabilité d'exercice et celle de la juste valeur de chaque instrument dérivé au 1^{er} janvier 2004 a été reporté et il est amorti selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante de chaque instrument. Lorsque cet écart donne lieu à un gain reporté, le report est compris dans les montants liés aux instruments dérivés à titre de composante du total du passif et de l'avoir de l'actionnaire. Lorsque cet écart entraîne une perte reportée, le report est compris dans les montants liés aux instruments dérivés à titre de composante du total de l'actif.

Une perte totale de 48 millions de dollars à titre d'ajustement à la juste valeur non réalisé a été constatée dans l'état des résultats de 2005 (contre un gain de 143 millions en 2004). Ce montant représente la variation totale de la juste valeur des instruments dérivés en 2005, déduction faite des montants constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice inscrits avec les revenus et les dépenses des opérations auxquelles sont liés les instruments dérivés (note 2), et de l'amortissement des gains et des pertes reportés. Dans le cours normal de ses activités, EDC ne devrait pas réaliser de gains ou de pertes sur la juste valeur des instruments financiers dérivés puisqu'ils sont censés être détenus jusqu'à leur échéance et que les gains et pertes cumulatifs non réalisés s'annuleront au cours de la durée de chaque instrument dérivé.

Le tableau ci-dessous présente l'information fournie dans le bilan relativement aux instruments financiers dérivés comptabilisés selon la méthode d'évaluation à la juste valeur.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004
Montants liés aux instruments dérivés – élément d'actif :		
Instruments dérivés à valeur positive	1 654	1 829
Pertes reportées non amorties liées aux instruments dérivés	71	124
	1 725	1 953
Montants liés aux instruments dérivés – élément de passif :		
Instruments dérivés à valeur négative	146	193
Gains reportés non amortis liés aux instruments dérivés	187	265
	333	458

23. JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Le tableau qui suit donne la valeur comptable et la juste valeur estimative des instruments financiers de la Société. Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur des instruments financiers de la Société, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et la vaste gamme des techniques acceptables d'évaluation. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment donné, et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, l'estimation de la valeur des instruments financiers décrits ci-dessous ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005		2004	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Prêts productifs à taux fixe	7 317	7 539	8 089	8 971
Prêts productifs à taux variable	5 514	5 971	6 753	7 093
Total des prêts productifs	12 831	13 510	14 842	16 064
Prêts douteux (déduction faite de la provision spécifique et des intérêts capitalisés non courus)	1 624	1 624	885	885
Prêts et intérêts courus et commissions	14 455	15 134	15 727	16 949
Encaisse et titres négociables :				
Titres à taux fixe	1 169	1 161	818	809
Titres à taux variable	2 030	2 024	2 008	2 005
Placements	64	65	68	69
Comptes créditeurs	109	109	112	112
Emprunts				
à taux fixe	10 602	10 807	12 067	12 392
à taux variable	2 975	3 010	3 604	3 581
Swaps de devises	1 521	1 521	1 680	1 680
Swaps de taux d'intérêt	36	36	(12)	(12)
Contrats de change	(49)	(49)	(32)	(32)
Engagements de prêts non versés				
à taux fixe	323	289	464	491
à taux variable	2 555	2 512	2 330	2 398

Les justes valeurs des titres négociables et des placements sont déterminées d'après les cours du marché que l'on peut observer. Si ces cours ne sont pas disponibles, la Société utilise une technique d'évaluation conforme aux méthodes acceptées d'établissement des cours.

La valeur comptable des actifs des prêts d'EDC représente les prêts moins le total de la provision pour pertes sur prêts, compensée par la quote-part de l'assureur à l'égard de la réduction des risques dans la provision pour pertes sur prêts, plus les intérêts courus et les commissions à recevoir. Afin d'estimer la juste valeur de ses prêts productifs (y compris les intérêts courus débiteurs), la Société les sépare selon les catégories de risques qu'ils présentent, et elle calcule la valeur actualisée nette des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Les taux d'actualisation sont obtenus à l'aide de courbes de rendement pour chaque catégorie de risque et ont trait au risque de crédit et au terme jusqu'à l'échéance visant les flux de trésorerie liés au principal et aux intérêts. Pour évaluer la juste valeur des engagements de prêts non versés, elle utilise la même méthode que pour les prêts productifs. La juste valeur des prêts douteux est considérée comme étant équivalente à leur valeur comptable.

Comme les comptes créditeurs restent en cours pour une durée assez brève, leur juste valeur est considérée comme égale à leur valeur comptable.

L'estimation de la juste valeur des emprunts fait appel à une méthode d'actualisation des flux de trésorerie utilisant les taux du marché au moment de l'estimation.

La juste valeur des contrats de change est estimée à partir des taux ponctuels du marché et des taux de change à la fin de l'exercice. Les swaps de devises et de taux d'intérêt sont évalués en utilisant une méthode d'actualisation des flux de trésorerie. Le taux d'actualisation qui sert à estimer la juste valeur des accords de swap est établi en fonction des taux des swaps que donnent Reuters et Telerate à la fin de l'exercice. Ces taux permettent de calculer la valeur actualisée des paiements d'intérêts futurs et des flux de trésorerie sur le principal liés aux accords de swap.

24. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Dans le cours normal de ses activités, la Société conclut des opérations avec d'autres ministères, organismes gouvernementaux et sociétés d'État, selon des conditions semblables à celles qui s'appliquent aux parties non apparentées. La divulgation suivante s'ajoute à celle des apparentés fournie ailleurs dans les présents états financiers. Toutes les opérations importantes avec des apparentés sont présentées ci-après ou dans les notes appropriées.

RECouvreMENT DES FRAIS D'ADMINISTRATION PORTÉS AU COMPTE DU CANADA

Comme l'indique la note 26, EDC administre certaines opérations de financement et de dettes éventuelles au nom du gouvernement du Canada et, aux fins du paragraphe ci-dessous intitulé « Dettes éventuelles de la filiale », est désignée sous le nom de « Compte du Canada ». EDC reçoit une rémunération pour les dépenses et les frais généraux se rapportant à ces activités. En 2005, elle a à cet égard retenu 11 millions de dollars (soit le même montant qu'en 2004) sur les recettes et les recouvrements portés au Compte du Canada. Ces montants sont portés en déduction des frais d'administration à l'état des résultats.

PRÊT AVEC RECOURS ENVERS LE TRÉSOR

La Société a un recours envers le Trésor du Canada en cas de défaut de paiement pour un prêt s'élevant à 820 millions de dollars (contre 916 millions en 2004).

DETTES ÉVENTUELLES DE LA FILIALE

Les dettes éventuelles consolidées de la Société comprennent 46 millions de dollars (contre 47 millions en 2004) qui représentent l'indemnité éventuelle que le Compte du Canada pourrait exiger des deux entités dans lesquelles Exinvest, la filiale d'EDC, détient des titres de participation. Ces deux entités ont été créées dans le but de financer la vente d'aéronefs à réaction régionaux. Une convention d'indemnisation tripartite est en place entre ces deux entités et le Compte du Canada concernant les garanties fournies par ce dernier à des tierces parties. En 2003, le débiteur de dernier ressort auquel les garanties du Compte du Canada étaient liées a connu des difficultés financières, ce qui a entraîné un appel des garanties et le Compte du Canada a depuis réglé l'indemnité prévue aux garanties et est maintenant en mesure de présenter une demande de paiement aux deux entités dans lesquelles Exinvest détient des titres de participation. Une provision spécifique de 14 millions de dollars (contre 45 millions en 2004) a été constituée afin de couvrir cet appel éventuel de l'indemnité.

ALLÈGEMENT DE LA DETTE

Lorsque les emprunteurs souverains éprouvent des difficultés financières qui les empêchent de s'acquitter de leurs obligations, les créanciers souverains, dont le gouvernement du Canada, conviennent à une tribune internationale, le Club de Paris, de rééchelonner leurs dettes en bonne et due forme. De temps à autre, le gouvernement du Canada accorde une réduction de la dette ou un allègement du service de la dette, au cas par cas, aux emprunteurs souverains les plus endettés. L'octroi de telles mesures par le Club de Paris dépend de la capacité des emprunteurs souverains à mettre en œuvre et à maintenir des programmes économiques établis par le Fonds monétaire international.

Par le passé, le gouvernement remboursait à la Société une somme égale à l'allègement de la dette qu'il consentait aux emprunteurs souverains d'EDC. La formule de calcul du montant à payer à la Société a été modifiée le 1^{er} avril 2001 de deux façons. D'une part, pour les nouveaux prêts consentis par EDC après le 31 mars 2001 aux emprunteurs souverains qui bénéficiaient déjà de l'allègement de leur dette au 1^{er} avril 2001 selon la liste établie par le Club de Paris, le gouvernement n'a aucune obligation de compenser la Société pour des allègements supplémentaires qui leur seraient consentis. D'autre part, pour tout allègement de la dette sur de nouveaux prêts à la suite de mesures unilatérales à cet égard ou pour un nouvel allègement de la dette sur des obligations contractées avant le 1^{er} avril 2001, EDC doit partager les frais d'annulation de la dette proportionnellement au montant de ses provisions spécifiques appropriées.

Les montants reçus au titre de tels accords à l'égard de prêts souverains douteux sont portés au crédit de la valeur comptable des prêts, comme dans le cas de tout paiement reçu à l'égard de prêts douteux. Dans la mesure où les montants reçus dépassent la valeur comptable des prêts en raison d'intérêts capitalisés non courus, un revenu à titre d'allègement de la dette est constaté, et toute provision contrepassée à l'état des résultats.

Au cours de l'exercice, la Société a reçu au total 75 millions de dollars (contre 62 millions en 2004) aux termes d'accords d'allègement de la dette, dont 64 millions (contre 43 millions en 2004), qui représentaient les intérêts capitalisés non courus sur les prêts correspondants, ont été portés à l'état des résultats au titre de l'allègement de la dette.

25. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

RÉGIMES DE RETRAITE

Le 24 avril 2000, la Société a établi des régimes de prestations de retraite pour ses employés. Il s'agit de régimes à prestations déterminées qui fournissent des prestations aux retraités en fonction de leurs années de service et de leur salaire moyen au cours de leurs cinq meilleures années consécutives d'emploi. Au moment de la retraite, les prestations sont entièrement indexées au taux d'inflation. Tous les employés permanents d'EDC sont membres du Régime de retraite enregistré, mais ils ont le choix d'y cotiser ou non.

Lors de l'établissement des régimes de retraite, les employés avaient choisi de transférer leurs prestations du Régime de pensions de retraite de la fonction publique. Les obligations connexes et les actifs servant à la capitalisation des régimes qui ont été transférés du gouvernement du Canada sont inclus dans les obligations et les actifs indiqués ci-après.

Les actuaires indépendants de la Société évaluent les obligations au titre des prestations constituées et la juste valeur des actifs des régimes aux fins comptables au 31 décembre de chaque exercice. La dernière évaluation actuarielle du Régime de retraite enregistré a été effectuée en date du 31 décembre 2004. La prochaine évaluation obligatoire, à réaliser en 2006, sera en date du 31 décembre 2005. Dans le cas du Régime de retraite supplémentaire, une évaluation actuarielle annuelle est effectuée le 31 décembre de chaque exercice.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES SOCIAUX

La Société maintient un programme d'allocations de retraite et offre certains avantages sociaux (assurance-vie, couverture des frais médicaux et dentaires) à ses employés retraités. Ces régimes ne sont pas capitalisés et les coûts sont fondés sur des calculs actuariels.

Le tableau suivant donne la situation financière des régimes de retraite et d'avantages sociaux d'EDC au 31 décembre 2005.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005			2004		
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite supplémentaire	Autres régimes d'avantages sociaux	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite supplémentaire	Autres régimes d'avantages sociaux
Obligation au titre des prestations constituées :						
Obligation au début de l'exercice	220	9	48	184	8	42
Coût des services rendus au cours de l'exercice	15	1	4	14	1	4
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations	14	1	3	13	–	3
Perte actuarielle	72	3	10	12	–	–
Prestations versées	(5)	–	(1)	(3)	–	(1)
Obligation au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice	316	14	64	220	9	48
Juste valeur de l'actif du régime :						
Juste valeur au début de l'exercice	197	41	–	166	38	–
Rendement réel de l'actif du régime	26	3	–	22	3	–
Cotisations de l'employeur	16	–	1	8	–	1
Cotisations des employés	4	–	–	4	–	–
Prestations versées	(5)	–	(1)	(3)	–	(1)
Juste valeur à la fin de l'exercice	238	44	–	197	41	–
État de la capitalisation – (déficit)						
excédent du régime	(78)	30	(64)	(23)	32	(48)
Perte actuarielle nette non amortie (gain actuariel net non amorti)	83	(25)	17	22	(29)	6
Obligation transitoire non amortie	–	–	7	–	–	8
Actif (passif) au titre des prestations constituées	5	5	(40)	(1)	3	(34)

La perte actuarielle nette non amortie du régime de retraite enregistré de la Société s'est établie à 83 millions de dollars (22 millions en 2004), soit 51 millions de plus que les 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées au 31 décembre 2005. À compter du 1^{er} janvier 2006, cet excédent sera amorti par imputation à la charge de retraite, sur la durée résiduelle moyenne d'activité des employés. En raison de cette modification, la charge de retraite du régime de retraite enregistré pour l'exercice 2006 devrait augmenter d'environ 4 millions de dollars. L'amortissement des pertes actuarielles nettes cumulées des exercices postérieurs au 31 décembre 2005 sera surtout touché par le taux d'actualisation qui servira à l'estimation des obligations au titre des prestations et par l'écart entre le rendement réel des placements au cours des exercices à venir et le rendement prévu des actifs du régime.

L'actif (le passif) au titre des prestations constituées est constaté au bilan de la Société, au poste des comptes créditeurs et autres crédits.

Régimes dont l'obligation au titre des prestations constituées dépasse l'actif du régime.

<i>(en millions de dollars)</i>	2005		2004	
	Régime de retraite enregistré	Autres régimes d'avantages sociaux	Régime de retraite enregistré	Autres régimes d'avantages sociaux
Obligations au titre des prestations constituées	316	64	220	48
Juste valeur de l'actif du régime	238	–	197	–
État de la capitalisation – déficit du régime	(78)	(64)	(23)	(48)

COMPOSITION DE L'ACTIF

L'actif du régime est investi dans des titres d'emprunt et des titres de participation et détenu en argent comptant. Pour le Régime de retraite enregistré, les pourcentages de répartition ciblés sont de 40 % en titres d'emprunt et de 60 % en titres de participation. Les pourcentages réels au 31 décembre 2005 étaient de 39 % en titres d'emprunt et de 61 % en titres de participation (contre 41 % et 59 % en 2004). Pour le Régime de retraite supplémentaire, la cible est de 100 % en titres de participation, déduction faite des espèces détenues dans un compte d'impôt remboursable, tel qu'il est prescrit par l'Agence du revenu du Canada, ce qui s'est traduit à la fin de 2005 par des pourcentages réels de 46 % en espèces et de 54 % en titres de participation (contre 45 % et 55 % en 2004).

COÛTS DES PRESTATIONS DÉTERMINÉES

<i>(en millions de dollars)</i>	2005			2004		
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite supplémentaire	Autres régimes d'avantages sociaux	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite supplémentaire	Autres régimes d'avantages sociaux
Coût des services rendus au cours de l'exercice (déduction faite des cotisations des employés)	11	1	4	10	1	4
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations constituées	14	1	3	13	–	3
Rendement réel de l'actif du régime	(26)	(3)	–	(22)	(3)	–
Perte actuarielle	72	3	10	12	–	–
Coût des avantages sociaux avant les ajustements pour constater la nature à long terme des coûts des avantages sociaux futurs	71	2	17	13	(2)	7
Ajustements :						
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif du régime	11	2	–	8	2	–
Écart entre la perte actuarielle constatée pour l'exercice et la perte actuarielle réelle liée à l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	(72)	(6)	(10)	(12)	(2)	–
Amortissement de l'obligation transitoire	–	–	1	–	–	1
Total	10	(2)	8	9	(2)	8

TOTAL DES PAIEMENTS EN ESPÈCES

Le total des paiements en espèces pour les avantages sociaux futurs s'est établi à 17 millions de dollars en 2005 (contre 9 millions en 2004). Les paiements consistaient en apports en espèces aux régimes de retraite et en paiements versés directement aux bénéficiaires pour les autres régimes d'avantages sociaux non capitalisés. Le total des paiements en espèces en 2005 comprend des contributions additionnelles de 7 millions de dollars (néant en 2004) faites au Régime de retraite enregistré relativement à un déficit relevé à la suite de l'évaluation actuarielle de 2004.

HYPOTHÈSES

<i>(Moyenne pondérée)</i>	2005			2004		
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite supplémentaire	Autres régimes d'avantages sociaux	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite supplémentaire	Autres régimes d'avantages sociaux
Obligation au titre des prestations constituées :						
Taux d'actualisation	5,1 %	5,1 %	5,1 %	6,1 %	6,1 %	6,1 %
Augmentation du taux de rémunération	Inflation + productivité + mérite	Inflation + productivité + mérite	Inflation + productivité + mérite	Inflation + productivité + mérite	Inflation + productivité + mérite	Inflation + productivité + mérite
Coûts des avantages sociaux :						
Taux de rendement à long terme prévu sur l'actif	7,50 %	3,75 %	s/o	7,50 %	3,75 %	s/o
Taux d'actualisation sur l'obligation projetée au titre des prestations constituées	6,10 %	6,10 %	6,10 %	6,40 %	6,40 %	6,40 %
Taux d'inflation	3,0 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %	3,0 %
Augmentation du taux de rémunération	Inflation + productivité + mérite	Inflation + productivité + mérite	Inflation + productivité + mérite	Inflation + productivité + mérite	Inflation + productivité + mérite	Inflation + productivité + mérite

Le taux annuel initial d'augmentation des avantages sociaux au titre des frais médicaux couverts est présumé être de 7,43 % (8 % en 2004), avec une diminution projetée sur six ans pour finalement arriver à un taux de 4 % pour 2011 (contre 4 % en 2004 pour 2011) et les exercices ultérieurs. Le taux tendanciel utilisé pour les frais dentaires est de 4 % (le même taux qu'en 2004).

Une augmentation d'un point de pourcentage des tendances des coûts de soins de santé présumés aurait entraîné une hausse des coûts de service et d'intérêt de 1,2 million de dollars et une hausse des obligations de 11,2 millions. Une baisse d'un point de pourcentage de ces mêmes tendances aurait entraîné une réduction des coûts de service et d'intérêt de 0,9 million de dollars et une réduction des obligations de 8,4 millions.

26. OPÉRATIONS PORTÉES AU COMPTE DU CANADA

En vertu de la Loi, le ministre du Commerce international peut, avec l'assentiment du ministre des Finances, autoriser la Société à s'engager au nom du gouvernement du Canada dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des dettes éventuelles. Ces activités et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Le Conseil d'administration n'est responsable que de la bonne administration des opérations que la Société effectue sur le Compte du Canada. Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus distinctement des comptes de la Société et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, qui font l'objet d'un rapport distinct et sont vérifiés par la vérificatrice générale du Canada. Les éléments d'actif du Compte du Canada, essentiellement des prêts et des intérêts et honoraires courus comptabilisés selon les conventions et les pratiques comptables du gouvernement du Canada, s'élevaient à 4 150 millions de dollars au 31 décembre 2005 (contre 3 898 millions en 2004).

La Loi prévoit que la somme des prêts et des engagements en cours avec des emprunteurs, et des ententes donnant lieu à des passifs éventuels au titre de contrats d'assurance et d'autres accords sur le Compte du Canada ne peut dépasser 13 milliards de dollars. La situation à l'égard de ce plafond, déterminée conformément à la Loi, est de 6,9 milliards de dollars (contre 7,7 milliards en 2004).

À la fin de décembre 2005, le total des autorisations ministérielles émises et approuvées était de 226 millions de dollars (contre 260 millions en 2004), et les montants non affectés au titre des lignes de crédit s'établissaient à 39 millions (contre 52 millions en 2004) pour le Compte du Canada. Les ministres du Commerce international et des Finances ont approuvé ces montants pour appuyer de nouvelles opérations qui pourraient être conclues. La situation à l'égard du plafond statutaire augmentera en conséquence puisque chaque nouvelle obligation signée par la Société a pour effet de consentir le crédit.

27. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 5 janvier 2006, les tribunaux de la faillite des États-Unis ont approuvé une requête relative au rejet d'aéronefs supplémentaires par un débiteur en faillite. Les aéronefs ont été rendus à EDC jusqu'au 20 janvier 2006. La juste valeur actuelle des aéronefs se rapprochait de la valeur comptable nette des prêts connexes, qui est de 112 millions de dollars. Lors de la prise de possession des aéronefs après le 31 décembre, ils furent classés parmi les biens détenus pour être utilisés et constatés à titre de matériel disponible à la location.

28. RECLASSEMENT DES CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données comparatives de 2004 ont été reclassées conformément au mode de présentation adopté en 2005.

Bilans

au 31 décembre

(en millions de dollars)

	2005	2004	2003
Prêts bruts	17 350	19 463	21 499
Moins : intérêts capitalisés non courus	(806)	(1 027)	(1 211)
Moins : provision pour pertes sur prêts	(2 148)	(2 674)	(3 290)
Moins : revenu reporté au titre des prêts	(247)	(262)	(276)
Quote-part de l'assureur à l'égard de la réduction des risques dans la provision pour pertes sur prêts	124	–	–
	14 273	15 500	16 722
Matériel disponible à la location	114	–	–
Encaisse et placements	3 246	2 884	2 573
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances	40	59	120
Intérêts courus et autres éléments d'actif	2 056	2 307	1 742
Total de l'actif	19 729	20 750	21 157
Emprunts	13 424	15 545	17 325
Intérêts courus et autres éléments de passif	650	732	533
Provision pour pertes sur engagements et garanties de prêts	355	448	472
Provision pour sinistres sur assurances	536	548	592
Total du passif	14 965	17 273	18 922
Capital-actions	983	983	983
Bénéfices non répartis	3 781	2 494	1 252
Avoir de l'actionnaire	4 764	3 477	2 235
Total du passif et avoir de l'actionnaire	19 729	20 750	21 157

États des résultats

pour l'exercice terminé le 31 décembre

(en millions de dollars)

	2005	2004	2003
Revenus de prêts	1 155	1 148	1 249
Revenus de l'allègement de la dette	64	43	56
Revenus du portefeuille de placement	123	63	60
Total des revenus de financement et de placement	1 342	1 254	1 365
Moins : intérêts débiteurs	494	345	404
Revenus de financement et de placement nets	848	909	961
Primes d'assurance et commissions de garantie	156	161	147
Autres revenus (frais)	–	(7)	7
Provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	(513)	(214)	784
Bénéfice après provision (reprise sur provision) pour pertes sur créances	1 517	1 277	331
Frais d'administration	182	178	173
Bénéfice avant ajustement à la juste valeur non réalisé	1 335	1 099	158
Ajustement à la juste valeur non réalisé	(48)	143	–
Bénéfice net	1 287	1 242	158

2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
26 341	25 226	22 023	18 598	16 524	12 373	10 504
(1 426)	(1 241)	(1 165)	(1 182)	(1 255)	(1 082)	(998)
(3 613)	(2 892)	(2 700)	(2 324)	(2 060)	(1 628)	(1 423)
(292)	(267)	(272)	(248)	(220)	(207)	(160)
-	-	-	-	-	-	-
21 010	20 826	17 886	14 844	12 989	9 456	7 923
-	-	-	-	-	-	-
2 899	2 346	2 357	3 417	1 730	1 927	1 444
195	179	48	21	2	3	3
645	621	747	1 253	761	262	214
24 749	23 972	21 038	19 535	15 482	11 648	9 584
20 828	19 609	17 583	16 325	12 636	9 556	7 735
812	1 082	846	937	728	208	189
377	588	130	115	129	90	35
655	643	487	360	309	249	208
22 672	21 922	19 046	17 737	13 802	10 103	8 167
983	983	983	983	983	983	983
1 094	1 067	1 009	815	697	562	434
2 077	2 050	1 992	1 798	1 680	1 545	1 417
24 749	23 972	21 038	19 535	15 482	11 648	9 584
2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
1 400	1 618	1 578	1 256	1 053	779	688
96	1	-	2	-	3	-
69	127	197	146	126	92	99
1 565	1 746	1 775	1 404	1 179	874	787
583	934	1 068	784	655	489	448
982	812	707	620	524	385	339
147	134	144	133	110	99	92
7	2	9	(12)	15	8	11
840	741	549	523	433	295	270
296	207	311	218	216	197	172
174	149	117	100	81	69	60
122	58	194	118	135	128	112
-	-	-	-	-	-	-
122	58	194	118	135	128	112

Compte de la Société

ACCORDS FINANCIERS AMÉNAGÉS

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004	2003
Financement à l'exportation			
Financement direct	5 091	6 152	5 939
Assurances à l'exportation			
Assurances à court terme*	41 565	40 177	37 267
Assurances à moyen terme	8 458	6 951	7 410
Garanties	2 330	1 623	1 244
Total partiel	52 353	48 751	45 921
Total	57 444	54 903	51 860
Assurance à court terme sur le marché canadien non incluse ci-dessus	5 412	4 899	1 791

DONNÉES FINANCIÈRES ET AUTRES

Financement à l'exportation <i>(en millions de dollars)</i>			
Valeur des obligations totales sur les prêts	17 350	19 463	21 499
Valeur des prêts non versés	2 878	2 794	3 040
Valeur des versements	4 574	4 172	4 194
Valeur de la dette sur les garanties de prêts	1 470	1 909	1 820
Sommes non versées sur les garanties de prêt	1 004	820	509
Sommes non affectées	2 550	1 682	1 732
Valeur des prêts rééchelonnés	128	64	232
Valeur des prêts radiés	39	81	113
Nombre d'opérations financées	735	635	571
Nombre de lignes de crédit et de protocoles en vigueur	60	47	61
Assurances à l'exportation <i>(en millions de dollars)</i>			
Valeur de la dette sur les assurances et les garanties **	14 060	12 175	11 468
Valeur des indemnités réglées	44	64	76
Valeur des indemnités recouvrées/rééchelonnées	31	24	30
Valeur des indemnisations en cours à la fin de l'exercice	221	261	282
Valeur des demandes d'indemnisation à l'étude à la fin de l'exercice	25	38	52
Nombre de polices émises	10 427	10 756	10 184
Nombre de polices et de garanties en vigueur	8 748	8 209	7 491
Effectif moyen au cours de l'exercice	1 002	994	1 003

* Ne comprend pas les assurances sur le marché canadien.

** Les chiffres antérieurs à 2002 n'ont pas été redressés pour tenir compte de la présentation actuelle parce qu'il n'était pas possible de déterminer les données de façon raisonnable.

2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
7 381	8 419	7 657	6 060	6 639	5 454	3 678
34 532	26 776	25 807	23 792	20 660	17 356	14 139
8 638	8 555	7 080	5 914	3 933	2 629	2 464
689	597	325	456	189	221	132
43 859	35 928	33 212	30 162	24 782	20 206	16 735
51 240	44 347	40 869	36 222	31 421	25 660	20 413
298	1 157	3 996	3 833	3 330	2 976	1 617
26 341	25 226	22 023	18 598	16 524	12 469	10 517
3 512	4 938	4 825	5 345	5 813	6 482	2 863
6 028	8 085	7 210	6 374	5 822	3 295	2 437
2 699	2 212	1 795	1 643	1 723	416	347
299	355	112	123	150	145	85
1 655	1 476	1 176	1 659	1 320	1 356	1 570
775	290	264	720	237	158	464
194	191	105	–	–	18	–
397	556	458	372	351	242	172
47	40	44	55	52	44	50
12 265	11 944	12 495	10 955	9 921	8 163	7 000
144	144	84	134	72	43	60
39	51	30	17	19	16	11
344	298	246	234	164	119	100
35	48	36	38	62	15	14
6 351	5 090	3 951	3 879	3 345	3 021	2 591
6 968	6 002	5 187	4 873	4 462	4 045	3 493
992	939	838	778	698	650	602

Compte du Canada

ACCORDS FINANCIERS AMÉNAGÉS

<i>(en millions de dollars)</i>	2005	2004	2003
Financement à l'exportation			
Financement direct	649	987	1 209
Assurances à l'exportation			
Assurances à court terme	–	–	1
Assurances à moyen terme	–	–	–
Garanties	–	–	–
Total partiel	–	–	1
Total	649	987	1 210

DONNÉES FINANCIÈRES ET AUTRES

Financement à l'exportation <i>(en millions de dollars)</i>			
Valeur des obligations totales sur les prêts	3 994	3 786	3 219
Valeur des prêts non versés	1 526	2 368	3 303
Valeur des versements	736	1 091	981
Sommes non affectées	39	52	61
Valeur des prêts rééchelonnés	41	6	31
Nombre d'opérations financées	37	55	45
Nombre de lignes de crédit et de protocoles en vigueur	1	2	2
Assurances à l'exportation <i>(en millions de dollars)</i>			
Valeur de la dette sur les assurances et les garanties	–	–	–
Valeur des indemnités réglées	–	–	–
Valeur des indemnités recouvrées	–	–	–
Valeur des indemnisations en cours à la fin de l'exercice	44	44	45
Nombre de polices émises	–	–	2
Nombre de polices et de garanties en vigueur	–	–	–

2002	2001	2000	1999	1998	1997	1996
527	135	38	67	9	1 584	131
1	–	–	–	–	–	6
5	16	224	247	497	283	299
–	–	–	–	12	34	–
6	16	224	247	509	317	305
533	151	262	314	518	1 901	436
2 968	2 682	2 490	2 599	2 904	2 799	2 753
5 123	101	192	183	194	309	373
534	203	76	66	100	112	171
109	88	73	73	87	20	20
25	43	3	45	45	136	9
28	8	11	12	5	7	29
2	2	3	2	2	1	1
4	56	170	199	299	241	456
–	–	–	8	4	6	–
–	–	–	–	7	–	4
47	47	46	46	38	41	34
1	1	1	4	12	12	7
1	4	5	20	25	23	22

Bénéfice d'exploitation – Bénéfice net à l'exclusion de la provision pour pertes sur créances et de l'ajustement à la juste valeur non réalisé.

Couverture – Pratique utilisée pour gérer les risques de taux d'intérêt ou de taux de change découlant du cours normal des opérations.

Dettes éventuelles – Dette potentielle qui peut devenir une obligation financière réelle si certains événements se produisent ou ne se produisent pas. Les polices d'assurance et les garanties en cours sont des dettes éventuelles.

Engagement sur prêt non versé – Montant contractuel en vertu d'une convention de prêt existante, qui n'a pas encore été versé à l'emprunteur.

Entités à détenteurs de droits variables (EDDV) – Entités pour lesquelles les détenteurs de capitaux propres ne peuvent réunir les caractéristiques d'une participation financière conférant le contrôle ou pour lesquelles le montant total des investissements en instruments de capitaux propres à risque n'est pas suffisant pour permettre à l'entité de financer ses activités sans un soutien financier subordonné additionnel fourni par une autre entité.

Évaluation actuarielle (relative au régime d'avantages sociaux des employés) – Évaluation de la situation financière d'un régime d'avantages sociaux effectuée par un actuaire indépendant. Elle comprend l'évaluation des actifs éventuels du régime et l'obligation au titre des prestations constituées, en se basant sur des estimations des événements futurs qui auront des répercussions sur les coûts et sur les obligations au titre des prestations futures des employés.

Frais d'administration bruts – Frais d'administration avant la comptabilisation du recouvrement des frais liés aux opérations portées au compte du Canada.

Gains et pertes actuariels – Changements de la valeur de l'obligation au titre des prestations constituées et de celle des actifs éventuels du régime, lorsque les résultats réels diffèrent de ceux prévus ou par suite de modifications à une hypothèse actuarielle.

Instruments financiers dérivés – Accords financiers qui tirent leur valeur des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des écarts de taux, des cours des produits de base, des cours de titres de capitaux propres, des indices du marché et d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent des dérivés sur opérations à terme, sur taux d'intérêt, sur devises, sur capitaux propres et sur produits de base et des dérivés de crédit.

LIBOR – Taux interbancaire offert à Londres – Taux d'intérêt auquel les banques à Londres sont disposées à prêter des fonds aux banques de premier ordre.

Marge nette – Revenu net de financement et de placement exprimé en pourcentage de la moyenne de l'actif utilisé.

Méthode de calcul des prestations projetées, au prorata des services – Méthode d'évaluation actuarielle selon laquelle la même partie de la prestation future prévue est attribuée à chaque année de service.

Obligation au titre des prestations projetées – Valeur actuarielle actuelle des prestations attribuées au titre des services rendus par les employés à une date précise.

PCGR du Canada – Principes comptables généralement reconnus du Canada.

Point de base (pb) – Un centième d'un point de pourcentage.

Prêts bruts – Montants de principal en cours, y compris les intérêts capitalisés non courus, en vertu des conventions de prêts existantes.

Prêts douteux – Prêts qui, de l'avis de la direction, ont subi une détérioration de la qualité du crédit à tel point qu'on n'a plus la certitude raisonnable de pouvoir recouvrer rapidement la totalité des intérêts et du principal.

Ratio d'efficacité brut – Frais d'administration bruts exprimés en pourcentage du revenu net, à l'exclusion de l'allègement de la dette.

Ratio de viabilité financière – Bénéfice d'exploitation ajusté (déduction faite de l'allègement de la dette), en pourcentage de la moyenne du capital et des provisions de l'exercice. Ce ratio fournit une mesure de l'encaisse provenant des opérations se rapportant au capital et aux provisions.

Réassurance facultative – Réassurance basée sur des transactions individuelles.

Rendement des capitaux propres – Bénéfice net exprimé en pourcentage de l'avoir de l'actionnaire.

Revenu net – Bénéfice net à l'exclusion de la provision pour pertes sur créances, des frais d'administration et de l'ajustement à la juste valeur non réalisé.

Revenu net de financement et de placement – Différence entre les intérêts créditeurs sur l'actif et les intérêts débiteurs sur les emprunts.

Risque de change – Possibilité d'une perte attribuable aux fluctuations des taux de change.

Risque de crédit – Possibilité d'une perte attribuable au manquement d'une contrepartie à ses obligations financières.

Risque de liquidités – Possibilité d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations de la Société.

Risque du marché – Possibilité d'une perte pour la Société en raison de fluctuations possibles des taux d'intérêt et de change.

Risque de taux d'intérêt – Incidence que pourraient avoir sur la Société les fluctuations des taux d'intérêt.

Risque opérationnel – Possibilité d'une perte attribuable à des erreurs humaines ou à des lacunes sur le plan des contrôles internes et des systèmes.

Siège social

Exportation et
développement Canada
151, rue O'Connor
Ottawa ON
K1A 1K3

Tél. : (613) 598-2500
Télé. : (613) 237-2690

Site Web : www.edc.ca

Bureau de Vancouver

One Bentall Centre
Bureau 1030
505, rue Burrard CP 58
Vancouver BC
V7X 1M5

Tél. : (604) 638-6950
Télé. : (604) 638-6955

Bureau d'Edmonton

Bureau 1000
10180, 101^e Rue
Edmonton AB
T5J 3S4

Tél. : (780) 702-5233
Télé. : (780) 702-5235

Bureau de Calgary

Home Oil Tower
Bureau 606
324, 8^e Avenue Sud-Ouest
Calgary AB
T2P 2Z2

Tél. : (403) 537-9800
Télé. : (403) 537-9811

Bureau de Winnipeg

Commodity Exchange Tower
Bureau 2075
360, rue Main
Winnipeg MB
R3C 3Z3

Tél. : (204) 975-5090
Télé. : (204) 975-5094

Bureau de London

Bureau 1512
148, rue Fullarton
London ON
N6A 5P3

Tél. : (519) 963-5400
Télé. : (519) 963-5407

Bureau de Mississauga*

Bureau 805
1, rue City Centre
Mississauga ON
L5B 1M2

* Ouverture le 1^{er} juin 2006

Bureau de Toronto

Bureau 810
150, rue York CP 810
Toronto ON
M5H 3S5

Tél. : (416) 640-7600
Télé. : (416) 862-1267

Bureau de Montréal

Tour de la Bourse
Bureau 4520
800, place Victoria CP 124
Montréal QC
H4Z 1C3

Tél. : (514) 908-9200
Télé. : (514) 878-9891

Bureau de Québec

Bureau 1340
2875, boulevard Laurier
Ste-Foy QC
G1V 2M2

Tél. : (418) 266-6130
Télé. : (418) 266-6131

Bureau de Moncton

Bureau 400
735, rue Main
Moncton NB
E1C 1E5

Tél. : (506) 851-6066
Télé. : (506) 851-6406

Bureau de Halifax

Bureau 1406
1959, rue Upper Water
Halifax NS
B3J 3N2

Tél. : (902) 442-5205
Télé. : (902) 442-5204

Bureau de St. John's

90, avenue O'Leary
Premier étage
St. John's NL
A1B 2C7

Tél. : (709) 772-8808
Télé. : (709) 772-8693

Brésil et cône Sud

a/s du Consulat général du Canada
Av. das Nações Unidas 12901
Cenu Torre Norte, 16^o Andar
CEP 04578-000 São Paulo – SP
Brésil

Tél. : (011) 55-11-5509-4320
poste 3320
Télé. : (011) 55-11-5509-4275

a/s du Consulat général du Canada
Av. Atlântica, 1130, 5^o Andar
22021-000 Rio de Janeiro – RJ
Brésil

Tél. : (011) 55-21-2295-0391
Télé. : (011) 55-21-2275-5735

Chine

a/s de l'Ambassade du Canada
19, rue Dongzhimenwai
District de Chaoyang
Beijing 100600
Chine

Tél. : (011) 86-10-6532-3536
poste 3357
Télé. : (011) 86-10-6532-2754

Mexique

a/s de l'Ambassade du Canada
Calle Schiller 529
Rincón del Bosque
Colonia Polanco
México, D.F. 11560
Mexique

Tél. : (011) 52-55-5387-9316
Télé. : (011) 52-55-5387-9317

a/s du Consulat général du Canada
Edificio Kalos
Piso C-1, Local 108-A
Zaragoza 1300 Sur y Constitución
64000 Monterrey, N.L. Mexique

Tél. : (011) 52-81-8344-3200
poste 3360
Télé. : (011) 52-81-8340-7703

Pologne

a/s de l'Ambassade du Canada
ul. Jana Matejki 1/5
00-481 Varsovie
Pologne

Tél. : (011) 48-22-584-3240
Télé. : (011) 48-22-584-3277

Malaisie

a/s du Haut-commissariat du Canada
17^e étage, Menara Tan & Tan
207 Jalan Tun Razak
50400 Kuala Lumpur
Malaisie

Tél. : (011) 60-3-2718-3366
Télé. : (011) 60-3-2718-3313

Inde

a/s du Haut-commissariat du Canada
7/8 Shantipath, Chanakyapuri
New Delhi 110 021
Inde

Tél. : (011) +91(11) 4178-2000
Télé. : (011) +91(11) 4178-2607

This document is also available in English.

Toutes les photographies sont de Martin Lipman, sauf indication contraire.

Imprimé au Canada.

Les pages 1 à 52 sont imprimées sur du papier canadien certifié du FSC.

Les pages 53 à 120 sont imprimées sur du papier canadien recyclé.

Vision

EDC sera le leader reconnu pour la prestation innovatrice de solutions financières commerciales aux entreprises de toutes tailles, les aidant ainsi à réussir sur les marchés mondiaux et à créer une prospérité durable pour le Canada.

Valeurs

L'équipe

Nous sommes le cœur et l'âme d'EDC. Notre diversité nous enrichit tous. Chacun est important et mérite le respect. La collaboration est la clé de notre succès.

L'excellence

Nous visons l'excellence en tout temps. Chacun est responsable de son travail et a le pouvoir de remettre les choses en question.

La passion

L'initiative et l'enthousiasme nous animent. Chacun est fier du fruit de notre travail. Notre appartenance à EDC est une question de choix.

L'apprentissage

L'apprentissage est pour nous un processus d'enrichissement continu. Nous accordons une place de choix à la croissance personnelle et au perfectionnement, et savons tirer profit de nos expériences.

www.edc.ca